TRAICTE.

DE L'EGLISE,

AVQVEL SONT DISPVTEES LES PRINCIPALLES queſtions, qui ont eſté meuës ſus ce point en noſtre temps.

Par Philippes de Mornay Seigneur du Pleſſis Marlyn, gentilhomme Francois.

Apocaly. ch. 18. v. 4. & 5. Sortéz de Babylone, mon peuple, afin que ne ſoiéz participans des ces pechés, & que ne receuiéz de ſes playes. Car les pechés ſe ſont entreſuiuis iuſques au ciel & Dieu à eu ſouuenance des iniquités d'icelle.

Imprimé à Londres par Thomas Vautrollier.

1578.

SOMMAIRES DES Chapitres du preſent Traicté.

I. QVe c'eſt, que l'Egliſe viſible & de ces diuerſes Periodes.

II. Que de l'Egliſe Catholique viſible, aucunes parties ſont pures, aucunes impures, & quelles ſont les marques infallibles des Egliſes pures.

III. Que les autres marques que nos aduerſaires allegueut ſont communes aux pures & impures Egliſes, & quelles faillent le plus ſouuent.

IIII. Que l'Eſcripture Saincte eſt la touche infallible pour eſprouuer la pureté de la doctrine, qui eſt la marque des pures Egliſes.

V. Qu'il ny peut auoir autre iuge des controuerſes de ce temps que l'Eſcripture Saincte, & comment vn chacun les peut iuger par icelle.

VI. Que l'Egliſe viſible peut errer meſmes es choſes de la Foy, & qui concluent le ſalut, ce qui eſt prouué ſelon toutes ſes Periodes.

VII. Que le Pape, ou Eueſque de Rome n'eſt point chef de l'Egliſe viſible vniuerſelle de droict diuin.

VIII. Que le Pape ou Eueſque de Rome n'eſt point chef de l'Egliſe viſible vniuerſelle de droict humain, & comment il a vſurpé ceſte puiſſance.

IX. Que la Pape ſoy diſant chef, & ne l'eſtant point, eſt l'Antechriſt en l'Egliſe, & que l'Antechriſt n'y pouuoit eſtre receu auec autre doctrine que la Papiſtique.

X. Qu'un chacun eſt tenu de ſe ſeparer de la Communion de l'Antechriſt & que les Romaniſtes ſont Schiſmatiques, & non ceux qui s'en ſeparent.

XI. Que les Miniſtres des Egliſes reformées ont legitime vocation pour redreſſer & reformer l'Egliſe.

XII. Recapitulation des principales concluſions de ce Traicté.

AV SERENISS. HENRY ROY DE NAVARRE,

Prince & Seigneur souerain de Bearn. &c.
Pair & premier Prince du sang de France.

CE petit liure que i'ose presenter à V. M. Sire, vous appartient de double droict. A cause de la matiere, car il traicte de l'Eglise, de laquelle Dieu vous à suscité defenseur en nostre France. Et à cause aussi de l'Autheur. Car puis qu'il s'est voüé & dedié à vostre Maiesté, de tout ce que par la grace de Dieu il peut produire, la proprieté en est vostre. S'il vous plaist le vous faire lire, vous y verrez, à peu pres, quel doibt estre le droict estat de l'Eglise de Dieu, quel il est à present soubz la tyrannie du Pape en l'Eglise Romaine, & consequemment, quel honneur Dieu vous faict en nostre temps, vous eslisant entre tant de grandz Princes, pour la deliurer de

telle ſeruitude. Le monde ne fera cas de ces honneurs: et auſsy n'eſt il pas du monde. Mais au Prince Chreſtien, qui conſiderera que Dieu tient ſon Egliſe ſi chere, que d'auoir exposè ſon cher filz à la mort & au meſpris du monde pour elle, ceſt honneur ſera plus precieux que tout le Monde. Ceſt vn Oeuure grand, & auquel ſans doute il y à de la peine. Car la Parole de Dieu eſt certaine, Que les peuples & les Rois de la terre ſe banderont pour laplusſpart enſemble pour appuier le Roiaume de L'Antechriſt. Mais outre ce quen toutes choſes grandes, il y en à: au bout de ceſte peine, il y à vne victoire tout aſsurèe. Car ceſte mesme Parole nous dit, Qu'il fault que ce Roiaume la trebuſche, que Chriſt ſoit reconnu par tout, Roy des Rois & Seigneur des Seigneurs, voire, que ceux meſmes qui auront defendu L'Antechriſt le mettẽt en pieces. De la peine, le pis & le plus fort en eſt paſsè, Dieu pour ſoulager les ſiens l'ayant departie entre pluſieurs grandz perſonnages, qui y ont trauaille de noſtre temps, & reposent maintenant de leurs trauaux en la felicite bienheureuſe. Pour ce qui en peut reſter, il fault prendre courage, car, Dieu qui

vous

vous à courouné, ſemble vouloir couronner ceſt Oeuure par vous, & tous ces effortz qu'ilz ſemblent faire maintenant, ne ſont que les conuulſions de L'Antechriſt, & ces conuulſions, ſignes euidens & infallibles de la mort qui luy eſt prochaine. Dieu vous à faict cõnoiſtre ſa verité des voſtre enfance, Sire, Il vous à employè des voſtre premiere ieuneſſe en ſon Oeuure. Il vous á ornè de grandz dons à ceſte fin, de vigueur de corps, de viuacité deſprit, de grandeur de courage. Les employant à ſon ſeruice, il les vous couronnera d'heur, d'honneur, de richeſſes, de grãdeurs. Car ce ne ſont qu'acceſſoires, q̃ celuy qui vous à dõné le principal, vous peut dõner: & c'eſt par luy ſeul auſsy que les Rois regnent, & que les Princes Iugent la terre. C'eſt ce qu'il requirt de vous, Sire, C'eſt ce que la Chreſtientè en attend. C'eſt ce que tous les gens de bien ſe promettent. C'eſt donq, le Seul & vnique but, ou V. M. doit viſer. Comme le plus humble de voz ſeruiteurs, ie vous fay ceſte treshumble Requeſte, Sire, Que Iour & nuict, vous vous repreſentiez viuement la dignitè & grandeur de ceſte charge, alaquelle Dieu vous appelle. Que

vous employes ces rares dons qu'il à mis en vous pour reſtablir ſon Roiaume. Que lors vous penſiez ſeurement regner, quand il regnera par ſa Parole au milieu de vous. C'eſt le plus ſeur, & le plus court chemin, que voz vrais ſeruiteurs vous puiſſent adreſſer pour eſtablir voſtre grandeur. Ie le prie, donq SIRE, qu'il luy plaiſe vous aſſiſter par ſon S. Eſprit en ſon oeuure, regir voſtre cœur, & voz actions, & vous comble de ſes benedictions temporelles & ſpirituelles, à ſa gloire & au bien de ſon Egiſe.

VOſtre treshumble, tresobeiſſant & tresfidele ſeruiteurs. DV PLESSIS.

Aux

Aux Lecteurs.

IE prie le Lecteur de lire ce Traicté, non poinct, comme ayant jà trouuè la Verité mais comme la cherchant. pareillement, de le lire tout entier auant que rien juger. S'il y conſent comme á doctrine de verité, je L'adjure au nom de Dieu & par ſon propre Salut, de la declarer ouuertement. Car il ne faut plus attendre à parler, veu meſmes qu'en conniuant au regne de l'AnteChriſt noſtre Roiaume ſe ruine, en laruine duquel la noſtre de tous eſt enuelopèe. S'il y troue encor quelque doubte, la mettant par eſcrit, nous taſcherons par la grace de Dieu de l'eſclarcir. Que ſi aucuns y en à, qui l'jmprouuent du tout, je les prie d'y vouloir reſpondre de poinct en poinct, & de raiſon en raiſon, auec vn eſprit de ſincerité & douceur, cerchans pour prix de Victoire le Salut du peuple, & non la gloire du monde. Car je proteſte deuant Dieu, qu'en ce Traicté, je n'ay viſe qu'a leur Salut.

SONNET,

Au Roy de Nauare.

PRINCE, ne doutéz point : ceſte eſcumeuſe rage,
Ce grincement des dentz, ce regard furieux
Ce iarret roidiſſant, ces bras iniurieux
De l'Antechriſt mourãt, vous donnẽt vn preſage.

Deſia de tous ſes ſens il a perdu luſage,
Il ſe tort, il ſe bat: mais entre les deux yeux
Chriſt, que vous adoréz, d'un dard victorieux
Luy a fiche la mort, dont bleſmit ſon viſage.

Ainſi quant le peſcheur en voſtre mer gaſconne
De ſon fer aiguizé la balene herponne
Elle eſcume, elle bruit, & choque maint bateau.

Prince, ne doutèz point, rendéz luy le cordage
Vn peu de patience, elle ſe vuide en l'eau,
Bientoſt vous la verréz, eſchouër au riuage.

A qui craint Dieu
Mourir eſt naiſtre.

QVE C'EST QVE L'EGLISE VISIBLE ET DE ſes diuerſes periodes.

CHAP. I.

DIEV Createur du genre humain par ſa puiſſance, daignant eſtre auſſy Pere d'iceluy par ſa bonne volonté, a voulu, que de tous ceux deſquelz, il daigne eſtre Pere en Ieſus Chriſt ſon Filz noſtre Seigneur, l'Egliſe fut honorée & reconüe pour Mere. Pourtãt puiſque no⁹ ne ſommes ſauuez, qu'entãt que Dieu nous auoüe pour ſes enfans, & qu'il n'auoüe pour tels, que ceux qui ſont renaiz & nourriz en ſon Egliſe: ſi nous deſirons noſtre ſalut, il nous faut connoiſtre celle au giron de laquelle nous l'auons: & ſi nous voulons eſtre heritiers du Pere, il nous faut eſtre vniz en la famille de la Mere, en laquelle il luy plaiſt de r'engẽdrer ceux qu'il a deſignez pour heritiers de ſon Roiaume & coheretiers de ſon cher Filz Ieſus Chriſt noſtre Seigneur.

Tous cenx qui ſont vniz & incorporez en ceſte Egliſe, en vraie Foy & charité ſont participans de ceſt heritage, parce qu'ils ſont membres du corps de Chriſt: & hors icelle, comme

il n'y a ne Foy ne vraie Charité, n'y Chriſt, auſſy ne faut il cercher aucun ſalut. Et pourtant qui en voudroit ſubtilement parler, nous appellerions l'Egliſe, la compagnie de ceux ſeulement, que Dieu à eſleuz à la vie eternelle en tous temps & en tous lieux, laquelle eſt inuiſible à l'homme qui ne peut penetrer ny la volonté de Dieu, ny le cœur de l'homme meſmes, mais viſible à Dieu ſeul qui cognoiſt ceux qui ſont ſiens, comme dit l'Apoſtre, & les
2. Tim. 2. 19. à ſeelléz de ſon cachet. Toutesfois, par ce que la Charité nous commande de preſumer en particulier de tous ceux qui ſont appellez à l'Egliſe de Chriſt, qu'ilz ſont du nombre de ſes eleuz, & que comme ils y ſont corporellement aſſemblez, auſſi y ſont ilz ſpirituellement incorporés, encor que d'autrepart la Foy nous enſeigne en general, que les mauuais iuſques à la conſommation du monde y ſont meſlés auec les bons, les boucz auec le brebis, la paille auec le grain, & l'yuroie auec le bled : nous remettrons à Dieu, ſcrutateur de cœurs, la connoiſſance de l'Egliſe inuiſible & nous contenterons de cercher en ſa Parole la viſible, en laquelle ceux ſe doiuent retirer en ce ſiecle, qui veulent eſtre recueilliz auec l'inuiſible au ſiecle à venir.

Nous noterons toutesfois en paſſant, les differences qui ſont entre les deux. L'Egliſe inuiſible

uiſible ne comprend que les bons. La viſible comprend les bons & les mauuais, aſcauoir, celle-là les eleuz ſeulement, celle-cy tous ceux indifferemment qui ſont introduitz en elle par la predication de verité. Et pour tant de celle-là, S. Auguſtin dit qu'elle à pris commencement par Abel, & non par Cain, qui eſtoit l'aiſné : & de celle-cy au contraire il dit, que celle meſme qui à engendré Abel & Enoch, Simon Pierre, & tous les Chreſtiẽs &c. comme vn peuple, auoit auſſi engẽdré Cain, & Cham, & Iſmaël & Eſau, & Simon le magicien & ſes complices. L'Egliſe inuiſible ſe conſidere partié au Ciel & partie en terre, comprenant, tant ceux qui triomphent deſià auec leur chef Ieſus Chriſt noſtre Seigneur, que ceux qui combattent encor icy bas pour ſon nom contre le monde & contr'eux meſmes & y combattront aprés nous. L'Egliſe viſible ſe conſidere proprement en ceux qui combattent en terre, non pour le nom de Chriſt ſeulement, mais bien ſouuent ſoubz ſon nõ à faulſes marques & enſeignes. Et pour tant celle-là ſe conſidere depuis le premier fidele iuſques au dernier, mettant toutes periodes & tous ſiecles en vn: celle-cy, ſelon quelques lieux & temps, d'autant qu'elle n'eſt viſible vniuerſellement ny tout en vn coup, mais ſelon les ſiecles, & en ſes parties. En l'inuiſible il y a beaucoup de brebis, qui

Auguſt. ſur le Pſe. 64.

Auguſt. hu. t. du bapteſ. contre les Donat. c. 16.

n'ont point eſté recueillies en la viſible. En la viſible au contraire, beaucoup de loups qui ne ſeront point recueilliz en l'inuiſible. Et pour tant dit S. Auguſtin, qu'il y a beaucoup de brebis de hors & de loups dedans, & S. Paul, que tous ceux qui ſont d'Iſraël, ne ſont pas toutesfois Iſraël. Car eſtre en l'Egliſe, ou pour mieux dire, de l'Egliſe, c'eſt eſtre vny à Chriſt, & incorporé en la compagnie des fideles par vraie foy, enuers Dieu, & charité enuers ſon prochain. Et n'y a point de doubte, que pluſieurs par-cy par-là ſoubz le Paganiſme meſmes, n'ayent ce deſir, encor que corporellement ilz ne le puiſſent accõplir, ce que toutesfois ilz ſont tenuz de faire de tout leur pouuoir : comme au cõtraire, eſtre ſeparé de l'Egliſe, n'eſt pas ſeulemẽt eſtre hors de l'aſſẽblée, mais n'auoir point de participation à Chriſt, n'y d'union de Foy & charité auec ſes fideles. De l'inuiſible il eſt dit, que les portes d'enfer ne pourront rien contre elle. De la viſible, qu'elle pourra eſtre ſeduicte tellement, qu'on ne trouuera plus de foy en terre, que la Charité ſera comme eſteincte. Voire que les eleuz meſmes, en ſerõt esbrãlés, s'il eſtoit poſſible. Et pourtant ce n'eſt pas ſans cauſe, que nous diſons en noſtre Symbole, que nous croions l'Egliſe. Car ſi nous ne deuions tenir pour certain que ce que nous voions de ces yeux charnelz, il n'y a point de doubte, qu'en

Auguſt. homil. in Ioh. 45. & c. 20. lib. 5. de bapt. & c.

Romains 9.

Matth. 16.

Matth. 24. 11.

Luc. 18. 8.

qu'en toutes les periodes de l'Egliſe, il ne ſe ſoit trouué pluſieurs fois vne telle confuſion que le bon grain eſtoit tout caché ſoubz la paille ſans apparence d'Egliſe, & toutesfois ceſtoit alors, que Dieu diſoit à Elie, qui'il s'en eſtoit reſerué ſept mille, dont le chariot d'Iſraël, le voiant du ſeigneur, celuy di-je, à qui les gens de bien deuoient eſtre principalement connuz, n'en penſoit connoiſtre pas vng, & lors, encor, que l'eſtat de l'Egliſe eſtoit tel, que Dieu ne pouuoit eſtre ſeruy viſiblement qu'en Iudée.

Nonobſtant toutes ces differences, nous ne croiõs point deux Egliſes, ny deux Eſpouſes de Chriſt, mais vne ſeulement, conſiderée diuerſement. L'une en gerbe, & l'autre en grain, l'une en l'aire, & l'autre au grenier, l'une en la mine, & l'autre jà affinée, l'une enueloppée encores du meſlinge de ce monde, l'autre deuant ſon Eſpoux, ſans ride & ſans macule. Tout ainſi, que par vne famille nous entendons proprement les enfans ſeulement, encor qu'aucunesfois parlant plus generalement, nous y comprenons les eſclaues meſmes, & par vne cité, nous entendons l'union des citoyens, encor que bienſouuent vne partie ne ſert qu'a deſunion, & conſiderée à part ſoy, ne merite, que d'en eſtre exterminée.

Retournant donq à noſtre poinct, nous appellerons Egliſe viſible la compagnie de ceux,

qui ſont profeſſion de ſeruir au vrai Dieu en Chriſt de laquelle nous auons preſentement a traicter. Ceſte Egliſe a eü trois periodes principales. L'vne, ſans loy, lors (dient quelques anciens) que l'homme quelque corrumpu qu'il fuſt par le peché du premier, eſtoit toutesfois encores aucunemẽt loy à ſoyméſme, & ſe ſentoit conuaincu naturellement de ſon peché, ceſt à dire, ſentoit ſon mal, pour en cercher le remede : encor qu'a la verité ceſte periode ne ſe trouue pas moins corrumpuë que les autres. La ſeconde ſoubz la loy, quand il commencea à s'accouſtumer tellement au mal, qu'il en fit nature : & lors pour luy monſtrer ſon peché, la loy fut donnée, comme vn miroir, auquel il peut conſiderer ſa ſouillure, & combien il eſtoit loing de ce qu'il preſumoit, afin de recourir au lauement. La troiſieme, ſoubz la grace, en Ieſus Chriſt promis à noz premiers parens toſt aprés leur cheute, & à l'accompliſſement des temps enuoié du Pere, lequel à apporté le remede à tous ceux qui ont ſenti & ſentent leur mal, & qui en cerchent, le remede en ſon merite. Soubz la premiere, l'Egliſe fut viſible entre les hommes, mais ſi vous compares ceux qui ſeruirent Dieu en pureté, auec les autres, nous trouuerõs qu'ilz eſtoient enueloppés d'un'eſtrange confuſion. Soubz la ſeconde elle fut viſible en vn peuple, yſſue des reins

reims d'Abraham, àſcauoir le peuple d'Iſraël, mais non trop eminente, ſi nous regardons ce qu'eſtoit tant le pays, que le peuple méſme, au regard de tout le reſte du monde, & des grands Empires, qui floriſſoyent de ce temps là. Soubz la troſiéſme elle comprend tous peuples & nations, ſans exception ny acception quelconque, eſtant ores viſible en vn pays & & ores en l'autre, ores en peu & ores en pluſieurs, & pourtant nous l'appellons Catholique, ou Vniuerſelle, aſcauoir, qui n'eſt plus attachée à la famille de Iacob, ny à Hieruſalē, comme ſoubz la ſeconde periode, (car de toutes pars il falloit ſe renger là) qui adopte pour enfans d'Iſraël & d'Abraham en tous lieux, ceux qui ont la foy d'Abraham, & pour citoyens de Hieruſalem, tous les citoyens du monde qui ſeruent à Dieu en eſprit & verité. C'eſt ce que Ieſus Chriſt nous enſeigne, quand il enuoie ſes Apoſtres par toute la terre, & S. Paul, quand il dit, que la paroy eſt rompuë, qu'il ny a plus ne Iuif ne Grec, mais que tous ſont vn en Ieſus Chriſt, & ce qui nous eſt denoté en l'Apocalypſe, par la cité aiant douze portes, trois de chaque quanton du monde. En quoy auſſi aprés les Prophetes & Apoſtres conſentent tous les Docteurs de l'Egliſe ancienne. Qu'e par la vocation de gentilz, il n'y a plus de natiō ny de ville plus priuilegiée, l'une

Matth. 28. Gal. 3. 28. Eph. 2. 14. Apocal. 21. 13.

Cypr. de Simplicit. prælatorū. Auguſt. paſſim contra Donatiſtas.

que l'autre, mais que tout le monde eſt l'Aire, le Champ, & l'heritage du Seigneur, Tous peuples Iuda, & Iſraël, toutes villes Hieruſalem, toutes maiſons, la maiſon de Dieu, pourueu qu'il y ſoit adoré & ſeruy, ſans, qu'auiourd'huy vn lieu quelquil ſoit ſe puiſſe attribuer quelque prerogatiue ſpirituelle plus que l'autre.

Ceſte Egliſe vniuerſelle, comprend ſoubz elle toutes les Egliſes particulieres, recueillies en diuerſes partz du monde, leſquelles pareillement nous appellons Egliſes Chreſtiennes, ceſt adire, aſſemblées qui inuoquent vn ſeul Dieu par Ieſus Chriſt, comme l'Egliſe Orientale & l'Egliſe Occidentale, l'Egliſe Grecque, l'Egliſe Latine, l'Egliſe de Corinthe, de Galatie, d'Epheſe, de Rome, de Carthage : non toutesfois, à proprement parler, Catholiques, ou vniuerſelles, mais parties de la Catholique ou vniuerſelle. Ne plus ne moins, que quand nous parlons de quelques parties de la mer Oceane, nous les appellons toutes mer, comme la mer du Sud, la mer du Nort, la mer Atlãtique, Cantabrique, Brittannique &c. & diſons de toutes que c'eſt l'Oceane. Et toutesfois nous ſcauons, qu'il n'y a qu'un Oceã, & non pluſieurs, duquel par ces noms nous faiſions pluſieurs diſtinctions, parceque ce n'eſt qu'un corps vn & vniforme, duquel l'union ne ſe peut partir, mais ſeulement

ſeulemẽt diſtinguer, comme nous deuons auſſi reconnoiſtre en l'Egliſe. Et pourtant celuy qui dit que l'Egliſe Romaine & la Catholique eſt tout vn, ne parle pas moins improprement que qui diroit q̃ la mer de Bretagne fuſt tout l'Ocean, ou la mer Tyrrhene meſmes, qui n'eſt encor partie que de la Mediterranée.

Or l'Egliſe viſible eſt au monde, & le monde, comme nous pouuons ſentir en nouſmeſmes, eſt immonde, & pourtant, ſoubz vn air ſi infect, il eſt impoſſible qu'elle ne ſe rouille, & ne tire à ſoy beaucoup de corruption. Elle eſt auſſi compoſée d'hommes, & gouernée exterieurement par des hommes, & tous hommes ſont chair & ſang, & par conſequent corruptibles & imparfaictz, ſubiectz à ignorance & à malice. Il eſt donq poſſible quelle ſe corrompe quelquesfois, & impoſſible qu'en ce monde elle ſe voie en quelque perfection. Toutesfois, parceque l'Eſcripture en parle quelquesfois, ayant eſgard à ce qu'elle eſt reputée en conſideration de Chriſt ſon Eſpoux deuant Dieu, & quelquesfois auſſi nõ ſelon qu'elle eſt, mais ſelon qu'elle doit eſtre, non tant pour la loüer, que pour l'inciter à ſe rendre digne de telle louange, elle donne des tiltres à l'Egliſe, auſquelz elle n'eſt pas touſiours conforme, ſoit que nous la cõſiderions es hommes, dont elle eſt compoſée, ou en la doctrine meſmes. Elle l'appelle Roayume des Cieux ou Royaume de

Matth.13. 47. Chriſt : mais Ieſus Chriſt qui en eſt le Roy meſme le nous compare au filé ietté en la mer qui tire le bon & le mauuais poiſſon à ſoy. C'eſt dõq à dire qu'en ce Royaume des cieux le Diable à des ſubiectz qui appartiennent à
2.Tim.3.15. ſa tyrannie. S. Paul auſſi la nous appelle, maiſon de Dieu, & nous exhorte à regarder com-
2.Tim.2.20. ment nous y conuerſerons: mais luy meſme ne nous cele pas, qu'en ceſte meſme maiſon il n'y a point des vaiſſeaux d'or & d'argẽt ſeulemẽt, mais auſſi de bois & de terre, les vns dije à hõneur, & les autres à deshonneur, dont S. Auguſtin à pris ſa diſtinctiõ, de ceux qui ſont en la
Auguſt. lib. 7. ca. 51. de baptiſ. & li. de vnitate Eccleſiam. ca. 4. maiſon & ne ſont pas toutesfois de la maiſon. Et ce q̃ nous cõfeſſõs en noſtre Symbole meſmes, que l'Egliſe eſt la cõmunion des Saincts n'eſt pas que tous ceux qui ſont aſſemblés, ſoient ſanctifiés par l'Eſprit de Dieu en Chriſt, mais bien qu'il n'y a, ny vraye communion, ny vraye ſainteté qu'en l'Egliſe: appellans cõme nous auõs accouſtumé le tout, par ſa meilleure partie. Voila quãt à la corruptiõ des perſonnes.

Quant à la doctrine, elle eſt appellée l'Eſ-
4.& 6.Cantiq. Iſaie.1.21. 1.Tim.3. pouſe toute belle & ſans macule, la cité fidele, la cité de iuſtice, le Temple de Dieu, & la colomne de verité. Par ces beaux tiltres elle deuroit eſtre incitée à plaire a celuy, qui la daigne appeller de ce nom, & a luy eſtre obeiſſante. Cependant il eſt ſouuent auenu, qu'une Egliſe conduite par mauuais paſteurs, ſe per-

se presumant estre telle que ces tiltres la designent, & ne pouuoir iamais estre autre, à ose dire, ie suis Roine & ne puis estre veufue, & à irrité la bõté de Dieu, par laquelle seule, elle est ornée de tous ces tiltres. Elle à negligié la voix de l'Espoux, elle s'est faict des loix à son plaisir. Ses conducteurs l'ont voulu gouuerner à leur guise, se pensans assés sages d'eux mesmes, dont les Prophetes sont cõtrainctz de changer de langage, selon qu'elle change de gouernement. C'est pourquoy ilz l'appellẽt la desbauchée & l'adultere, qu'ilz luy reprochent qu'elle à paillardé soubz tout arbre fueillu, qu'ilz appellent ses Princes, Princes de Sodome, & son peuple, peuple de Gomorrhe. Bref, qu'ilz la menacẽt que Dieu transferera son tabernacle ailleurs, & S. Paul, qu'ilz seront seduictz iusques là pour auoir negligé la verité de Dieu, qu'ilz adoreront l'Antechrist en l'Eglise. La raison en est toute claire, c'est q̃ l'Eglise, comme la lune, est vn corps opaque & sombre, qui n'a clarté q̃ de Christ son soleil. A mesure qu'elle regarde vers luy elle est claire, tãt plus elle s'en destourne & tant moins elle a de clarté, & telle fois elle s'en destourne tant, & vne si grand masse de terre se met entredeux, qu'elle semble du tout eclypsee.

Isaie. 1. 10. Ierem. 3. 12. Ezech. 18. 23. Ezech. 23. 2. Thes. 2.

Dela est, que de ceste Eglise vniuerselle mesmes esparse par tout le monde, & recueillie en Eglises particuliers de toutes les nations

d'iceluy nous en voions quelques vnes totalement exterminées par le iuſte iugement de Dieu, comme Philippes Coloſſes & pluſieurs autres en Orient qui auoient eſté dreſſées par les Apoſtres meſmes : d'autres ſe redreſſer ailleurs, par la bonté eternelle de Dieu enuers le genre humain. Aucunes, par la corruption des hommes ſe corrõpre en meurs & en doctrine, comme celles de Grece, d'Ægypte, d'Afrique &c. autres par la preſomption des conducteurs n'auoir preſque plus rien d'entier, comme la Romaine auiourd'huy. Bref quelques vnes paſſees d'hereſie à infidelité, cõme és pays ou Mahumet commencea ſa ſecte, qui ſont tous fruictz du premier peché de l'homme, qui ſe deſtourna de Dieu à ſoymeſmes, & fut aueuglé de ſon amour, penſant eſtre, ſans la parolle de Dieu aſſez ſage pour ſe conduire. Voila, en peu de motz, quant aux parties de ceſte Egliſe viſible, maintenant vniuerſelle. Mais ſuffit pour ceſtheure que nous reſoluions que ceſte Egliſe eſt l'aſſemblée ou vniuerſité de tous ceux qui font profeſſion de Chriſt, par tout le monde. Que ſoubz elle ſont compriſes toutes les Egliſes particulieres, auſquelles les promeſſes de Chriſt, faites à ceſte vniuerſelle, appartiennent egalement. Que d'icelles les vnes ſont pures les autres impures, ſelon qu'elles ſe ſont deſtournées de Dieu à elles meſmes, bref, que les plus pures, deuant Dieu ſont impures,

impures, veu qu'il ne trouue pas pureté en ſes Anges, mais que par ſa miſericorde, il les ſupporte en Ieſus Chriſt ſon Filz noſtre Seigneur.

QVE DE L'EGLISE CATHOLIQVE VISIBLE AVCVnes parties ſont pures aucunes impures, & qu'elles ſont les maques infallibles des Egliſes pures.

CHAP. II.

L'EGLISE vniuerſelle ou Catholique viſible, eſt l'aſſemblée de tous ceux qui font profeſſion de l'Euãgile de Ieſus Chriſt par tout le mõde, diſtinguée, comme no⁹ auõs dict, en pluſieurs Egliſes particulieres, leſquelles toutes ne font qu'un corps. De ces particulieres, cõme de mẽbres & parties d'un meſme corps, les vnes ſont pures, les autres impures, les vnes plus, les autres moins ſaines, & telle malade à la mort auiourd'huy, qui paraũat auroit eſté la plus ſaine, ſelonq̃ toutes ſont compoſées d'hommes, & partant ſubiectes à participer au defaut d'iceux. Celles qui ſont pures & ſaines nous les appellons Egliſes Orthodoxes, droictes, conſentantes à la vray do-

ctrine, qui eſt le nom que la pluſpart des Anciens leur attribuent. Les autres, nous les appellons Egliſes errantes, Heretiques, ou Schiſmatiques, ſelon qu'elles errent en la foy, ou en la charité, à l'endroict de Chriſt, ou à l'endroict de ſon Egliſe, ou meſmes en l'un & en l'autre, chacune toutesfois en ſon degré. Les vnes & les autes toutesfois, vrayement Egliſes, c'eſt à dire, aſſemblees qui font profeſſion de Chriſt, mais non pures Egliſes, ceſt à dire, ſeruans à Dieu en vn ſeul Chriſt, en pureté & verité, ainſi qu'un menteur eſt vrayement homme encor qu'il ne ſoit pas homme veritable, & qu'un homme ne laiſſe pas d'eſtre homme, encor qu'il ſoit tout deſfiguré au dehors & pourry au dedans de lepre, & tellement eſtropié de ſes membres, ou meſmes troublé de ſon ſens, qu'il eſt priué des principales actiõs de l'homme, & de celles meſmes, en apparence qui font la difference de l'homme à la beſte, la parole, & la raiſon.

Ie ſcay bien que les Anciens, principalement les Latins, appellent ordinairemẽt la pure Egliſe, Catholique, par excellẽce, pour la diſtinguer des aſſemblees des Heretiques : mais à en parler proprement, nulle Egliſe particuliere pour pure quelle ſoit, ne ſe peut appeller vniuerſelle : & ſi nous leur donnons ce nom, parce qu'elles ſont parties de l'vniuerſelle, pour la meſme raiſon il conuient egalement

aux

aux plus impures meſmes. Et de faict, le mot de Catholique n'a point eſté mis en noſtre Symbole pour diſtinguer vne Egliſe pure d'auec vne impure, mais pour diſtinguer la Iudaique, jadis attachee à Hieruſalem, d'auec l'Egliſe Chreſtienne, que Ieſus Chriſt par ſa venuë auoit eſpanduë par tout le monde, ceſt à dire pour authoriſer la vocation des Gentilz contre les pretenduës prerogatiues des Iuifs, contre leſquelz S. Paul eſcript, en trois chapitres entiers de l'Epiſtre aux Romains, & pour monſtrer que, ſelon qu'il auoit eſté predit par tous les Prophetes, tous peuples eſtoyent vn, en Ieſus Chriſt, qui eſtoit le principal differēd, qui trauailloit l'Egliſe primitiue. Et qui y regardera encor de plus prés, on trouuera, que ceſte façon de parler des Anciens appellans l'Egliſe Orthodoxe, Catholique, eſt venuë de la diſpute qu'ilz auoyent contre les Schiſmatiques, comme Nouatiens, Donatiſtes, & autres, leſquelz transferoyent toute l'Egliſe à eux, & l'excluoyent de tout le reſte du monde, comme les Donatiſtes nommément qui l'attachoyent à vn petit coing d'Afrique, ſoubz ombre qu'ilz ſe preſumoyent plus ſaincts que les autres, auſquelz pour les rembarrer, on oppoſe l'Egliſe Catholique & vniuerſelle, eſpanduë, ſelon l'eſcripture, par tout le monde.

Rom. 9. 10. 11. chap.

Aug. paſtin. contra Donatiſtas.

S'enſuit maintenant que nous recerchiōs les vrayes marques de ceſte Egliſe q̄ no⁹ appellōs

Orthodoxe & pure, ou ſi nous aymons mieux Catholique, pour la diſtinguer des impures & erronées. Nous auons dit, que Dieu daignant eſtre Pere d'une partie des hommes par ſa bonté, à auſſi voulu que l'Egliſe en fuſt la mere, & nous ſcauons qu'il n'appartient pas ſeulement à vne mere, de mettre des enfans au monde, mais que celle eſt vraye mere, qui les nourit & entretient aprés les auoir enfantéz. Or par le Bapteſme nous ſommes auouez enfans de Dieu, d'enfans d'ire que nous eſtiõs, par ſa parole, nous ſommes allaictés & nourriz en ſa foy, icelle nous eſtant premierement laict & puis aprés viande ferme & ſolide, par la communion du corps de Chriſt en la Cene, nous ſommes de plus en plus vniz à luy, & par meſme moyen inueſtiz de l'heritage celeſte. S'enſuit donq, que celle eſt la pure Egliſe, & la vraye mere, qui nous enfante par le Bapteſme, nous regenere & nourrit par la parole, nous vnit à Chriſt & entre nous par la Cene, ceſt à dire, celle en laquelle la parole eſt purement preſchée, & les Sacramens deuëment, & ſelon icelle parole adminiſtréz. En l'Egliſe de Iuda & Iſraël la circonciſion tenoit le lieu du Bapteſme, & la Paſque, de la Cene, la parole comme la nourriture ordinaire des enfans de Dieu tenant touſiours ſon lieu : & pourtant nous voions, qu'a l'entrée de la terre de Canaan, Ioſué, eſtant admoneſté par le Seigneur

de

de reparer les defaux commis au deſert, faict circonçir le peuple, & l'obliger par ſerment de garder la parole de Dieu, s'il vouloit eſtre ſon peuple, ceſt adire, ſon Egliſe. Semblablemẽt, quand Ioſias aprés tant de confuſions & de meſlinges veut reformer l'Egliſe, en laquelle n'eſtoit demeurée marque viſible, que celle que la circonciſion imprimoit en la chair, nous voions qu'il commence par là, de deterrer la loy, qui auoit eſté comme enſepuelie, & la publier, & faire iurer ſolemnellement au peuple. Et conſequemment, il faict crier la Paſque, en ce motz. Celebréz la Paſque, du Seigneur voſtre Dieu, comme il eſt eſcript au liure de ceſte Alliance. 1. Selon l'inſtitution du Seigneur. Eſdras, aprés le retour de Babylone pour reedifier le Temple, & reſtaurer l'Egliſe, commence par ces fondemens. Il expoſe la loy au peuple & la luy faict iurer en forme d'Alliance, puis pour les nourrir & fortifier en l'eſperance du ſalut à venir, releue le vray vſage de la Paſque, ſelon les choſes, dit il, qui eſtoient eſcriptes au liure de Moyſe. Bref, tous les vrays ſeruiteurs de Dieu qui aprés vne grãde diſſipation auenuë en l'Egliſe l'ont voulu redreſſer, ont touſiours releué ces marques auant toutes choſes, ne plus ne moins que le bon Capitaine, pour rallier ſes hommes aprés vne grand routte & confuſion, plante ſes enſeignes, en quelque lieu eminent, afin qu'ilz ſi

Ioſ.1.18. & 19.c.

2.Rois.23. 2.Chron 34 2.Chron.35

Nehem.8. & 9.3. Eſdr.c.7.6.

rendent de toutes parts. Ieſus Chriſt qui eſt le vray Eſpoux ne nous a point donné d'autres marques pour connoiſtre ſon eſpouſe. En ce qu'il l'appelle eſpouſe, il luy enſeigne ſon deuoir, qui eſt d'obeir à ſa parole, de n'eſcouter point celle de l'eſtranger, de ne perdre, ny ſouiller iamais les arres & bagues de ſon mariage, mais voicy qu'il en dit en termes expres. Qui eſt de la verité oit ma voix, & ailleurs, mes brebis oyẽt ma voix, & ie les cõnoy, & elles me ſuiuẽt, & en vn autre endroit, vous autres ne l'oyez point à cauſe que vous n'eſtes point de Dieu. La pure eſpouſe donq & l'Egliſe de verité eſt celle ſeule qui oit la voix de Chriſt. Non vne voix en l'air, ny imaginatiue, mais ceſte voix qui retentit en ſes eſcriptures, & retentira iuſques a la fin, à ſcauoir celle qu'il a prononcee par la bouche de ſes Prophetes & Apoſtres, ſur laquelle S. Paul nous enſeigne q̃ l'Egliſe eſt fondee, eſtant Chriſt la maiſtreſſe pierre du coing. C'eſt pourquoy, enuoyant ſes Apoſtres dreſſer les Egliſes Chreſtiennes, il leur dit, Allez, & endoctrinez toutes gens, les baptiſans au nom du Pere &c, & les enſeignãs de garder tout que ie vous ay cõmandé. Et és Actes, nous liſons que les fideles perſeueroyẽt en la doctrine des Apoſtres, en la communion & fraction du pain, & en oraiſons, qui n'eſt autre choſe qu'une briefue deſcriptiõ de la vraye Egliſe de Chriſt, enſeignee en vraye foy par ſa parole,

Iean. 18 37.
Iean. 8. 47.
Ephes. 2. 20.
Matt. 28. 19.
Marc. 16. 15.
Actes. 2. 42.

parole, & vnie en vraye charité par la cõmunion qui eſt en luy. Ce que S. Ambroiſe nous enſeigne diſant, que l'Egliſe Catholique eſt celle, ou Dieu parle auec ſes ſeruiteurs, & S. Auguſtin auſſi, quand il met le miniſtere des Eueſques & Paſteurs, en la parole de Dieu & ſacremens. Adiouſtons encor vne tierce marque, encor qu'elle ne ſoit ſubſtantielle, mais exterieure, à ſcauoir, la legitime vocation des Paſteurs & Miniſtres de l'Egliſe, qui ont l'adminiſtration des precedẽtes. Car puis qu'il eſt queſtiõ de preſcher, ſoit par la parole, ſoit par les ſacremens qui nous ſont cõme vne parole palpable, & que pour preſcher il faut eſtre enuoyé, il eſt treſneceſſaire q̃ l'Egliſe de Dieu, ait vn ordre pour enuoyer les paſteurs. Mais ce poinct ſera vuidé en vn autre endroict.

Ambro lib. de ſalabr. cap. 7. Auguſt. cõtra. Creſcõ. Grãm. lib. 2. cap. 11. &c.

Rom. 10. 15.

Nous appellerõs dõq Egliſes Orthrodoxes & pures, toutes celles eſquelles nous uerrons la parole & les ſacremẽs puremẽt & legitimemẽt adminiſtrez, ceſt à dire, cõme dit Cyprian, ſelon l'inſtitution du Seigneur. Et ne deuterons point de communiquer à icelles, & q̃ Dieu n'y preſide, encor qu'en quelques poincts de doctrine il y euſt de l'erreur, & en la police exterieure des abuz, & es meurs de la corruptiõ & impureté. Car il nous en faut touſiours reuenir là, quand les poincts fondamentaux de noſtre ſalut y ſont bien enſeignez, que nous ſommes hõmes, & les Egliſes cõpoſees d'hõmes cõme

les oraiſons des ſyllabes & de lettres, des qualités deſquelz, tant qu'elle eſt en ce monde l'Egliſe participe touſiours. Quant aux Egliſes non Orthodoxes, & impures, elles ne ſont pas du tout ſi ayſées à definir. La verité, la ſanté, la droicture, ne ſont que d'une ſorte, & les menſonges, les maladies, les obliquitéz, ſans nombre. Auſſi y a il pluſieurs eſpeces & degréz, d'Egliſes impures. Toutesfois nous pouuons dire en vn mot, que toutes celles eſquelles la Parole du Seigneur, & ſes Sacramẽs ſont impurement adminiſtréz. 1. contre l'honneur de Dieu, & le ſalut du prochain, ſont impures, & parce que tout l'Euangile n'eſt que foy & charité, & tout Chriſt chef & corps, nous en faiſſons deux principales eſpeces, appellans Heretiques celles qui errent en la foy & doctrine de Chriſt, Schiſmatiques celles qui s'eſloignent de la charité, & de la cõmunion de ſon corps qui eſt l'Egliſe, encores meſmes qu'en la verité de la doctrine elles cõſentiſſent en tous pointz.

Or comme il y a pluſieurs pointz en la doctrine Chreſtienne, auſſi y a il pluſieurs eſpeces d'hereſies, les vnes en vn poinct, les autres en vn autre, & les vnes en vn meſme poinct plus grieues que les autres, & derechef, les vnes en vn ſeulemẽt & les autres en pluſieurs. Ne plus ne moins qu'en vn corps, autre eſt la maladie d'une partie vitale, & autre d'une inſtrumentale,

inſtrumẽtale, autre vne ſimple chaleur de foye autre vn Scirrhe tout formé, bref, autre eſt l'intemperie d'une partie, & autre, vne diſtemperature ou Cacochymie de tout le corps humain. Telle Egliſe donq, par auoir adulteré auec les faux Dieux, & creu le mauuais conſeil des hommes, peut eſtre tellemẽt malade d'hereſie, que depuis la teſte iuſques aux pieds, on n'y voit point de ſanté. Toutesfois elles ne laiſſent poinct d'eſtre Egliſes de Chriſt, tant qu'elles ſont heretiques, non plus qu'un homme pour malade qu'il ſoit ne laiſſe point d'eſtre homme : ains en ce qu'elles ſont heretiques en la doctrine de Chriſt, cela nous mõſtre qu'elles ſont encor Egliſes, quoy que nous diſtinguions bien la maladie d'auec le corps, tout ainſi qu'en ce qu'un homme eſt malade, nous connoiſſons qu'il eſt homme, & non encor charongne d'homme. Mais lors ne le ſont elles plus quand elles viennent d'hereſie à infidelité, quand Chriſt qui eſt l'ame de l'Egliſe n'eſt plus reconnu pour Sauueur & Mediateur, quand ceſte mediation qui ioinct Chriſt à l'Egliſe, comme le goſier le chef auec le corps, eſt couppée, comme quand les Chreſtiens d'Aſie en pluſieurs lieux, de Neſtoriens ſe firent Mahumediſtes. 1. d'heretiques infideles, (quelque louange que l'Alcoran donne à Ieſus Chriſt) parce qu'alors l'ame eſt hors du corps & le ſifflet couppé, & le libelle

de repude publié entre Chriſt & elles, puis qu'elles ſe marient ouuertement à vn autre, & cerchent leur bien & leur ſalut, hors de luy.

C'eſt pour reuenir à ce que i'ay paravant dict, que les marques de la vraye Egliſe, cõme d'une pure & droicte eſpouſe de Chriſt, & mere des heritiers du Pere ſont celles-cy, qu'elle engendre des enfans à Dieu, qu'elle les luy nourrit, qu'elle les vnit à Chriſt. Car vne ſeule de ces marques ne la rend point digne de ce tiltre, mais toutes enſemble. Celle n'eſt point vraye mere, qui engẽdre des enfans & puis les laiſſe à l'abandon, & toutesfois elle eſt vrayement mere. Or telle a eſté l'Egliſe de Samarie ou d'Iſrael, en laquelle la Circonciſion eſtoit demeuree, & la Loy auſſi, mais en tiltre ſeulement. Elle eſtoit adultere, dit le Seigneur, & paillardoit à tous venans. 1. il n'y auoit idolatrie quelconque, qui n'y fuſt là bien venuë, & toutesfois, il dit puis apres qu'elle luy engendroit des enfans. Elle les engendroit di-je à Dieu, qui les tenoit pour ſiẽs par la Circõſion, (encore q̃ par ſes adulteres elle meritaſt d'eſtre repudiee,) par ce que le diuorce n'eſtoit pas faict auec elle, & qu'ilz eſtoient encor en l'alliance. Mais les ayant enfantez à Dieu, elle les eſleuoit à Moloch, les faiſoit paſſer par le feu, les inſtruiſoit en toute l'idolatrie, ceſt a dire, les dõnoit au diable, & les faiſoit heritiers de l'enfer, entant qu'en elle eſtoit. Or il eſt dit

Ezech. 16. 20.
Ezech. 23. 37.

es

es meſmes paſſages q̃ Hieruſalem ſa ſeur Oholiba, en laquelle Dieu auoit auſſi ſon Tabernacle, auoit beaucoup faict pis, tellemẽt qu'elle y eſt miſe au deſſoubz de Sodome. C'eſt donq̃ ce que dit Ieſus Chriſt aux Phariſiens. Vous tournoyez la mer & la terre afin de faire vn Proſelyte. 1. afin de faire circõcir vn Payen, & l'introduire en l'Egliſe, & quand celà eſt faict, vous le rẽdez filz de la gehenne au double. 1. vous l'enſeignez ſi mal, que ſa circõciſion luy eſt pire que le Prepuce, par ce q̃ la cõnoiſſance qu'il a du vray Dieu luy tourne en condemnation. Que le ſemblable ſoit auenu en l'Egliſe Chreſtienne, il n'en faut aucunement douter. Dés le commencement il y a eu des hereſies es principaux articles de noſtre Foy. 1. des maladies es parties vitales du corps, cõme nommément en la doctrine de la Diuinité, & Eternité de Ieſus Chriſt. Le peche de l'hõme meritoit la mort: Il falloit dõq, que le mediateur fuſt vray Dieu & vray hõme, hõme pour mourir, & Dieu pour vaincre la mort. Et pourtant qui nioit la Diuinité de Chriſt, nioit la principale qualité du Mediateur, par laquelle nous auons ſalut. Or la Diuinité ſe nie quãd on nie l'Eternité, car là ou nous trouuõs cõmencemẽt, nous ne pouuons douter naturellemẽt d'une fin. Ceſte hereſie, & pluſieurs ſemblables, ont eſté eſpãduës par pluſieurs notables Egliſes. Toutesfois, en ce q̃ l'Egliſe ancienne à iugé leur bapteſme ne

Matth. 23. 15.

deuoit point eſtre reietté, elle à mõſtré par cõ-ſequent qu'elle les tenoit pour Egliſes, quoy q̃ mortellemẽt malades, d'autant que Chriſt duquel eſt le vray bapteſme & l'efficace d'iceluy ne baptize qu'en l'Egliſe, monſtrant par là, qu'il y peut auoir des Egliſes Chreſtiennes, qui enfantent comme meres, & nourriſſent & inſtruiſent leurs enfans pis que maraſtres. Et pourtant ilz adiouſtent, que ce bapteſme qui leur euſt profité en enfance, vient à leur nuire en aage de plus de ſens, quand ilz viennent à gouſter les hereſies, dont ilz n'auoient ſentiment.

L'Egliſe Latine, comme vne Hieruſalem à Samarie, s'oppoſa lors courageuſement à tels erreurs, & en guarit beaucoup, dont elle acquit grande authorité entre toutes. Mais vn pire mal luy eſt auenu depuis. Ceſt qu'ayant par la bonté de Dieu (qui reſerue touſiours ſa verité en quelque lieu) eſte exẽptee de l'hereſie & maladie ſuſdicte, elle s'eſt faict accroire que cela venoit de ſa ſuffiſance, & qu'elle ne pouuoit plus faillir, comme celuy, qui pour auoir eſté ſain, quelque année, s'abandonne à tout deſordre penſant que rien ne luy puiſſe malfaire, dont nous diſons qu'elle eſt tombée en vne intemperie vniuerſelle, & s'eſt chargée de tant d'hereſies, qu'elle n'eſt pas ſeulement malade par tout, mais, comme s'elle eſtoit la maladie meſmes, elle ne ſent aucunement ſon mal.

mal. Nous diſons donq d'elle, ce que le Prophete Ezechiel diſoit de Hieruſalem, qui eſtoit le ſiege vnique du Seigneur. Samarie n'a point offenſé ſelon la moitié de tes pechez: Sodome ta ſœur n'a point faict, elle ne ſes filles, comme tu as faict toy & tes filles. Tu as iuſtifié tes ſœurs en toutes les abominations que tu a faictes, & pourtant ie feray retourner ta captiuité, & tu porteras ta vilenie. La parole de Dieu eſt la ſeule viande que Dieu a donnee pour nourriture ordinaire de ſes enfans. L'egliſe Latine pour les nourrir de Siliques, la leur a cachee & enfouyë en terre, ou ſi de honte elle leur en a baillé quelquesfois, ce a eſté couuerte de poiſon. Au lieu que ceſte Parole nous adreſſoit à Dieu pour noſtre ſalut, elle nous a adreſſé aux hommes qui ne ſont que perdition, voire au filz de perdition meſmes. Au lieu qu'elle nous aſſeuroit au merite infiny d'un Chriſt Dieu infiny, la papauté nous a deſtourné à nos merites, qui ne meritẽt que l'enfer & la mort. Toute la Loy n'eſtoit donnee que pour nous faire ſentir noſtre peché, & chercher le remede en la grace de Chriſt. L'egliſe Latine au contraire, nous a faict Iudaïſer par deſſus les Iuifs, nous promettant le ſalut de par nouſmeſmes, au lieu que pour le nous faire cercher plus ardemmẽt, il nous y falloit monſtrer l'enfer. En la maiſon du Seigneur elle à receu le Diable, en ſon pain de vie elle a meſlé

Ezechi. 15. 48.

deuoit point eſtre reietté, elle à mõſtré par cõ-ſequent qu'elle les tenoit pour Egliſes, quoy q̃ mortellemẽt malades, d'autant que Chriſt duquel eſt le vray bapteſme & l'efficace d'icelluy ne baptize qu'en l'Egliſe, monſtrant par là, qu'il y peut auoir des Egliſes Chreſtiennes, qui enfantent comme meres, & nourriſſent & inſtruiſent leurs enfans pis que maraſtres. Et pourtant ilz adiouſtent, que ce bapteſme qui leur euſt profité en enfance, vient à leur nuire en aage de plus de ſens, quand ilz viennent à gouſter les hereſies, dont ilz n'auoient ſentiment.

L'Egliſe Latine, comme vne Hieruſalem à Samarie, s'oppoſa lors courageuſement à tels erreurs, & en guarit beaucoup, dont elle acquit grande authorité entre toutes. Mais vn pire mal luy eſt auenu depuis, Ceſt qu'ayant par la bonté de Dieu (qui reſerue touſiours ſa verité en quelque lieu) eſte exẽptee de l'hereſie & maladie ſuſdicte, elle s'eſt faict accroire que cela venoit de ſa ſuffiſance, & qu'elle ne pouuoit plus faillir, comme celuy, qui pour auoir eſté ſain, quelque année, s'abandonne à tout deſordre penſant que rien ne luy puiſſe malfaire, dont nous diſons qu'elle eſt tombée en vne intemperie vniuerſelle, & s'eſt chargée de tant d'hereſies, qu'elle n'eſt pas ſeulement malade par tout, mais, comme s'elle eſtoit la maladie meſmes, elle ne ſent aucunement ſon mal.

mal. Nous disons donq d'elle, ce que le Pro-
prophete Ezechiel disoit de Hierusalem, qui Ezechi. 15.
estoit le siege vnique du Seigneur. Samarie n'a 48.
point offensé selon la moitié de tes pechez: Sodome ta sœur n'a point faict, elle ne ses filles, comme tu as faict toy & tes filles. Tu as iustifié tes sœurs en toutes les abominations que tu a faictes, & pourtant ie feray retourner ta captiuité, & tu porteras ta vilenie. La parole de Dieu est la seule viande que Dieu a donnee pour nourriture ordinaire de ses enfans. L'eglise Latine pour les nourrir de Siliques, la leur a cachee & enfouyë en terre, ou si de honte elle leur en a baillé quelquesfois, ce a esté couuerte de poison. Au lieu que ceste Parole nous adressoit à Dieu pour nostre salut, elle nous a adressé aux hommes qui ne sont que perdition, voire au filz de perdition mesmes. Au lieu qu'elle nous asseuroit au merite infiny d'un Christ Dieu infiny, la papauté nous a destourné à nos merites, qui ne meritẽt que l'enfer & la mort. Toute la Loy n'estoit donnee que pour nous faire sentir nostre peché, & cercher le remede en la grace de Christ. L'eglise Latine au contraire, nous a faict Iudaïser par dessus les Iuifs, nous promettant le salut de par nousmesmes, au lieu que pour le nous faire cercher plus ardemmẽt, il nous y falloit monstrer l'enfer. En la maison du Seigneur elle à receu le Diable, en son pain de vie elle a meslé

la mort, & en ſon calice le poiſon. Bref, ſi par le bapteſme, qu'elle à toutesfois profané en beaucoup de ſortes, elle enroole des enfans à Dieu comme mere, il eſt certain d'autrepart, que par les faux ſeruices elle les nourrit au Diable. Et quãt au ſalut en Ieſus Chriſt qui eſt le goſier, qui ioinct le chef auec le corps, Ieſus Chriſt à l'Egliſe, il y eſt ſi miné par les merites de l'homme, par les merites des Saincts, par les pardons du Pape, & telles autres impietés, que la vie de ceſte Egliſe ne tiẽt plus qu'à vn bien petit filet, lequel fuſt maintenant couppé tout net, tant l'Antechriſt y auoit bien beſongné, ſi Dieu par ſa miſericorde, n'euſt enuoyé ſes ſeruiteurs à temps pour le reprimer. Tant que ce filet y demeure, nous ne luy deſnions point le nom d'Egliſe, non plus qu'à vn homme tant qu'il vit, quelque malade qu'il ſoit, le nom d'homme. Meſmes, nous ſommes contens de l'appeller Eſpouſe, pourueu qu'ils nous permettẽt tout enſemble de l'appeller Adultere. Mais nous diſons que c'eſt vne Egliſe Heretique, par deſſus toutes celles qui ont jamais eſté, vne épouſe qui prouoque Dieu à diuorce, vne mere qui nourrit ſes enfans au Diable, & ſupplions Dieu, qui la daigna prendre en ſon enfance ſouillee en ſon ſang. qu'il la laue en ſa vieilleſſe au ſang de ſon Fils, qu'il ſe ſouuienne comme il promet à Hieruſalem & à Samarie, de l'alliance faicte auec

Ezech. 16.

auec elle des ſon adoleſcence, & que comme il a deſia faict en vne bõne partie de ſes membres, il luy plaiſe la remettre en ſa premiere pureté & integrité. Voilà pour les Egliſes Heretiques & impures en doctrine, dont nous maintenons la Romaine & Latine eſtre au premier degré.

Quant aux Egliſes Schiſmatiques, ou elles ſont ſimplement Schiſmatiques, ou, quand il ſuruient hereſie apres le Schiſme, comme vne fieure apres la plaie, Heretiques & Schiſmatiques tout enſemble. Des Heretiques, nous en diſons cõme deſſus. Des Schiſmatiques, no⁹ y faiſons deux diſtinctiõs. La cauſe, dit le Canõ, & non la ſeparation faict le Schiſmatique. Et pourtãt nous diſons q̃ ceux qui ont dõné legitime occaſion aux autres de ſe ſeparer de leurs corruptiõs, ſont les Schiſmatiques, & nõ ceux qui l'ont priſe. Pourtãt les Apoſtres n'eſtoyent pas Schiſmatiques, encor qu'ils ſe ſeparaſſent des Scribes & Phariſiẽs, & fiſſent leurs aſſemblees a part. Mais biẽ les Sacrificateurs & Scribes, qui les mettoyẽt à mort: quãd ils ſe ſoubmettoyent de verifier la venuë du Chriſt au milieu de l'Egliſe. Et prouuerons en ſon lieu, que le meſme eſt auenu en noſtre temps à l'ẽdroict de ceux qui ont voulu verifier l'Antechriſt en plain Concile. Pour la ſeconde, nous diſons, qu'il faut diſtinguer entre l'Autheur d'vn Schiſme, & ceux qui le ſuyuent. Que les

autheurs, d'autant qu'ils ſe departent de la charité, & par conſequent du corps de Chriſt, ſe peuuẽt comparer à Dathan Coré & Abirõ, ſe retranchans, entãt qu'en eux eſtoit, du Liure de vie. Quãt aux aũtres, qu'ils ſont le troupeau de Chriſt mal-mené par les Paſteurs, & principalemẽt ceux qui ſont nez ſoubs le Schiſme, encor que ne les vns nes les autres ne ſe peuuẽt aucunement excuſer. Et pourtant Dathan & ſes coadiuteurs ſont engloutys, & la cõgregation, qui luy auoit adheré eſt eſpargnee: mais en ce qu'elle voit l'horrible punition de ceux qu'elle a ſuiuiz, elle eſt aduertie de s'en departir de peur d'une ſemblable. Pareillemẽt Hieroboam & ſes ſucceſſeurs qui auoyent faict Schiſme en l'Egliſe par ambition ſont maudictz, & Samarie n'a laiſſé deſtre encor en l'aAlliance de Dieu, pour le moins, à cauſe de ſes faux ſeruices, moyenne entre les Iuifs & les Payens. En ſomme l'ambition, & le de faut de charité, dont elle procede, ſont les Schiſmatiques, & pourtant le pauure peuple, qui ne tient point de celà, mais eſt empeſché de la faction des plus puiſſans, comme d'une vague, encor qu'il ſoit en la ſeparation, n'eſt pas propremẽt du Schiſme. Et comme és factions qui ſe font en vn Royaume contre le bien publiq, le bon Prince punit les chefz, & eſpargne le peuple par ſa clemence qui s'y eſt laiſſé aller ou par ignorance, ou par reſpect de leur grandeur,

Nomb. 16.

deur, &c. Ainſi eſt il a preſumer que le Pere de miſericorde faict enuers ſes pauures enfans qui gemiſſent, pour la pluſpart ſoubz l'ambition des Prelatz, & n'ont point de part à leurs deſſeings: Cecy ſoit dit des Egliſes ſimplement Schiſmatiques ri. qui n'ont point d'hereſie notable conioincte, auec les Schiſmes. Es Egliſes Heretiques il ſe trouue bien quelque choſe de ſemblable. Car bien ſouuẽt les cõducteurs de l'Egliſe ſont Heretiques par leurs ſubtilitez, en certaines choſes que le peuple toutefois qui ne les comprend pas, ne l'eſt pas, ſe contentant de la ſimplicité de la parole, qui eſt touſiours la plus vraye. Mais nous en parlerons plus amplement en vn autre endroict.

Aug. cõtra. Fauſtum. li. 19. cap. 11.

Nous conclurrons donq, que les marques de la pure Egliſe, ſont Foy & charité, la Parole & les ſacremẽs purement & legitimement adminiſtrez. Les marques des Egliſes impures, quand elles y defaillent en partie, ou quand elles y ſont impures, ce qui toutesfois aduient ordinairement enſemble. Bref, comme ainſi ſoit, qu'il n'y a nulle religion, qui n'ait ſa doctrine, & ſes ſignes viſibles, pour ſe diſtinguer des autres. Nous diſons, que les Egliſes Chreſtiennes ont leur doctrine compriſe au vieux & nouueau Teſtament, & leurs ſacremens, qui ſont le Bapteſme, & la Cene. Que celles, qui adminiſtrent l'vn & l'autre puremẽt ſont Egliſes pures, celles qui impuremẽt, impures, & la

Romaine treſimpure, qui a ſouillé l'un & l'autre ſi vilainemẽt, qu'il ny reſte tantoſt plus apparence aucune de l'inſtitution de Chriſt.

QVE LES AVTRES MARQVES QVE NOZ aduerſaires alleguent ſont communes aux Egliſes pures & impures, & faillent le plus ſouuent.

CHAP. III.

CEux qui ſe ſentẽt conuaincuz de n'auoir point les marques eſſentielles de la pure Egliſe Orthodoxe, par deuers eux, nous veulent faire accroire qu'elle ne ſe connoiſt point par la pure adminiſtration de la Parole & des ſacremẽs, mais par marques exterieures, a ſçauoir, l'acienneté, la multitude, la ſucceſſion des lieux & des perſonnes, les miracles & les reuelations, ne plus ne moins que les faux monnoyeurs, qui ne veulent point qu'on connoiſſe leur monnoye, à la pureté de l'or, & au fin, mais au poix, au ſon, au coing & à la couleur, qu'ils peuuent ayſément falſifier.

Anciẽneté.

Ils nous alleguẽt donq, l'ancienneté, ſuiuãt ce que dit à Iob vn de ſes amis interrogue la generation ancienne, & te diſpoſe d'enqueſter des Peres. Item. Les iours parleront, & la multitude

Iob. 8. 9.
Iob. 32. 7.

titude des ans enſeignera la ſapience. A quoy ie pourroye reſpõdre par Iob meſmes au verſet ſuiuant. Les maiſtres ne ſont pas touſiours ſages, & les anciens n'entendent pas touſiours le jugement. Item, ceſt l'eſprit de Dieu & non les ans, qui doiuent parler en l'homme. Mais puis qu'ils ſont tant d'inſtance là deſſus, il leur faut plus ample reſpõce. Il eſt icy queſtion de la pureté de l'Egliſe. Or l'Egliſe eſt comparee à vne barque, & plus elle eſt ſur la mer, plus elle faict d'eau, à vne maiſon, & de vieilleſſe elle fond & ruine, à vne Cité, & la police ſi corrompt, ſi de fois à autre on ne la ramene à ſon commencemẽt, à vn corps humain, & les ans y apportẽt vn eſgout de tous maux, bref, au plus ſain & tẽperé corps du monde la vieilleſſe eſt vne maladie meſmes. Ie dis dõq q̃ l'ancienneté ſeule nous doit faire preſumer, qu'en l'Egliſe il y a de la maladie & de l'ordure, & que ſur celà ſeul ſans plus lõgue cõfutatiõ, il no⁹ y faudroit apporter le balé & appeller le Medecin, tant s'en faut q̃ par là on doiue argumenter qu'elle eſt pure & Orthodoxe, comme on faict. En apres, je demãde ce qu'ils reſpõdrõt aux Payẽs, voire à S. Auguſtin meſmes, qui dit q̃ Hieruſalem a cõmẽcé par Abel, & Babylone par Cain, Itẽ, la promeſſe par Iſaac, & la baſtardiſe par Iſmael qui eſtoyẽt les aiſnez. Conſequẽment, ce qu'ils euſſent reſpõdu aux Iuifs du temps de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, ſi l'ancienneté eſt

August. ſur pſeau. 64.

marque de verité en l'Egliſe. Ils diſoyent qu'ils eſtoyent enfans d'Abraham. Or il eſt appellé Pere des croyãs. Ils auoyẽt leur genealogie des la creation du premier homme. Ilz alleguoiẽt les Contractz entre Dieu & eux de bien veille date. Cependãt le Chriſt leur eſtãt enuoyé ſuiuant les promeſſes, ſoubz ombre de ceſte ancienneté, ils l'ont appellé filz de Charpentier, Samaritain, Demoniaque preſcheur de nouueauté, & y a grande apparence que ſi noz maiſtres euſſent eſté de ce temps là, veu qu'ils ſe ſeruent des meſmes argumens, ilz euſſent aydé à le crucifier. Or nous diſons pareillemẽt que l'Antechriſt qui nous eſtoit predit eſt entré en ceſte ruineuſe maiſon, pendant que la pluſpart dormoient en ce profond ſommeil d'antiquité, au lieu qu'il leur eſtoit dit, veillez & priez, & que les plus fins luy ont preſté la main, qu'il y a tout renuerſſé, & qu'encor on ne le veut point connoiſtre. Ie demande derechef, ce qu'ils reſpondrõt aux Egliſes Grecques, Armeniẽnes, Æ thiopiennes &c. fondees par les Apoſtres, & de pareil aage que la Romaine, voire ſes aiſnees, par ce que l'Egliſe de Chriſt à eu ſon progrez comme nous ſçauons d'Orient en Occident? Si l'ancienneté eſt marque de pureté, elles ſont pures, & ſi elles ſont pures, l'Egliſe Latine en cõparaiſon & à leur iugement eſt treſimpure. Que ſi elles ſont Heretiques & impures, comme l'Egliſe Latine

les

les tient, ſenſuit donq que l'ancienneté n'eſt pas la marque pour prouuer la pureté ou verité en l'Egliſe. Quoy donq ? Reiettons nous l'ancienneté ? Ainçois nous l'embraſſerons de tout noſtre cœur, & trop mieux que noz aduerſaires. Mais en telle ſorte que l'Ancien des temps ſoit interrogué & oüy deuant tous noz Peres, & touſiours ſelon ceſte maxime treſcertaine, que, *Primum quodq; veriſſimum*, que les premieres choſes ſont les plus vrayes, Ceſt à dire, q̃ qnand il ſera queſtion de la pure Egliſe, nous regarderons en la parole de Dieu qu'elle eſtoit l'ancienne, & tacherons de tirer la noſtre des maux, que la vieilleſſe luy a apportez, & de la ramener à la vigueur & integrité de ſa premiere ieuneſſe. Voila comme nous deuons honorer l'antiquité, pour nous reformer ſelon icelle, & non pour nous laiſſer pourrir & perir ſoubz ombre d'icelle. C'eſt la regle que noſtre maiſtre nous donne. Il eſtoit queſtion du diuorce, que Moyſe auoit accordé au peuple pour la dureté de ſon cœur. Il y auoit vne preſcription bien longue, ſi preſcription contre l'inſtitution de Dieu pouuoit auoir lieu. Cependant, il reſpond en vn mot. (Du commencement il n'eſtoit pas ainſi). l'Ordonnancē de Dieu n'eſtoit pas telle. Tertullian dit, (Rien ne preſcript contre la verité, ny le temps, ny lauthorité des perſonnes, ny les priuileges des regiõs. Car il ny a ſotte cou-

Dan. 8.

Marc. 10. 4.

Tertull. de virginibus velandis.

ſtume, qui par là ne s'authoriſaſt contre la verité. Or Chriſt s'appelle verité, & non couſtume. Et ſi Chriſt eſt de touſiours, & plus ancien que tous, auſſi eſt donq la verité plus ancienne que toutes couſtumes. Les hereſies ſont conuaincuës par la verité, & nõ par la nouueauté. Tout ce qui eſt contre ceſte verité, eſt Hereſie, encor que ce ſoit vieille couſtume.] Cyprian. [Il ne nous faut point regarder, ce que quelqu'vn a faict deuant nous, mais bien ce qu'à faict Chriſt, qui eſt deuant tous. Car il ne nous faut pas ſuyure la couſtume des hõmes, mais la verité de Dieu.] Item [Couſtume ſans verité, eſt vieilleſſe d'erreur, & le Seigneur a dit, Ie ſuis verité, & non, Ie ſuis Couſtume.] Ignace. [Toute mõ ancienneté c'eſt Ieſus Chriſt, lequel n'ouïr point, eſt manifeſte perdition.] Voylà comme les plus Anciens nous r'enuoyent touſiours apprendre la verité de ce plus Ancien là, car la regle de droict à touſiours lieu. Que les choſes qui ne valoyent rien du commencement ne s'amendẽt point par traict de temps, & ſi on ne preſcript point contre les Rois, & contre l'Egliſe en ſes poſſeſſions, beaucoup moins contre Dieu, & contre verité qui eſt l'vnique threſor de l'Egliſe.

Cypr. liu. 2. epiſt. 3. De meſme à Pompeian. 9. epiſt. Et en l'epiſt. à Quirin. & aux Senten. des Eueſq. & en S. Auguſt. du bapteſ. liu. 5. chap. 23. Ignat. a Philadel. Can. Conſuetu. di. 11.

L. Quæ ab initio. D. de regulis iuris.

Venons à la multitude. Il eſt dit expreſſément. Tu n'enſuyuras point la multitude pour malfaire. Item, c'eſt la porte large qui mene à perdition, au contraire, ne crain point, petit troup-

Multitude.

Exod. 23. Matth. 7. 13. Luc. 12. 32.

trouppeau, car il a pleu à Dieu de te donner le Royaume. En aprés, nous voyõs tout le mõde reduit à vn ſeul Noé, & depuis à Abraham. Puis Dieu choiſit vn peuple d'Iſrael, le plus petit, cõme il eſt diſt, de tous les peuples, & finalement de tous les peuples la moindre partie, à ſçauoir la Chreſtienté, que pour celà il appelle petit trouppeau. Iuſques là que S. Auguſtin, dit, que l'Egliſe à eſté autresfois en vn Abel, & en vn Enoch. Le nombre donq ſeroit pluſtoſt vne preſomption du faux que du vray, de l'impureté que de la pureté, veu auſſi que l'homme en toutes choſes court au mal de nature, & ne tend iamais au biẽ, s'il ny eſt tiré cõme par force. Si nous le prenons au nombre les Payens no⁹ oppoſerõt en toutes natiõs preſques, pluſieurs cõtre vn, & puis toutes natiõs cõtre vne ſeule, & en celle là meſmes, toutes les familles vn tẽps fut, cõtre vne ou deux, cõme nommément au temps de Noé, ceux qui ſont là appellez enfans de Dieu, ſe mocquẽt de luy & de ſa religiõ. Pareillemẽt en ce peuple eſleu de dieu, les Samaritains l'emporterõt cõtre Iuda, car ce ſont dix lignees cõtre deux, & en Iuda & Iſrael les Idolatres le gagnerõt cõtre les gens de biẽ, car Elie ſe plaint d'eſtre demeuré ſeul, & cõtre le bon prophete Michée, il s'en leue 400. faux, & les Prophetes cryent que tout le peuple y eſt deceu, juſques aux Rois, aux Sacrificateurs & aux Prophetes. En l'Egliſe Chreſtiẽne le nõbre

Deut. 4. 28. & 7. 17. & 9. 1. & 11. 23.

Auguſt. ſur le Pſe. 128.

Gen. 6.

1. Rois 19. 10.

1. Rois 22. 8

Ierem. 4. 9.

Iere. 18. 18.

Iſaie 53.

y aura tout auſſi peu de lieu. De ſon commencement, il eſt dit, Qui a creu noſtre parole, & à qui le bras du Seigneur a il eſté reuelé, & nous liſons qu'elle eſtoit reduite à peu de perſonnes, & les Scholaſtiques meſmes, tiennent qu'apres la mort du Seigneur vn inſtant fut, qu'elle conſiſtoit en la ſeule vierge Marie. De ſa plus grand fleur, nous liſons qu'apres la mort de Cõſtantin, ſon fils du meſme nom fauoriſant les Arriens, il y auoit ſi peu d'Orthoxes entre les Chreſtiens que l'Empereur leur reprochoit, q̃ quatre ou cinq perſonnes auec leur Athanaſe vouloiẽt troubler la paix de tout le monde, à quoy Liberius Eueſque de Rome reſpondoit, que ſa ſolitude ne diminuoit en rien la parole de Foy. De ſa declinaiſon, nous ſommes auertiz que quand le filz de l'homme viendra, auant lequel il faut que le filz de perdition ſeduiſe le monde, il ne trouuera point de foy ny de charité en terre, que ce ſeront les jours de Noé & de Loth. &c. L'eclypſe donq de ceſte Lune ſera comme vniuerſelle, toute la terre s'interpoſant entre l'Egliſe & ſon Soleil, & pourtant ſi nous n'auons en ces tenebres autre adreſſe q̃ la mutitude, nous n'aurons point de part à ce petit nombre. Dauantage, les Chreſtiens qui reiettent le Pape en Aſie, & en Afrique ſont en trop plus grand nombre que les autres. Si le Pape les tient pour pures Egliſes, la Romaine eſt donq Heretique, car ilz la

Theodoret. liu. 2. chap. 16.

Matth. 24.

mes

condamnent & excommunient pour diuers poinctz de doctrine. Sinon, le nombre donq, qui eſt argument commun aux impures meſmes, ne peut eſtre allegué pour marque de pureté. Nous ne laiſſons pas toutesfois de louer Dieu, de la benediction qu'il donne à ſa parole, la faiſant fructifier à centaines & à milliers, ains nous le prions, comme il a deja retiré partie de la Chreſtienté de deſſoubz l'Antechriſt, qu'il luy plaiſe continuer de plus en plus. Mais nous diſons, ſi en quelques lieux il ſemble que Dieu en retire peu, comme le Paſteur qui ſaue de la gueule du Lyon vne oreille de ſa brebis, dit le Prophete Amos, ou ſelon Ieremie, prenant vn d'une ville, & deux d'une lignee pour les faire rentrer en la reſtauration de ſon Egliſe, que pour celà, il ne nous en faut point appeller la verité à partie, d'autant que ceſte meſme verité, le nous à predict, & que le grād nombre n'eſt marque de pureté & verité, ny le petit de menſonge.

Amos. 3. 12. Ierem. 3. 16.

S'enſuit la ſucceſſion du lieu & des perſonnes, qu'ilz alleguent contre la ſucceſſion de vraye doctrine, que nous requerons en l'Egliſe. Quand au lieu il ny a point de doute q̄ c'eſt Iudaizer, d'enclorre *Orbem in Vrbe*. 1. Le mōde en vne ſeule ville. Car l'Egliſe n'eſt plus attachee à Hieruſalem ains nous voyons tous les iours que Dieu appelle ſon peuple celuy qui ne paroiſſoit point eſtre ſon peuple, comme au

La Succeſſion du lieu.

contraire il a permis par ſa iuſte volonté, que pluſieurs Egliſes Chreſtiennes ayent eſté conuerties en Moſquees de Turcz, comme celle d'Epheſe dreſſee par S. Paul & S. Iean, & celle de Bône en Barbarie où preſchoit S. Auguſtin &c. Et puis il eſt dit par la expres, que l'Egliſe de Dieu par vn long temps pour la perſecutiõ de l'Antechriſt ſe retirera aux Deſertz, comme la gloſe cõmune meſmes l'explique. Dauantage, l'Egliſe eſt vne Cité. 1. vne vnion de Citoyens ſoubz le iuſte gouuernemẽt de Chriſt. Or entre vne Cité & vne Ville il y a ceſte differẽce, q̃ l'vne cõſiſte és murailles, & l'autre en l'vniõ du peuple ſoubz meſmes Loix. Et pourtãt la Cité de Rome eſtoit à Vejes auec Camille bãny, encor q̃ la ville de Rome fuſt és mains de l'ennemy. Et Themiſtocles diſoit qu'Athenes eſtoit ſur les Nauires, ce que les Romains apprirent trop bien aux pauures Carthaginois, quand il leur firent trãſporter leur Cité hors de leur ville : bref, les Papes meſmes ont maintenu, quatre vingts ans durant, que l'Egliſe Romaine auoit ſon ſiege en Auignõ, encor qu'ils euſſent quitté Rome. En apres, ceſt Argument eſt cõmun aux Egliſes, Grecques, Syriaq. Armeniennes, Æthiopiennes, &c. Leſquelles le Pape cõdamne en pluſieurs poincts de doctrine. En fin, ſi jamais Egliſe, peut alleguer la ſucceſſion de lieu, c'eſtoit Hieruſalem, car il eſtoit dit, [Le Seigneur habitera à iamais en

Apoc. 12. 6. &c. Gloſſa communis in eũ verſicu.

Plutarch. in Themiſt. Dion. li. 41. Appian. in libic. Florus. ca. 49.

ce

ce Temple.] Item. [I'ay eſleu & ſanctifié ceſte maiſon, afin que mon nom y fuſt eternellement,] & pourtant à tous les Prophetes qui les reprenoyēt, les Sacrificateurs n'auoyent autre reſponce, ſinon, le Temple, le Temple, le Temple du Seigneur. Mais voicy, que le Seigneur meſmes leur reſpond. [Allez voir Siloh, dit il. Ie l'auoye du commencement eſleuë pour ma maiſon. Or voyez ce que ie luy ay faict pour la malice de mon peuple. I'en feray autant au lieu que je vous auoy donné à vous & à voz Peres. Mais, ſi vous voulez que j'y demeure, faites voz voyes droictes & voz actes bons &c.] Or s'il a laiſſé ſon Temple meſmes, à cauſe de l'iniquité des Sacrificateurs, lors qu'il n'en auoit qu'un dreſſé au monde, nous deuons nous attacher au Temple de Rome, ou en aucun autre lieu, maintenant que tous les Climatz du monde ſont egalement ſon Temple?

2.Chro.33. Pſalm.33. 2.Chro.7.

Ierem.7.& 26.

Quant à la ſucceſſion des perſonnes, elle n'eſt pas moins friuole. En tous eſtatz, & republiques, il y a vne perpetuelle ſuite de magiſtratz, ou par ſucceſſion, ou par election. Cependāt, s'il eſt queſtion de reformer l'eſtat ſelon les loix, nul n'eſt ſi mal aduiſé que d'vſer de ces argumens. Ie ſuis magiſtrat cōme mon predeceſſeur, ou de pere en fils. Ergo, la repub. n'a que faire de reformation. Nul n'a jamais douté, que Neron ne fuſt vn Tyran, encor qu'il

La ſucceſſiō des perſonnes.

fuſt deſcendu d'Auguſte, ny debatu que Commode fuſt bõ prince, encor que Marc-Aurele fuſt ſon pere. Pareillement chacun accordera que Manaſſé à pollué l'Egliſe & violé toute iuſtice encor qu'il fuſt fils du bon Ezechias, & Iozias a redreſſé l'Egliſe, & les Loix, qui eſtoit fils du meſme Manaſſé. Et les meſmes Iuriſconſultes qui font deux eſpeces de Tyrans, les vns, ſans tiltre, & les autres, d'exercice, 1. les vns iniuſtes vſurpateurs, les autres iniuſtes gouuerneurs, nous font auſſi deux eſpeces de Papes Tyranniſans l'Egliſe, les vns qu'ils appellẽt Intruſos, qui ſy ſont fourrez illegitimement, les autres, abutentes, abuſans de leur authorité, monſtrant par là, que ce qui auient en la ſucceſſion des magiſtratz en la Republ. peut auenir en la ſucceſſion de Prelatz en l'Egliſe. En apres, ſi aucune peut jamais alleguer la ſucceſſion de ſes Paſteurs, c'eſtoit la Iudaique. Car elle eſtoit en la maiſon d'Aaron de pere en fils, & hors eux, nul ne pouuoit ſacrifier. Dauantage, il leur eſtoit promis, qu'ils cõtinueroyent ainſi à jamais. Et de faict, quand les Prophetes les exhortoyent à la reformation, ils n'auoyent autre choſe à la bouche. La Loy ne perira point du ſacrificateur, ny le conſeil du ſage, ny la parole du Prophete. Mais l'eſprit de Dieu leur reſpod. Ne dites point nous ſommes les ſages, & la loy du Seigneur eſt auec nous. C'eſt en vain, que la plume eſt taillee

Zachar. au Traict. du regi. du princ. Bald. de Schiſm.

Iere. 8. 8.

lee & qu'il y à ſcribe. Les ſages ſont confus. Et puis qu'ils ont reietté la parole du Seigneur, que leur ſera plus leur ſageſſe? Quand auſſi ils ſe vantent à Ieſus Chriſt, qu'ils ſont ſemence d'Abraham. Ie le ſçay bien, dit-il, mais voſtre Pere eſt le diable. Et de faict ceſte ſageſſe ſucceſſiue & hereditaire crucifia le Chriſt, & rejetta ſon ſalut, comme auſſi icelle meſme, mais pretenduë ſeulement, adore l'Antechriſt, & heberge ſa perdition. En aprés je demande que ces allegueurs de ſucceſſion euſſent reſpõdu aux Samoſateniens, Neſtoriens, Arriẽs &c. qui auoyẽt leur origine des premiers Eueſques continué iuſques a eux, & nommément à Neſtorius, & Samoſatenus qui eſtoyent tous deux legitimemẽt appellez à Egliſes Patriarchales, l'vn de Conſtantinople, l'autre d'Antioche. Itẽ ce qu'ils reſpondroyent, à la ſucceſſiõ alleguée par toutes les Egliſes Grecques & Orientales: Bref, aux Egliſes reformees d'Angleterre, Dãnemarck, Suede, partie d'Allemagne &c. pardeuers leſquels ceſte ſucceſſion eſt auiourd'huy, d'Eueſque a Eueſque, & de Paſteur a Paſteur. S'ils alleguẽt la Primauté du Pape, on la leur nie, & ceſt vne autre diſpute. Si la ſucceſſiõ ſimple, ils ont perdu leur cauſe. Si la doctrine, nous gagnons donq ce poinct, que la ſimple ſucceſſion des perſonnes ſans la ſucceſſiõn de doctrine, ne faict rien. Iean. 8. 44.

Ils alleguẽt, que les Anciẽs docteurs ont vſé

de ceſt argument : nous ne le nions pas. Mais s'ils y prennent garde, ou ce a eſté contre les Heretiques, qui nioyent les ſainctes Eſcriptures, ou ce a eſté adiouſtant touſiours la ſucceſſion de la doctrine. S. Auguſtin s'en ſert contre les Manicheens : mais ils rejettoyẽt la pluſpart des eſcriptures, & le liure des Actes des Apoſtres exprés, afin de nier la deſcente du S. Eſprit, & eſtablir Manicheus en ſa place. Il leur allegue auſſi les miracles, l'antiquité, &c. Mais il adiouſte incontinent aprés. [De voſtre part vous n'alleguez rien de ſemblable, ains ſeulement retentit entre vous vne promeſſe de verité. Toutesfois ſi vous la prouuez euidemment, j'entens qu'elle ſoit preferee à la ſucceſſiõ, à l'antiquité, aux Miracles & à toutes choſes.] C'eſt comme nous diſputons contre ceux qui nient les Eſcriptures, par raiſons probables, & par authoritez de liures profanes, encor que nous ne les tenions pas pour reigles de verité. Contre les Donatiſtes, Arriens, Pelagiens, & autres, qui acceptoyent les Eſcriptures, il diſpute par les Eſcriptures. En quelque lieu, il allegue aprés autres choſes, la ſucceſſion de 39. Eueſques de Rome, mais ceſt auec ceſte queuë. [En toute ceſte bande là il ny a point eu de Donatiſte.] 1. il n'y a point eu de doctrine telle que la voſtre. Irenee, dit, que ceux qui ſemblent vrais Preſtres ne le ſont pas toutesfois : mais ceux qui gardent la doctrine des

Auguſt. cõtra epi. fundam. cap. 4. Item, cõtra Petil. c. 16.

Auguſt. epi. 156.

Iren. lib. 4. c. 44.

des Apoſtres. Tertullian preſſe les Heretiques de ſon temps, qui pour la pluſpart nioyent les Eſcriptures, de monſtrer leur predeceſſeurs Apoſtres, ou diſciples des Apoſtres : mais il requiert incontinent aprés, [*conſanguinitatem doctrinæ*,] vne conſanguinité de doctrine, & la prefere à toute ſucceſſion, ceſt à dire, qu'ils ne ſoyent pas ſeulement fils des Apoſtres, mais auſſi leurs doctrines filles de la doctrine Apoſtolique. Chryſoſt. dit, [que la chaire ne faict point le Preſtre, mais le Preſtre, la chaire :] Bref, il ne s'en trouuera aucun qui en ait parlé en autre ſens. Et de faict puis que nul ne peut trãsferer à ſon ſucceſſeur, que le droict qu'il a, & que S. Paul nous defend d'ouïr les Apoſtres, & les Anges meſmes, preſchans autre Euangile que le ſien, s'enſuit-il pas, que les ſucceſſeurs des Apoſtres ſont à rejetter, s'ils preſchent autrement ? S'enſuit donq, que ſucceſſion ny de lieu, ny de perſonnes n'eſt riẽ, mais ſeulement ſucceſſiion de doctrine, que nous auons dit parauant eſtre la vraye & infallible marque de la pure Egliſe. Tertull. de preſcript. aduerſ. hæretic.

Quant aux miracles, ſi on parle de ceux qui ont eſté faicts, ou en la publication de la Loy par Moyſe, ou en la confirmation de l'Euangile, par Ieſus Chriſt & ſes Apoſtres, il eſt certain, qu'ils ſont autant en gros, pour les Samaritains, que pour les Iuifs, pour les Heretiques, que pour les Orthodoxes, pour les Egli- Miracles.

ſes impures que pour les pures, d'autant qu'il eſt queſtion ſeulement, aux vns de monſtrer le vray Dieu donnant la Loy, aux autres le vray Chriſt promis en la Loy, que les vns & les autres font profeſſion d'adorer & receuoir. Et pourtant c'eſt vn argumẽt cõmun à tous deux. Quant aux autres qu'ils alleguent, meſmes en l'eſtat ou nous diſons que l'Antechriſt domine, ie dis, que s'ils ſont faux en effect, qu'ils rẽdent teſmoignage à menſonge: mais s'il y en a eu de vrays, que pourtant ils ne ſont pas ſeurs teſmoings de verité. Les Payens ont eu leurs miracles Diaboliques es temples de leurs faux Dieux, & aucuns vrays en effect, comme il appert par toutes leurs Hiſtoires. Simon Magus, qui ſe ſouloit faire recõnoiſtre pour Chriſt, en à faict. Apollonius Tyaneus & Apuleius de Madaure pareillement. Ce pouuoyent eſtre pour la pluſpart illuſiõs, deſquelles le Diable ſe ſeruoit pour abuſer les fols, n'ayant rien, cõme dit S. Auguſtin, plus cõuenable pour cela, que les ſens exterieurs. Mais Dieu en a faict de treſgrands entre les Samaritains au plus fort de l'Idolatrie, comme quand il fit manger les Aſſyriens aux lyons pour vẽger ſon meſpris enuers ſes ennemis, & non pour authoriſer les fautes & abus de ſon peuple. Il en à faict entre les hereſies prochaines de la venuë de Chriſt, pour monſtrer la force de ſon nom à toutes gens. Il ne ſe deura meſmes trouuer eſtrange, quand il en

Tite Liue en pluſieurs lieux.

Auguſt. lib. de vtilit. creden. c. 16

2. Rois 18. 24.

en fera és terres nouuellemẽt trouuees pour cõuaincre les Diables, qui y regnoyent. Tout cela donq eſt auſſi peu pour marque de pure Egliſe, comme les Egliſes Samaritaines, & les Heretiques, de ces premiers temps eſtoyent Egliſes pures. C'eſt ce que reſpond S. Auguſtin aux Donatiſtes, qui vouloyent prouuer leur doctrine par les miracles. [Vous alleguez, dit-il, les miracles, eſquels l'homme n'eſt pas exaucé pour le regard du lieu, mais pour le regard de ſon deſir. Nous ne voulõs point prouuer noſtre Egliſe, ne par ſucceſſion d'Eueſques, ne par authorité de Conciles, ne par nombre de miracles, ne par viſions, ne par ſonges. Toutes telles choſes ſont aprouuees, entant qu'elles ſe font en l'Egliſe Catholique, mais elles ne prouuent pas qu'elle ſoit Catholique, car cela depend des Eſcritures.] Noſtre Seigneur ne nous cele pas, qu'il en enuoyra au feu eternel, qui auront faict miracles en ſon nom. Ce n'eſt donq pas, comme dient nos aduerſaires, vn don ſanctifiant ceux qui les font. Il nous dit auſſi que les faux Chriſts viendront auec miracles pour ſeduire les eſleuz, s'il eſtoit poſſible, & S. Paul, Que l'Antechriſt viendra ſelon l'efficace de Satan, en toute puiſſance, & ſignes, & miracles de menſonge. C'eſt doncq auſſi peu, vn don de l'eſprit ſanctifiant & purifiant l'Egliſe. Il y a plus, car aucuns de ces miracles ne ſeront pas faux en effect, mais en leur

Auguſt. lib. de vnit. Eccleſiæ. c. 16.

Matth. 7.

Matth. 24.

2. Theſſ. 2.

Hiero. ſur le ſept. de S. Matth.

Chryſo. ſur l'Epiſt. 2. Theſſ.

fin ſeulement. 1. parce qu'ils tendront à fauſſeté, à confermer le ſiege de l'Antechriſt, comme nous enſeigne S. Auguſtin ſur ce paſſage, & S. Iean Chryſoſtome, quand il dit, [que ce ſont miracles, non d'illuſion ſeulement, mais vrays & effectuels, tendans à induire a menſonge.] Or ſi les miracles approuuent la pureté de l'Egliſe & la verité de la doctrine, l'Antechriſt agagné ſa cauſe. Sinon, tant s'en faut, que les miracles faicts ſoubs le ſiege Papal, doiuent eſtre alleguez pour confirmation de pureté, qu'au contraire, veu qu'autres miracles ne nous ſont promis auant l'auenement de Chriſt, que les ſiens, ils nous doiuẽt faire entrer en ſouſpeçon, que le ſiege Romain eſt ce prodigieux ſiege de l'Antechriſt, qui nous eſtoit predict. Suiuons donq, au milieu de ces difficultez, l'inſtruction que Ieſus Chriſt donne a tous Chreſtiens en la perſonne de ſes diſciples. Il auoit faict des miracles auant ſa naiſſance. Or nul ne preſide à ſa naiſſance propre, & partant il n'y pouuoit auoir d'abuz. Il en auoit faict infiniz pendant ſa vie, deſquels ils auoyent eſté ſpectateurs. Il auoit eſté attaché à la Croix, mort & enſepuely, & depuis ils l'auoyent veu boire & manger auec eux. Or de tous ces fameux Magiciens, les enchantemens meurent auec eux, car jamais vn ſeul ne reſuſcita. C'eſtoit aſſez pour leur dire au partir. Vous auez veu les miracles ſinguliers, que jay faicts. Vous

Auguſt. liu. 20. c. 19. de la Cite de

Auguſt. ſur le Pſeau. 9.

Iue chapitre dernier.

ne

ne deuez donq plus douter, que ie ne ſoy' ce Chriſt, qui vous eſtoit promis. Au contraire, il les renuoye aux Prophetes, à Moyſe, aux Pſeaumes, brief, aux eſcriptures ſainctes, afin qu'ils y remarquent, que ce qu'ils auoyẽt veu, y eſtoit predit par l'eſprit de Dieu, & que, comme il auoit eſté predit auſſi eſtoit il accomply.

Touchãt les reuelations, & viſions, qui ſont eſpeces de miracles, nous auons texte expres qui decide ce faict. [s'il ſe leue, dit le Seigneur, au milieu de toy vn Prophete ou ſongeur de ſonge, & que le ſigne ou miracle qu'il t'a dict auienne, & que là deſſus, il te vueille deſtourner aux Dieux eſtranges &c. tu ne l'eſcouteras point, &c.] Il y a donq des Prophetes & viſions, vrayes en effect, & fauſſes en leur fin, & leur examen, comme il ſe voit en ce paſſage, c'eſt la doctrine. Pareillement, quand S. Iean pour nous garder des faux prophetes, nous exhorte à eſprouer les eſprits, il adiouſte incõtinent. [Connoiſſez per cecy l'eſprit de Dieu. Tout eſprit qui confeſſe que Ieſus Chriſt eſt venu en chair, eſt de Dieu &c.] ceſt à dire, eſprouuez les eſprits par la doctrine qu'ils annoncent. Pourtant Saül & Caiphe ont prophetizé, mais, dit S. Auguſtin, comme l'aſneſſe de Balaam a parlé vne fois, & nonobſtãt, ils peuuẽt auoir dit verité, car le Diable meſme pour coulourer ſon menſonge la dit quelquefois.

Reuelation.

Deuter. 13.

1. Ioan. 4.

Auguſt. li. 2. ad Simplic. quæ. 1.

Concluons donq, que toutes les marques

ſuſdictes ne ſont point les marques infallibles de l'Egliſe Orthodoxe, premierement par ce qu'elles ne ſont point ſubſtantielles, mais exterieures. Secondement, par ce qu'elles ſont, communes autant à la verité qu'au menſonge. Or pour eſtre marques, il faut qu'elles mettẽt difference. Tiercement, qu'elles ont beſoing elles meſmes d'eſtre eſprouuees & approuuees par vne autre marque, à ſçauoir la Doctrine: bref, puis qu'il eſt dit, que l'Antechrit viendra en la fin des temps, qu'il ſeduira la plus grand' partie du peuple, qu'il ſerra au Temple de Dieu, ceſt à dire, en l'Egliſe meſmes, & en vne des plus remarquables parties, & qu'il fera ſignes & miracles eſtrãges. Concluons au contraire, que l'ancienneté, la multitude, la ſucceſſion, les miracles ſont pluſtoſt auiourd'huy marques du ſiege de l'Antechriſt, & de la paillarde, que non pas de Chriſt & de ſa chaſte Eſpouſe, de laquelle Chriſt, ne nous a donné qu'vne marque. [Qui eſt de la verité, oit ma voix. Qui eſt mon diſciple demeure en ma parole.]

QVE L'ESCRITVRE SAINCTE EST LA TOVCHE INFALLIble pour eſprouuer la pureté de la doctrine, qui eſt la marque des pures Egliſes.

CHAP.

CHAP. IIII.

NOs aduerſaires nous obiectent là deſſus, que la doctrine eſt vn argumẽt commun, & que chacũ dit qu'il à la pure de ſon coſté, & pourtant qu'elle ne ſe peut alleguer pour marque des pures Egliſes. Ie reſpon, que c'eſt bien vne vanterie cõmune de tous les Heretiques, mais nõ toutesfois vne marque commune, ains peculiere & propre à la pure Egliſe. Car Orthodoxes & Heretiques peuuẽt auoir l'ancieneté, la multitude, la ſucceſsiõ, les miracles, cõme nous auons prouué cy deſſus, mais il ny à que l'Orthodoxe, qui puiſſe auoir la verité, & la vraye doctrine, qui conſiſte en Foy & Charité, d'autant qu'elle eſt vne, & ſi les autres s'en vantent, ils n'en ont que le ſon, lequel eſt incontinent dementy, quand il eſt mis à la Touche. Ainſi voyons nous ordinairement que ceux qui plaident enſemble, pretendent chacun auoir droict de ſon coſté. Cependant, qui diroit, puis qu'ils dient tous deux l'auoir, qu'il n'eſt point queſtiõ de diſputer du droict, mais ſeulement, que qui eſt en poſſeſsion y demeure, ſe monſtreroit ridicule, & authoriſeroit ſouuent l'iniuſte poſſeſſeur contre le droict proprietaire. Car par deſſus les opinions des parties, il y à des Aduocats qui débattent le droict, & vne Loy qui en Iuge.

Or pour vuider le procés dont eſt queſtion, nous auons, graces à Dieu, vn bon iuge.

Il eſt queſtion entre nous, du pur ſeruice de Dieu. Or n'eſt ce point à l'hõme à iuger, comment Dieu doit eſtre ſeruy, beaucoup moins qu'a vn pauure payſan de faire liures, de bien ſeruir les Princes, car de l'homme à l'homme, il y a touſiours proportion, mais de l'homme à Dieu il ny en peut auoir, ceſt donq Dieu ſeul, qui doit eſtre ouy en ce faict icy, & non les hõmes, leſquels ordonnans des ſeruices à Dieu à leur poſte, ne ſeruent qu'a leurs propres fantaſies. C'eſt pourquoy Dieu meſmes à voulu eſtre l'Vnique legiſlateur de ſon peuple, luy donnant vne loy, qui contient ce qu'il requiert des hommes tant en general qu'en particulier. Et pour retrancher toutes inuentions humaines, luy defend par exprés d'y adiouſter ou diminuer par ce, dit il, qu'il veut eſtre ſerui ſelon ſon plaiſir, & non ſelon ce qui ſemble bon aux yeux des hommes, ce qu'il nous a compris en vn mot. [Ie veux obeiſſance & non ſacrifice.] Les ſacrificateurs eſtoyent hommes, & bien ſouuẽt ne ſe pouuoyent cõtenter de celà, mais l'exemple des fils d'Aaron doit eſtre en horreur à vn chacun, quand pour auoir offert au Seigneur vn feu eſtrange, & non commandé, ils ſont conſumez du feu enuoye du Ciel. Cependant, comme les hommes aiment leurs inuentions ils ont chargé le peuple de tradition

Iere. 33. 22.
Iaques 4. 12
Deut. 12. 8. & 32.
Iere. 7. 21.
Sam. 15. 22.
Prouer. 30.

tions, de ceremonies, de gloſes, & au lieu que la loy luy eſtoit donnee pour le conuaincre, afin qu'il cerchaſt miſericorde en Chriſt, ils luy ont inuenté d'autres expediens pour ſon ſalut. Mais Dieu par ſes Prophetes, qu'il a enuoyez de fois à autre entre la publication de Loy & de l'Euangile, les ramaine touſiours à la Loy. [A la Loy, & au Teſmoignage, dit Iſaie, cachette ma Loy entre mes diſciples.] Que s'ils ne parlent ſelon ceſte parole, la lumiere du matin ne leur ſera point donnee. Pour ne l'auoir obſeruee la ſacrificature leur eſt cõuertie en malediction, & Dieu eſt preſt de faire diuorce auec ſon peuple. Et pour coupper broche à toutes leurs reſueries, Malachie recommande à l'Egliſe l'obſeruation de la Loy & des ordonnances baillees à Moyſe, iuſques à la venuë d'Elie, c'eſt à dire, de Iean precurſeur de Ieſus Chriſt. Voila donq, iuſques à l'Euangile de grace, vne Loy en l'Egliſe, dont les Prophetes ont eſté expoſiteurs, par laquelle on diſtinguoit le faux d'auec le vray ſeruice, ſans auoir recours à la lõgue poſſeſſion, qui euſt peu authoriſer Iſmaël meſmes contre Iſraël. Bref, celuy de qui ſeul il eſt dit [Eſcoutez le,] pour nous enſeigner par ſon exemple, à tant deferé au iugement de ceſte Loy, qu'il veut que le peuple, juge par elle s'il eſt le Chriſt ou non. [Enquerez vous diligemment des Eſcritures, dit-il, car vous

Ierc.7.22. Iſaie.8.20.

Malach.2.& 4. Oſee 2.

Matth.17.

eſtimez auoir par icelles vie eternelle, & ce ſont elles qui portent teſmoignage de moy.]
Ioan. 5. 39. Luc. 16. 16. Luc. 24. Le iuge du monde defere tant à la Loy, que par ceſte loy meſme, il veut que le monde iuge, s'il eſt faux ou vray Meſſie, abuſeur de peuple ou Sauueur du monde. Et pourquoy? Par ce que ce n'eſt point auſſi la parole de Moyſe, ny d'Iſaye, ny d'hommes quelconques, mais celle de celuy meſme, qui la enuoyé.

Heb. 1. 2. Or par la venuë de Chriſt, les eſcritures Sainctes n'ont rien perdu, ains beaucoup acquis d'authorité. [Dieu, qui auoit parlé à noz Peres, dit l'Apoſtre, par pluſieurs fois & en pluſieurs manieres, à parlé es derniers temps à nous par ſon Filz.] Ce Fils c'eſt Dieu meſmes, ceſt ſa Parole eſſentielle, ceſt celuy par la venuë duquel l'Egliſe attendoit la reuelation de
Iean. 4. 25. toutes choſes. La Parole donq qui eſt procedee de luy doit auoir vne infinie & abſoluë authorité, & y doit on moins adiouſter que iamais. Il eſt la ſageſſe infinie d'vn Pere infiny. Il nous a donq peu dire tout ce qui eſt neceſſaire à ſalut. Il nous a tant aymez qu'il eſt venu exprés au mõde pour mourir pour nous. Il ne nous a donq pas voulu celer la parole de vie. Il eſt venu en ſomme pour nous eſclairer és tenebres, & à promis de ne nous laiſſer jamais. Il nous a donq laiſſé quelque lumiere pour nous conduire, & puis qu'il eſt la Lumiere

miere meſmes, ceſt vne lumiere telle que la ſuiuant nous ne pouuons faillir. Or celle là, ceſt ceſte parole eſcrite, qui eſt la vraye image de la parole eſſentielle, en laquelle il a imprimé tout ce qui eſt requis de nous pour la gloire de Dieu, & tout ce qui nous eſt expedient pour noſtre ſalut. Les Apoſtres l'ont receuë par ſa bouche pour la publier par tout, & en ont eſté vrays & fideles Ambaſſadeurs. En aprés ce meſme eſprit par lequel ils ont preſché, la leur a dictee, pour la laiſſer à la poſterité, tellement que nous lauons enregiſtree par quatre Notaires iurez du ſainct Eſprit, & expliquee en pluſieurs Epiſtres des Apoſtres. Finalement, ces regiſtres du Royaume celeſte, ont eſté collationnez par le commũ ſoing des Egliſes qui en eſtoyent gardiennes, leſquelles ont teſmoigné que ceſte Parole eſtoit procedee d'eux, & y ont appoſé leur ſeing: Et afin que nulles eſcritures ne s'y peuſſent eſgaler, & pour oſter auſſi le fondement des heretiques qui alleguoyẽt par tout, & a tous propos les traditions des Apoſtres, les Egliſes les redigerẽt en vn liure, qu'ils ont appellé Canõ 1. regle, & ces eſcritures, Canoniques. Voila donq, qu'en l'Egliſe Chreſtienne nous auons, comme ſoubz la Loy, vne regle, pour iuger le droict d'auec le tortu, vne eſquierre pour dreſſer noſtre baſtimẽt, vn compas pour conduire

noſtre barque, vne Loy pour iuger nos differens, vn Dieu en ſa parole pour terminer les procés qui naiſſent entre les Egliſes. Tout ce qui eſt conforme à ceſte parole de Dieu, eſt de Dieu, car c'eſt ſa parole meſmes. Tout ce qui n'y eſt point conforme eſt de l'homme, & nul homme n'a voix pour ordonner loix du ſeruice de Dieu en l'Egliſe. Le ſeul fils de l'homme, Dieu & homme à ceſte puiſſance, duquel ſeul, il eſt dit, [Eſcoutez le.] Tout ce qui eſt donq par deſſus ne doit auoir lieu en l'Egliſe.

Matt. 17.

Par ceſte parole limitee és liures du Canon, l'Egliſe Primitiue à raclé infinies traditions que les Heretiques faiſoyent couler ſoubz le nom des Apoſtres, n'approuuant rien que ce qu'ils trouuerent contenu eſdicts liures. Par icelle meſme, elle à clos la bouche aux Hereſies, qui ſont nees des mauuaiſes interpretations d'icelle. Bref, ils ne ſe plaignent jamais, quand ils ont affaire auec les Heretiques, qui ſont d'accord de ce iuge, ains tiennent leur proces pour gaigné, mais bien quand ils ont a conuaincre ceux qui le recuſent, d'autant qu'il eſt impoſſible de trouuer iuge, à qui refuſe Dieu pour iuge.

Noz aduerſaires nous crient touſiours les Peres, les Peres, les Peres, mais voicy par qui les Peres ont voulu eſtre iugés, & deuant qui ils ont voulu plaider. [Ceſte controuerſe, dit S. Auguſtin, requiert vn iuge. Que Chriſt donq en

en iuge, & nous die luy meſmes à quoy à profité ſa mort. Que l'Apoſtre auſſi en iuge auec luy, car en l'Apoſtre auſſi parle Chriſt meſmes. Il eſt dit qu'il n'a point eſpargné ſon propre fils &c. Mais la mis à la mort pour nous.] Voila le iuge pardeuant qui il appelle les Pelagiens, deſques nos aduerſaires ont emprunté la doctrine. Cõtre les Donatiſtes, ſes mots ordinaires ſont. [Nous auons trouué Chriſt és Eſcriptures, il nous y faut auſſi trouuer l'Egliſe.] Item. [Qu'on n'oye plus entre nous, ie dis cecy, je dis cela, mais bien, voicy ce que dit le Seigneur, car nous auons des liures du Seigneur, dit il, auſquels tous deux conſentons croyons & ſeruons.] Item. [L'eſcripture Canonique eſt la regle de tous. Les epiſtres des Eueſques cedent les vnes aux autres, & les Conciles ſont amendéz & corrigéz les vns par les autres, mais celle là corrige tout.] Item. [Ou paiſtrons nous les ouailles du Seigneur? Sur les montagnes d'Iſraël, Ces montagnes d'Iſraël, ſont les autheurs des Diuines Eſcriptures. A ce qu'on vous preſchera de là, prenéz y gouſt. Tout ce qui n'en eſt point reiettéz le, de peur de vous eſgarer par le brouillaz.] Que ſi les Donatiſtes luy alleguẽt S. Cyprian, duquel toutesfois il faict vn cas merueilleux en toutes ſes œuures, & par lequel meſmes il les peut conuaincre en beaucoup de choſes. [Ie ne tiens point, dit il, les eſcrits de S. Cy-

Auguſt. epi. 166. & liu. de l'vnité de l'Egliſe. cha. 3. & 16. & par tout contre les Donatiſt.

Auguſt. liu. des Paſteurs chap. 4.

priã pour Canoniques, & ſi je ne luy fais point de tort en cela. Car pour neant n'a pas eſté faict ce Canon tãt ſalutaire, auquel ſont compris les liures que nous n'oſons iuger, & par leſquels toutesfois nous iugeons de tous les liures, tant des infideles que des fideles. Ce que j'y trouue conforme auec l'Eſcriture, ie l'accepte auec ſa louange, ce que non conforme, je le rejette auec ſa licence. Et ne faut point douter, dit-il, en vn autre endroict, que maintenãt qu'il voit tout plus clair & ſerain, que lors qu'il cõuerſoit en ces tenebres, qu'il ne ſoit biẽ ioyeux de cõnoiſtre combiẽ il nous eſt ſalutaire, qu'es eſcrits des orateurs & preſcheurs Chreſtiens & doctes, on trouue des choſes à reprẽdre, & qu'ez eſcrits des peſcheurs, c'eſt à dire, des Apoſtres, il ne s'en trouue point. Allegue moy donq, dit-il, non ces eſcrits là, mais la Loy, les Prophetes, les Pſalmes, l'Euangile, l'Apoſtre. C'eſt de là, que j'apprens que l'Egliſe eſt eſpanduë par tout, & non attachee en vn certain lieu &c.] Et la regle qu'il nous baille des liures de Cyprian, il là nous baille des ſiens, & de tous les autres ailleurs, & les paſſages en ſont repetéz par Gratian au Decret. Je ſçay bien que le meſme Gratian luy a voulu faire accroire, qu'il donnoit pareille authorité aux epiſtres Decretales des Papes, qu'aux liures Canoniques, corrompant impudemmẽt vn paſſage de ſes liures de la doctrine Chreſtien-

Auguſt. cõt. Creſc. li. 2. c. 21. 32. 38. lib. 5. c. 17. de baptiſ. cont. Dona.

Auguſt. 13. a Hierony. Au prolog. li. 3. de Trinitate. diſt. des liu. Canoniq.

Liu. de la doct. Chriſt. 2. 1. 8.

ſtienne, ou il dit tout le contraire. Mais celà ne vaut pas le refuter. Et Alfonſe de Caſtro meſmes, qui eſt vn des piliers de la Papauté, recõnoiſt la faute, & l'en reprend bien viuement. Les Arriẽs en la plus haute matiere qui ſoit en la Foy Creſtienne, ſe vouloyent eſchaper par les Conciles. Mais il les ramene touſiours là. [N'alleguons point, dit il, (en la diſpute contre Maximin leur Eueſque) ny toy le Concile de Rimini, ny moy le Concile de Nicee; ie ne ſuis point tenu a l'authorité de ceſtui-cy, ny toy auſſi de ceſtuy-la. Mais diſputons par authorité des Eſcritures, qui ſont cõmuns teſmoings à tous deux, cauſe contre cauſe, raiſon contre raiſon, &c.] Tous ſes liures ſont pleins de tels paſſages, meſmes contre les Manicheens, qui nioyent vne partie des eſcritures, ſuiuant l'exẽple de Chriſt, qui cõuainquoit les Sadduceens au faict de la reſurrection, par les liures de Moyſe meſmes, par ce qu'ils reiettoyent tous les autres. Et toutesfois c'eſt celuy qui eſtõnoit tellement tous les Heretiques de ſon temps, qu'il leur faiſoit perdre la parole. Mais afin, qu'ils ne le condamnent pour Heretique, auec ce qu'ils l'ont desja fort ſuſpect, il faut voir ce qu'en tiennent les autres. Baſile le Grand veut que nous conferions toutes doctrines à ces eſcritures qui nous ſont donnees par l'Eſprit, reiettant tout ce qui n'y eſt conforme, comme vn ennemy de noſtre ſalut, & contre tous He-

Angu. contre Maxim. Arria. liu. 3. chap. 14.

Augu. contre Fauſt. Manich. liu. 11. chap 5.

Baſil. cõtre Eunom. Apol. Eueſ. li. 2. Idem. ep. 80.

retiques demande l'Eſcriture pour ſeule arbitre. Chryſoſtome l'appelle [la balance tres exacte, l'eſquierre, la regle, & le iuge de toute doctrine,] & en quelque lieu le meſmes dit, quelle eſt [l'accompliſſement du S. Eſprit, cõme Chriſt l'accompliſſemẽt de la Loy, & que hors icelle, il ne faut point alleguer l'Eſprit.] Irenee l'appelle [le fondement & la colomne de noſtre foy.] Tertullian. [Oſtez, dit il, aux Heretiques les liures des Ethniques, & gaignez tant ſur eux qu'ils s'arreſtent aux eſcritures, & ils ne peuuent ſubſiſter] Item. [Que la boutique d'Hermogenés monſtre qu'il ſoit eſcrit, ſinon, quelle redoute ce malheur qui eſt deſtiné à ceux qui adiouſtẽt ou diminuent.] Ils en reuiennent en ſomme tous à ce poinct, que pour examiner toute doctrine, maintenir la vraye, conuaincre la fauſſe, il ne nous faut autre touche, autre bouclier, autre glaiue que celuy là. C'eſt pourquoy au Concile de Cartage troiſieſme, il eſt defendu de rien lire en l'Egliſe que ces eſcritures Canoniques. Et la Loy Imperiale diſtingue les Catholiques d'auec les Heretiques par la doctrine Apoſtolique & Euangelique: & Cõſtantin le Grand premier Empereur Chreſtien, aſſemblant ce celebre Concile de Nicee, auquel aſſiſterent, 318. Peres pour diſputer l'Hereſie d'Arrius leur preſcrit ceſte regle. [Nous auons, dit il, les liures des Euangeliſtes, Apoſtres, & Propheres, qui

Chryſoſt. ſur la ſeconde aux Corint. hom. 13. ſur la fin. Idem au ſerm. de Sancto. & Ador. ſpiri.

Irenæus li. 3. ca 1.

Concil. de Carthag. 3. L. Cunctos populos. C. de ſumma. Trinita. & fide Catho.

qui nous enſeignent en la Loy Sacree. C'eſt donq par ces liures là qu'il nous faut ſoudre toutes queſtions: Et ceſte regle auſſi y fut ſi exactement obſeruee, qu'un ſeul prebſtre Paphnutius alleguât l'eſcriture, fit changer d'opinion à tous les autres, qui ſans fondement de l'eſcriture, ſoubz quelques conſiderations humaines, eſtoyẽt preſts d'abolir le mariage des Prebſtres. Bref, Gerſon & Panorme au plus fort des foudres & excommunicatiõs du Pape, ont bien oſé dire & eſcrire, qu'vn ſimple lay, alleguant texte du vieux ou nouueau Teſtamẽt, doit eſtre preferé au Pape, & à vn Cõcile general meſmes, ſe deſuoyans par ignorance, ou par malice du texte de la parole de Dieu, qui ne doit eſtre non plus trouué eſtrange, que s'ils euſſent dit, que la parole de Dieu ſeul a plus de poix, que celle de tous les docteurs du monde enſemble, qui ne ſont auec toute leur ſcience, qu'ignorance & vanité. I'ay eſté long en ce poinct, par ce qu'ils ne nous parlent jamais que des Peres, & je prie les lecteurs de prendre la peine de lire les paſſages meſmes, par ce qu'ils les trouueront encor plus exprés & plus amples, que le deſir de briefueté ne m'a permis de les eſcrire. Auec Iſaye donq nous appellons noz aduerſaires à la Loy, auec Abram à Moyſe & aux Prophetes, auec Chriſt aux eſcriptures, auec tous les Peres & docteurs Chreſtiens au vieux & nouueau Teſtament.

Socr. lib. 1. c 8.
Hiſt. Tripar. li. 2. c. 5.
Hiſt. Tripar. li. 1. c. 14.
L'Abbas Panorm. au chap ſignifi. extrau. de elec.
Gerſon. part. 1. de l'exam. des doctr.
Iſaye. 8. 20.
Luc. 16.
Iean. 5. 39.

Si ce juge, qui par cy deuant à tant vuidé de differens, & qui à eſté ſi reuerемment accepté de la pluſpart meſmes des Heretiques, ne leur peut plaire, ou il faut qu'ils alleguent de grandes cauſes de recuſation cõtre luy, ou que tout le monde tienne leur doctrine plus ſuſpecte, que de tous les Heretiques qui furent oncques.

L'eſcriture eſt parfaicte à ſalut. Iean. 20. 30. Et S. Augu. ſur ce lieu.

Leur premiere cauſe de recuſation eſt, que l'Eſcriture Saincte eſt imparfaicte. Ie leur demande s'ils y requierent autre perfection que la doctrine ſuffiſante à ſalut. S'is ſe contentent d'eſtre ſauuez. S. Iean nous dit, que ce qu'il a eſcrit, ſuffit pour croire en Chriſt, & auoir vie en ſon nom : & quant aux choſes qu'il a omiſes, S. Auguſtin prononce, que celuy eſt temeraire qui preſume deuiner q̃ c'eſt. S. Paul auſſi,

2. Tim. 3. Marſil. de Padou. au lib intitul. defenſor Pacis. par. 1. c. 9.

Que les eſcritures ſuffiſent à rendre l'homme de Dieu accomply & ſage à ſalut. Quelles cõprennent ſuffiſamment la regle de foy, & ce qui appartient au ſeruice de Dieu. Voilà donq ſuffiſammẽt, de quoy les ſauuer. S'ils ne ſe contentent du ſalut, & l'appellent imparfaicte, en ce qu'ils ny trouuent pas la deciſion de certaines queſtions curieuſes qu'ils debattent en leurs eſcholes, encor ont ils tort en ce faict, car ils y trouueront leur condemnation. En aprés, je leur demande, d'ou peut venir ceſte imperfection? Seroit-ce de Chriſt? Or c'eſt la perfection meſmes. Et puis il eſt venu accõplir noſtre

ſtre ſalut, & c'eſtoit celuy de qui l'Egliſe attendoit la Reuelation de toutes choſes. Il a donq peu comme parfaictement ſage, & voulu comme parfaictement bon, enſeigner à l'Egliſe tout ce qui pouuoit appartenir à ſon ſalut, Seroit ce donq des Apoſtres? Or ils auoyẽt receu la parole de vie de ſa bouche, & puis il leur a enuoyé ſon ſainct Eſprit pour la leur recorder, tellement qu'ils on preſché le ſalut à toutes gens, & comme dit Irenee, ce qu'ils auoyent preſché debouche, ils le nous ont laiſſé par eſcrit, pour eſtre colomne & fondement de noſtre Foy. La faute par ainſi, ne vient point encor de ce coſté la. Reſte donq, que l'imperfection ſoit és hõmes, leſquels ne trouuãs point leurs imperfections en l'eſcriture, l'eſtiment imparfaicte, comme ſi ceux qui ſont abreuués des eaux de nege es montagnes, appelloyent imparfaicts & eſtropiés ceux qui n'ont pas le gouẽtre, cõme eux, par ce qu'ils n'ont pas leur ſuperfluë imperfectiõ. Nous trouuõs en l'eſcriture, l'inuocation d'vn ſeul Dieu par vn ſeul Ieſus Chriſt, Ils y voudroyent trouuer l'inuocation des Saincts. Nous y trouuons le Purgatoire au ſeul ſang de Chriſt. Ils y voudroyent trouuer celuy qu'ils nous ont ramené de Virgile & de Platon. Nous y trouuons vn ſeul Mediateur. Ils en voudroyent trouuer autant qu'il y a de ſaincts au Calendrier. Ils appellent ces choſes là imperfections en l'eſcritu-

Iean. 16. 13. Iren. lib. 3. cap. 2.

re, qui ſont autant d'infections en leur Egliſe.

Ie demãde derechef, au cas qu'on penſe que quelque choſe y defaille, qui ſera ſy hardy, apres vn tel ouurier, q̃ dy mettre la main pour la parfaire: ſi on dit, les docteurs. Au contraire, Ils la trouuẽt ſeule parfaicte. & en elle comme en vn miroir reconnoiſſent les imperfections des autres, & d'eux meſmes. Si l'Egliſe par ſes traditions, ceſt elle qui nous à appris à retrancher par les liures de ce Canon, tout ce que nous n'y trouuons point, & puis il luy eſt defendu de ſeruir Dieu ſelon ſes traditions, & commandé d'eſtre eſcoliere de ceſte parole, & nous ſçauons que ce n'eſt pas à l'eſcolier à entreprendre ſur le maiſtre. Si le Pape, il n'eſt plus eſcolier de Chriſt, mais en ce poinct ſe declare Antechriſt, s'eſleuant par deſſus tout ce qui eſt de Dieu, & c'eſt par vne telle porte que l'Alcoran de Mahometh eſt entré au monde. Le plus ſeur eſt donq d'enſuiure ceſte parole, & de croire que le parfaict Legiſlateur, nous a donné vne Loy parfaicte par la bouche de ſon Fils, à laquelle nous deuõs beaucoup moins preſumer d'adiouſter du noſtre, qu'a celle qui fut baillee à Moyſe. Et s'il ne ſe trouua jamais peintre qui oſaſt acheuer la ſtatuë d'Appellés, ny Poëte l'Æneide de Virgile, qui eſtoyent ouurages d'hommes vains, qui ſera l'hõme ſi outrecuidé, ſi ce neſt le fils de perdition, qui oſe mettre la main à l'ouurage de celuy qui à faict l'homme,

Matt. 15. 9. Iean. 8.

me, & tout ce que l'homme admire & contemple en ce monde?

Leur ſeconde recuſation eſt, que l'Eſcriture ſaincte eſt obſcure, & là deſſus ils l'appellent douteuſe, ambiguë, lettre morte, lettre qui occit, matiere de procés & nõ voix de iuge, Ænigmes, & d'autres noms ſemblables dont leurs liures ſont pleins. Meſmes vn des plus grands maiſtres de ce temps, ne s'eſt peu tenir de dire, que S. Paul ce fuſt biẽ paſſé de tant embrouiller les matieres. Or le S. Eſprit appelle l'Eſcriture Teſtament & Alliance. Et nous ſçauons que le bon Prince traictant auec ſes ſubiects ne les veut point circonuenir en paroles, comme auſſi le bon Pere faiſant ſon teſtament, tend à mettre ſes enfans d'accord, & non à ſemer des procés & des querelles entr'eux. La preſumption donq doit eſtre au contraire, à ſçauoir, Que celuy qui a daigné ſi miſericordieuſement ſauuer ſon peuple, & qui ſeul ſe peut appeller vray Pere, luy aura baillé ſon cõtract, és plus clairs termes & expreſſes clauſes, qu'il ſe peut. Et de faict en toutes nos eſcritures les Payens n'ont blaſmé que trop grande ſimplicité, qui eſt bien loing, de ce que ceux-cy veulent faire croire, que ce ne ſont qu'Ænigmes. En aprés, je demande ſi l'obſcurité de la doctrine Chreſtienne eſt en la matiere meſmes, ou en la façon de la traicter? En la matiere, ils ne l'oſeroyent dire, car il n'y a

L'Eſcriture eſt claire à ſalut.

Xaincte en ſon liure de Atheiſmes.

Origen. cõtra celſ. par tout.

rien plus clair, ne plus ſimple que la doctrine de ſalut, & c'eſt la reſponſe d'Origene à Celſus, qui en blaſmoit la ſimplicité, qu'il falloit qu'elle fuſt telle, par-ce que ce n'eſtoit point vne Philoſophie apportee à quelque petit nombre d'hommes, comme celle de Pythagoras, de Platon, ou d'Ariſtote, mais vn ſalut enſeigné à tout le monde, que tout le monde, grands & petis, doctes & ignorans, peut comprendre. Si en la façon de traicter telle obſcurité en vn autheur, vient ou d'ignorance, ou de malice. D'Ignorance, parce que ce qu'on n'entend qu'obſcurement, on ne le peut pas enſeigner clairement. De malice, quand nous voulons oſtenter noſtre ſcience, & non l'enſeigner, comme Ariſtote dit qu'il a faict exprés en ſes liures de Phyſique, que toutesfois tout le monde ſe vante d'entendre, & comme ont auſſi faict de propos deliberé, quelques autheurs de ſciences ſecretes en noſtre temps. Or d'ignorance, il n'y en a point en la ſageſſe qui a parlé aux Apoſtres, ny en l'Eſprit qui les a inſpirés. D'Enuieuſe malice auſſi peu, en celuy qui eſt mort pour accomplir noſtre ſalut, & en ceux qui l'ont publié iuſques au ſupplice aprés luy. Reſte donq pour euiter ces blaſphemes, qu'en nos aduerſaires ſoit ou l'ignorance, ou pluſtoſt la malice, & non en celuy qui eſt la Sageſſe & la bonté meſme.

Ie

Ie demande derechef, qui eſt le plus obſcur à leur iugement, ou l'Euangile, ou les Prophetes? Ils ne diront pas que ce ſoit l'Euangile, car les petis enfans ſe mocqueroyẽt d'eux. Et puis les Prophetes, dit S. Pierre, ont eſté comme chãdelles luyſantes en lieu obſcur, au lieu que Chriſt eſt le vray Soleil, & ceſte Lumiere qui illumine tout homme venant au monde. D'auantage en l'vn & en l'autre nous trouuons Chriſt, en l'vn promis, en l'autre donné, en l'vn à venir, en l'autre venu, en l'vn predict, en l'autre parlant luy meſmes de ſoy-meſmes. Il eſt donq certain que la doctrine du ſalut en Ieſus Chriſt, eſt moins obſcurement en l'Euangile qu'és Prophetes, au nouueau Teſtament qu'au vieux, qui eſt expoſé & declaré par le nouueau. Or Dauid dit que ceſte Parole là luy eſt vne lampe à ſes pieds, & non la lampe ſeulement, mais qui ſert pour l'adreſſer au chemin, mais le chemin meſmes, qui ne peut eſgarer. Que par icelle il eſt plus ſage que les plus vieux: Et Iſaie d'autre-part prononce, que les guettes de la maiſon de Dieu, qui penſoyent eſtre bien clairuoyans ſont aueugles, faute de l'auoir regardee. D'auantage, Chriſt ne r'enuoye point ſes auditeurs aux gloſes des Rabbins, aux Traditions, à la Cabale, à la loy non eſcrite, dont les Phariſiens eſtoyent enflez, mais aux Eſcritures, à la Loy eſcrite, & iamais n'allegue teſ-

2. Epiſt. de S. Pier. 2. 19.
Iean 1. 9.
Pſal. 119.
Iſaie 56.
Iean 5. 39.
Luc 24.

Actes 17. moignage d'ailleurs. S. Luc auſſi loüe ceux de Berroé qui les eſpluchoyent, & ceux qui les eſplucherent y trouuerent leur ſalut, au lieu que ceux qui s'amuſerent aux ſpeculations humaines le crucifierent. S'enſuit donq, qu'à plus forte raiſon deuons nous trouuer aujourd'huy le ſalut és Eſcritures, ayans le vieux & nouueau Teſtament enſemble, l'vmbre & le corps, les eſtoilles & le Soleil, les meſſages du ſalut & le ſalut meſmes. Que ſi encor on trouue de l'obſcurité en la doctrine de ſalut, je laiſſe à iuger à tous, lequel des deux eſt plus apparent, ou qu'elle ſoit en la Parole de celuy qui eſt Lumiere de Lumiere, ou en l'aueuglement de ceux dont naturellement les eſprits ne ſont que tenebres.

Iean 1. & 8. & 12.

Mais poſant le cas qu'il y ait vne ſi grande obſcurité, voyons vn peu par qui ils la veulent eſclaircir. Sera-ce par les docteurs? Au cõtraire, comme nous verrons cy aprés, ils ne s'egayent qu'à la clarté de ce Soleil. Sera-ce dõq par l'Egliſe? Mais l'Egliſe eſt la Lune, vn corps opaque & obſcur de ſoymeſmes, qui n'a clarté que celle qu'il luy donne. Seront-ce donq, Thomas, l'Eſcot, Bricot & vn monde de ſemblables? Ie me rapporte à tout homme de jugement, s'ils obſcurciſſent, ou eſclairent la parole de Dieu. Reſte donq qu'en ceſte lumiere, nous cherchions la lumiere de nos entendemens, & que nous concluions que ſi nous ne voyons

voyons goutte, la faute en eſt en nos yeux & non en la lumiere.

Ils alleguent qu'elle eſt ambiguë parce que Satan l'à alleguee à Ieſus Chriſt, il n'y a loy qu'on ne rejettaſt par ceſt argument, car toutes loix ſont ſubjettes à eſtre alleguees par bõs & par mauuais. Mais qu'ils regardent auſſi, que par icelle meſme Ieſus Chriſt luy à fermé la bouche. Item, Que noſtre Seigneur a parlé en paraboles & ſimilitudes. Nous ſçauons que les ſimilitudes ſont pour declarer, & non pour obſcurcir. Or je fay leurs conſciences iuges, ſi les Paroboles de Chriſt ainſi expliquees comme nous les auons és Eſcritures, tendent à autre fin. Il nous veut enſeigner qui eſt le prochain, il le faict par la ſimilitude de l'homme deſcendant de Hiericho. Quel eſt le Royaume des cieux, par la ſimilitude du ſemeur: qu'elle eſt la vocation des Gẽtils: par la ſimilitude de l'enfant prodigue, & ainſi des autres. Ie demande ſi pour ces paraboles nous la deuons juger plus claire, ou plus obſcure, & ſi toutes les gloſes & les longs commentaires des Phariſiens euſſent peu ſi clairement expoſer ceſte matiere. Mais vous ne pouuez nier, diſent-ils, qu'il ny ait des paſſages difficiles, car S. Pierre meſmes dit qu'il y en a es Epiſtres de S. Paul. Non: mais bien nous diſons, que puis qu'il y en a aucuns ſeulement, il s'enſuit au contraire que l'Eſcriture n'eſt pas obſcure, car ceſt mal

Luc. 10. Luc 8. Matth. 13. Luc. 15.

2. Pier. cha. dernier.

argumenté de quelques vns au tout, & qui dit que ſur vn habillement il y a des taches noires, il dit par conſequent que l'habillemẽt n'eſt pas noir. Et quant à ceux-là, nous diſons que la lumiere de l'Eſcriture ſuffit pour y apporter telle clarté, qu'ils ne demeureront plus obſcurs, qu'a ceux, [eſquels le Dieu de ce ſiecle, à aueuglé les entendemens, comme dit S. Paul, à fin qu'ils periſſent, & que l'illumination de l'Euangile ne reluiſe point en eux,] ou comme dit S. Pierre au meſme endroict [aux ignorans & mal-aſſeurez, qui tordent les Eſcritures à leur propre deſtruction.] C'eſt la ſentence de tous les Peres anciens, par leſquels nous conclurons ce poinct. [Il y a, dit S. Auguſtin, traitant ceſte matiere, quelques lieux difficiles en l'Eſcriture, mais non toutesfois autre choſe, que ce qui és autres lieux eſt expliqué en paroles treſexpreſſes, en quoy le S. Eſprit à magnifiquemẽt modifié & temperé les Eſcritures ſainctes, à fin qu'és paſſages clairs il ſubuint ſalutairement à la faim des lecteurs, & qu'és obſcurs il leur augmentaſt l'appetit, pour leur oſter tout deſdaing, mais en ce qui eſt dit clairement en l'Eſcripture ſe trouuerõt toutes les choſes qui contiennent la Foy, & la maniere de bien viure, à ſçauoir, Eſperance & Charité.] Et qui en voudra auoir des exemples és paſſages ſuſdits, il en allegue pluſieurs. S. Ambroiſe, Il y a beaucoup d'obſcurité, dit-il,

1. Cor. 4.

Auguſt. li. 2. de la doctr. Chreſt. c. 2. & li. 2. c. 9.

Ambr. ſur le Pſe. 119. ſerm. 8.

il,és escrits prophetiques, il parle nommémẽt des Prophetes, mais si de la main de ton entẽdement tu frappes à la porte des Escritures, tu recueilliras le sens des passages couuers, & la parole de Dieu mesmes sera celle qui te l'ouurira.] Le plus obscur doncq qui y soit peut estre esclaircy par elle mesme. S. Basile. [S'il nous est commandé de faire quelque chose, & que ne sçachions comment, prenons le Seigneur pour guide, qui nous dit, Enquerez les Escritures, & imitons les Apostres qui l'ont interrogué luy mesmes de l'interpretation des choses qu'il leur auoit dictes, & de celles qu'il nous à dict en vn lieu, aprenons à entendre celles qu'il nous aura dict en vn autre.] C'est ce que disputoit Marsilius de Padouë trois cẽs ans y à contre le Pape. [Que la loy Euangelique est suffisante, parfaicte, & claire d'elle mesmes, pour nous adresser immediatement au salut Eternel, & nous destourner du chemin de misere.] Mais à ceux qui ne trouuent que tenebres en la Lumiere, je crain qu'il ne serue pas beaucoup d'alleguer des passages clairs des anciens docteurs. Le mal est, que nous ne trouuons en l'Escripture, ny la Messe, ny le Purgatoire, ny la Papauté, ny la puissance d'vn seul homme sur toute l'Eglise, & telles autres inuentions du Prince des tenebres, en aucun endroict: & pourtant nous accusons la Parole de Dieu d'estre obscure, à fin

Basil. liu. 2. du baptes. quæst. 4.

Marsil. de Padoua au li. intitu. defens. pac. part. 2. ch. 3.

qu'il nous ſoit permis de tirer ces belles doctrines là par quelque froide Allegorie, au lieu que par tout ou ceſte lumiere ne nous eſclaire en l'Egliſe, nous deurions reconnoiſtre, qu'il n'y a que tenebres.

Mais voicy vne plus grãde inſtance que les precedentes, car tant s'en faut, qu'ils l'acceptẽt pour iuge, qu'ils veulent eux meſmes iuger par deſſus l'Eſcriture. Si l'Egliſe, diſent-ils, n'euſt gardé les Eſcritures, & teſmoigné d'icelles, l'Eſcriture n'euſt point eu d'authorité, non plus qu'aucune autre. Ergo, l'Egliſe eſt juge de l'Eſcriture, & non l'Eſcriture de l'Egliſe. Ie demande premierement, qu'elle eſt ceſte Egliſe qui a gardé les Eſcritures, ſi c'eſt l'Egliſe Chreſtienne ſeule, ou l'Egliſe Iudaïque auſſi? Or nous ſçauons que le vieux Teſtamẽt no⁹ a eſté baillé de main en main par les Iuifs, dóc les anciẽs Docteurs les appellẽt, les libraires de l'Egliſe, car ils ont eſté ſi curieux que d'en conter tous les poincts, les accens, & les lettres, & en faire regiſtre. L'Egliſe Iudaïque donq eſtoit juge du vieux Teſtament, quand Ieſus Chriſt vint, & pourtãt mal a propos noſtre Seigneur r'enuoyoit le peuple aux Eſcritures, qui plus ſeurement pouuoit eſtre renuoié aux Sacrificateurs & Phariſiens. Mais ces juges des Eſcritures, jugent Ieſus Chriſt à mort, & les eſcholiers des Eſcritures, le reconnurent pour leur vie. Et auiourd'huy meſmes par ceſt argu-

L'Egliſe n'eſt point iuge de l'Eſcriture.

argument, les Iuifs auroyent cauſe gagnee. S'enſuit donq, ou qu'ils renoncent à ceſte ſophiſterie, ou s'ils la veulent maintenir, qu'ils renoncent au ſalut. Conſequemment, je demande, ſi l'Egliſe de Rome ſeule a gardé les Eſcritures, ou les autres Egliſes auſſi? Ils ne peuuent dire, que ce ſoit celle de Rome, ny la Latine ſeule, car l'hiſtoire Eccleſiaſtique nous teſmoigne que la primitiue Egliſe recueillit le Canon des regiſtres des Egliſes fondees par les Apoſtres, & auſquelles iceux Apoſtres auoyẽt eſcrit. Or il n'y a qu'vne Epiſtre aux Romains, & toutes les autres ſont adreſſees aux Egliſes Orientales. Pareillement l'Euangile de S. Iean a eſté gardé en Epheſe, & de S. Marc en Alexandrie &c. Si donq les Egliſes Orientales ont plus de part à la garde des Eſcritures que la Romaine, & par ceſt argument autant, ou plus d'authorité qu'elle, ſur l'Eſcriture: Ie demande és differents qui ſont entr'elles qui jugera ſinon les Eſcritures? & ſi elles jugent les Eſcritures, qui prononcera la ſentence pardeſſus? Si les Orientales, la Romaine à perdu ſa cauſe. Si la Romaine, ce ſera donq en autre qualité que de gardienne des Eſcritures. S'ils dient par la pretenduë prerogatiue du ſiege de S. Pierre, il faudra qu'ils la leur prouuent par les Eſcritures. Et partant voilà le ſiege de S. Pierre, qui entreprenoit de juger les Eſcritures, ſubmis à l'Eſcriture meſmes.

En aprés, ie prie vn chacũ d'examiner ceſte concluſion, l Egliſe à gardé l'Eſcriture, l'Egliſe eſt teſmoing de l'Eſcriture: Ergo, elle eſt par deſſus l'Eſcriture. Es Bailliages les edicts d'vn Prince ſont enregiſtrez. Les loix ſont collationnees par les clercs. Les contracts ſoubſignez par des teſmoings. Qui diroit toutesfois qu'ils ſont par deſſus les Roys, les loix & les contracts, ſe monſtreroit ridicule. Que s'ils dient, que les Loix de Dieu n'ont point de lieu, ne plus ne moins que les edicts d'aucuns Princes, s'elles ne ſont omologuees. Ie leur reſpons que ce n'eſt pas l'Egliſe de Dieu qui à ce priuilege, car elle eſt l'Eſpouſe de Chriſt, & à appris à obeïr à ſon Eſpoux ſans examiner ſon commandement, & acquieſce ſoudain qu'elle oit ſa Parole. Car auſſi connoiſt elle la ſageſſe de ſon Eſpoux, de qui la volonté eſt la regle de doctrine, non comme celle des Princes, eſquelles il eſt beſoing d'examiner l'honeſte & l'vtile, le ciuil auſſi & l'inciuil. Mais s'ils s'opiniaſtrẽt tant pour auoir ce priuilege, qu'ils m'accordent doncq, que ceſt ceſte aſſemblee qui s'eſleue ſur tout ce qui eſt de Dieu, qui craint d'eſtre deſconfite par l'Eſprit de ſa bouche, & pourtant le veut emouſſer & reboucher en tout ce qu'elle peut.

Le paſſage de S. Auguſtin qu'ils alleguent ne faict rien au contraire de ce que deſſus. [Ie ne croiroy dit-il, point à l'Euangile ſi l'authorité

Cõtrà epiſt. Fundã. c. 5

rité de l'Egliſe n'aydoit à m'y eſmouuoir,] *Nisi me Eccleſiæ Catholicæ commoueret authoritas*, là ou il a eſté tresbiẽ noté que ſelõ le ſtile Africain: *cõmoueret* eſt pris *pro cõmouiſſet*, ceſt à dire, Ie n'euſſes point creu à l'Euãgile, ſi le cõſentemẽt de l'Egliſe vniuerſelle ne m'y euſt eſmeu: Il ne veut pas dire, que le S. Eſprit n'ait vn ſtile qui ſe fait aſſez diſcerner d'auec les eſcrits des hommes, car luy meſme le nous enſeigne en pluſieurs lieux. Auſſi peu veut il dire que l'Egliſe ſoit par deſſus l'Euangile, car ceſt par l'Euãgile qu'il examine toutes les Egliſes de ſon temps. Mais bien, que le conſentemẽt vniuerſel des Egliſes leſquelles receuoyẽt tels & tels liures pour Euangiles de Chriſt, faict qu'il ne peut douter qu'ils ne le ſoyent, & que les Apoſtres deſquels ils portẽt le nom n'en ſoyent autheurs. Ne plus ne moins que le conſentement de pluſieurs ſiecles reconnoiſſans tels & tels liures pour eſtre de Ciceron, d'Hippocrates & de Platon, nous font aſſeurer qu'ils ſont d'eux. Ce ſont ſes propres mots contre les meſmes Manicheens, qui nioyent partie des Eſcritures ſainctes, en vn autre lieu. [Mal-heureux ennemis de voſtre ame propre, dit-il, qu'elles Eſcritures auront jamais prix, ſi les Euangeliques & Apoſtoliques ne l'ont? De quel liure tiendra on l'autheur certain, ſi on doute que les lettres que l'Egliſe tient eſtre des Apoſtres, ſoyẽt d'eux: les liures de Platõ, d'Hip-

Auguſt. lib. 33. contr. Fauſt. Manich. & lib. 28. c. 2.

pocrates, d'Ariſtote, de Ciceró, qui ſçait, qu'ils ſont d'eux, ſinon parce que depuis leur temps iuſques au noſtre on là touſiours creu de main en main &c ? Comme donq, ie croy que le liure de Manichéus eſt de luy, parce que de main en main on là creu ainſi. Croy auſſi que ce Liure eſt de S. Matthieu, parce que iuſques à nous l'Egliſe la tenu ainſi.] La queſtion n'eſt donq pas en ce paſſage, ſi les Eſcritures des Apoſtres ont voix de deciſió en l'Egliſe, car cóme nous auons cy deuant monſtré, S. Auguſtin le nous enſeigne en mille lieux, mais ſeulemẽt, ſi telles, ou telles Eſcritures ſont des Apoſtres, ou non. Car les Heretiques ne nioyent pas que les liures des Apoſtres n'uſſent vne authorité, à laquelle il falloit obeir, mais ils nioyent que ceux là en fuſſent, parce que s'ils les euſſent approuuez, ils ſe ſentoyent contraincts d'y acquieſcer: & toutes fois ils ne pretendoyẽt pas eſtre moins l'Egliſe, que faict la Romaine, car ils tenoyent que Manicheus chef de leur ſecte eſtoit le S. Eſprit meſmes. Mais c'eſtoit vn blaſpheme lors encor inconnu aux plus damnables heretiques : Que l'Eſcriture fuſt ſubjette à l'Egliſe, & que ſans elle, cóme à dit vn des defendeurs du Pape en noſtre temps, elle n'euſt non plus d'authorité, que les fables d'Æſope. Les Iuifs ont appris aux Gentils que le vieux Teſtament eſtoit parole de Dieu, & pluſieurs Gẽtils la croyẽt mieux que les Iuifs.

VVolffgãg. Herman.

Les

Les Gentils ont gardé aux Chreſtiẽs pluſieurs bons liures anciens, & leur ont appris qu'ils eſtoyent de tels & tels autheurs, auſquels toutesfois ils n'adjouſtoyent pas de foy. Le librairre nous apprendra qu'vn tel liure eſt d'Hippocrate, & toutesfois ne ſera pas medecin comme Hippocrate. Car autre choſe eſt croire à la parole de quelqu'vn, qu'vn tel ſoit autheur d'vn liure, autre de croire ce qne dit l'autheur. C'eſt ce qu'a dit long temps à vn docte perſonnage, [Que l'Egliſe eſt vraie, ou veritable cauſalemẽt, parce qu'elle croit la verité de l'Eſcriture, mais l'Eſcriture ſaincte vraye ſimplemẽt & de par ſoy, car elle eſt la verité meſmes.] Marſil. de Padou. part. 2. c. 19.

S'enſuit vn autre argument, l'Egliſe eſt deuãt l'Eſcriture: Ergo elle eſt par deſſus l'Eſcriture. Quand nous parlons de l'Eſcriture, nous entẽdons la parole de Dieu, laquelle premierement a eſté non eſcrite, & depuis eſcrite, tãt de ſon doigt propre, que de la plume de ſes ſeruiteurs inſpirez par ſon S. Eſprit, comme nous auons declaré cy deuant. Or je leur demande maintenant, d'ou ils prennent le commencement de l'Egliſe. Si des la creation de l'homme & auant le peché, à peine furent ils creez, que Dieu leur donna vn commandement de ne toucher point à l'arbre de ſcience de bien & de mal, & ne faut point diſputer s'ils auoyent authorité par deſſus ceſte Parole, car pour y auoir deſobey tout le monde juſ- Si l'Egliſe eſt deuant l'Eſcriture.

ques aux animaux en ſouſpire. Or ne voudroyent ils pas nier que le vieux & nouueau Teſtament n'ait pareille authorité que ce commandement là. S'ils la prennent depuis le peché, Dieu tance & cõuaint nos premiers parens de leur faute. C'eſt la Loy. Et puis il leur promet la ſemence qui briſera la teſte du ſerpẽt. C'eſt l'Euangile. Les voilà donq morts en peché par la Loy, & comme renaiz par la promeſſe du Chriſt à venir, en laquelle eſperans aprés ceſte Parole, ils ſont faicts commencement d'Egliſe, & ſans icelle eſtoyent perdus auec toute leur poſterité. Soit doncq, que nous prenions l'Egliſe auant le peché, elle n'a point de puiſſance ſur la Parole de Dieu, ains eſt iugee par elle, & par tant la concluſion eſt fauſſe. Soit que nous la prenions depuis: la parole eſt auant la regeneration de l'Egliſe, c'eſt à dire, auant l'Egliſe, & l'antecedent meſmes ſera faux. En aprés, c'eſt mal argumenté, il eſt premier de temps: ergo premier en authorité. Nous auons cent Villes en France plus anciennes que nos premiers Rois, & toutesfois elles obeïſſent à leurs loix ſans contredict. Et la Parole de Dieu, de ſoy eſt donnee pour commander, au lieu que l'Egliſe n'eſt miſe au monde que pour obeïr. Et puis encor que la Parole de Dieu ſoit eternelle en puiſſance, ſi eſt-il certain, qu'il falloit qu'elle fuſt poſterieure en ceſte action, d'autant que premier

que

que commander, il falloit qu'elle euſt creé des hommes pour leur cómander. C'eſt donq vne pure ſophiſterie, qui ne merite pas d'eſtre ouïe en l'Egliſe. D'auantage, je leur demãde quand ils font ceſt argument, s'ils entendent parler de toute l'Egliſe, comprenant toutes les Periodes en vn, ou des Egliſes patticulieres, ou de la Romaine ſeule? Si de toute l'Egliſe, cõme il ſemble à ce qu'ils alleguent, ils ne dient rien à propos pour la leur, car l'Egliſe Romaine, & toute l'Egliſe ſont choſes trop diuerſes, & auant que Rome fuſt, ny la Louue qui l'allaicta, plus de 700. ans, la Loy de Moyſe meſmes eſtoit publiee en l'Egliſe. Si des particulieres, les Egliſes Orientales demanderont la meſme prerogatiue, & par meſme argument ſe mettront au deſſus de la Romaine : car elles ſont premieres de temps, comme chacun ſçait. Si la Romaine ſeule en vertu de l'inſtitution de Chriſt, ils ſont encor à en produire les tiltres, & n'en peuuent produire vn ſeul qui ait apparence. Bref, tout cela n'eſt qu'vne pure reſuerie, car s'ils regardent au commencemẽt de l'Egliſe, ils ny trouueront, ny Rome, ny Pape, ny ſiege de S. Pierre, ny par conſequent aucune authorité pardeſſus la parole de Dieu. Si au commencemẽt de Rome, ils y trouueront vne Parole, vne Loy, des Prophetes expoſiteurs d'icelle long temps auant, & partant vne authorité par deſſus leur Egliſe. Mais en cela ſe voit la pauure

defenſe de leur Egliſe, quand pour l'eſtablir il faut ruiner la parole de Dieu, qui eſt le fondement de la pure Egliſe.

Or de toute ceſte diſpute, ils n'en trouuent pas vn ſeul mot dedans les anciens Docteurs, Car jamais auſſi n'y eut heretique ſi monſtrueux qui l'oſaſt propoſer, juſques au Cõcile de Conſtance, ou elle fut miſe en auant par les Docteurs de l'Egliſe Romaine. Il eſtoit queſtiõ du Calice de noſtre Seigneur oſté au peuple, cõtre l'expreſſe inſtitution du Fils de Dieu. Il ne ſe trouuoit paſſage és eſcritures qui peuſt fauoriſer directement ny indirectemẽt, clairement ny obſcurémẽt vn ſi damnable ſacrilege. Iean Hus les appelloit à l'Eſcriture ſaincte, & ils connoiſſoyent bien qu'elle leur eſtoit partie. Lors tout premierement ils s'aduiſerent de ces belles maximes, qu'ils ont depuis maintenuës iuſques auiourd'huy. [Que l'Egliſe eſtoit par deſſus l'Eſcriture ſaincte: Que l'Eſcriture n'auoit autre authorité que celle que l'Egliſe luy departoit. Qu'elle eſtoit, *de bene eſſe*, de la bien ſeance, mais non de l'eſſence de l'Egliſe. Que telle eſtoit ſon interpretation qu'il ſembloit bon à l'Egliſe: bref, Que plus loing eſtoit la parole de Dieu de la parole eſcrite, & plus digne eſtoit elle:] à quoy aucuns ont adjouſté depuis [que l'Egliſe ſe fuſt mieux portee, s'il ny euſt point eu d'Euangile par eſcrit.] Ce ſont les blaſphemes intolerables, qui naſqui-

Nicol. Cuſan Cardin. epiſt. 2. de l'vſa. de la communiõ aux Bohem.

Oſius Cardin. in Petrocoui. cõfeſſio.

Le Concil. de Trente. Seſſio. 5. c. 2

quirent en ce Concile, lesquels furent authorisez d'vn autre beau Canon, qui à ruiné toute la Chrestienté. [Qu'il ne falloit point tenir la Foy aux Heretiques.] Iean Hus nonobstãt les pressoit encor de prés. Quãd ainsi seroit, dit-il, que l'Eglise fust par dessus la parole de Dieu, ce que ie ne vous accorderay iamais: Mõstrez moy donq que l'Eglise ancienne l'ait ainsi voulu, ordonné, interpreté. Nommez moy vn seul Docteur ancien qui n'y soit formellement contraire. Qu'ainsi soit, nos Canons mesmes excommunient tous ceux qui ne communiquẽt soubs les deux especes, & par ainsi, communiquer soubs vne, n'est pas participer à la communion, mais à l'excommunication. A cest argument ils trouuerent encor vne solution plus meschante que les precedentes. [Qu'encor, que d'vn mesme cõmandemẽt de l'Euangile, autre soit auiourd'huy l'interpretation, qu'elle n'estoit en l'Eglise ancienne, toutesfois que le sens qui à cours en l'Eglise, doit estre accepté comme voye de salut, d'autant que le S. Esprit l'a tel inspiré à l'Eglise.] C'est à dire, que le Pape & ses suppostz, selon son bon plaisir, descrie les interpretatiõs anciennes de l'Escriture, cõme les mõnoies, & les met au billon, pour faire courir les siennes. Item, [Que selon que le iugement de l'Eglise se change en l'Escriture, il faut aussi presumer que le iugement de Dieu est changé.] Et parce que le bon homme Iean

Cardin. Cusan. epist. 2. & 3. aux Bohem.

Huz ne pouuoit acquieſcer à ces horribles blaſphemes, le dernier argumẽt fut vne bourree & vn bourreau qui le jettà au feu. Faire l'Eſprit de Dieu muable, ſa Parole vn nez de cire, Dieu meſmes inconſtant en ſes volontez, & ſe changeant ſelon qu'il plaiſt à la vanité & à l'ambition des hommes: Se trouuera il és traditions des Phariſiens, aux ſpeculations de la Cabale & du Thalmud, en l'Alcoran de Mahumeth, des blaſphemes ſi execrables que ceux-là? Ie laiſſe à iuger à vn chacun, ſi l'Eſprit de Dieu, ou l'eſprit de Satan à preſidé en ces Conciles là.

QV'IL NE SE PEVT TROVVER AVTRE IVGE DES CONTROuerſes de ce temps que l'Eſcriture ſaincte, & comment vn chacun les peut juger par icelle.

CHAP. V.

MAis puis qu'ils redoutent l'Eſcriture comme leur partie, ſupportons qu'ils la recuſent, & qu'ils en detractẽt le plus qu'ils peuuent, & voyons maintenant s'ils ſe pourront accorder de quelque autre

juge

juge que celuy là. Ie leur demande, ſi de tous les docteurs Anciens ils en veulent choiſir vn, qui ſoit exemps des recuſations qu'ils propoſent contre la parole de Dieu, ou bien s'ils les veulent tous? Quant à vn ſeul, ils ne peuuent, car en chacun d'eux ils pourront bien trouuer quelque erreur, mais ils ont tant d'erreurs à defendre, que pour les defendre tous, tous les erreurs de tous les ſiecles ne ſuffiroyẽt pas. Dauantage ils auroyent honte de nier que leur ſtile ſoit plus obſcur que le ſtile de l'eſcriture. Ils ſentent auſſi en leur conſcience qu'és principaux poincts ils ſont de noſtre party. Et puis il n'y a celuy d'eux qu'ils puiſſent accepter en tout & par tout, veu qu'ils condemnent en Irenee l'erreur des Chiliaſtes, & l'interpretation qu'il faict de l'Apocalypſe ſur l'Egliſe Romaine, en Cyprian l'Anabaptiſme, en Tertullian l'hereſie de Montanus, en ſainct Auguſtin la Predeſtination, & ainſi des autres. Les prendront-ils donq tous enſemble pour juges? Mais en la contrarieté de leurs doctrines & interpretations qui preſidera? Car chacun ſcait qu'elle s'y trouuera de lieu en autre. Si l'eſcriture. C'eſt ce que nous demandons. S'ils la recuſent comme partie. A plus forte raiſon donq, ne les acceptons nous pas pour iuges, eux qui ſont noz parties. Autant en ſera-il des Scholaſtiques, s'ils les prennent pour

iuges, encor qu'ils ſoyent les principaux autheurs des erreurs de l'Egliſe Romaine. Car, entre Thomas & l'Eſcot, & leurs armees rengees en bataille l'vne contre l'autre, qui ſera arbitre? Reſte donq, qu'ils choiſiſſent ou l'vn des Conciles, ou tous les Conciles enſemble. Si l'vn, nous ſçauons qu'en chacun il ne s'eſt gueres traicté que d'vne choſe, comme au Concile de Nicee du faict d'Arrius. Au Concile d'Epheſe & de Chalcedoine, de Neſtorius & Eutyches, & ainſi des autres. Or de ces poincts là nous ne ſommes point en procés. Si tous, ie demande en leurs erreurs que les Anciens confeſſent, & és contrarietés qui s'y rencontrent, qui preſidera? qui les redreſſera? Le ſecond d'Epheſe approuue Eutychés, le Concile de Chalcedoine le condamne. Le ſecond de Nicee adore les images. Celuy de Frãcfort aſſemblé au meſme temps par Charles-Maigne, les met par terre. Le premier de Nice, ſelon l'vſage de la primitiue Egliſe, permet le mariage aux prebſtres. Les Conciles de Neoceſaree, Majence & le ſecond de Carthage le leur defendent. Les Conciles de Conſtance & de Baſle, mettent le Pape au deſſoubz de l'Egliſe, meſmes l'egalent aux autres Eueſques. Ceux de Florence & de Trente, l'ont mis, ſur peine d'Anatheme, au deſſus. Bref, le Concile de Carthage excommunie celuy qui ſe dit Eueſque vniuerſel, ou Pontife Souue-

Augu. lib. 2. du bapteſ. contre les Donatiſt.

Souuerain, & le Concile de Trente excommunie tous ceux qui ne tiennent l'Eueſque de Rome pour tel. Ie demande donq en ces contrarietez & mille autres de pareille conſequence qui prononcera l'Arreſt? Sera-ce l'Egliſe? Or ceſt l'Egliſe qui à dict l'vn & l'autre, car ils tiennent qu'elle eſt repreſentee par conciles generaux, & ceux là pour la pluſpart ſont tels. Ce ſont donq Egliſes contrariantes, ou pluſtoſt vne contraire à ſoy-meſmes. Dauantage, ſi ceſt l'Egliſe, nous nions que ce ſoit la Romaine, car il n'appartient pas, diſent-ils, à la particuliere de juger l'vniuerſelle repreſentee par les Conciles vniuerſels. Reſte donq, qu'ils preuuent la Primauté de la Romaine ſur l'vniuerſelle. Or s'ils ne la prouuent par l'Eſcriture Saincte, nulle des autres ne la croira, car on ne croit point à Chriſt meſmes, au teſmoignage de ſoy meſmes, mais à Dieu qu'on cõnoiſt par les Eſcritures l'auoir enuoyé. Et puis les autres Egliſes ont leurs docteurs, leurs Conciles & leurs traditions, comme la Romaine. S'enſuit donq que la Romaine preuue ſa prerogatiue par les eſcritures. Et ſi les eſcritures doiuent eſtre juges de l'Egliſe Romaine, & de ſes prerogatiues, laquelle pretend juger toutes les autres, il n'y peut donq auoir vn plus competent juge que l'Eſcriture ſaincte, ſans laquelle la Romaine n'eſt rien plus que les autres, & de laquelle bon gré malgré qu'elle en ait elle eſt

contrainɛte de tirer ſa preeminence & authorité pretenduë.

S'ils obiectent qu'il n'eſt plus beſoing de iuge en nos differens, & qu'ils ont eſté autrefois jugez par les Conciles. S. Auguſtin nous enſeigne que les Conciles peuuẽt faillir, & que les premiers ſont amendés par les derniers, & pourtant il ne preſſe point les Arriens par les Cõciles. Secondemẽt, ſi ce poinct à lieu, qu'ils nous dient donq, pour quoy ils ont derogé au Concile de Nice premier, qui eſt le premier Oecumenique, au mariage des prebſtres, & en la Primauté du Pape, qui y eſt eſgalé aux autres Patriarches? & pourquoy aprés vne telle deciſion, ils en ont voulu encores replaider au Cõcile de Cathage? &c. Pourquoy, ils ont declaré vicaire de Dieu en terre, à Trente, celuy qui ſe dit ſouuerain Pontife, que le Concile de Carthage prononçoit excõmunié de l'Egliſe? Dauantage és Cõciles plus approuués, la pluspart des poincts q̃ nous diſputons, n'ont point eſté mis en auant, car les erreurs ne ſont creuz que petit à petit, & ont cõmencé à croiſtre depuis que la tyrannie du Pape a eſté en l'Egliſe, lequel à auſſi bien tyranniſé les Conciles. En aprés, nous faiſons grãde differẽce entre Conciles & Cõciles. Nous acceptons volontiers le Cõcile de Nice premier & ſes ſemblables, par ce que la parole de Dieu y a preſidé, laquelle Dieu accõpagne touſiours de ſon eſprit. Mais

Augu. c. 3. & 16. De unit. de Legl.

nous

nous ne receuons pas de meſme le Concile de Nice ſecõd, ou les Idoles ont preſidé, ou l'eſcriture a eſté alleguee cõme par moquerie, & qui ne peut par cõſequent auoir eſté accõpagné q̃ de l'eſprit de Satan. Il eſt dit, diſent-ils, Dieu à creé l'hõme à ſon Image, il faut donq auoir des Images. Item. Nul n'allume vne lampe pour la cacher ſoubs vn vaiſſeau. Il faut dõq mettre les images ſur les autelz. Itẽ. Dieu eſt nõmé merueilleux en ſes ſaincts. Il faut donq cõtempler ſa gloire aux images. Ie demãde, qui eſt celuy qui vouluſt acquieſcer à vne ſentẽce dõnee ſur ces preuues là, pour les images? Or il y en a infinis ſemblables ou on ne peut remarquer que le ſtile de l'eſprit de l'Antechriſt, alleguãt l'ſcriture encores pis q̃ Satan ne faiſoit à noſtre Seigneur. Bref, ſi on ne juge point en vne Court par arreſts precedẽs, y a-il aucune raiſon de refuſer le meſme ordre, és choſes de la cõſciẽce, & cõtre les ſentẽces meſmes q̃ chacun ſcait auoir eſté dõnees, parties nõ ouyes n'y appellés?

Au 3. Volume. des Cõcil.

Or accordé que l'Eſcriture Saincte ſoit la regle pour compaſſer les doctrines, ils me demanderont pour la fin, en vne ſi grande contrariété qui eſt entre nous, qui ſera celuy qui l'appliquera? Quant à nous, nous leur ſommes parties, & quant à eux, ils ſont les noſtres. Qui ſera ce donc? Car, diſent-ils. Que ceſte eſcriture ſoit iuge tant qu'on voudra, elle ne parle point, pour prononcer la ſentence. A celà je

reſpons premierement, que quand on eſt aſſeuré de l'eſquierre en la meſure, ou du compas en la barque, il n'y a ſi petit maſſon qui ne connoiſſe en l'appliquant, ce qui eſt droict & ce qui eſt tortu, ſi petit marinier qui n'apperçoiue ſi le vaiſſeau tient ſon cours ou non. Et pourtant, Qu'ils nous accordent ſeulement de regler les preceptes de noſtre ſalut, ſelon la regle de ſalut contenuë au vieil & nouueau Teſtament, & nous nous en ſoubzmettõs non ſeulemẽt à vn Concile libre & legitime, mais meſmes aux doctes & ignorans, aux Clercz & aux Lays, à tous Chreſtiens, pour le ſalut deſquels elle eſt eſcrite, leſquels d'eux meſmes trouueront en icelle parole, le jugement de la parole, & prononceront la ſentence pour elle.

En aprés, en chaque ſcience il y a certains fondemens, deſquels indubitablemẽt depend tout le reſte. La Geometrie à ſes Axiomes, la medecine ſes Aphoriſmes, le droict ciuil & Canon ont leurs regles generales, par leſquelles elles vuidẽt toutes les difficultez, qui naiſſent en leurs loix. Or je dis, que la Theologie à auſſi les ſiennes, que le droict diuin à ſes maximes certaines, capables de vuider tous les differens qui ſont entre nous, & icelles encor d'autant plus fermes & faciles, que nous ſommes aſſeurez qu'en iceluy il n'y a point d'Antinomies, ny de contrarietez, pour les faire vaciller.

Nous

Nous auons trois ſortes de differends auec l'Egliſe Romaine. Les vns conſiſtent en choſes expreſſément defenduës en la parole de Dieu. Les autres en choſes qui ne ſont point commandees, & les dernieres en l'interpretation des poincts qui nous ſont defenduz ou commandez, que tous deux nous receuons, mais diuerſement. Quant au premier genre, nous auons vne regle de droict diuin. [Qu'il faut pluſtoſt obeïr à Dieu qu'aux hommes.] Elle eſt ſi facile que les petis enfans la peuuent comprendre. Quand donq nous verrons que les hommes cõmanderont d'vn & Dieu d'autre, nous ne ſerons point en doute; à qui nous obeïrons. Par ceſte regle nous retrãchons les images, les reliques & toutes eſpeces d'idolatries qui ſe font en la Papauté, qui ſont expreſſément defenduës en cent endroicts en la parole de Dieu. Actes 4.19.

Quant au ſecond, nous auons vne autre regle. [Dieu eſt l'Vnique legiſlateur de ſon peuple. Tu n'adiouſteras ne diminueras à ma Loy, dit-il.] Chriſt dit, [Dieu ne veut eſtre ſeruy ſelon noz traditions, mais ſelon ſes commandemens.] S. Iean & S. Paul [l'Eſcriture ſaincte eſt ſuffiſante à ſalut.] Chryſoſtome. [La ou l'Eſcriture ſe taiſt, il faut que l'homme ſe taiſe.] S. Hieroſme, [Babil ſans preuue d'eſcriture ne peut faire foy, &c.] Ceſt vne regle donnee vniuerſellement à tout le peuple, & dont auſſi Deut. 4. Iean. 20. 2. Tim. 3. Matt. 15. Iere. 16. 12. Chryſoſt. in ſermo. de Sancto & ador. ſpir.

le peuple eſt capable. Que le peuple donq liſe ſon vieux & noueau Teſtament, Qu'il aduiſe s'il y trouuera vn ſeul mot qui parle prés ou loing du ſacrifice de la Meſſe, du Purgatoire de l'inuocation des ſaincts, & de tels autres poincts, dont nous ſommes en diſpute. Au contraire, s'il n'y trouuera pas de ligne à autre; Vn ſeul ſacrifice de Chriſt vne fois offert, vn ſeul lauement au ſang de Chriſt, vn ſeul Dieu inuoqué par Ieſus Chriſt. S'il y trouue les doctrines que nous condemnons, qu'il nous cõdemne & qu'il crie au feu contre nous. Sinon qu'il juge adonq par la regle que deſſus, qu'il a eſté abuſé, & qu'on luy à faict cercher ſon ſalut en choſes ou le docteur de ſalut ne la point enſeigné, & eſquelles par conſequent il ne peut trouuer que perdition. Ie diray plus, que ſi les doctes prennẽt la peine de lire, aprés l'Eſcriture ſaincte, les docteurs de la primitiue Egliſe, ou ils n'y en trouueront pas vn mot, ou s'ils y en trouuẽt quelqu'un en paſſant, ce ſera en telle ſorte, qu'ils en douteront plus que s'ils n'en auoyent dit mot. Dont ils cõclurront tous d'eux meſmes, puis que Chriſt & ſes Apoſtres n'en ont rien enſeigné, ny la primitiue Egliſe rien creu, ny ceux meſmes qui l'ont ſuiuie de bien loing rien eſcrit qu'en doute, que ce ſont choſes deſquelles non ſeulement nous deuons douter auec les docteurs, mais dont l'Egliſe ſe doit taire auec Ieſus Chriſt. Pour exemple,

quatre

quatre cens ans aprés la mort de Chriſt l'Egliſe n'a point ſceu que c'eſtoit d'inuoquer les ſaincts. Il ne s'en trouuera vn ſeul mot és Anciens, ſinon pour la condemnation de ceux qui le faiſoyent à l'imitation des Payens enuers leurs Dieux. Du purgatoire, les premiers docteurs n'en parlent poinct. Sainct Auguſtin qui eſt long temps aprés, tantoſt dict qu'il ny en a point, tantoſt qu'il y en pourroit bien auoir vn, tantoſt qu'il ny a pas grand intereſt qu'il y en ait, ou qu'il ny en ait pas. Et ſainct Gregoire qui eſt encores depuis, à commencé à le croire, par certaines viſions qu'il eut. Cependant ceſt cinq cens ans aprés la mort du Seigneur. De la Meſſe tout de meſme, car nous en pouuons remarquer les commencemens, progrés & accroiſſemens piece à piece, juſques à nous. Ce pendant ce ſont les articles de Foy, ſur leſquels on bruſle les Chreſtiens, & à meſme raiſon euſt on peu bruſler toute la Primitiue Egliſe. Par ceſte ſeule regle donq, compriſe en peu de mots, & facile à vn chacun, nous retranchons la Meſſe, le Purgatoire, les prieres pour les morts, l'inuocation des Saincts, le Pape, ſes Pardons, ſes indulgences & preſques tout ce qui trouble la Chreſtienté depuis long temps.

Aug. de cur. pro mort. ger. Auguſt. in En Chirid. ad Lauren. c. 67. & 68. Lib. de fid. & oper. ſi ad dulc q. 1. & paſſim.

Pour aneantir ceſte regle, ils voudront tirer des paſſages par les cheueux, afin de nous y

trouuer leurs inuentions, comme. [Il ne ſera pardonné ny en ce monde, ny en l'autre.] Ergo, il y a vn Purgatoire, comme ainſi ſoit que ſainct Marc l'explique par ces mots, [il ne ſera point pardonné eternellement] ſelon la façon de parler Hebraique. Item. [Si Moyſe & Samuel eſtoyent deuant moy pour me ſupplier, je ne pardonneroy' pas à ce peuple:] Ergo, il faut inuoquer les ſaincts. Au cõtraire, des propres mots du texte on tirera pluſtoſt que ceſt choſe vaine de les inuoquer, & le ſens du Prophete eſt clair, Que ſi Moyſe & Samuel viuoyent, & intercedoyent comme autrefois, pour les pechés du peuple, ils ſont ſi enormes que Dieu dit, qu'il ne les pardonneroit pas. Bref, comme ainſi fuſt que Ieremie au chap. precedent euſt faict vne grand' priere à Dieu pour le peuple, il luy reſpond, que quand meſmes Moyſe qui luy auoit eſté tant agreable, le prieroit au lieu d'eux, il ne l'exauceroit pas. Quelquefois auſſi ils ont quelque allegorie, pour les prouuer. Mais nous leur demandons, ſi ce ſont doctrines neceſſaires à ſalut ou non? Si elles ſont neceſſaires. Nous auons vn'autre regle certaine. La parole de Dieu eſt claire à ſalut. La lumiere meſmes eſt venuë du Ciel pour le nous enſeigner, elle ne l'aura donq pas faict obſcurement ny par ambages. Le ſainct Eſprit eſt deſcendu ſur Chriſt en forme de colombe, & ſur ſes Apoſtres en clarté, leur doctrine

Matt. 12. 31. Marc. 3. 28. Luc. 12. 10.

ctrine donq a eſté ſimple & claire, & n'ont point eſté docteurs de tenebres. Qu'ils alleguent donq vn ſeul paſſage clair & exprés, & non des paſſages tirés hors de leur ſens, & du tout mal a propos, & nous ſommes preſts de nous rendre. C'eſt la regle que ſainct Hieroſme donne [que les allegories & lieux obſcurs ne prouuent point.] Et ſainct Auguſtin. [Que tout ce qui appartient au ſalut eſt clairement en l'eſcriture, & ce qui eſt obſcurement en vn lieu, eſt eſclarcy en vn autre.]

Hierom. ſur le 4. chap. aux Galat. Augu. lib. 2. de doctrin. Chriſt. c. 24. 9.

Quant au troiſieme nous auons la regle que nous donnent tous les Anciens. [Que l'eſcriture eſt lumiere à elle meſmes.] Que ce qui eſt obſcur en elle, eſt eſclarcy par elle meſmes en autre endroict, & par tant que la deciſion des matieres ſe doit tirer de la conference des paſſages ou elles ſont traictees. En aprés nous auons deux butz pour nous adreſſer, auſquels toute l'eſcriture tend: la gloire de Dieu, & la Charité enuers le prochain. Au ſurplus nous admettons hardiement tous les docteurs de l'ancienne Egliſe, pour l'interpretation des matieres appartenantes à ce troiſiéme genre, nommément és lieux & traictés ou ils les traictent expreſſément. Et là ou elles ſeront ou ſembleront diuerſes, nous nous en r'apporterons volontiers, à tout homme, meſmes ſelon ſon ſens commun, qui aura leu l'Eſcriture Saincte. Pour exemple, il y a di-

Auguſt. au meſ. lieu. Ambro. ſur le pſal. 118. ſerm. 8. Baſil. li. 2. du Baptes quæſt. 4.

ſpute entre nous, ſi en ces mots, [Cecy eſt mon corps,] il y a figure ou non. Ie conferé premierement les paſſages des Euangeliſtes, & trouue en ſainct Luc, [Ceſte coulppe eſt le nouueau Teſtamẽt en mon ſang] qui ne peut eſtre interpreté ſans figure, & je ſcay que le ſang & la chair ſont de pareille importance au ſacrement. En aprés, je conſidere qu'il eſt queſtion d'vn ſacrement, & que c'eſt vne façon de parler couſtumiere à tous les ſacremens [La pierre eſtoit Chriſt, cecy eſt le paſſage, Le Bapteſme eſt la regeneration &c.] Finalement je trouue dedans Sainct Auguſtin, ces mots. [Es locutions figurees, dit il, tu garderas ceſte regle. Si ceſt vne façon de parler, qui ſelon la lettre, commande de bien faire, ou defende de mal faire, tu jugeras qu'il n'y a point de figure. Car tu as trouué le but de l'Eſcriture, à ſçauoir, la gloire de Dieu & charité. Que ſi priſe au pied de la lettre, elle te ſemble commander de mal faire, ou defendre de bien faire. Lors jugeras tu, qu'elle eſt vrayement figuree. Pour exemple, dit-il, ſi vous ne mangés ma chair, & beuués mon ſang, vous n'aurés point de vie en vous. Selon la lettre il ſemble que Chriſt nous commande vne meſchanceté. C'eſt donq, dit-il, vne façon de parler figuree, par laquelle il nous eſt commandé de communiquer à la paſſion du Seigneur, & de ficher bien en noſtre memoire,

Luc. 22.

Augu. lib. 3. de doctri. Chriſt. c. 15.

re, que ſa chair a eſté naurée & crucifiée pour nous.] Quand ie voy qu'elle eſt tellement figuree, que S. Auguſtin la nous allegue meſmes pour patron des locutions figurees, je me reſouz auec les autres textes conferés enſemble, que telles locutions en la matiere de la Cene ne peuuẽt eſtre que figurees. Or par ces regles donq ſe vuiderót le poinct de la Cene: La juſtification de la Foy & des œuures: Le Franc arbitre, & autres qui giſent en interpretation des textes de l'Eſcriture, que l'vn & l'autre tirent chacun à ſon intention.

Ie demande à tout hõme Chreſtien ſi nous pouuons juſtement deferer dauantage au jugement des Anciens? Là ou nous auons defenſe expreſſe de Dieu, chacun nous accordera que les hommes ne peuuent rien, & qu'il ne faut point d'interpretes. Là ou nous n'auons point de commandement de ſa bouche, il en faut encores moins, car la ou il ny a point de texte il ne faut point de gloſe. Reſtent les choſes eſquelles ſes cõmãdemẽs ſont receuz & interpretés diuerſemẽt, eſquelles nous admettõs tres-volontiers les interpretatiõs des docteurs de la primitiue Egliſe, & en chaque ſiecle des plus notables. Pour cõclurre cett article, nous diſons q̃ l'infallible marque de la pure Egliſe, eſt la pure doctrine deuëment adminiſtree. Que la touche infallible de la pure doctrine, eſt la pure parole de Dieu, cõtenuë en l'Eſcri-

ture Saincte que Dieu à baillee pour regle à ſon Egliſe. Qu'elle eſt parfaicte, & intelligible à ceux qui deſirent leur ſalut, tant de ſoy-meſmes, que conferee auec ſoy-meſmes: toutesfois, Que pour la deciſion des controuerſes fondees en icelle, nous admettons tres volontiers, les interpretations des plus Anciens. Bref, Que ne trouuans ceſte pureté en l'Egliſe Romaine, mais tout le contraire, ny la Loy de Dieu obeye, mais aſſubiettie à la volonté du Pape & de ſes ſuppots, nous tenons l'Egliſe Romaine pour treſimpure, & remarquons au Pape qui y preſide, pour vne marque notable de l'Antechriſt, s'eſleuant par deſſus Dieu, ce qu'il poſtpoſe la Loy diuine à ſes propres cõmandemens & vaines inuentions.

QVE L'EGLISE VISIBLE PEVT ERRER, MESMES és choſes de la Foy, & qui concernent le ſalut.

CHAP. VI.

PAR ce que noz aduerſaires connoiſſent bien qu'ils ne peuuent defendre, ny par l'eſcriture Saincte, ny par l'exẽple de la primitiue Egliſe, la fauſſe doctrine qui s'eſt coulee entre eux, és princ-

principaux poincts de la Religion Chreſtiẽne, ſi on l'examine par le menu, ils ſe ſont aduiſés d'vn moyen de les defendre tous en gros, à ſçauoir de maintenir que l'Egliſe ne peut errer, pour le moins en choſe qui importe au ſalut. Car, diſent-ils, puis que Chriſt eſt le Chef de l'Egliſe, il la cõduict par ſon Eſprit, & c'eſt eſprit eſt l'eſprit d'intelligence, qui luy inſpire en temps & lieu tout ce qui luy eſt neceſſaire pour ſa conduicte, tellement qu'elle ne peut donq errer. Or comme ils s'aſſeurent defendant ce bouleuart là, de couurir toute leur Babylone, auſſi eſt-il certain qu'eſtant vne fois gagné, elle ne peut aucunement ſubſiſter. Quand en ceſt matiere ils parlent de l'Egliſe, ils entendent proprement le Clergé repreſenté par vn Concile vniuerſel, & non le peuple, duquel ils ne font nul eſtat, ce que pluſieurs des leurs meſmes condamnent, comme repugnant à l'eſcriture, toutesfois je ſuis content d'en parler à leur façon en ceſte matiere, afin d'euiter toute tergiuerſation & ſubterfuge.

Petrus de Aliaco lib. de recommend. ſcriptur. Marſil Patau. a p. c. 2.

IESVS CHRIST eſt le Chef de l'Egliſe comme d'vn corps. Non point de celle-cy, ny de celle-là, ou de l'vne plus que de l'autre, mais de toutes egalemẽt. Ce chef eſt à l'Egliſe, comme la raiſon à l'homme, à ſçauoir pour la conduire & adreſſer par ſon commandemẽt. Or tant que l'appetit obeit à la raiſon, & le

L'eſprit & la parole inſeparablement conioincts.

corps au chef, l'homme ſe porte bien: ſes ſens, ſes mouuemens & actions ſont en leur entier, & ny a rien en luy qui ne ſe ſente du bon regime de la raiſon. Au contraire, quand l'appetit l'emporte hors de l'obeiſſance de la raiſon, qu'il quitte ſon reglement, qu'il s'abandonne à yurongnerie, à luxure, à toutes ſortes d'excés, il entre en vne diſtemperature de tout ſon corps, les parties vitales en ſont offenſees, il perd vn membre, & vn ſens aprés l'autre, la veuë, l'ouye, & toutes ſes facultez s'en vont, bref, par vn juſte jugement de Dieu, la raiſon meſmes bien ſouuent luy eſt oſtee, par ce qu'il n'a tenu conte de luy obeïr. Ie dis, que le meſme peut auenir, & eſt ſouuent auenu en l'Egliſe. Tant que l'Egliſe obeit à Ieſus Chriſt ſon Chef, qu'elle eſcoute ſon cõmandement qui eſt la raiſon meſmes, qu'elle enſuit ſon regime preſcript és Eſcritures, elle ne peut faillir en la conduite du ſalut. Elle eſt ſaine, pure & entiere. Car auſſi il prend plaiſir à la conduire, & luy inſpire ſon ſainct Eſprit pour luy eſclairer au milieu meſmes des tenebres. Mais qnand elle foulle ſon regime aux pieds, qu'elle ne tient conte de l'eſcouter, qu'elle ſe preſume aſſés ſage pour ſe gouuerner d'elle meſme. Lors ne faut-il point s'emerueiller ſi elle tombe comme par pieces, ſi elle perd vn ſentiment l'vn aprés l'autre, ſi ſes yeux la conduiſent en la foſſe, & ſi l'eſprit

ſprit de Dieu l'abandonne & la delaiſſe, parce qu'elle n'a tenu conte de la parole, auec laquelle il eſt inſeparablement conioinct. Car comme il eſt certain que Chriſt ne laiſſe point deſuoyer ſon trouppeau, auſſi eſt-il certain d'autrepart qu'il ne tient pour ſes brebis que celles qui oyent ſa voix, & celles oyent ſa voix, qui l'eſcoutent parlant en ſes Eſcritures, & faiſant clairement entendre ſa volonté. Dieu ayant enuoyé premieremẽt les Prophetes, nous à finalemẽt enuoyé du ciel ſa Parole meſmes, qui nous à dit, [Eſpluchez les Eſcritures,] & ceſt ceſte Parole auſſi qui à enuoyé le S. Eſprit aux Apoſtres. Si donq nous voulons ſentir l'Eſprit, il faut ouïr la Parole, car l'Eſprit eſt enuoyé de par la Parole. Or le clergé Romain n'a tenu conte de ceſte Parole, au lieu de l'eſcouter, il à voulu eſtre ouy au deſſus d'elle, au lieu d'y obeïr il à faict des commandemens de ſoy-meſmes, au regard deſquels, ceux de Dieu ont eſté negligez, meſmes il en à aboly & retranché quelques vns tout ouuertement. S'enſuit doncq, qu'il ne ſe peut vanter, ny de l'Eſprit, ny de ſa conduicte, veu que ceſt Eſprit procede de l'enuoy de la Parole eſſentielle, qui nous à laiſſé és Eſcritures ſa parole. Ainſi voyons nous qu'vn Roy communiquera ſon authorité à vn parlement pour faire obeïr ſes loix, & les diſpenſer à ſon peuple, mais s'il en abuſe, pour ſe faire obeïr par deſſus le Roy, &

les loix meſmes, il la luy oſte incontinent. Dieu & ſa Loy, au regard de l'Egliſe, ſont trop plus que celà. Car de l'infiny au finy, il ny a nulle proportion. Et pourtant ne faut-il point s'eſ-bahir, s'il a oſté aux Prelats de l'Egliſe Romaine les dons de ſon Eſprit, quand ils ont voulu authoriſer leurs vaines traditions, ſoubs ombre de ſon Eſprit, par deſſus ſa Loy meſmes.

Nous diſons que l'Eſprit & la Parole ſont inſeparablemẽt conioincts, & qu'ils ne ſe peuuent ſeparer ſans ſacrilege, parce que Ieſus Chriſt, qui eſt la Parole meſmes, le nous enſeigne ainſi. [Quand le Conſolateur ſera venu, l'Eſprit, di-je, de Verité, il nous conduira en toute verité, dit-il. Car auſſi il ne parlera point de par ſoy, mais dira tout ce qu'il aura ouy. Ceſtuy-là me glorifiera, car il prẽdra du mien & le vous annoncera, & vous reduira en memoire toutes les choſes que je vous ay dictes, &c.] Si c'eſt Eſprit oit la Parole, & ne parle point du ſien, à plus forte raiſon l'Egliſe, ſi elle eſt conduicte par ceſt Eſprit. Il dit auſſi à ſes Apoſtres. [Ie ſeray auec vous iuſques à la conſommation du monde.] Cela s'entend par la vertu de ſon Eſprit, mais il auoit dit au meſme verſet, [enſeignant de garder tout ce que je vous ay commandé,] c'eſt à dire, ma parole. Et pourtant S. Paul preſchant la parole, & de viue voix, & par eſcrit, appelle neantmoins ſon

Iean 16. 13.
Iean 14. 26.
Matth. 28. 20.
2. Cor. 3. 8.

ſon miniſtere, [miniſtere de l'eſprit,] parce que c'eſt l'Eſprit qui donne efficace à ceſte parole. L'Eſcriture s'appelle Alliance vieille & nouuelle, & en toute alliance il y a des conditiõs de part & d'autre. Quant à la vieille, nous voyons que la Loy eſtoit gardee en l'Arche, ſur laquelle Dieu manifeſtoit ſa preſence à ſon peuple, quãd il le cõſultoit, & en tout ce temps q̃ le peuple abandõnoit la Loy de Dieu, pour ſeruir à Baal, nous voyõs auſſi q̃ Dieu ne leur reſpõdoit point à leurs demandes, ne daignãt aſſiſter par ſon eſprit, ceux qui ne tenoyent conte de ſa Parole. Quant à la Nouuelle, [Voicy, mõ alliance auec eux, dit le Seigneur. Iſai 59.c.21
Mon Eſprit qui eſt en toy, & mes paroles que i'ay miſes en ta bouche, ne bougeront point de ta bouche ny de la bouche de ta ſemence à jamais. &c.] Il conioinct l'Eſprit auec la Parole en mots exprés, comme ſi l'Alliance eſtoit conceuë en ces mots. Mon eſprit ſera en toy, mais regarde que les Paroles que i'ay miſes en ta bouche n'en bougent jamais. Et ne faut point dire, que ce ſoit rabaiſſer l'Eſprit de Dieu, que de le reduire à la Parole. C'eſt touſjours meſurer Dieu à ſoy-meſme, & c'eſt auſſi la ſeule meſure qu'il nous à donnee. Car ſi les eſprits ſont diſcernés par la doctrine, comme nous enſeigne S. Iean, & la doctrine, comme 1. Iean 4.
nous auons prouué, par la Parole contenuë és Eſcritures. S'enſuit que l'eſprit de Dieu, doit

eſtre conſideré és Eſcritures, leſquelles nous ont eſté laiſſees par les Apoſtres, & recueillies par l'Egliſe primitiue, à fin qu'en elle nous euſſions vn portraict naif de l'eſprit qui à enſeigné les Apoſtres ſuyuant la Parole, pour diſcerner les eſprits de Satan, qui ſans l'adueu de ceſte Parole, oſeroyent enſeigner fauſſes doctrines en l'Egliſe. L'Egliſe donq eſt conduicte par l'eſprit de Dieu en l'intelligence de ſa volonté, mais entant qu'elle la cerche en ſa parole, c'eſt à dire, qu'à qui cerche la volôté du Seigneur en ſa parole, l'Eſprit luy en eſt donné pour interprete. A qui ne tient conte du texte, il ne faut point d'interprete, & pourtant à qui neglige la parole pour ſuyure ſes propres inuentiõs, l'eſprit de Dieu n'eſt point dõné pour l'interpreter. Car l'eſprit de l'homme, & l'eſprit de Dieu ne ſe meſlent point, ſinon entant que l'homme laiſſe ſon eſprit propre, & ſes fantaſies, pour ſe laiſſer mener & conduire à l'eſprit de Dieu. A tous ceux donq qui alleguent la conduite de l'eſprit ſans la parole, nous reſpõdrõs auec S. Iean Chryſoſtome ce qui s'enſuit: [Pluſieurs, dit-il, ſe vantent de l'Eſprit, mais ceux qui apportent du leur, le pretendent fauſſement. Comme Chriſt teſtifioit qu'il ne parloit point de ſoy-meſme, d'autant que ſa doctrine eſtoit priſe de la Loy & des Prophetes: en telle maniere ſi on nous apporte ſoubs le tiltre de l'Eſprit, quelque doctrine non contenuë

Chryſoſt. Serm. de ſanct. & ador. Spir.

nuë en l'Euãgile, ne la croyons pas. Car comme Christ à accomply la Loy & les Prophetes, Ainſi le S. Eſprit a accomply l'Euangile.] Il eſtoit queſtion d'eſleuer en ce Sermon le S. Eſprit, car il enſeignoit là qu'il ſe doit adorer comme vray Dieu. Et toutesfois Chryſoſtome ne le penſe point r'abaiſſer, quand il le meſure ſelon l'Euangile, non plus que noſtre Seigneur Ieſus Chriſt, quand il eſt meſuré ſelon la Loy & les Prophetes.

Ils nous obiectent que Dieu eſt ferme en ſes promeſſes, & que partant il garde l'Alliance qu'il à faicte auec ſon Egliſe. Nous reſpondons que vrayement ſa Parole dure eternellement, mais qu'en toutes les Alliances ſuſdictes, il y a touſiours vne cõditiõ, [Si vous gardés ma Parole,] encor que par ſa miſericorde il ſur-attẽde ſouuẽt noſtre iniquité. Et pourtãt il ne faut pas conclure, Dieu eſt ferme: Ergò l'Egliſe ne peut errer. Ains dire pluſtoſt, veu que l'Egliſe erre ſi fort, & ſe laiſſe aller ſi ſouuent, il faut bien que Dieu ſoit ferme en ſes promeſſes, & plein de miſericorde. Car il eſt certain que bien ſouuent il tient ſon Alliance auec elle, comme malgré qu'elle en ait, & lors qu'elle le prouoque à diuorce, iuſques a fouller ſon Contract de mariage aux pieds, & qu'elle eſlargit, comme dit le Prophete, ſa couche à tous venans, comme il ſe peut mõſtrer en toutes les Petiodes de l'Egliſe. Iſai 57.8.

L'Egliſe qui a eſté auant la Loy à erré.

Quãd nos aduerſaires veulent prouuer que l'Egliſe eſt deuant l'Eſcriture, ils la commencent par Adam. C'eſt doncq de là qu'il nous faut commencer. Dieu ayant creé Adam, luy defend de manger du fruict de l'arbre de

Gen. 3.

ſcience de bien & de mal, ceſt à dire, luy commãde de rẽger tous ces deſirs ſoubs ſa ſaincte volonté, & de cercher tout bon-heur, & tout ſon ſçauoir, en ce ſeul point, d'adherer à Dieu. Sinon, il luy ſignifie qu'il mourra de mort, ceſt à dire, qu'il ſera ſeparé d'auec Dieu, qui eſt l'ame de noſtre ame, comme noſtre ame l'eſt en nos corps. En ceſte Alliance nous voyons vne condition euidente. Adam tout plein de graces qu'il eſtoit lors, ayme mieux ſuyure ſa fantaſie, que la renger à la parole de Dieu, & eſcouter la voix de Satan, que de ſon Createur. La iuſte punition s'enſuit tout incontinent ſur luy & toute ſa poſterité, l'homme demeurant corrompu, non en ſon corps & en ſes ſens exterieurs ſeulement, mais meſmes en ſa raiſon, & en la partie intelligible, tellement que la raiſon ne ſert à la pluſpart, qu'a les rendre tant plus deſraiſonnables, & l'intelligence, qu'a recercher des curioſités qui les deſtournent de leur ſalut. En noſtre folle incõſtãce toutesfois, nous remarquons la conſtãte amitié du createur enuers ſes indignes creatures, quand il promet deſ-lors à nos premiers parens la Semence, qui deuoit briſer la teſte du Serpent,

en

en laquelle ſeule ils pouuoyent obtenir miſericorde. C'eſt donq vne Alliance conditionnelle rompuë de la part des hommes, par le peché du premier Adam, & reparee en la perſonne du Second, par la ferme bonté du Createur. Or ſi ceſte Egliſe à ſa ſource à eſté polluë. Si des ſon commencement, lors qu'elle eſtoit pleine de ſciẽce & d'integrité, qu'elle iouïſſoit de la preſence de Dieu, à failly ſi lourdement, parce qu'elle s'eſt deſtournee de la parole de ſon Dieu a ſes propres deſirs, y peut-il auoir des hommes auiourd'huy, en l'obſcurité, ignorance & vanité ou nous naiſſons tous, qui ſe puiſſent vanter de pouuoir cheminer droict hors ceſte Parole?

Nos aduerſaires pour eſchapper ce paſſage, amoindriſſent le peché d'Adam en tout ce qu'ils peuuent, aymans mieux accuſer Dieu de cruauté, qui pour la dent fichee en vne pomme par ſimple deſobeiſſance, ait puny tout le genre humain, & euacuer la croix de ſon Fils bien-aymé, qu'il à liuré à la mort pour la recõciliation du monde, que de confeſſer que l'Egliſe puiſſe faillir, en ce qui concerne ſon ſalut. Mais les docteurs de l'Egliſe Chreſtienne, & les plus ſains de la Iudaique meſmes nous apprennent bien autrement, à ſçauoir, Que le peché d'Adam a eſté en ce qu'il s'eſt deſtourné de Dieu, qu'il a plus creu aux promeſſes du Diable, qu'aux menaces de ſon Createur, qu'il

Ieſuita Grethenſis in aſſeti. defenſ. Rom. 5. 19.

à pretendu s'eſgaler à Dieu, qu'il a cerché ſon heur, & ſa ſcience hors de luy & de ſa parole: bref, que ce a eſté vne hereſie ſi proche d'infidelité, & vn peché enueloppé de tant de pechés, qu'autre que le Fils Eternel de Dieu, par le ſacrifice de ſa mort, ne le pouuoit reparer.

Aug. liu. 14. De la Cité de Dieu ch. 13. & 15.

[Il delaiſſa ſon Dieu, dit S. Auguſtin, pour eſtre en ſoy-meſmes, & telle condemnatiõ enſuyuit ſon orgueil, que celuy qui autrement euſt eu vne chair ſpirituelle, à maintenant vne ame charnelle. Ceſte peine eſt grande, dira quelqu'vn, mais celuy qui l'a penſe grande, ne peut meſurer qu'elle a eſté l'iniquité à pecher, veu qu'il eſtoit ſi facile de ne pecher point.] Car cõme l'obeiſſance d'Abraham eſt loüée, parce qu'il luy fut commandé d'immoler ſon fils, choſe difficile, à laquelle toutesfois il obeit. Grande auſſi & incomprehẽſible a eſté la deſobeiſſance au Paradis, ou le commandement n'auoit aucune difficulté. Or l'obeiſſance d'Abraham, dit l'Eſcriture, procedoit de Foy, dont il eſt appellé Pere des croyans. La deſobeiſſance donq d'Adam procedoit d'infidelité, dont il eſt pere de toute infidelité, qui depuis a eſté & eſt en tout le gẽre humain. Voilà pour la premiere Periode de l'Egliſe, en laquelle on ne voit qu'vne continuation de pis en pis iuſques à la Seconde: comme il ſe peut voir en la corruption & confuſion qui eſtoit au temps de Noé & d'Abraham, & entre les Iſraëlites

Ezech. 20.

en

en Ægypte, ou Dieu leur reproche qu'ils ont eſté ſouillés de toute idolatrie.

Toute la Secõde Periode de l'Egliſe, à ſçauoir ſoubs la Loy eſt, pleine de tels exemples. Dieu faict Alliance auec le peuple d'Iſrael, pour eſtre ſon Dieu, & qu'il ſoit ſon peuple. Les promeſſes de ceſte Alliãce ſont magnifiques. [Ie chemineray au milieu de vous. I'y auray mon tabernacle eternellemẽt. Mon nom ſera en Hieruſalem. Ie l'ay ſanctifiee, à fin qu'elle y ſoit à touſ-jours. Ie reſpõdray entre les deux Cherubins &c.] Mais la condition eſt touſjours appoſee au contract. [Si vous eſtes mon peuple. Si vous me ſerués, ſi vous cheminés en mes commandemens, ſi vous conſultés ma bouche &c.] Sinon, il dit premierement, [Ie vous admoneſteray par mes verges de retourner à moy, mais ſi vous n'en tenés conte, adjouſte-il aprés, [Ie rejetteray le peuple qui aura rejetté ma Loy. Ie rejetteray Iuda de deuant ma face, comme i'ay rejetté Iſrael, & reprouueray la cité de Hieruſalem que j'ay eſleuë, & la maiſon de laquelle i'ay dit, mon nom ſera là. Ainſi en ay-ie faict à Siloh, dit-il, & ainſi vous en feray-ie à vous meſmes.] Ceſt ce que dit au temps d'Aſa l'eſprit de Dieu, par le Prophete Azarias. [Le Seigneur eſt auec vous, parce que vous eſtes auec luy. Si vous le cherchez vous le trouuerez. Si vous le delaiſſez, il vous delaiſſera,] & peu apres il adjouſte: [Pourtant

L'Egliſe ſoubs la Loy 2 erré.
Exod. 19. 4. Leui. 26. 12. Deut. 28. & 29. 12. Pſe. 68.
2. Chro. 33. 2. Chro. 7. 1. Sam. 2. 30. 1. Rois. 2. 27 2. Rois 23. 27.
Ierem. 7.
2. Chro. 15.

aués vous esté si long temps, sans le vray Dieu, sans Sacrificateur, sans Docteur, & sans Loy &c,] Or quand le Seigneur dit en mille endroicts, [Si vous me delaissez,] il ne presuppose faux, ny impossible, ains chose non seulement contingente & possible, mais si facile, si coustumiere, ou plustost si naturelle à toute assemblée d'hommes, qu'en ceste Eglise là, qui pouuoit iouïr de la presence manifeste du Seigneur, & ouïr sa voix quand elle consultoit sa bouche, nous n'en voyons que trop d'exemples. Aaron estoit Prophete, & peu apres fut souuerain Sacrificateur: il auoit veu les merueilles de Dieu, Il les voyoit encor nuict & iour cheminer deuant & derriere luy. Cependant il fond luy mesmes vn Veau d'or, & dit au peuple, [Voicy, ô Israël, les dieux qui t'ont tiré hors d'Ægypte.] Si en ceste dispute ils veulent entendre par l'Eglise le peuple, le voilà idolatre, d'vne façon estrange. Si le clergé, le voilà non idolatre seulement, mais prostituant l'Eglise de Dieu aux idoles, c'est à dire, Voilà vne espouse adultere prouoquant son mary, entãt qu'en elle est, à faire diuorce auec elle. Soubs les Iuges autant qu'il y a de tyrans qui oppriment l'Eglise d'Israel, autant sont-ce de marques de ses adulteres. Gedeon mesmes aprés auoir senty la puissance de Dieu en sa main, faict vn Ephod, & le peuple idolatre aprés. Michas aussi en faict de mesme. Et l'esprit de Dieu

Exod. 31.

Deut. 32.

Iuges 8. & 17. 6.

Dieu nous en dit la cauſe. Parce qu'il n'y auoit point de conduicte en Iſrael, & que chacun faiſoit ce qui eſtoit droict deuant ſes yeux, & que la parole du Seigneur auoit eſté rare & chere en ce temps là. Ils auoyent toutesfois la Loy de Dieu, & l'arche de l'Alliance, mais le mal eſtoit qu'ils ne la liſoyẽt, ny conſultoyent pas. Or il n'eſt pas dit ſeulement, [Ayez la Lumiere,] mais, [Cheminés en elle, & la ſuyués.] Es iours de Saül il eſt dit, [qu'on ne requeroit point le Seigneur en l'Arche de l'alliance,] ceſt à dire, qu'on ne prenoit point cõſeil de Dieu en ſa parole, & en celà nous remarquons le iugemẽt de Dieu, quand l'Arche eſt priſe par les Philiſtins, à ſçauoir, pour le meſpris de Dieu & de ſa parole. Soubs Ioram Baal eſt adoré en Iuda, juſques au temps de Ioas, qui renouuella l'alliance auec le Seigneur. Soubs le roy Achas, il y a vn autel eſtrãger dedãs le temple meſmes, ſur lequel il ſacrifie aux faux dieux, & Vrie le Sacrificateur eſt celuy qui le faict dreſſer. Soubs Manaſſés l'idolatrie eſt ſi monſtrueuſe, ſi publique, ſi vniuerſelle, qu'il ne s'y voit plus apparence de peuple ou Egliſe de Dieu, & la cauſe en eſt adiouſtee, comme deſſus, à ſçauoir, que la Loy de Dieu auoit eſté vn long temps cachee & enſeuelie, tellement qu'on ne ſçauoit plus que c'eſtoit. Que ſi on regarde qu'el eſtoit l'eſtat de l'Egliſe en Iſrael, ce n'eſt qu'vne idolatrie pu-

1. Sam. 3. 1.

Iean 12.

1. Chro. 13. 3

1. Sam. 4.

1. Rois 11.

2 Rois 16. 2. Rois 21. & 23.

blique & perpetuelle, depuis le commencement du ſchiſme iuſques à leur ruine totale. Ces impietés donq, en l'Egliſe viſible de ce temps là, n'ont point eſté comme vne folie, ou maladie qui paſſe, mais pluſtoſt, ce qui s'y eſt veu de pur, ſoubs le regne de trois ou quatre Rois, vrais ſeruiteurs de Dieu, a eſté, [*tanquam lucida quædam in furioſis interualla*, ceſt à dire, quelques interualles de bon ſens, en vne folie ordinaire. C'eſt de ce temps là que les Prophetes criēt.] Vous vous appellés du nom d'Iſrael, & iurez au nom du Seigneur, mais vous ne luy ſerués pas en verité ny en iuſtice. Vous aués dit au bois, tu es mon pere, & à la pierre tu m'as engēdré. Vous vous eſtés proſtitués ſoubs tout arbre fueillu. Vous m'aués abandōné par iours innombrables. Vous aués eu des dieux ſelon le nombre de vos cités &c. [Bref, tous les Prophetes, qui ont eſté enuoyés, iuſques à la venuë de Chriſt, & en tous les Prophetes tous les chapitres, ſont autant de teſmoings des Idolatries & adulteres de l'Egliſe auec les dieux eſtranges, leſquels la menacent, & luy ſignifient le diuorce, ſi elle ne ſe conuertit au Seigneur. Qui regardera cependant qu'elle eſtoit de ce temps là ceſte bande que nos aduerſaires appellent l'Egliſe, i'entens le Clergé, les Sacrificateurs, Scribes & Prophetes ordinaires, on trouuera que les vrais Prophetes enuoyés de Dieu n'auoyent point plus grands ennemis

Iſaie 48. 1. & 18. & ch. 7. & paſſim.

Ierem. 2. 3. 13. 14. &c.

Ierem. 20.

que

que ceux là. Que c'eſtoyent ceux qui les empriſonnoyent & mettoyent à mort cõme perturbateurs de l'Egliſe, iuſques là, que noſtre Seigneur dit, qu'il n'eſtoit pas cõuenable qu'vn Prophete fuſt meurtry hors de Hieruſalẽ. Quãd on leur diſoit. Conuertiſſez vous à la Loy du Seigneur. Reformez l'Egliſe. Quittez vos idolatries. Ne chargez point le peuple de tant de traditions vaines. Ils auoyẽt les meſmes reſpõſes de nos aduerſaires. Nous ſommes le temple du Seigneur. Nous ſommes l'egliſe. Nous ſommes les guettes du peuple. La Loy ne perira point du Sacrificateur, ny le conſeil du ſage, ny la parole du Prophete. Noſtre Egliſe, quoy qu'ils dient, ne peut faillir. Frappõs les donq. & n'eſcoutons point leurs propos. Mais les Prophetes leur monſtrent bien comment les promeſſes de Dieu ſe doiuent entendre. [Ne dites point le temple du Seigneur, car i'ay abandõné Siloh, que i'auoy' eſleuẽ, & vous rejetteray auſſi ſi vous continuez. Ains pluſtoſt, repentez vo⁹ & faictes vos voyes bõnes. Ne dites point, la loy ne perira point du ſacrificateur &c. Ainçois pluſieurs jours ont eſté en Iſrael & en Iuda, ſans le vray Dieu, ſans ſacrificateur, ſans docteur & ſans loy, parce q̃ vous aués delaiſſé ſa parole. Cerchez dõq le Seigneur, & vous le trouuerez. Vos ſacrificateurs ont faict outrage a ma Loy, dit le Seigneur, & ſouillé mes lieux ſainctz. Ils n'ont point dit, ou eſt le Seigneur? Ils

Iere. 16. 12. &c.

Ierem. 7. & 18. 18.

Ierem. 7.

2. Chro. 15.

Ezech. 22.

Ierem 2.

Iere. 2. n'ont point entẽdu ma parole, & ne m'ẽt point cõnu. Vos Prophetes ont deuiné mẽſonge, diſans, le Seigneur dit ainſi, là ou il n'auoit point parlé. Ils ont propheti-
Ezech. 7. zé en Baal, & cheminé a-
Oſee. 9. 8. prés choſes de neant. Vos guetteurs ſont aueu-
Iſaie 56. 10. gles, & prophetes de laqs d'oyſeleur. Vous demãderés la viſiõ au Prophete, mais la Loy perira du Sacrificateur, & le cõſeil de l'ancien, & la nuict vous ſera pour viſion, & tenebres pour
Mich. 3. 6. diuinatiõ. Le Soleil ſe couchera ſur les Prophetes, & le jours'obſcurcira ſur eux. Ils boucherẽt tous leurs leures, pourtant qu'il n'y aura nulle reſponſe du Seigneur. Cerchez donq le Seigneur en ſa Loy, & vous le trouuerez.] Voilà comme les vrais Prophetes, qui en comparaiſon des Prelats s'embloyent la fiẽte du mõde, rembarroyent toutes les vaines preſomptions, qu'ils auoyent de ne pouuoir faillir. Bref, l'Egliſe de ces temps là eſt miſe au deſſoubs de Samarie & de Sodome. Ses Prelats ſont ap-
Iſaie 1. Ezech 22. Ierem. 18. pellez princes de Gomorrhe, ſes conciles & aſſemblees coniurations contre les prophetes de Dieu, ſes Sacrifices adulteres: Et de tous ceux que le Seigneur enuoyoit pour les exhorter à reformation, a peine s'en trouue-il vn qui ait peu eſchapper la cruauté de ceſte aſſemblee, qui tiroit tous les tiltres & prerogatiues de l'Egliſe par deuers elle. Au milieu toutesfois de ceſte horrible confuſion, Dieu connoiſ-
Iſaie 1. ſoit ſon Egliſe, car ſi le Seigneur, dit Iſaie, n'euſt

n'euſt reſerué quelque peu de reſte, ils eſtoyẽt faicts comme Sodome, & ſemblables à Gomorrhe, & il dit en vn autre lieu, Me voicy, Iſai 8. Seigneur, & les enfans, ceſt à dire, les diſciples que tu m'as donnez.

Finalement, les Iuifs ne voulans point eſcouter les ſalutaires admonitions des Prophetes, Dieu les voulut forcer par ſa miſericorde, & leur enuoià du Ciel le ſalut meſmes, à ſçauoir, Ieſus Chriſt ſon fils vnique noſtre Seigneur. Mais l'Egliſe ſe porta enuers luy de meſme ſorte. Il n'eut point plus grands ennemis que les Sacrificateurs, les Scribes, les docteurs, les Phariſiẽs, ceſt à dire, le clergé, comme parlent nos aduerſaires, & ceux qui auoyent la Loy en depoſt, & qui ſembloyent la lumiere de l'Egliſe Iudaïque. S'il parloit de la reſtauration de l'Egliſe, il vouloit, diſoyent ils, ruiner le temple. Si de la grace de Dieu par le Meſſie, il blaſphemoit contre la Loy: ſi du Royaume des cieux, il bleſſoit la maieſté de Ceſar. S'il faiſoit miracles, c'eſtoit de par le Diable. S'il alleguoit les Eſcritures, on luy demandoit ſes lettres de docteur, luy reprochant qu'il eſtoit fils d'vn charpentier. Bref, tous leurs argumẽs contre Chriſt ſont reduicts à ceux de nos maiſtres contre nous. Nous ſommes enfans d'Abraham. Nous ſommes gardiens des Eſcritures. C'eſt à nous à les interpreter: & non à vous autres qui n'aués pas receu les ordres comme

nous. Et ce furent ceux toutesfois, auec leurs gloſes, traditions & Cabales, auec leurs ſucceſſions, interpretations & Conciles, qui le pourſuyuirent cruellemẽt, iuſques à l'arracher des mains du magiſtrat Payen, qui le iugeoit innocent, pour le crucifier. Ie demande à nos aduerſaires ce qu'ils peuuent requerir en l'eſtat exterieur de l'Egliſe, qui ne fuſt en celle là? Si l'antiquité, ils ſont d'Abraham. Si la vocation, ils ſont Sacrificateurs & Scribes. Si le lieu, ceſt la maiſon du Seigneur. Si vn Concile, il eſt tenu bien ſolennellement en Hieruſalem contre
Iean 11.47. Chriſt, lequel y eſt expreſſément condemné. Soit qu'ils conſiderent l'aſſemblee du peuple, ou l'aſſemblee des Prelats, ceſt l'Egliſe viſible. Et toutesfois ils ne peuuent nier, que ceſte Egliſe là n'ait erré treſ-lourdement au ſalut, crucifiant le ſalut meſmes, s'ils ne veulent nier que Chriſt ſoit noſtre ſalut. La raiſon eſt toute apparente, c'eſt qu'ils ne le cerchoyent pas en la Loy & és Prophetes, mais en leurs traditions & Cabales. Car les paſteurs des champs le connurent, & les Paſteurs du peuple luy hararent leurs chiens. C'eſt auſſi, qu'ils s'éſtoyent figurez vn Roy terrien, departant les Royaumes de la terre aux ſiens, dont n'y auoit celuy d'eux alors, qui ne ſe promiſt vne couronne, ou vn gouuernement de païs, au lieu qu'ils voyoyent le vray Chriſt pauure, deſnué, mal ſuiuy, ne promettant pas ſeulement aux

aux ſiens vn lieu pour repoſer leur chef. Bref, tant s'en faut qu'ils le deuſſent cõnoiſtre pour le Chriſt, par ce qu'ils eſtoyẽt l'Egliſe viſible, comme ils pretendoyent, que s'ils en euſſent reconnu quelqu'un pour tel, ce deuoit eſtre vn argument infallible, à ceux qui euſſent leu les Eſcritures, qu'il n'euſt point eſté le Chriſt, d'autant qu'il eſtoit dit expreſſément par les Prophetes, qu'ils ne le connoiſtroyent point. Voilà ce qui eſt auenu aux Iſraelites, dit ſainct Paul, [auſquels eſt l'adoption, & la gloire, & les alliances, & l'ordonnance de la Loy, & le ſeruice diuin, & les promeſſes. Deſquels ſont auſſi les Peres, & deſquels ſelon la chair Chriſt eſt deſcendu, &c. A ſçauoir, que pour auoir reietté le Seigneur de gloire, leur pauureté a eſté la richeſſe des Gentils, & leur reiection la reconciliation du monde,] tellement que Dieu au lieu de ſe deſtourner du genre humain, pour l'aueuglement de ſon peuple peculier, à pris occaſion par là, d'adopter tous peuples pour ſon peuple. Ne diſons donq plus, l'Egliſe ne peut errer, par ce que Dieu eſt ferme en ſes promeſſes. Ains pluſtoſt, Dieu eſt vrayement ferme en ſes promeſſes, & conſtant en ſes miſericordes, veu qu'il ne faict point diuorce auec elle, encor qu'elle l'abãdonne, & ſe desborde eſtrangement, ains eſlargit ſes entrailles d'autant plus enuers le genre humain, & conuertit ſon

Iean.12.38. Iſaie.53.10. Iſaie.6.9. Rom.9.

Rom 6 11. 12.chap.

courroux en vne ineffable miſericorde : comme de noſtre temps nous voyons en ce grand nombre qu'il a retiré, & retire tous le jours du bourbier de la Papauté.

L'Egliſe ſouz la grace a erré.

Reſte que nous voyons ſi l'Egliſe Chreſtienne qui eſt ſouz la grace, a eu quelque grace plus ſpeciale pour ne point faillir, en quoy nous auons touſiours à nous ramenteuoir, que l'Egliſe eſt auiourd'huy vniuerſelle, c'eſt a dire, eſpanduë par tout le monde, & que les promeſſes de Dieu ne ſont plus attachees en vn lieu, ou à vn peuple, mais eſtenduës ſur tout peuple & lieu ou il eſt ſeruy & adoré. Or ceſte Egliſe vniuerſelle à de belles & grandes promeſſes. [Ie feray auec eux alliance eternelle, dit le Seigneur. Ie mettray mon Sanctuaire au milieu d'eux eternellement. Ie ſeray leur Dieu, & ils ſeront mon Peuple.] Voila ce qu'a predit Ezechiel de l'Alliance faicte par la venuë de Chriſt auec l Egliſe vniuerſelle. Ieſus Chriſt dit luy meſme. [Ie ſuis auec vous juſques à la conſommation du monde.] Item. [Je vous enuoyeray mõ eſprit qui vous enſeignera toutes choſes, &c.] Mais afin que par là nous ne nous figurions, comme les Iuifs, vne Egliſe viſible qui ſoit touſiours d'vne meſme ſorte, quoy qu'elle face, la condition y eſt par tout appoſee. [Si vous oyés ma voix. Si vous eſtes mon peuple. Si vous enſeignés ce que ie vous ay commandé. Si vous m'aymés & demeurés

Actes 10.

Ezech 37. 26.
Matth. 28.
Iean. 14. 23.
Iean. 8.

en

en ma parole.] Car ſi vous ny demeurez, dit noſtre Seigneur, vous n'eſtes point mes diſciples, & ceux qui ne ſont ſes diſciples, ne ſe peuuent vanter d'eſtre enſeignés par ſon Eſprit pour ne point faillir. La prerogatiue donq qui eſt en l'Egliſe Chreſtienne viſible, n'eſt point qu'elle ne puiſſe errer en ſes parties, mais bien qu'eſtant vniuerſelle, quād vne partie ſe ruine, l'autre ſe redreſſe, & quand l'vne ſe deuoye, l'autre la peut r'adreſſer, & meſmes les membres particuliers ſont leur deuoir, quād les plus apparens conducteurs de l'Egliſe la guident à perdition. Au contraire ce qu'elle eſt vniuerſelle doit pluſtoſt rabattre à toute Egliſe particuliere ceſte preſomption de ne pouuoir faillir, d'autant que quand vn temple eſt, ou ruiné, ou prophané, les ſacrifiees, comme jadis, ne ceſſent plus, ains de ſes ruines & reliques s'en peuuent rebaſtir d'autres ailleurs, là ou n'y en auoit poinct. S. Paul craignoit que le ſerpent qui ſeduit Eue par ſa ruſe ne fiſt deſtourner l'Egliſe des Corinthiens de Chriſt & de ſa ſimplicité, ſi elle ſe deſtournoit de ſon Euangile. 2. Cor. 11. 3.

Il entēdoit donq qu'elle pouuoit faillir. Il tance auſſi les Galates, qui aprés auoir eu Chriſt portraict deuāt leurs yeux & crucifié entr'eux, s'eſtoyent ſoudainement tranſportés à vn autre Euangile. Ce n'eſt donq point choſe ſeulement poſſible, mais des lors auenuë, je dis, du viuant des Apoſtres. Bref, il aduertit les Theſ- Galat. 1. 6. & 2. 1. 2. Theſſ. 2.

ſaloniciẽs que l'Antechriſt, le fils de perdition, ſera aſſis au Temple de Dieu, ceſt à dire en l'Egliſe pour y confondre toutes choſes, & des ſon temps ce myſtere d'iniquité commençoit. Elle ne peut donq pas faillir en choſes legeres ſeulement, mais au ſalut meſmes, puis qu'au milieu de ſes entrailles, elle reçoit & entretient ſa perdition. Que ſi nous en reuenons à l'experience, nous trouuerons que par tout ou Ieſus Chriſt a ſemé la verité & le bon grain par les mains de ſes Apoſtres, le Diable, qui veille pendant que les hommes dorment, y a ſemé lyuroye & le mẽſonge, & finalemẽt la ſi bien fumé & cultiué qu'il a eſtoufé la ſemẽce du Seigneur en pluſieurs lieux, juſques à ſe faire reconnoiſtre pour maiſtre de la moiſſon. Le zele de ceux de la Circonciſion, dés le temps des Apoſtres cõmença le meſlinge en la religion Chreſtienne. S. Pierre meſmes, y conniuant. S. Paul appelle celà euacuer la croix de Chriſt, & S. Auguſtin en quelques lieux l'appelle hereſie. Or de là eſt auenu que les diſciples de la Circonciſion, qui allerent annoncer l'Euangile en pluſieurs peuples du leuãt & du midy, y dreſſerent les Egliſes en telle ſorte que la doctrine de grace eſtoit meſlee auec la Loy, les ombres auec le corps, dont pluſieurs encor retiennent lá circonciſion auec le bapteſme. Ie ne parle point d'infinies hereſies qui s'eſleuerent ſouz diuers noms, faiſans leur cas à part, mais de ce qui

qui auint des lors au corps des plus floriſſantes Egliſes, qui s'eſt grandemẽt accreu & multiplié depuis. D'autrepart les peuples qui furent appellés du Paganiſme à Chriſt, lors principalement que l'Egliſe eut vn peu plus de repos, & par conſequẽt moins de zele, de ſoing & de pureté, ſortans d'vn tel abyſme d'idolatrie, ne pouuoyẽt pas du tout laiſſer leurs vieilles couſtumes. Ils auoyẽt edifié de beaux Temples à leurs idoles. Il leur ſembloit q̃ ce ſeroit vne belle choſe de les dedier aux ſaincts & aux martyrs. Au lieu de leurs chaſſes, ils honoroiẽt les reliques des Saincts. Au lieu des ſtatuës de Mars, de Iuppiter, de Ianus, ils prenoyent plaiſir à auoir celles de S. Paul, de S. Pierre &c. Ce qu'ils auoyent accouſtumé de faire pour leurs parens qui mouroyent, prieres, ſacrifices, luminaires, ſuiuant l'opinion Platonique du Purgatoire, ils le cõtinuoyent volontiers pour ne faillir à l'humanité, & en chãgeoyent ſeulement la forme. Les paſteurs partie par ce qu'ils eſtoyent ſortiz du meſme Paganiſme le trouuoyent bon partie le ſupportoyent pour ne les rebuter du cõmencemẽt, eſperans auec le tẽps le leur oſter du tout, cõme S. Paul les ceremonies de la Loy à ceux de la circonſion, & conuertir leur zele & humanité en vn meilleur vſage. Tant que les ſucceſſeurs deferans imprudemment à leurs predeceſſeurs, & n'examinãs pas la raiſon qui les auoit meuz à en ſuppor-

ter, ont continué de meſmes, & tant baſty ſur ce fondement de vanité, que la ſuperſtition en eſt venuë juſques ou nous la voyons. La vanité des vns d'vne part, & la prudence humaine des autres, nous a amenés là, & qui conſiderera que c'eſt que l'homme, que peut en luy vne vieille couſtume qui a quelque petite apparence, & cõbien luy en couſte le changement, accordera ayſément que ceux qui ont à l'induire à vne totale mutation, penſent auoir beaucoup gaigné, quand ils luy peuuent faire changer le principal, en luy quittant ce leur ſemble, quelques acceſſoires: comme de noſtre temps meſmes nous l'auons eſprouué, ne regardant pas que le Diable les ſçait aprés ſi bien cultiuer, tandis que nous ſommes negligens à arracher les vrayes plãtes, qu'en fin elles viennent à les eſtouffer. Par ces moyens ſont entrés les erreurs és Egliſes Æthiopiennes, Syriennes, Armeniennes, Grecques, Ruſſiennes, Scychiques &c pour la pluſpart. Mais qui plus eſt, par là meſmes eſt entré Mahometh auec ſa doctrine, lequel ſur le declin de l'Empire Romain, trouuant les diſputes des Iuifs & des Chreſtiẽs, s'accoſta d'vn Moine de l'hereſie de Neſtorius nommé Sergius, lequel luy dreſſa ſon Alcoran en ſorte, que pluſieurs Chreſtiens Neſtoriens, partie voyans ſa force, & partie par ce qu'il ſembloit conſentir auec eux en l'eſſence de Chriſt, s'y laiſſerẽt aller, & les Iuifs pour

pour la Circoncision & les ceremonies qu'il leur laissoit, & le salut qu'il leur promettoit par les armes, le receurent au commencement comme vn Messie. Voila donq, comme les heresies sont entrees en l'Eglise Chrestienne, & en telles tellement accreuës, comme le bien va tousiours en declinant, & le mal en croissant, que d'heresie elles sont venuës a infidelité. Et toutesfois ces Eglises là ont esté dressees par les Apostres, ont receu les Escritures Saincte, croyẽt le salut en Iesus Christ (hors-mis celles qui ont adheré à Mahometh, qui ont perdu le nom d'Eglises) ont la succession de leurs Eueques & Patriarches bien suiuie, ont la vocatiõ ordinaire en leur ministere, & tiennent beaucoup plus de pays que celles qui reconnoissent le Pape. Ie demande aux Prelats de l'Eglise Romaine, si ces Eglises la faillent és choses qui cõcernẽt le salut, ou non. Ils diront qu'ils faillent au salut, par ce qu'elles reiettent les Images, par ce qu'elles n'adorent point le pain, par ce qu'elles communiquent souz les deux especes, par ce que leurs Prebstres se marient, par ce qu'elles ne sçauent que c'est de Purgatoire, &c. Bref, par ce qu'elles ne faillent pas en plusieurs notables articles comm'eux, mais sur tout par ce qu'ils ne recõnoissent pas la domination de leur Pape, qui est, à les ouïr parler, le principal article qu'il faut croire, pour estre sauué. Sensuit donq par leur confession

propre, que l'Egliſe Chreſtienne & Catholique viſible, n'a point eu vn priuilege par la venuë de Chriſt, qui l'exempte de pouuoir faillir en ce qui concerne le ſalut, nonobſtant toutes les promeſſes & alliances pretẽduës que nous auons mentionnees cy deuãt. Que s'ils ne faillent point au ſalut, s'enſuiura donq que l'Egliſe Romaine y faut elle meſmes, laquelle de ſi long temps excommunie & retranche du ſalut, entant qu'en elle eſt, tant de peuples & de nations qui n'errent point au chemin de ſalut, & qui plus eſt, que iuſtement elle eſt excommuniee par les ſuſdictes Egliſes, pour les damnables doctrines qu'ils condemnent en elle.

L'egliſe Romaine a erré.

A cela ils nous reſpondent, que ces Egliſes là n'auoyent pas tel priuilege que la Romaine, & que le ſiege de S. Pierre principal d'entre les Apoſtres à ceſte prerogatiue qu'il ne peut errer. Sans entrer au fonds de ces belles pretentions, qui ſeront vuidees au chapitre enſuiuãt, s'enſuiura donq, puis que les ſieges ont tant de puiſſance, que Hieruſalem, qui eſt appellee le ſiege de Dieu, ne pouuoit errer. Que l'Egliſe de Chriſt auſſi qui y a eſté recueillie auroit ceſte prerogatiue, veu que Chriſt, Chef de l'Egliſe, y a preſché & accomply le ſalut. Pareillement que l'Egliſe d'Antioche l'auroit mieux que Rome, veu qu'elle a eſté le premier ſiege de S. Pierre, & la premiere Egliſe ou le nom de Chreſtien a eſté ouy. Or Hieruſalem a crucifié

le

le Chriſt, & les Chreſtiens de Paleſtine, & d'Antioche & païs circonuoiſins, au jugement de l'Egliſe Romaine, ſont hors de la voye de ſalut. S'enſuit donq, que le ſiege de S. Pierre pretẽdu à Rome, ores qu'il luy ſoit accordé, ne la rend point exempte d'erreur. En aprés, ſans toucher à ce que S. Pierre meſmes a failli & a eſté repris par S. Paul, je demande ſi le ſiege de S. Pierre donne ceſte prerogatiue au Pape, ou bien à l'Egliſe Romaine. Si au Pape, Marcellin a ſacrifié aux Idoles des Payẽs, Liberius a eſté Arrien & Anaſtaſius Acatien, D'auantage, ils prennent plaiſir à abroger les Decrets chacun de ſon predeceſſeur, comme Nicolas de Iean vintedeuxſiéme, Gregoire de Pelagius, & Innocẽtius de Gregoire, és choſes qui ſelon eux-meſmes concernent la Foy. Sylueſtre ſecond, Iean dixneufiéme, Gregoire ſeptieſme, (teſmoings tous les Hiſtoriẽs de leurs temps) ont eſté Magiciẽs, c'eſt à dire ſucceſſeurs de Simon Magus, qui a eſté auſſi bien à Rome, & non de Simon Pierre, & diſciples de Satan, & non de Chriſt. Iean vintetroiſiéme a dogmatiſé, qu'il n'y auoit point de vie aprés ceſte-cy, dont le Cõcile de Cõſtance l'appelle Diable en chair, & pluſieurs autres ont eſté demis par les Conciles, en qualité, non d'heretiques ſeulement, mais d'Atheiſtes. Iean huictiéme auſſi ſe trouua eſtre femme & putain ſe moquant & du ſiege & du Conclaue. Bref, ils diſent que la

Hieron. in Catalogo. illuſtr. virorum.
Damaſus in Pontificali.
Platina in vitis Pontificum.
Marianus Scottus.
Volaterranus in Anthropol.
Gratianus in decreto.
Cardinalis Bẽno & Petrus. Premõſtratenſis in vitis.
Grego 7. & Sylu. 2. &c.
Concilium Gõſtantiẽſe Seſſ. 7.

Theodorus à Niem. ſcriba Pontificis in libr. Nemus vnionis tract. 4. & 7. Cardinalis Cuſanus lib. 3. ca. 17. de Concord. Catholica. Magiſter Ioan. Pariſiéſis Ordin. predicat. c. 23.

Vierge Marie dit à S. Brigide, que la plus-part des Papes ſont en enfer, & le Cardinal de Raguſe du temps du grand Schiſme, maintenoit que le Pape pouuoit errer en la Foy, & le Cardinal Cuſan, qu'il pouuoit eſtre infidele: ce que la Faculté de Theologie de Paris à touſiours maintenu. S'enſuit donq, que le ſiege ne les exempte point d'erreur, d'hereſie, ny d'infidelité, mais leur augmente leur condemnation. Si le priuilege eſt donné à l'Egliſe de Rome, je leur demande, s'ils ne dogmatiſent pas, que l'Egliſe eſt repreſentee par vn Concile general? Sainct Auguſtin dit qu'vn Cõcile general eſt corrigé par l'autre, & correction preſuppoſe erreur. Gregoire Nazianzene au tẽps duquel il s'en tint pluſieurs, dit que l'Egliſe eſtoit jà ſi pleine d'ambition, que jamais n'en vit bien auenir. Gerſon & Panorme, qu'vn homme lay alleguant l'eſcriture doit eſtre preferé à tout vn Concile qui s'en deſuoye. En aprés, voilà le Concile de Nice 2. qui maintient les images contre le Concile de Conſtantinople, & celuy de Francford au meſme temps qui les met par terre. Voilà le Concile de Carthage troiſieme, & l'autre tenu à Carthage meſmes, ſouz l'Empereur Maurice, qui excõmunient & declarent Antechriſt, celuy qui ſe dira Eueſque vniuerſel, à la pourſuite de ſainct Gregoire meſmes, au lieu que celuy de Rome, peu de temps aprés, & de noſtre temps celuy meſmes

Aug. c. 3. & 16. de Iunit. eccliſiæ.

meſmes de Trente declarent l'Eueſque de Rome Eueſque vniuerſel, & excommunient tous ceux qui ne le tiennent pour tel. Les Conciles auſſi de Florence & de Baſle, rengent le Pape auec les autres Eueſques, & le mettent bien au deſouz de l'Egliſe, au lieu que ceux de Florence & de Trente le mettent bien au deſſus, & le declarent Dieu en terre. Et le Pape Pie ſecond, qui auoit adheré au Concile de Cõſtance, a depuis declaré heretiques, tous ceux qui tiennent qu'on peut appeller du Pape au Cõcile, c'eſt à dire ces Conciles là qui ont eſté vniuerſels, & tous ceux qui les ſuiuent. S'enſuit donq, ou que la verité eſt double, ce qui n'eſt ny ſera jamais, ou que des Conciles contraires, l'vn a erré, & par conſequent que l'Egliſe peut errer. Item, ou le Pape eſt Antechriſt, ou l'Egliſe qui a declaré tel, celuy qui prendroit le tiltre d'Eueſque vniuerſel, a grandement erré. Item, ou croire le Pape Chef de l'Egliſe, n'eſt point neceſſaire à ſalut, ce que les Decretales approuuees de l'Egliſe Romaine baillẽt pour article de foy, & le Concile de Trente le confirme, ou les Conciles qui l'ont nié eſtre tel, ont erré au ſalut, c'eſt à dire le Concile de Nice premier vniuerſel, qui l'a eſgalé aux autres Patriarches, le Concile de Sardes, le Concile de Carthage & l'Egliſe vniuerſelle ſix cens ans durant. Bref, il faut que nos aduerſaires confeſſent, ou que leur Egliſe tient auiourd'huy

pour neceſſaire à ſalut ce qui eſt contraire à ſalut : ou que l'Egliſe anciẽne, vn ſi long temps, ait ignoré, ce qui eſtoit neceſſaire au ſalut, c'eſt à dire ſon ſalut propre, voire l'ait combatu en plain Cõcile. Dont ſenſuiura, que l'Egliſe vniuerſelle peut errer és Conciles vniuerſels, & la Romaine meſmes, nonobſtant le ſiege de S. Pierre pretendu, & dauantage, que la Romaine eſt cõtraire à l'ancienne, à laquelle nous deſirons auiourd'huy nous conformer. Que ſi & le Pape, & l'Egliſe Romaine ont erré és choſes du ſalut, s'enſuit donq que l'Egliſe Chreſtiẽne viſible peut errer, & qu'on en peut requerir la reformation. Mais à ceux qui ſçauent comme les Conciles de noſtre temps ont eſté tenuz, cõme auant que de les aſſembler les deciſions ſont concluës à Rome, cõme nonobſtant toutes diſputes & preuues qui ſe facent au contraire, elles paſſent par aurhorité ſpeciale, cõme le ſainct Eſprit ou pluſtoſt l'eſprit de ſatan y eſt apporté de Rome en vne layette, & puis qu'els ſont ceux qui y preſident, qui y diſputent, qui y concluent, n'ont pas grand beſoing qu'on leur preuue que telles aſſemblees peuuent errer ains au contraire deuroit on trouuer eſtrange, s'ls y pouuoyent rien conclure ſans errer.

Luc. 22. Or contre ces preuues ſi vrgentes, ils nous alleguent, que Ieſus Chriſt à prié que la foy de Pierre ne defailliſt point, dont ils concluent de

de plain ſaut, que l'Egliſe Romaine ne peut faillir. Premierement, la matiere eſt d'importance, car il eſt queſtion de grãd nombre d'articles, pour leſquels, comme pour articles de foy, nous ſommes bruſlés de puis cinquante ans, qui n'ont autre fondement que ceſtui-cy. Il faut donq, que le fondement en ſoit ſolide & indubitable, ſi nous ne voulons faire outrage à celuy qui nous a enſeigné noſtre ſalut. Ioinct auſſi que tout le differend des Egliſes Grecques, & Orientales auec la Romaine depend de ce poinct, car ſi elle ne peut faillir, il s'enſuit que celles qui luy ſont contraires faillent grandemẽt. Or ce ſont choſes bien eſlongnees l'vne de l'autre. [I'ay prié que ta foy ne faille point, encor que Satan te crible,] & la concluſion qu'on en tire, [l'Egliſe Papale ne peut faillir.] Secondement Ieſus Chriſt prie pour Pierre, & Pierre de puis ceſte priere, le renonce trois fois, ſe confiant trop en ſoy-meſme, au lieu de prier Dieu, en reconnoiſſant ſon infirmité: & de là auient auſſi que celuy qui s'eſtimoit plus que ſes compagnons, faut & trebuche plus lourdement qu'eux tous. L'egliſe Romaine donq en doit pluſtoſt tirer ceſte conſequence, qui eſt bien plus proche du texte. Que comme ſe confiant en ſoy-meſmes il a renoncé Dieu & faict pis que tous les autres, ainſi a elle auſſi peu faire, quand elle s'eſt faict croire, qu'elle ne pouuoit faillir. Et pour-

tant s'enſuiuroit qu'a ſon imitation elle pleuraſt au chant du Coq, & reconnuſt ſes fautes. Tiercemẽt, s'il s'enſuit, Chriſt à prié pour Pierre, ergô l'Egliſe qui a eſté fondee par luy ne peut faillir. S'enſuiura auſſi que les Egliſes qui ont eſté fondees par les autres Apoſtres ne peuuent faillir. Car Ieſus Chriſt, proche de ſa Croix prie ardemment pour ſes Apoſtres, & pour tous ceux qui croiront en luy par leur parole, afin qu'ils ſoyent vn au Pere & en luy, c'eſt à dire inſeparablement vniz auec luy. Or toutesfois l'Egliſe Romaine les excommunie comme heretiques, & les tient retranchees du ſalut. S'enſuit donq, ou que la concluſion ſoit fauſſe, Ieſus Chriſt a prié, Ergo elle ne peut faillir, ou qu'elle s'entende de l'Egliſe inuiſible, contre laquelle les portes d'enfer n'ont point depuiſſance. Quartemẽt, ſainct Paul n'a point entendu ceſte ſubtilité, quãd nous voyõs qu'il admonneſte les Romains appellés d'entre les Gentils, de ne s'enorgueillir point contre les Iuifs, ſouz ombre qu'ils ſont eſté entés en leur place. Car, dit-il, [les branches naturelles ont eſté rompuës par incredulité, & tu es de bout par foy, & s'il ne les a point eſpargnees, garde auſſi qu'il ne t'eſpargne poinr.] ceſt à dire, garde toy de tomber de la foy cõm'eux. S'entend donq qu'il ne les en ſentoit pas hors de danger. Auſſi ne faiſoit le Clergé de Rome eſcriuant à S. Cyprian, [Que la louange que

Iean 17. 20.

Rom. 11.

Cypr lib. 2. Epiſt. 17.

S. Paul

S. Paul attribuë à l'Egliſe Romaine, que leur foy eſt diuulguee par tout le monde, leur ſera tournee à opprobre, s'ils ne perſeuerẽt à heriter de ceſte foy.] Ny S. Hieroſme auſſi, quand il dit. [Que depuis que l'auarice eſt entree en l'Egliſe comme en l'Empire, la Loy eſt perie des Sacrificateurs, & la viſion des Prophetes.] Ny tous les Anciens quand ils prennent Rome pour la Babylone de l'Apocalypſe, & le ſiege de l'Antechriſt, comme nous verrons cy apres. Et pourtant ils feroyent beaucoup mieux de ſuiure leur gloſe ancienne ſur ce paſſage de S. Luc. [Comme en priant pour luy, dit-elle, ô Pierre, j'ay gardé que tu ne defailliſſes, auſſi conforte les pauures fideles infirmes par l'exẽple de ta penitence, afin qu'ils n'entrent point en deſeſpoir pour leurs fautes, mais qu'ils eſperent miſericorde, comme elle t'a eſté faicte.] Finalement outre toutes les ſuſdictes raiſons entre l'Antecedẽt, Chriſt a prié pour S. Pierre, & le conſequẽt, l'Egliſe de Rome ne peut faillir, il y a vne infinité de choſes entre-deux à prouuer, à ſçauoir. Que S. Pierre ait eſté Chef des Apoſtres & de l'Egliſe. Qu'il ait eſté à Rome. Qu'il y ait eſté Eueſque. Qu'il ait particulierement fondé ceſte Egliſe là. Qu'il ait eu ceſte prerogatiue par deſſus les autres de ne pouuoir errer. Qu'il l'ait laiſſee, ou peu laiſſer attachee à la chaire, ou pour les Papes, ou pour l'Egliſe Romaine. Leſquelles choſes ſe doi-

Hierony. in epiſt. ad Ruſticum.

Luc. 22. & ibi gloſſa.

uent prouuer euidemment, auant que de venir à vne telle concluſion. Venons donq à la noſtre, ſuiuant noz premiſſes & nonobſtant l'oppoſition de ce paſſage, concluons auec l'Eſcriture Saincte, & la pratique de tous les temps, ceſte diſpute. Noſtre Seigneur Ieſus Chriſt a laiſſé l'Eſcriture Saincte à l'Egliſe comme vn compas à vn nauire, pour la conduire à ſalut. Regardant à ce compas elle ne peut faillir, car il luy mõſtre touſiours ſon but, quelque vent qui la puiſſe agiter : n'y regardant point, elle ne peut qu'elle ne ſe deſuoye, non plus que tous les Pilotes du monde enſemble, ſans vn bon Compas, ne ſçauroyẽt tenir leur cours vne ſeule heure. Aux Egliſes qui ſuiuent ſa parole, il leur à promis la preſence de ſon Eſprit. A celles qui n'en tiennent conte, il l'a ſoubſtrait : reputant indignes de ſa preſence, ceux qui ne daignent eſcouter ſa voix. De là eſt auenu que l'Egliſe en toutes ſes Periodes, & en tous lieux, à grandement failli & fouruoyé, mais celle plus que toutes les autres, qui a plus oſé entreprendre ſans la conduicte de la parole, & qui a plus preſumé de ſa ſuffiſance, à ſçauoir l'Egliſe Romaine. Si elle n'a autres priuileges & promeſſes que l'Egliſe vniuerſelle viſible, il ne faut douter qu'elle n'ait peu faillir, car nous auons veu comme par ſa confeſſion meſmes, elle à failli és choſes de ſalut, en ſes plus notables parties.

ties. Si elle à quelque priuilege ſpecial, comme celuy qu'elle allegue du ſiege de S. Pierre : encor ne l'exempt'il poinct d'erreur, ny d'hereſie, comme nous auons prouué. Mais, afin qu'on voye combien eſt vain & nul le fondement, ſur quoy ils veulent baſtir vn article de ſi grand faix, s'enſuit que nous examinions les tiltres, en vertu deſquels elle pretend ce priuilege.

QVE LE PAPE, OV EVESQVE DE ROME, N'EST point Chef de l'Egliſe viſible vniuerſelle, de droict diuin.

CHAP. VII.

QVAND nous demandons à nos aduerſaires ſurquoy ſont fondées leurs traditions qu'ils eſgalent aux articles de Foy, leſquelles n'ont aucune apparence de fondement en l'Eſcriture ſaincte : Ils nous reſpondent, que ce ſont ordonnances de l'Egliſe. Si là deſſus nous les leurs voulons debattre, alleguans que l'Egliſe ſe doit regler ſelon la volõté de Dieu compriſe en ſa Parole, à laquelle telles doctrines ne ſont point conformes, Ils repliquent que l'Egliſe ne peut faillir és choſes

de ſalut. Si nous leur prouuons derechef par le diſcours de tous les temps, qu'elle a ſouuent abandonné le pur ſeruice de Dieu pour ſuyure ſes propres inuentions, juſques à ſe polluer des plus abominables Idolatries : ils repliquẽt que l'Egliſe Romaine à ce priuilege particulier de ne pouuoir faillir, parce que c'eſt le ſiege de S. Pierre, chef des Apoſtres & de toute l'Egliſe. Et parce moyẽ toutes les cõtrouerſes preſques que nous auõs auec eux viẽnẽt à eſtre reduites à ceſte queſtion. Si l'Eueſque de Rome, ou le ſiege de Rome, car ils en ſont eux-meſmes en different, eſt chef de l'Egliſe. En ceſte qualité le Pape s'eſt attribué la puiſſance de changer l'inſtitution de Chriſt és Sacremens, de changer ſelon les temps l'interpretation de l'Eſcriture ſaincte, de faire nouueaux articles de Foy, de deroger au vieux Teſtament, & aux Epiſtres de S. Paul, comme Vicaire de Chriſt & ſucceſſeur de S. Pierre. C'eſt donq, à leur iugemẽt, vn article treſ-important au ſalut, ſur lequel tãt d'autres articles neceſſaires au ſalut ſoyent fondez. En ceſte meſme qualité il s'eſt attribué iuriſdiction ſur les Egliſes d'Orient, & les à retranchees de la communion de l'Egliſe, & laiſſees en proye au Turq, parce qu'elles ne l'ont point voulu reconnoiſtre. Bref, il eſt paſſé ſi auant, que de ſe dire Roy des Roys, d'eſtablir les Empires à ſa poſte, de mettre les Royaumes en proye, de diſpenſer les ſubiects du ſer-

Ia Concil. Conſtãtiẽſi.

Deciſiones Rotæ.

ment

ment faict à leur Prince. C'eſt donq vn article non ſeulement important au ſalut d'vn chacun Chreſtien en particulier, & de tous en general, pour l'vnion qui nous eſt tant recommandee, mais auſſi à la Police, à l'obeiſſance deuë aux Magiſtrats, & à toute la vie humaine. Or nous voyons que Ieſus Chriſt & ſes Apoſtres nous ont laiſſé les articles de noſtre Foy, la doctrine des Sacremens, & l'obeiſſance deuë aux Superieurs, en termes fort exprés, & repetez en pluſieurs lieux. S'enſuit donq, que ceſt article par lequel nouueaux articles de Foy ſont eſtablis, les Sacremens changez, les Roys eſtablis & depoſez, le ciel & la terre aſſubiettis à la puiſſance d'vn ſeul homme, y doit eſtre bien clairement expoſé. Que s'il n'y eſt couché bien exprés, s'enſuit de deux choſes l'vne, ou que noſtre Seigneur & ſes Apoſtres ont pris plaiſir à nous le celer, pour mettre ciel & terre en confuſion, qui ſeroit vn blaſpheme trop execrable, ou qu'il doit eſtre du tout faux, & par conſequent, tout ce qui eſt baſty deſſus, r'enuerſé de fond en comble. Or j'adiure donq vn chacun autant qu'il ayme ſon ſalut, de bien conſiderer les preuues de ceſt article. Car ſi le fondement de la doctrine Papale, qui eſt ceſtuicy, n'a point de fondement en Chriſt, s'enſuit que le Pape à mis vn autre fondement en l'Egliſe que Chriſt, contre ce que dit l'Apoſtre: & par conſequent, qu'il n'eſt point de ceux qui 3. Cor. 3.

ſur le fondemenr de Chriſt, ont baſti, bois, foin & pierre, mais l'Antechriſt meſmes, qui s'eſt eſtably, en la place de la pierre Angulaire, qui eſt l'Vnique fondement de l'Egliſe.

Nous diſons que Ieſus Chriſt fils de Dieu eſt Chef de l'Egliſe. Nos aduerſaires dient que c'eſt S. Pierre en ſes ſucceſſeurs: ou bien le Pape, & l'Egliſe de Rome, a cauſe du ſiege de S. Pierre. Or comme nous auons trouué le corps és Eſcritures, à ſçauoir l'Egliſe, auſſi ne nous en faut-il point cercher le chef ailleurs. S. Paul dit, que Chriſt eſt le chef de l'Egliſe, & l'Egliſe l'accompliſſemẽt de celuy qui accomplit tout en tous. Item, que Chriſt eſt chef de l'Egliſe comme le mary de la femme, & le Sauueur de ſon corps. Item, [nous qui ſommes pluſieurs ſommes vn corps en Chriſt, & chacũ ſommes membres l'vn de l'autre.] Ces paſſages ſont ſi clairs que noſtre propoſition ne ſe peut nier. Là deſſus, ils nous aduouent, que Chriſt eſt chef de l'Egliſe, mais ils dient qu'il luy faut vn chef, & lieu tenant general au gouuernement d'icelle, & que ceſtuy-là eſt S. Pierre en ſes ſucceſſeurs, qu'ils appellent pour diſtinction chef miniſteriel de l'Egliſe. C'eſt ce qu'il faut qu'ils nous prouuent par textes exprés, car nous le léur nions tout à plat.

Ephes. 1. 23. & 4. 16. & 5. 23.

Coloſſ. 1. 18

Rom. 12. 5.

Premieremẽt il ne nous faut point icy imaginer vn Royaume terriẽ. Car Ieſus Chriſt nous à enſeigné que ſon Royaume n'eſt point de ce monde

S. Auguſtin, ſur ces paroles,

monde. Que ſi le ſien n'eſt point de ce monde, auſſi peu en eſt celuy, de quiconque entreprẽdra d'eſtre ſon Vice-Roy. Ceſte Lieutenance donq n'eſt point temporelle ny ſeculiere, & ne ſe peut eſtendre ſur les Empires de la terre, ny l'Eueſque de Rome en ceſte qualité, ſe dire Monarque du Temporel & du Spirituel. Mais comme le Royaume de Chriſt eſt ſpirituel, à ſçauoir, le gouuernement des ames de ſes fideles, leſquelles il paiſt de ſa Parole, & comme dit S. Paul, [Paix, iuſtice & joye par ſon S. Eſprit,] auſſi faut-il que l'adminiſtration de ſes ſeruiteurs ſoit ſpirituelle, à ſçauoir, le miniſtere de ſa Parole, duquel procedent les ſuſdicts effects. Moins encor deuõs nous imaginer vn Roy terrien. Car, Chriſt eſt le fils de Dieu eternel, qui emplit tout de ſa puiſſance, qui eſt preſent par la vertu de ſon Eſprit à toutes choſes, & eſt auec ceux qui conſentent en ſon Nom iuſques à la cõſummation du mõde. Il ne luy faut donq point de lieutenant, comme aux autres Princes, pour entretenir le cœur de ſon peuple: car ce ſont effects de ſon Eſprit donnant efficace à ſa Parole, que nul homme, quelque grand, & quelque ſainct qu'il ſemble, ne ſe peut attribuer. Que s'ils trouuent eſtrãge que noſtre Seigneur, par ſon Eſprit, entãt que Dieu, regiſſe ſon Egliſe, veu qu'il l'a promis: Qu'ils ne trouuent donq plus eſtrãge que nous nions ſa preſence corporelle & charnelle, en

Mon regne n'eſt point de ce mõde.
Le regne de Chriſt ſont les fideles qui croyent en luy. Rom. 14.

leur Meſſe, qu'il n'a point inſtituée.

En aprés, il n'eſt point icy queſtion d'vn Royaume, qui puiſſe eſtre adminiſtré par vn ſeul Lieutenant. Mais de preſcher l'Euangile par toute la terre, de reconcilier tous les peuples du mõde à Dieu par ſa Parole: en vn mot, du miniſtere de l'Euangile, qui cõſiſte en l'adminiſtration de la Parole & des Sacremens en tous lieux. Or eſt-il certain que nul homme ne le peut accomplir. Ains celuy ſeul qui eſt la Parole meſmes, & l'Vnique ſacrifice, parce qu'auec ſon humanité, il à vne Diuinité & puiſſance infinie. Il ny à donq que luy qui puiſſe eſtre Eueſque des Eueſques, Paſteur des Paſteurs, & Souuerain Sacrificateur, & nul ne peut eſtre chef miniſteriel ny ſon lieutenant en ſes offices. Mais bien vn chacũ Eueſque & Paſteur en ſon troupeau, peut repreſenter Chriſt, en exerçant ſa charge ſans reconnoiſtre vn Eueſque de Rome par deſſus ſoy, comme amplement fut diſputé par le Cardinal Cuſan au temps du Concile de Conſtance.

1. Pier. 2. 25.

Hebr. 6. 20. & 7. 26. & 9. 11.

Cardin. Cuſanus. lib. 1. de concord. Cathol. c. 6.

Ce qu'ils alleguẽt, que Moyſe & Aaron ont eſté chefs, l'vn de la Police & l'autre des Sacrices, encor que Dieu cheminaſt au milieu de ſon peuple d'Iſrael, eſt mal tiré en conſequẽce. Car outre ce qu'il y auoit vne inſtitution de Dieu expreſſe en leurs perſonnes, & és ſucceſſeurs d'Aaron pour le ſeruice Diuin, il y auoit ceſte autre choſe, que ce n'eſtoit qu'vn petit

païs,

païs, & en ce païs vne ſeule ville de Hieruſalem, & en ceſte ville là vn ſeul tẽple, ou on deuoit ſacrifier, tellement qu'vn gouuerneur & vn Sacrificateur ſouuerain y pouuoyent ſuffire, au lieu que tout le monde par la venuë du Meſſie eſt vn Tẽple, & tous peuples vn troupeau qu'il faut paiſtre de la parole de Dieu, ce que nul homme ne pouuoit preſumer. Non que je vueille nier qu'au cœur d'vn Pape n'y ait aſſés d'ambition pour conuoiter tout le monde, car ce ſeroit nier la verité de toutes les hiſtoires, mais bien veux-je dire, qu'il n'y a celuy d'eux qui ne fuſt preſt à quitter le diademe, s'il luy falloit inſtruire par la predication de la parole de Dieu, la moindre dioceſe. De ceſte allegation donq, ils ne concluent rien à leur proffit, s'ils ne veulẽt deuenir Iuifs, & r'enclorre le monde en vne ville, & aneantir le benefice de la mort de Ieſus Chriſt commun à tout le monde. Mais nous au contraire, en pourrons tirer ceſte conſequence en paſſant. Que puis qu'ainſi eſt que Moyſe eſtoit, comme ils diẽt, chef de la Police, & Aaron du ſeruice Diuin, le Pape ſe deuroit contenter de l'vn, ſans entreprendre encores l'autre, au preiudice de tous les Princes & Rois de la terre. Que s'ils repliquent, qu'ils ſont aſſés ſuffiſans pour exercer l'eſtat de Lieutenans generaux de Chriſt par tout le monde, ſans les en appeller à la pratique, qui ne ſe verroit jamais, je demande, ſi

c'eſt par l'Eſprit de Chriſt, ou par le leur propre. Si par le leur, ceſt donq l eſprit du Prince de ce monde, pour le conuoiter & non pour le conduire: & miſerable eſt l'Egliſe, qui ait a eſtre conduicte, par le vain eſprit de ces hommes, qui en penſent tant auoir. Que ſi c'eſt par l'Eſprit de Chriſt, je les requiers, ou qu'ils accordent, que cet Eſprit, ſuyuant la promeſſe de Chriſt à ſes miniſtres, dõne efficace à la parole de vie prononcee par iceux, dont s'enſuit que chaque Eueſque & Paſteur en ſon miniſtere, tiẽt le lieu de Chriſt viſiblemẽt: ou qu'ils nous prouuẽt par textes conuenables, q̃ Chriſt à enclos la ſource de ſon Eſprit au cœur du Pape, tellemẽt que nul n'en peut eſtre participãt q̃ de par luy. En ſomme le Royaume de Chriſt giſt, en ce qu'il gouuerne les ſiens, donnant efficace à la predication de ſa parole, & a ſes Sacremens par la vertu de ſon Eſprit: & le miniſtere de ſon Euangile, giſt en l'adminiſtration de ceſte Parole là, & de ſes Sacremens. Or vn homme ne ſe peut vanter de donner & diſpẽſer le S. Eſprit, car il n'eſt que du Pere & du Fils: nul donq, ſinon Chriſt Dieu & homme ne peut eſtre Chef eſſentiel de l'Egliſe. Nul hõme auſſi ne peut preſcher la Parole & exercer le miniſtere par tout le mõde: nul donq, ne peut eſtre Chef miniſteriel de toute l'Egliſe. Mais bien vn chacun Miniſtre & Paſteur endroict ſoy, ſoubs le Paſteur des Paſteurs Ieſus

ſus Chriſt noſtre Seigneur.

Venons maintenant à ce que nos aduerſaires dient que S. Pierre a eſté chef miniſteriel de l'Egliſe. S'il l'a eſté, il faut qu'ils m'accordent, que ce a eſté par l'inſtitution de Chriſt: car contre, ou ſans ſon mandement, il n'euſt pas preſumé vne telle dignité. Si noſtre Seigneur auſſi l'a inſtitué en tel degré, & ſi neceſſaire, comme ils dient à l'Egliſe: ils m'accorderont que S. Pierre en à exercé l'office, car autrement c'euſt eſté mettre l'Egliſe en proïe & en confuſion. Si donq Chriſt ne la point inſtitué, ny S. Pierre exercé, s'enſuyura qu'il n'aura point eſté chef miniſteriel de l'Egliſe.

Quant au premier poinct: Tout l'Euangile ne nous enſeigne qu'humilité, d'eſtre faicts enfans, d'eſtre pauures d'eſprit &c. Chriſt s'en propoſe pour exemple aux Apoſtres, & veut que les Apoſtres en ſoyent exemples à tout le monde. [Ie ſuis le Maiſtre dit-il, & toutesfois ie ſuis au milieu de vous pour ſeruir.] Item, ſur le different meu par deux fois entre les Apoſtres ſur la Primauté, Chriſt prononce ceſt arreſt. [Quiconque voudra eſtre le plus grand entre vous, ou le premier, ſoit le ſeruiteur de tous,] & il leur dit, [Apprenez de moy, non dit S. Auguſtin à faire miracles, ny à baſtir vn monde, mais que je ſuis doux & humble de cœur.] Quant à S. Pierre, il eſt amené à Chriſt par André ſon freré, à fin que par eſtre le pre-

Matth. 18 3. & ibi gloſſ. Matt. 20. 25. Lucæ 22. Vbi Chryſ. & Origen. Matth. 22. 25. Luc. 22. 25.

Matth. 10. Augu. ſerm. 10. de verbis Domini.

mier appellé, on ne luy attribuë la Primauté. Quād ils ſont enuoyez preſcher, ils vont deux
Luc 22. 30. à deux, comme compagnons, ce qui exclut la ſuperiorité. Quād Chriſt leur promet, qu'ils
Matth. 19. 30. jugeront les douze lignees d'Iſrael, aſſis ſur douze Thrones, il ne luy donne point vn lieu plus eminent pour preſider. Quand l'Egliſe
Apoc. 21. Triomphāte auſſi nous eſt deſcrite par S. Iean, il eſt dit que la Cité auoit douze fondemens, & en iceux les noms des douze Apoſtres de l'Agneau, ſans que Pierre y ſoit mis pour la pierre du coing. Bref, quand les Apoſtres re-
Iean 20. Matth. 28. çoyuent le S. Eſprit, la puiſſance de lier & deſlier, le commandement de preſcher par tout
Actes 1. le monde, & quand le S. Eſprit meſmes deſcend ſur eux, ceſt lors qu'ils ſont tous enſemble, & ſans aucune prerogatiue de l'vn plus que de l'autre. Iuſques icy donq, és lieux principaux ou la Primauté ſe deuoit mōſtrer, nous ne voyons aucune apparence de Primauté.

Contre ces paſſages nians & defendās ouuertement la Primauté, ils nous alleguent ce que Ieſus Chriſt dit à S. Pierre. *Tu es Petrus & ſuper hanc Petram &c.* [Tu es Pierre, & ſur
Tu es Pierre & ſur ceſte pierre &c Matth. 16. ceſte Pierre j'edifieray mon Egliſe, & les portes d'enfer n'auront point de force à l'encontre d'elle.] Or de ce paſſage nos aduerſaires tirent ceſte propoſition. L'Egliſe eſt fondee ſur S. Pierre. Nous en tirons vne autre, l'Egliſe
1. Cor. 10. eſt fondee ſur Chriſt, qui eſt la Pierre, & ſur la con-

confeſſion de ſon Nom. Là leur eſt fondee, ſur ce qu'il eſt dit : [*Tu es Petrus*, ceſt à dire, Tu es Pierre,] la noſtre, ſur ce qu'il eſt dit, [*Super hanc Petram, & non ſuper te Petrum*, ceſt à dire, ſur ceſte Pierre,] & non [ſur toy Pierre.] Et de faict noſtre Seigneur à diſtingué clairement [*Petrum à Petra*,] ceſt à dire, Simon Pierre d'auec la Viue roche ſur laquelle eſt baſtie l'Egliſe, changeant de nom & de perſonne, ce que le texte nous mõſtre, qu'il n'euſt pas faict, s'il euſt deu eſtre entendu de Pierre & nõ de la cõfeſſion de Pierre. En aprés, je laiſſe au jugemẽt de tout Chreſtiẽ, qui eſt le plus cõforme à la Foy, & le plus ſalutaire à l'Egliſe, ou q̃ l'Egliſe ſoit fondee ſur Chriſt, ou qu'elle ſoit fondee ſur Pierre: ſur le fils de Dieu viuant que Pierre à conteſſé, ou ſur Pierre, qui à toſt aprés renié le fils du Dieu viuant : ſur celuy qui a vaincu Satan, ou ſur celuy que Chriſt au meſme Chapitre, appelle Satan luy meſmes : ſur celuy qui eſt appellé la maiſtreſſe pierre du coing, ou ſur celuy qui luy a eſté en ſcandale, ceſt à dire, en Pierre de trébuſchement. [Nul, dit S. Paul, ne peut mettre autre fondement, que celuy qui eſt mis, à ſçauoir Chriſt.] Item, [Vous eſtés, dit S. Pierre, comme pierres viues, edifiés ſur la maiſtreſſe pierre du coing en laquelle qui croira ne ſera point confus.] ceſt à dire, en la confeſſion de Chriſt, qu'il à appellee la Pierre & le fondement de ſon E-

Matth. 16. Marc 8. 33. 1. Cor. 3.

1. Pierre. 2.

gliſe. Il appert donq, que Chriſt en ce paſſage là, baſtit ſur ſoy-meſme & non ſur Simon Pierre, & ſur la confeſſion de Foy qu'a rendu Pierre, & nõ pas ſur la foy de Pierre, qui n'a eſté que trop esbranlee: comme de faict là ou S. Iean recite ceſte hiſtoire, il s'arreſte ſur la confeſſion de Pierre. Mais à fin qu'ils n'abuſent point le peuple ſoubs ombre de l'antiquité, il nous faut voir, ce qu'ont enſeigné les anciens docteurs ſur-ce paſſage.

Iean 6.

Chryſoſt. hom. 55. ſur S. Matth.

Chryſoſtome ſur S. Matthieu. Sur ceſte pierre, ceſt à dire, ſur la Foy de ceſte confeſſion.] Item. [Il à mis nos pieds ſur la pierre, ceſt à dire, ſur la Foy, car la Foy en Chriſt à bõ droict s'appelle vne pierre qui ne peut eſtre brizee, & pourtãt quand S. Pierre l'eut confeſſee, diſant, Tu es le Chriſt fils de Dieu viuant, Chriſt adiouſta, Tu es pierre, & ſur ceſte pierre, ceſt à dire, ſur la Foy, que tu as confeſſee.] S. Ambroiſe, [Ieſus Chriſt à dit à Pierre, & ſur ceſte Pierre &c. ceſt à dire, ſur la confeſſion de la Foy Catholique, j'eſtabliray les fideles à la vie eternelle.] [S. Auguſtin, Pierre a eſté fondé ſur la Pierre, à fin qu'il ſouffriſt mort en aymãt celuy que trois fois il auoit renié par crainte.] Item, [l'Egliſe eſt fondee ſur la Pierre, dont auſſi Pierre à ſon nom, car la pierre ne vient point de Pierre, mais bien Pierre de la pierre, comme Chreſtien de Chriſt, & non pas Chriſt de Chreſtien. Et pource que Pierre auoit dit,

Idem. ſur le Pſal. 32.

Item, plus expreſſemẽt encor au 21. Sermon de la Penteco-ſte.

Ambroſ. in epiſt. ad Epheſ. 2. cap.

Auguſt. cõt. Iudæos. Pagan. & Arria.

In Ioann. Tracta. 124.

In Ioann. Tract. 10.

Tu

Tu es le Chriſt &c. noſtre Seigneur adiouſte, Sur ceſte Pierre, que tu as confeſſee, i'edifieray mon Egliſe. Chriſt donq eſt la Pierre, ſur laquelle meſmes a eſté fondé & edifié S. Pierre. Car nul ne peut mettre autre fondement que celuy qui eſt mis, à ſçauoir Chriſt. [Item, [Que veut dire, ſur ceſte Pierre i'edifieray mon Egliſe? Sur ceſte Foy. Sur ce qu'il a eſté dit: Tu es Chriſt fils de Dieu viuant &c. Sur ceſte pierre-là, dit-il, je fonderay mõ Egliſe.] Item, [Sur ceſte pierre, que tu as confeſſee, ſur ceſte pierre que tu as connuë, j'edifieray mon Egliſe. I'edifieray mon Egliſe ſur moy, & non moy ſur toy: mais toy ſur moy. Les hommes qui vouloyent edifier ſur les hommes, diſoyẽt Ie ſuis de Cephas, ceſt à dire, de Pierre, & de Paul, & d'Appollo, mais ceux qui ne vouloyẽt pas eſtre edifiés ſur Pierre, ains ſur la Pierre, diſoyent, Ie ſuis de Chriſt.] C'eſt l'interpretation de S. Auguſtin repetee en quelques endroicts des liures de la Cité de Dieu, & par tout ou ceſte matiere ſe traicte.

Augnſt. de verb Domini Serm. 20.

S. Hieroſme ſur ce paſſage. [Par la pierre nous entendons Chriſt, que Pierre à confeſſé. Car ſi nous prenions Pierre pour vne pierre du fondement tous les Apoſtres le ſeroyent ſemblablement, ſelon ce que nous voyons en l'Apocalypſe.] Et ceſt l'opinion meſmes du Cardinal Cuſan en ſon liure de la Concorde Catholique preſenté au Concile de Conſtance,

Hieronym. in Matthe.

Cuſanus Cardinal. lib. 2. c. 13.

qui la prouue par le droict canon meſmes, & la maintient contre le Pape.

Serm. 61. S. Bernard. [La Pierre eſt és cieux: En elle eſt la fermeté & ſeureté. Et de faict ou peut elle eſtre qu'en noſtre Sauueur ? Le monde bruit. La chair me preſſe. Le monde m'aguette. Pour cela je ne tombe point car je ſuis fondé ſur la Pierre ferme.] Bref, qu'ils liſent leur gloſe commune [*Super hanc Petram*, Sur ceſte pierre, ceſt à dire, ſur Chriſt en qui tu crois: & la gloſe qui eſt entrelignes, Tu es Pierre, mais de par moy qui ſuis la Pierre, & touſiours en telle ſorte, que je me reſerue la dignité de fondement de l'Egliſe.] Voilà donq, que par l'interpretation des Anciens, nul ne ſe peut achopper à ceſte Pierre. Que ſi nos aduerſaires repliquent qu'aucuns des Anciens l'ont interpreté comm'eux, & nommément S. Auguſtin en quelque endroict. Ie reſpons: Que ſi on lit les lieux, on trouuera que ç'a eſté pour la pluſpart en paſſant, & en traictant autre choſe. Et de faict S. Auguſtin en ſes liures de Retractations s'en retracte en ces mots. [Il m'eſt auenu de dire en quelque lieu, qu'en l'Apoſtre S. Pierre, l'Egliſe eſtoit edifiee comme en vne Pierre, mais le plus ſouuent ie l'ay expoſé de celuy que Pierre auoit confeſſé. Ie me ſuis abuſé ſur vn Hymne aſſés commun de S. Ambroiſe, ou il dit qu'au chant du coq, la pierre pleura. C'eſt vne façon de parler Poëtique & pour-

Gloſſa cõm. & gloſſa interlinearis in Matth. 16 eod. verſu.

Augu. lib. 2. Retract.

pourtant Ieſus Chriſt ne luy dit pas. Tu es *Petra*, mais: Tu es *Petrus*, car la Pierre eſt Chriſt, que Simon auoit confeſſé.] De faict tant s'enfault, qu'il tienne Pierre pour le fondement de l'Egliſe, qu'en vn autre lieu il dit, Que Iaques, Pierre & Iean ſembloyent eſtre les Colomnes de l'Egliſe, mais qu'a la verité ils ne l'eſtoyent pas: Et S. Hieroſme, Que les Apoſtres ſont les Colomnes de l'Egliſe principalemẽt, Pierre, Iaques & Iean, mais que tous ceux qui par Foy ſur-montent le Diable, le peuuent eſtre ſemblablement. Ils recourẽt à leur diſtinction ordinaire. Que Chriſt eſt bien voirement le fondemẽt eſſentiel de l'Egliſe, mais que Pierre eſt le miniſteriel, ceſt à dire, qu'il eſt ainſi appellé à cauſe de ſon Miniſtere. Nous demãdons en quel paſſage, ou de l'Eſcriture, ou des Anciens meſmes ils trouuent celà. Et puis nous auons deſ-jà prouué, qu'il n'y peut auoir de chef Miniſteriel qui eſt vne meſme choſe. Mais encor, qu'ils nous reſpondent, ſi S. Pierre à eu autre Miniſtere que l'Apoſtolat? S'il en à eu autre, qu'ils le prennent & qu'ils nous monſtrent en quoy il conſiſtoit? Sinon, s'enſuit donq, que tous les Apoſtres ont eſté fondemens Miniſteriels comme luy, & non fondez ſur luy, & toutes les Egliſes qu'ils ont fondees pareillement: comme S. Hieroſme dit ſur les Galates chapitre deuzieſme. Et de faict, S. Paul dit, que les Fideles ſont edifiez ſur le fon-

Auguſt. ad Galatas. c. 2

Hierony. ad Galat. c. 2.

Epheſ. 2.

Apocal. 21. Rom. 15. dement des Prophetes & des Apoſtres eſtant Chriſt la maiſtreſſe pierre du coing, & ſe glorifie d'auoir preſché l'Euangile en pluſieurs lieux ſans baſtir ſur le fondement d'autruy. S. Iean auſſi: Que la Cité de Dieu eſt poſée ſur douze fondemens eſquels ſont les noms des douze Apoſtres de l'Agneau. Dont s'enſuyura, que tous les Apoſtres ſont fondemens de l'Egliſe, autant l'vn que l'autre, & dauantage, que Sainct Paul aura baſti ſans fondemẽt, ne baſtiſſant pas ſur le miniſtere de Pierre, ou que Pierre ne ſera pas ce fondement là. Et aprés, nous leur demandons, ſi ce miniſtere conſiſte pas à edifier l'Egliſe par la predication de l'Euangile. Si ainſi eſt les Apoſtres, qui ont tous preſché le Salut en Chriſt en ont eſté maiſtres maſſons, & tous ceux en ſont maſſons, qui baſtiſſent ſur les fondemens qu'ils ont iettez ſur la Pierre viue. Que s'ils en ſont tous maiſtres maſſons, S. Pierre donq, n'eſt point le fondement, ne pouuant eſtre fondement & maiſtre maſſon tout enſemble.

Hierony. in epiſt. ad Titum. c. 1.

S'enſuit au meſme paſſage. [*Tibi dabo &c.* Ie te dõneray les Clefs du Royaume des cieux. Ce que tu lieras en terre, &c.] De ce texte nous tirons encores deux propoſitions cõtraires. La leur eſt, Chriſt donne icy les Clefs du Royaume des cieux à Pierre ſeul, & par conſequent à l'Eueſque de Rome & à ſes ſucceſſeurs.

La puiſſance des Clefs.

ſeurs. La noſtre au contraire Chriſt les promet icy à tous au nom de Pierre, & les a donnees à tous ſes Apoſtres, & aprés eux à tous ceux qui exercẽt legitimemẽt le miniſtere de ſon Euangile. Si nous ſçauons que c'eſt que des Clefs, &, [lier & deſſlier,] il nous eſt ayſé de juger laquelle de ces deux propoſitions eſt vraye. Ieſus Chriſt prononce, Malheur ſur les Docteurs de la Loy, par ce qu'ayãs retiré par deuers eux la Clef de ſcience, ils n'entroyent point au Royaume des cieux, ains engardoyent, ceux qui y euſſent volõtiers entré. Or ces Docteurs eſtoyent ceux qui auoyent la charge d'enſeigner la Parole de Dieu. Ces clefs donq ne ſont autre choſe, que la charge d'annõcer le Royaume des Cieux, & en ouurir la porte par la predication de l'Euãgile. Quant à [lier & deſſlier] S. Iean l'explique par ces mots [retenir & remettre les pechés.] ce qui ne ſe faict qu'en annonçant la remiſſion des pechés, deſployee en Ieſus Chriſt, à tous ceux qui croyent à la predication de l'Euangile. Les Clefs donq, ceſt la charge d'annoncer la Parole. Lier & deſſlier, l'effect de ceſte parole, qui tourne aux vns à ſalut, & en plus grande cõdemnation aux autres: Dont S. Paul appelle ſon miniſtere, miniſtere & parole de recõciliation, & ailleurs miniſtere de vengeance ſur les deſobeiſſans, qu'Iſaye auoit appellé parauant [L'an de beneuolence, & le jour de vengeance.] Or eſt-il qu'vn

Luc. 11. 52.

Matt. 18. 18. Iean. 20. 23.

2. Cor. 5. 18. Iſaie. 61.

ſeul ne peut exercer ce miniſtere par tout ny enuers tous. S'enſuit donq, qu'vn homme ſeul ne peut auoir ces Clefs, ny ceſte charge de lier & deſlier, qui s'eſtend par la venuë de Chriſt en tous lieux. Ils demandent, pourquoy donq eſt il dit à Pierre. [Ie te donnery?] Ieſus Chriſt leur auoit dit à tous [Qui penſés vous que je ſoye?] Et luy au nom de tous auoit reſpondu. [Tu es le Chriſt. &c.] Et pourtãt en ſon nom il promet à toute l'Egliſe la puiſſance des Clefs, qu'il promet puis aprés à tous au chapitre 18. & la liure aprés ſa reſurrection à tous les Apoſtres egalemẽt & ſans diſtinction, en ces mots. [Receués le ſainct Eſprit. A tous ceux auſquels vous remettrés les pechés, ils leur ſeront remis &c.] Ce qui eſt donq promis icy en ces mots [je te donneray] & non, [je te donne,] qui denotent vn temps à venir, eſt lors accomply de faict vniuerſellement à tous, comme en la perſonne de Pierre il eſtoit icy promis à tous. Bref ſi cõme dit ſainct Gregoire, ſainct Pierre n'a point eſté Chef des Apoſtres juſques aprés ſa repentance, en vain donq ſe rompent ils la teſte ſur ce paſſage, pretendans que par iceluy ceſte puiſſance luy ſoit liuree. Et s'ils diſent quelle luy eſt icy promiſe par les Clefs: par la liuraiſon des Clefs, leſquelles ſont aprés ſa repentance, donnees à tous, nous concluons qu'elles ſont icy promiſes à tous. Ce que nous ne diſons point pour oſter rien à ſainct Pierre, duquel

Matth. 16. Matth. 18. Iean. 6. Iean. 20.

C. conſider. diſt. 50.

duquel la promptitude à confeſſer le Fils de Dieu, & le zele enuers noſtre Seigneur a eſté incomparable, mais pour deſcouurir l'impoſture du Pape & des ſiens, qui de la Clef de ſcience donnee à ſainct Pierre, ont faict vne Clef de puiſſance, & de la Predication de la Parole vne tyrannie ſur tous les Rois & peuples de la terre: & du Royaume des Cieux vne Monarchie temporelle, comme ainſi ſoit qu'il ny ait rien plus cõtraire à toute la doctrine que Chriſt à enſeignee à ſes Apoſttes. Les Anciens ne l'ont point entendu autrement que nous.

S. Cyprian. [Noſtre Seigneur en la perſonne d'vn hõme à donné les Clefs à tous, pour monſtrer l'vnité de tous. Les autres neantmoins eſtoyent bien ce que ſainct Pierre eſtoit, compagnons en egal honneur, & en egale puiſſance, mais il a voulu commencer par vn homme pour monſtrer que l'Egliſe eſt vne. [S. Hieroſme expliquant ce paſſage meſmes.] Les Eueſques & Prebſtres ignorans, dit-il, prennẽt occaſion d'icy, d'vſurper je ne ſçay quoy de Phariſaique, penſant auoir puiſſance de lier ou deſlier à leur fantaſie. Mais lier & deſlier ne doit eſtre autre choſe que de declarer par la parole de Dieu, la ſentence de Dieu. [Voila donq le Pape au lieu de Cephas, Caiphas par l'arreſt de ſainct Hieroſme Prebſtre de l'Egliſe de Rome. Et ailleurs.] Tous les autres Apoſtres ont ceſte meſme puiſſance judiciaire, car Ieſus

In libr. de ſimplicitat. prælatorũ.

Hierony. in Mattheum. cap. 16.

Hierony. in Matth. c. 16. Verſ. 19.

Chriſt aprés ſa reſurrection leur dit, receués le S. Eſprit, de qui vous remettrés les pechés, ils ſeront remis au ciel &c. Toute l'Egliſe la auſſi en ſes prebſtres & Eueſques, mais Pierre la reçoit ſpecialement, afin que chacun entende, que qui ſe ſepare de l'vnité de la foy, ne peut eſtre abſouz de ces pechés, ny entrer au Ciel.] Il dit de l'vnité de la foy, & non de l'vnité de Pierre ny de l'Eueſque de Romé. Item. [Les prebſtres & miniſtres de l'Euãgile ont ce meſme droict & office, qu'auoyent les prebſtres de la Loy au faict des Lepreux. Ils remettent donq ou retiennent les pechés, ſelon qu'ils jugent & monſtrent qu'ils ſont remis ou retenuz de Dieu.] S. Auguſtin. [Le Seigneur appelle Clefs du Royaume des cieux, la ſciẽce & vertu de diſcerner ceux qui ſont dignes d'eſtre receuz, ou bien forclos du Royaume. Or combien que de prime face il ſemble qu'il ait donné ceſte puiſſance à Pierre ſeul, ſi faut-il reconnoiſtre ſans aucune doute, qu'il l'a donnee à tous les Apoſtres, comme il appert aprés ſa reſurrection quand il leur dit, ce que vous remettés en terre &c.] Item. [Il luy eſt dit, je te donneray les Clefs, comme ſi la puiſſance luy eſtoit donnee à luy ſeul: Mais comme il auoit reſpõdu pour tous, auſſi il reçoit les clefs auec tous comme portant la perſonne de l'Vnité. Il eſt donq nommé ſeul pour tous, d'autant qu'il y a vnité entre tous.] Et pourtant la façon ordinaire

Augu. hom. in Ioan. 11. 50. & 124.

dinaire de parler de ſainct Auguſtin eſt, qu'en la perſonne de Pierre les clefs ſont promiſes à tous, & en la perſonne d'eux tous, à tous les miniſtres de l'Egliſe. Leon Eueſque de Rome, en vn temps que ceſte queſtion ſe diſputoit auec les Eueſques de Conſtantinople n'en a pas parlé autrement, encor qu'en ſes œuures il y ait aſſez de traces d'ambition. [Ceſte puiſſance des clefs, dit-il, eſt paſſee auſſi à tous autres Apoſtres, & transferee à tous Prelats de de l'Egliſe. Et ce qu'elle eſt recommandee particulierement à Pierre, c'eſt par ce que l'exemple de Pierre eſt propoſé à tous les Gouuerneurs de l'Egliſe. Par tout donq ou on juge ſelon l'equité de Pierre, le priuilege de Pierre s'y trouue, mais au contraire il n'a point de lieu là ou ne ſe trouue point l'equité de Pierre.] Iuſques icy donq nous ne trouuons point de clef de puiſſance, mais de ſcience ſeulement, à ſçauoir le miniſtere de l'Euangile, lequel eſtant commun à tous miniſtres, auſſi ſont les clefs, qui y ſont conionctes. C'eſt ce qui eſt repeté par Gratian au Decret, Que ſainct Pierre n'a point receu plus de puiſſance que les autres Apoſtres, & par les principaux Canoniſtes, aux Decretales meſmes, Que la puiſſance de lier & deſlier, en laquelle eſt fondee toute la iuriſdiction de l'Egliſe, procede immediatement de Chriſt, & non mediatement de ſainct Pierre ou ſes ſucceſſeurs : Ce que le Cardinal Cu-

Aug. ca. 18. libr. 1. de doct. chriſt. & par tout ailleurs.

Leon Eueſq. de Rome en vn Sermon ſur la Natiuité.

Gratian. in Decret. diſt. 21. in nouo. 24. q. 1. loquitur. Ioan. in c. 1. de renũciationibus. li. 6. de pœnis. diſti. 1. Verbũ cum ſimilibus.

Cardi. Cusa. lib. de concord. catho. 2. c. 13. fusf. fimé.

ſan maintint auſſi au temps du Cõcile de Cõſtance contre ceux qui alleguoyent la clef de puiſſance pretenduë par le Pape. Mais paſſons encor plus outre. Ils tiennent que la puiſſance de lier & deſlier ſe pratique principalemẽt en leur ſacrement de penitence, quãd le prebſtre enioinct la ſatisfaction, & donne l'abſolution puis aprés à ceux qui y ont ſatisfaict. Ie leur demande, Si c'eſt Dieu à lors qui remet, ou le prebſtre qui donne l'abſolution? Ils diſent que c'eſt Dieu qui le remet, & le prebſtre qui par ſa parole le ſignifie, ce que prouue tres-bien le Maiſtre des Sentẽces par pluſieurs textes tirés des Anciens en ſon quatriéme liure, ſuiuant ce

Chryſoſto. lib. 20. Magiſter ſentẽt. li. 4. diſt. 18. c. 4. ex Ambroſ. Auguſtin. Chryſ. &c.

que dit Chryſoſtome qu'en ces choſes, ny hõme ny ange ny Archange ne peut rien. Et à la verité ceſt vne maxime certaine de la religion Chreſtienne, cõme il dit là, Que nul n'oſte les pechés, que Ieſus Chriſt ſeul, qui eſt l'Agneau qui porte les pechés du monde. Que ſi Dieu eſt celuy qui lie & deſlie, & le prebſtre celuy

Magiſter Ioan. Pariſi. in libro de poteſtate Regia & Papali. ca. 23.

qui declare ceux qui ſont liés & deſliés, je demande qu'elle puiſſance peut plus reſter au Pape, qui ne faict ny l'vn ny l'autre? & s'il ne faut pas reuenir à la concluſion de Marſilius de Padouë, Que le Pape ne peut plus relaſcher ny de la peine ny de la coulpe que le plus ſimple prebſtre? Itẽ. Si Dieu exerce lors la puiſ-

Marſil. c. 6. li. 2. & 5. 15. Magiſter. d. ead. c. 8.

ſance, comme dit S. Ambroiſe, & le prebſtre ſa ſcience en faiſant ſon office par la clef de diſcre-

diſcretion, Que reſtera-il au Pape, s'il ne veut entreprẽdre ſur la puiſſance de Dieu, & qu'elle clef auſſi, n'exerceant point l'office, ſinon la clef d'indiſcretion? Pour conclurre donq l'interpretation de ce paſſage de ſainct Matthieu, ſelon la force des mots, la cõference des eſcritures, l'analogie de la foy, l'opinion des Anciens, & les Canons meſmes de l'Egliſe Romaine. Ieſus Chriſt, eſt la Pierre ou la Roche viue ſur laquelle l'Egliſe a eſté fondee par le miniſtere des Apoſtres, qui n'en ont eſté que maiſtres maſſons. A ceſte Egliſe, qui eſt vne, ſoubs le nom de Pierre qui à reſpondu pour tous, la puiſſance des clefs eſt promiſe, à ſçauoir, pour ouurir la porte du Royaume des cieux à tous ceux qui obeiſſent à la predicatiõ de l'Euangile. Tous ceux qui exercent le miniſtere de l'Euangile, ont ces clefs, ſelon que s'eſtend leur miniſtere, & ceux qui ne l'exercent point, ne ſe les peuuent attribuer, dont s'enſuit, que tant s'en faut que le Pape les ait ſeul, ou tous autres de par luy, que le moindre prebſtre faiſant ſon deuoir en ſa parroiſſe les à mieux que luy. Que ſi, par ce que ceſte parole a eſté adreſſee à Pierre, ils veulent reſtreindre ce paſſage à la perſonne de Pierre, je dis donq que c'eſt temerairement faict à eux, d'eſtendre à tous les Eueſques de Rome ce qui a eſté dit à Pierre. Ou s'ils s'y veulent opiniaſtrer dauantage, qu'ils permettent donq, que ces mots Matth. 16.

[Va arriere de moy Satan, tu m'és en ſcandale,] qui ſuiuent aux verſets ſuiuans, adreſſés à Pierre ſeul, s'entendent de luy & de ſes pretenduz ſucceſſeurs, dont s'enſuiura ce priuilege ſpecial, Que les ſucceſſeurs de Pierre & nō autres peuuēt deuenir Diables, & l'Egliſe de Rome eſtre en la Chreſtiēté Pierre de trebuſchement par ce que pour ne penſer qu'aux grandeurs du monde elle a laiſſé ce qui eſt de Dieu.

Paſce oues meas. Iean. 21.

Ils argumentent conſequemment par vn autre paſſage. Iean 21, il eſt dit par trois fois à ſainct Pierre. [M'aymes-tu? Paix donq mes ouailles.] Ergo il a eſté Paſteur vniuerſel de l'Egliſe. S'ils concluoyent, il luy eſt commandé de paiſtre, il a donq eſté paſteur du trouppeau de Chriſt, la cōcluſion ſeroit bōne. Mais, il a donq eſté paſteur vniuerſel, ou paſteur des paſteurs, il n'y a rien au texte dont il ſe puiſſe tirer. Paiſtre, dit leur gloſe propre ſur ce mot, c'eſt enſeigner, par parole & par exemple, & non preſider ſur tout le monde. Or à tous les Apoſtres il eſt dict, [enſeignés, allez par tout le monde.] Item [Comme mon Pere m'a enuoyé, ainſi je vous enuoye.] A tous donq il eſt dit. [Paiſſés mes ouailles.] Sainct Paul dit en pluſieurs lieux qu'il eſt Apoſtre des Gentils, & là deſſus il adiouſte. [Qui paiſt le trouppeau & n'en mange point du laict?] Il en eſtoit donq paſteur. Et toutesfois, nul n'a debatu que les autres ne le fuſſent comme luy. Il luy a eſté dit

Gloſſa ordi. in verbo paſce.

Matth. 28. Iean 20.

par

par l'Eſprit de Dieu, [Tu me ſeras teſmoing enuers tous hommes] qui eſt beaucoup plus general que [Paiz mes ouailles.] & toutesfois nul n'a conclu que les autres ne fuſſent que ſouz teſmoings. Car auſſi noſtre Seigneur auoit dit vniuerſellemet à tous, [Vous me ſerés teſmoings, juſques au bout de la terre.] Pourquoy donq diſent-ils, ces mots ſont ils adreſſés icy à Pierre ſeul? Par ce que Pierre ſeul l'auoit renoncé trois fois, par trois fois il luy demande s'il l'aime, & par ce que par triple renoncement il auoit perdu ſon Apoſtolat, par ce triple commandement Ieſus Chriſt luy en renouuelle la Commiſſion, afin que ſes compagnons ne l'en eſtimaſſent moins Apoſtre. C'a donq eſté pluſtoſt vne conſolation d'infirmité qu'une marque de dignité. S. Auguſtin, qui eſt aſſés ſubtil n'a point trouué autre ſens en ce paſſage, car voicy qu'il en dit ſur ſainct Iean, ou il l'explique exprés. [Au lieu dit-il, d'vn triple renoncement, voicy vne triple cõfeſſion, afin que la langue ne ſerue moins à l'amour qu'a la crainte & qu'il ne ſemble que la mort jnſtante luy ait plus tiré de paroles, que la vie preſente, c'eſt à dire Chriſt. Que ce ſoit donq office d'amour de paiſtre le trouppeau du Seigneur, puiſque c'a eſté office de crainte d'auoir nié le paſteur meſmes. Qu'eſt-ce donq, Si tu m'aimes, paiz mes ouailles? ceſt à dire. Ne te paiz point toy-meſmes, mais mes

Act. 9 & 21.

Auguſti. in Ioan tract. 123. ca. 21. Item Hilarius & Cyrillus au meſme lieu.

ouailles. Ne les paiz point pour toy, mais pour moy, non par cupidité de dominer, mais par charité de ſubuenir.] C'eſt l'expoſition auſſi de ſainct Hilaire & de ſainct Cyrille ſur ce paſſage. Item. [Chriſt recommandoit à Pierre ſes Agneaux, luy qui paiſſoit Pierre meſmes. Entendés donq freres auec obeiſſance, que vous eſtes ouailles de Chriſt, cõme nous tous auec crainte, oyons ceſte parole, Paiz mes ouailles.] Sainct Auguſtin donq penſe qu'elle eſt autãt dite à luy qui eſtoit Eueſque de Bonne en Afrique, qu'a l'Eueſque de Rome, ſuiuãt l'admonition de noſtre Seigneur meſmes. [Ce que je dis à vn, je le dis à tous. [Sainct Cypriã. [Tous ſont paſteurs, mais il n'y a qu'vn troupeau, que tous les Apoſtres paiſſent d'vn vnanime cõſentemẽt. Item. [Il n'y a qu'vne Eueſché, dont chaque Eueſque tient ſa part *in ſolidum* & par indiuiz,] & cecy eſt repeté par Gratian en ſon Decret en mots exprés, q̃ quelques Scholaſtiques, & la Sorbonne meſmes a expliqué en ces termes. [Le Sacerdoce, ou miniſtere eſt l'ame de l'Egliſe, laquelle eſt toute au tout, & toute en chacune partie.] Bref il ne ſe trouuera point que pluſieurs ſiecles aprés la mort du Seigneur ce paſſage ait eſté allegué par l'Eueſque de Rome, pour en vertu d'iceluy eſtre reconnu paſteur des paſteurs. Et s'ils en veulẽt croire leur Meſſe propre, voicy ce qu'ils y chantent tous les jours. [Vrayement il eſt digne

Auguſt. de verbis Domini ſerm. 62.

Marc. 13. Cyprian. de vnitate eccleſiæ.

Gratian. in Decret. 7. q. 1. Nouatianus. verſ. Item Epiſcopatus. Magiſter Ioan. Pariſienſ. ca. 13. Cuſanus li. 3. ca. 41.

in Miſſa.

gne & juſte, equitable & ſalutaire, de te ſupplier en tout temps, ô paſteur eternel, que tu ne delaiſſes point ton trouppeau, ains le gardes par tes Saincts Apoſtres d'vne continuelle protection. Afin qu'il ait pour gouuerneurs & conducteurs, ceux que tu luy as eſtably pour vicaires de ton œuure & paſteurs.] Voila dóq tous les Apoſtres, par leur Meſſe meſmes, recteurs, paſteurs & vicaires immediatement de Chriſt, & jmmediatement eſtabliz de par luy. Que ſi en la cauſe de ſainct Pierre, ils ſe cõtentent d'auoir ſainct Pierre pour juge, [Ie prie les Anciens ou prebſtres qui ſont entre vous, moy leur compagnon en la prebſtriſe, dit-il, paiſſés le trouppeau de Chriſt qui vous eſt cõmis, non comme ayans Seigneurie ſur les heritages, ou clercs du Seigneur, mais comme exemples du trouppeau, & quand le prïncipal paſteur apparoiſtra, vous receurés la couronne incorruptible de gloire.] Qui voudra ſophiſtiquer, cõm'eux, ſur ces mots, [Paiſſés le trouppeau,] conclurra que ſainct Pierre leur aura reſigné ſa charge. Mais nous ſuffit, que ſainct Pierre ne ſe dit point paſteur des paſteurs, mais les renuoye au principal paſteur, qui eſt Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Ce qu'aucuns obiectent ces mots. [Il ſe fera vne bergerie & vn paſteur,] r'apportant celà au Pape, eſt encores pis. Le fil du texte nous monſtre que Chriſt parle de la vocation des Gentils, dont

1. Petri. 5.

Iean. 10.

Gregorius & Theophi. Fiet vnum Ouile &c. c'eſt à dire Il ſe fera vne ſeulle bergerie.

ſainct Gregoire dit en leur gloſe, [cecy eſt dit, par ce que Chriſt à conioinct le Iuif & le Gentil en ſa foy,] & Theophile, [par ce que toutes les brebis n'ont qu'vne marque à ſçauoir celle du bapteſme & vn paſteur, à ſçauoir le verbe diuin.]

Ecce duo gladij. Luc. 22. 35 c'eſt à dire voicy deux glaiues.

Mais voicy vn autre paſſage dõt ils n'ont oſé commencer à ſe preualoir que de puis qu'ils ont eu vn couſteau en la main pour en defendre l'interpretation. Ieſus Chriſt proche de ſa paſſion dit à ſes Apoſtres. [Quand je vous ay enuoyé ſans bouge, ſans malette &c. vous a-il fallu quelque choſe? Ils reſpondent, rien. Or maintenant qui a vne bourſe la prenne, & qui n'en a point vende ſa robbe, & achepte vn glaiue, Car je vous dy, qu'il faut que ce qui eſt eſcrit ſoit accomply. Il a eſté conté auec les iniques. Lors les Apoſtres dirent, Voicy deux glaiues icy, & il dit, c'eſt aſſés.] Il ny a celuy qui ne voye par le ſeul fil du texte, qu'il auertit ſes diſciples de l'entrepriſe faicte cõtre luy, pour laquelle toutesfois il ne faut point preparer d'armes charnelles. Cependant, voicy l'extrauagante concluſion que les Papes en tirent en leurs extrauagantes. Il eſt dit, Voicy deux glaiues. Ergo ſainct Pierre, c'eſt à dire le Pape & ſes ſucceſſeurs ſont chefs en tout le monde tant du Temporel que du Spirituel. C'eſt ceſte belle Decretale de Boniface 8. pour laquelle le Roy Philippes le Bel fut excommunié, qui com-

commence, *Vnam Sanctam Eccleſiam &c.* c'eſt à dire. Qu'il faut croire vne Saincte Egliſe vniuerſelle, & finit par ceſte concluſion, Nous declarons, diſons & determinõs, que pour obtenir ſalut il eſt neceſſaire à toute creature d'eſtre ſubiette au Pape de Rome. Or n'eſt-il point icy queſtion de ſainct Pierre, car il n'y eſt point nommé particulieremẽt, mais de tous. Il n'eſt point auſſi queſtion de dominer, mais d'eſtre perſecuté & Ieſus Chriſt meſme couppe broche à tout, quand il faict remettre l'eſpee de Pierre au fourreau. Et toutesfois ils ont eſté ſi impudens, que d'entreprendre à l'adueu de ce paſſage, la juriſdiction ſur tout le monde, & les Princes & peuples ſi ignorans, & ſi idiots, que de ſe laiſſer fouller à leurs pieds. Ce ſeroit faire tort aux Anciens de les employer à refuter ce paſſage, auquel les vns par les deux glaiues entendent le vieux & nouueau Teſtamẽt, les autres, la bonne doctrine, & le bon exemple, comme faict auſſi leur gloſe meſmes. Mais je me rapporte à tout homme ſi ce n'eſt pas ſe moquer ouuertemẽt de Chriſt & de ſa Parole, & luy dire vn [*Aue Rex Iudæorum,*] à la Phariſienne, & ſi ces beaux glaiues là, meritent d'eſtre autrement refutés, que par le glaiue legitime de tous les Princes, qui ont le tiltre de Chreſtiẽs. Auſſi bien fondee eſt celle-cy, Dieu à faict deux luminaires, le Pape eſt le Soleil, & l'Empereur la Lune, Ergo le Pape, je ne ſçay

Vnam ſanctam. Extr. de Maioritate & obedientia.

Ambroſ. ſur S. Luc. & la gloſe ſur ce meſme lieu.

Extrauag. ead. & ibi gloſ. Magiſter Ioan. Pariſ. cap. 25. Iſidorus ſup. Geneſ. cap. 1. Matth. 11. & 23.

quant mille fois, eſt plus grand que l'Empereur, à quoy je ne veux oppoſer que leur Iſidore, allegué par vn Sorboniſte, qui entend par le Soleil le Royaume, & par la Lune le Sacerdoce. Item Ieſus Chriſt commanda aux Diables d'entrer dedans les pourceaux. Ergo le Pape eſt Seigneur du Temple. Ceſtui-cy paſſe toute eſpece de blaſpheme. Noſtre Seigneur dit, [Toute puiſſance m'eſt donnee de par le Pere, tant au ciel qu'en la terre.] Le Pape dõq à commandement abſolu ſur le Ciel & ſur la terre. Et toutesfois ce ſont les allegations ordinaires de leurs Decretales.

Ils ſe ſont encor aduiſés en ces dernieres diſputes de quelques autres paſſages auſſi mal à propos, & auſſi blaſphematoires que ceux là. Il eſt eſcrit, diſent noz Ieſuites de ce temps, [Ie jugeray, dit le Seigneur, entre la brebis & la brebis, entre le belier & le bouc.] Ergo Sainct Pierre & ſes ſucceſſeurs ſont juges de toute la terre. Sainct Auguſtin à faict vn liure tout entier ſur ce chapitre d'Ezechiel, & ne s'eſt point aduiſé de l'article de Foy qui eſtoit caché en ce verſet. Mais argumentons de leurs paroles tout au rebours. Ezechiel dit que Dieu jugera entre la brebis & la brebis, &c. & le Pape dit que ce ſera luy, & par ainſi ſe ſied en la place de Dieu. S'enſuit donq, que le Pape eſt celuy que nous predit ſainct Paul, qui ſe deuoit eſleuer par deſſus tout ce qui eſt renommé Dieu.

Ezech. 34. Aug. lib. de Paſtoribus.

Item

Item. Sainct Pierre dit que le Bapteſme a eſté repreſenté par l'Arche, dont la cõcluſion s'enſuit, que cõme par l'Arche le genre humain fut ſauué & cõme r'engendré: ainſi ſont les Chreſtiens regenerez par le Bapteſme &c. Ils en argumentent tout au rebours. Le Bapteſme eſtoit figuré par l'Arche. Noé eſtoit Chef de ſes Fils en l'Arche. Ergo. Sainct Pierre & ſes ſucceſſeurs ſont chefs de l'Egliſe. Ie demande en quelle eſchole de Dialectique c'eſt argument pourra eſtre receu. Or auec leur congé, nous en conclurrons autrement. Iuſtin Martyr l'vn des plus Anciens docteurs de l'Egliſe, expliquant ce paſſage, dit que Noé a eſté figure de Chriſt, par ce qu'il a eſté le commencement d'vne autre generation regeneree par l'eau. Et le Pape dit, qu'il a eſté figure de luy. S'enſuit donq, ou que le Pape eſt Chriſt, ou ne le pouuant eſtre, qu'il eſt celuy qui deuoit enuahir ſa place en l'Egliſe, à ſçauoir l'Antechriſt. I'euſſes eu honte pour eux dalleguer ces paſſages, n'eſtoit que ceux qui n'ont point honte de defendre le Pape en ce temps, ſont encor ſi impudens, que de les alleguer & en faire de gros liures. Et a celà peut on voir cõme ils ſont deſtitués de textes exprés, quand ils ont recours à ceux-là.

Turria p. 50. 51. 52. 1. Pet. 3.

Turria. p. 26. &c.

Iuſtinus Martir. in Tryph.

Or puiſque par l'Eſcriture Saincte, il n'appert point que noſtre Seigneur ait ordonné S. Pierre chef de l'Egliſe, ains tout le contraire.

S'enſuit que nous voyõs ſi ſainct Pierre depuis ſa mort a exercé ceſte charge, & ſi les autres Apoſtres l'a luy ont deferee. Il eſt enuoyé auec Iean en Samarie par les Apoſtres. Or celuy, entre les hommes qui enuoye eſt par deſſus l'enuoyé. Il eſt accuſé entre les freres d'auoir conuerſé auec les Gentils. C'eſtoit à tort, & toutesfois il s'en excuſe enuers eux. Il ne faiſoit donq pas tout ce que bon luy ſembloit, ſans en eſtre reſponſable a ſes freres. Au Concile de Hieruſalem, il propoſe ſon opinion pour le faict des Gentils deſquels la vocation luy auoit eſté reuelee, laquelle y conclut comme preſident, & les lettres ſont expediees au nom de toute l'Aſſemblee. C'eſtoit toutesfois le lieu ou ceſte preeminence deuoit paroiſtre. Bref, il ſe dit luy-meſmes compagnon des prebſtres de l'Egliſe, & les exhorte amiablement cõme egaux, & non par decrets, ny par mandats. &c. Si nous paſſons plus outre, ſainct Paul és deux premiers chapitres de l'Epiſtre aux Galates declare qu'il n'eſt point ſubiect à luy, que ſainct Pierre ne l'a point requis de luy, mais luy a ſeulement donné la main d'aſſociation pour trauailler en la vigne du Seigneur, qu'il l'a meſmes repris en face, & qu'il luy a reſiſté comme eſgal & compagnon. Et leur gloſe ordinaire dit ſur ce paſſage, [Les autres Apoſtres ſembloyent plus dignes que Paul, par ce qu'ils eſtoyent enuoyes par Ieſus Chriſt. Mais il eſt pluſtoſt,

Actes. 8.
Actes. 11.
Actes 15.
1. Pierre. 5.
Gala. 1. & 2.
Gloſſa ordi. ſecundum Auguſt.

pluſtoſt plus digne qu'eux, car il eſt enuoyé par Chriſt, de toutes pars immortel, au lieu qu'ils eſtoyent enuoyez par Chriſt, hõme lors mortel.] Item, [il n'a point appris de Pierre ny des autres, mais au cõtraire il a appris à Pierre, & eux ne luy ont rien conferé, mais bien luy à cõferé & profité à Pierre.] Item. [Le Seigneur Ieſus, dit S. Paul, qui eſt en nous tous en à conſtitué les vns Apoſtres, les autres Prophetes, les autres Docteurs, &c. pour le miniſtere de ſon Euãgile.] Item, [Nous ſommes vn corps & vn eſprit, ayãs vne meſme eſperãce de vocatiõ, vn Dieu, vne Foy, vn Bapteſme.] S'enſuyuoit qu'il adjouſtaſt en recommandation de ceſte vnité, vn chef miniſteriel de l'Egliſe, Pierre & ſes ſucceſſeurs au ſiege de Rome. Iuſques icy donq nous n'auons point d'apparence de Primauté. Voire, mais S. Pierre eſt ſouuent nommé le premier. Pauure fondement d'vn ſi mõſtrueux edifice. Et la Vierge Marie eſt nommee la derniere en quelques lieux, & S. Pierre meſmes aprés S. Iaques, par S. Paul. Mais, il à ſouuẽt parlé le premier, & à eſté doüé de grãds dons, & ſouuent par les Anciens eſt appellé le premier d'entre les Apoſtres. Et qui eſt celuy de nous qui nie l'excellence de S. Pierre, qui n'admire ſon zele incomparable, qui ne le colloque au plus eminent lieu de l'Egliſe? Et qui eſt celuy au contraire, qui plus le deshonore, que le Pape, qui couure ſes ordures & vilenies

Gloſſ. ordidin. ſecundũ Hieronymũ.

Hierony. in epiſt. ad Galat. c. 21.

Epheſ. 4.

Actes 1.

Galat. 1.

du mãteau de S. Pierre,& ſoubs ombre de ſon nom remplit tout le monde de tyrannie. Que S. Pierre ait eſté le premier d'entre les Apoſtres, ou pour l'aage, ou pour le zele, comme dit Marſilius de Padouë, ou pour l'abondance de grace, comme dit le Cardinal Cuſan, & S. Auguſtin deuant luy. Qu'il ait preſidé meſmes en leur aſſemblee, que s'enſuyura-il pour cela? En toutes compagnies il y à vne primauté d'ordre, mais elle n'emporte pas pourtant primauté de puiſſance, ny ſuperiorité reſpectiuement des vns ſur les autres. En l'Empire d'Allemaigne il y à ſept Electeurs, l'Archeueſque de Maience & le Comte Palatin ſont les premiers, l'vn entre les Eccleſiaſtiques, l'autre entre les Seculiers. Ergò ils ont puiſſance ſur leurs Coelecteurs, voire ſur les autres princes qui n'ont pas ce degré. C'eſt vne moquerie. Item, il n'y a aſſemblee bien ordõnee, ou quelqu'vn ne preſide pour propoſer les affaires, pour recueillir les voix, pour prononcer la ſentence ſelon icelles. Ceſtuy-la donq les eſtablira & depoſera tous à ſon plaiſir. Tout le monde ira au contraire. Item: Entre douze perſonnes S. Pierre à preſidé, par l'election des Apoſtres, ce qui toutesfois n'eſt pas, Qui conclurra, il eſt donq bon qu'en toutes compagnies, il y ait quelqu'vn qui preſide pour entretenir vn ordre, la cõcluſion ſera bõne. Mais, il faut donq, que le Pape, comme ſon ſucceſſeur, preſide ſur tout

Marſil. lib. 2. c. 16.
Cardin. Cuſan. lib. 2. c. vlt. de Concord. Cathol.
Aug. in Ioã. Serm. vlti.
Hieron. cõtra Iouinia. lib. 1.

tout le monde. Ce ne ſeroit plus ordre, mais la confuſion du monde. Dauantage, comme treſ-bien il a eſté long temps à diſputé, contre le Pape, ſi S. Pierre ſelon le Decret d'Anaclet cité par Iſidore, a eſté eſleu preſidẽt par les Apoſtres : il ne s'enſuit pas que ſon ſucceſſeur le ſoit ſur les ſucceſſeurs des Apoſtres, s'il n'eſt eſleu par leurs ſucceſſeurs meſmes. Car S. Iean à peu auoir de meilleurs ſucceſſeurs que S. Pierre, que tous enſemble euſſent peu eſlire pour preſider. Et ce ſont dignitez perſonnelles, qui ne paſſent point de pere en fils, & ne ſont point attachees en vne chaire, mais depẽdent du commun conſentement de ceux qui les ont inſtituees, iuſques-là que le Cardinal Cuſan oſe bien dire, que ſi par le conſentemẽt de l'Egliſe Chreſtienne l'Eueſque de Treues eſtoit eſleu preſident de l'Egliſe, il y auroit beaucoup plus de droict que l'Eueſque de Rome, qui ne l'a que par tolerance, & que l'Eueſque de Rome ſeroit tenu de le reconnoiſtre pour tel, & luy rendre obeiſſance. Nous voyõs donq par les Eſcritures, Que S. Pierre n'a point eſté inſtitué chef de l'Egliſe par Ieſus Chriſt. Qu'il ne s'eſt point porté pour tel, & n'a point auſſi eſté reconnu en ceſté qualité par les Apoſtres, cõme auſſi nous ne trouuons point, qu'en aucun Concile, le Pape ait jamais allegué, (i'entends cinq cens ans aprés Ieſus Chriſt,) vn ſeul paſſage de l'Eſcriture, lors que la Primau-

22. Diſtinct. Sacroſ.

Marſil. Padua. lib. 2. c. 16. & 18.

Cardin. Cuſan. lib. 2. c. 13. & c. vlt.

Cardin. Guſan. lib. 2. c. 17. & 13.

té a eſté debatuë. Dont nous concluons auec toute l'antiquité, que le Pape, en quali é de ſucceſſeur de S. Pierre, ne ſe peut dire Chef miniſteriel de l'Egliſe : Qu'il eſt eſgal à tous autres Eueſques: Que la Primauté qu'il exerce n'eſt aucunement fondee en droict diuin : Et par conſequent, Que tous les articles qui ſont fondez deſſus, pour leſquels, comme neceſſaires à ſalut, les Papes ont mis en confuſion toute la Chreſtienté, n'ont aucun fondement en Ieſus Chriſt.

QVE LE PAPE, OV EVESQVE DE ROME, N'EST point Chef Miniſteriel de l'Egliſe vniuerſelle de droict humain : & comment il a vſurpé ce tiltre, & puiſſance.

CHAP. VIII.

MAIS puis qu'il eſt queſtion de la ſucceſſion de S. Pierre, ayans veu en quoy elle cõſiſte, voyons maintenant quels tiltres ils produiſent, pour eſtre receus en poſſeſſion. Ils alleguent pour tout que S. Pierre à eſté à Rome, & de la concluent tout d'vn ſault. Le Pape eſt donq chef de l'Egliſe. Nous pouuons nier, qu'il ait eſté à Rome, ce qu'ils ne peu-

Si S. Pierre a eſté à Rome & comment.

peuuent prouuer par l'Eſcriture ſaincte : dont chacun peut voir, quel eſt le fondement d'vn ſi peſant edifice. Au contraire nous y trouuons de grandes conjectures qu'il n'y ait point eſté, deſquelles nous ne ſommes point les premiers rechercheurs, mais des plus grands perſonnages en pluſieurs ſiecles deuant nous. Entre la mort du Seigneur & la mort de Neron il y a trente-ſept ans. Par l'Eſcriture ſaincte il appert, que Pierre a eſté en Hieruſalem vingt ans aprés. De là il vint en Antioche, ou Gregoire dit qu'il fut ſept ans, & Euſebe vingt-&-cinq. Qui croira Euſebe, il ne peut auoir eſté martyriſé ſoubs Neron, quoy que luy meſmes en die, car entre la paſſion de Chriſt & la mort de Neron il n'y a que tente ſept ans, & à ſon conte, il en faudroit au moins quarante & ſix. Si nous croyons Gregoire, il ne reſte que dix ans pendans leſquels Pierre puiſſe auoir eſté à Rome. Or depuis que Pierre & Paul ſe furent veuz en Hieruſalē, S. Paul eſcrit aux Romains vne longue Epiſtre, dont il ſe fuſt abſtenu s'il y euſt eſté lors. Il ſaluë auſſi vne infinité de perſonnes, ſans faire mention de luy. En aprés de Rome il à eſcrit pluſieurs Epiſtres, en chacune deſquelles, on rencontrera quelques endroicts qui requeroyent, qu'ils fiſt mention de luy. En quelque lieu il ſe plaint q̄ tous, l'ont abandōné eſtāt captif pour l'Euāgile. Et la 2. Epiſtre à Timothee eſt eſcrite de l'annee meſmes, ou à peu

Marſil. Padunn. lib. 2. c. 16.

Gala. 1. & 2.

Philip. 2. 20 2. Tim. 4. 16.

prés, que S. Paul ſut decapité par le commandement de Neron. En ſomme, ou S. Pierre a eſté à Rome deuant S. Paul, ou depuis. Si deuant, (comme dit la Legẽde, que S. Paul y arriua aprés,) & qu'eux deux enſemble eurẽt tãt de combats contre Simon Magus, d'ou vient que S. Paul ne le ſaluë point en l'Epiſtre aux Romains? d'ou vient qu'il n'en faict point mẽtion és autres? mais qui plus eſt, d'ou vient, & comment ſe peut accorder ce que dit S. Luc és Actes: Que les Iuifs diſoyent à S. Paul, qu'ils n'auoyent rien entendu de luy, & le prioyent de leur declarer ſon opinion de ceſte ſecte, à laquelle chacun contrediſoit? Sera-il croyable à aucun que S. Pierre, qui l'auoit preuenu, qui eſtoit miniſtre de la Circunciſion, n'en euſt riẽ enſeigné? Item, d'ou vient que S. Paul qui recite bien quand ils ſe ſont rencontrez ailleurs, comme en Antioche, ne parle point de ceſte rencontre en la plus fameuſe ville du monde?

Chap. dernier de Act.

1. Cor. 3. Gal. 2.

Que ſi S. Pierre y eſt venu depuis S. Paul, outre ce que c'eſt grãd merueille qu'il ne s'en trouue aucune mention, fauſſe eſt donq la Legẽde, ſur-quoy eſt fondee la papauté: & comme elle eſt fauſſe en vn poinct, auſſi le peut-elle eſtre en l'autre. En aprés la Legende dit qu'il furent decapitez tous deux enſemble, & le Canon dit, en meſme an, en meſme iour, en meſme heure. Euſebe dit, que l'vn fut decapité, & l'autre crucifié, & Linus, qui à d'eſcrit la

Linus in paſſione beati Pauli.

la paſsion de S. Paul, celuy di-ie, qu'ils tiennẽt auoir eſté ſucceſſeur de S. Pierre, n'y fait aucune mention de la paſsion de S. Pierre. L'vn dit que Linus a eſté ſon ſucceſſeur, l'autre que ç'a eſté Clemens. Bref, ils ne ſont d'accord, ny du temps de ſa venuë, ny du temps de ſa mort, ny du genre de mort, ny du ſucceſſeur, ny de choſe quelconque. Et ſont ce pendant ſi impudẽs, que de vouloir reduire toute la fermeté de la Foy Chreſtienne, à la foy d'vne Legende. Or, contre toutes ces preuues, ils ne peuuent alleguer de l'Eſcriture, qu'vn paſſage dont ils ont honte, à ſçauoir, ce qui eſt en la fin de la premiere Epiſtre de S. Pierre, [l'Egliſe qui eſt en Babylone vous ſaluë.] Ie ne veux pas nier qu'Euſebe, & Beda, & S. Hierome n'ayent interpreté la date de ceſte Epiſtre de Rome, mais bien accepte-je volontiers qu'ils confeſſent, qu'ils ne peuuent authoriſer le ſiege de Rome en l'Eſcriture, qu'en reconnoiſſant, qu'elle eſt appellee Babylone, par leur pretendu fondateur meſmes. Que s'ils m'alleguent que ceſt vne opinion receuë & commune, que S. Pierre a eſté à Rome, outre les diuerſitez que nous auons notees cy deſſus, ie reſpons, qu'il n'eſt pas queſtion d'vne opinion, mais d'vn article de foy, ſur-quoy on en veut baſtir pluſieurs. Que S. Hieroſme preſtre de Rome explicant ce paſſage: Voicy ie vous enuoye des Prophetes, des Sages & des Scribes &c. allegue pour

Euſeb. lib. 2.

Hierony. in Matth. lib. 4. c. 23.

exemple S. Eſtienne lapidé & S. Pierre crucifié par les Iuifs : bref, que le Papat eſt donq fondé ſur opinion, & non ſur vne Foy certaine & indubitable.

Mais accordant à l'opinion qu'il y ait eſté, (car je ne debats que pour mõſtrer l'incertitude, de ce qu'ils pretendent le plus certain,) Ie demande ſi ce a eſté en qualité d'Eueſque, ou en qualité d'Apoſtre. Si comme Eueſque ou Preſtre, (car lors nous ſçauons que ce n'eſtoit qu'vn,) ils eſtoyent attachés chacun à ſa ville, & à ſon Egliſe, comme il appert és Actes, & en l'Epiſtre à Tite, & pourtant l'Eueſque de Rome ne peut rien pretendre ſur les autres, car nul ne transfere que le droict qu'il à. En aprés, Que ne choiſiſſent-ils pluſtoſt S. Paul pour Eueſque, veu qu'il appert par l'Eſcriture ſaincte, qu'il y a preſché vn long temps? Dauantage, Que reſpondront-ils à l'Eueſque d'Antioche, qui y eſt plus clairement fondé que l'Eueſque de Rome, à ſçauoir, en texte d'Eſcriture exprés? Car d'alleguer ceſte belle reuelation du ſiege de Pierre transferé d'Antioche à Rome, qui ſe lit au Decret de Gratian, ils s'en moqueront comme d'vn ſonge. Et que reſpondront-ils à S. Gregoire meſmes, qui dit que les Eueſques d'Alexandrie & d'Antioche ſont ſucceſſeurs de S. Pierre comme celuy de Rome, & aſſis en la chaire de Pierre? Si comme Apoſtre, nous ſçauons que la charge d'Apoſtre n'eſtoit point

Actes 14. Tite 1.

Actes 10.

12. q. 1. Rogemus.

Grego. in Regiſtro. 991. ad Euloguum Alexandr.

point liee à vne ville, ny à vne prouince, ny à vne nation, mais eſtenduë par tout le monde: & ſi on la veut aucunement borner, ceſt par l'eſprit de Dieu, qui à voüé l'Apoſtolat de Pierre aux Iuifs, & de Paul aux Gentils, enuoyant l'vn aux Gentils, dit S. Hieroſme, & colloquãt l'autre par vne ſinguliere prouidence en Iudee. S'enſuyura donq qu'auec meſme droict, tous les lieux ou Pierre à preſché auront la Primauté, ceſt à dire qu'il y aura infinies Primautez, & par conſequent pas vne. Item, que la ſucceſſion de Rome deura pluſtoſt eſtre priſe de Paul, que de Pierre, car Rome eſt des Gentils. Item, que tous les paſſages adreſſez à S. Pierre ſont mal alleguez par eux, d'autant que la ſucceſſion n'eſt pas tiree de luy. Il y a plus, car le Cardinal Cuſan leur maintient que tous Eueſques ſont indifferemment de S. Pierre, dont s'enſuit qu'ils ont tous le priuilege de ſon ſiege, & que comme l'vn à peu errer, auſſi peut l'autre. S'ils dient que S. Pierre ait fondé l'Egliſe de Rome, il eſt faux, car long temps auparauant ce qu'ils dient, S. Paul leur eſcriuoit, que la renommee de leur Foy eſtoit eſpanduë par tout le moode. Que ſi c'eſt pour ce ſeul reſpect qu'il y eſt mort, ie dis qu'auſſi eſt S. Paul, lequel par exprés cõmandement de Dieu y eſtoit allé. Ie dis, que S. Hieroſme eſcrit qu'il a eſté crucifié en Iudee: bref ie dis, que l'Apoſtre S. Iean, qui a veſcu plus que tous les Apoſtres, & trente

Galat. 2.

Hierony. in epiſt. ad Galatas c. 2.

Cardin. Cuſan lib. 3. de cõcord. catholc. 13. Marſil. Padua. lib. 2. c. 17.

Roma 16.

Hieron. in Matth. lib. 4. c. 23.

ans pour le moins aprés S. Pierre ſelon leur conte, & qui à eſcrit tout le dernier, dit bien que Chriſt predit à Pierre que par ſa mort il le deuoit glorifier, mais il ne faict point mention du lieu ou s'en deuoit glorifier le Pape, qui n'eſtoit pas certes à celer, pour le biẽ & ſalut de tout le monde, ſi de ceſte Primauté dependoit l'eſtat de l'Egliſe. Mais ie demande derechef, qui ſe veut porter pour heritier de S. Pierre, ou l'Egliſe Romaine, ou le Pape? Si l'Egliſe Romaine, comme il ſemble que le Pape Calixte luy cede, il n'eſt donq plus queſtion d'vn Pape, n'y d'vn ſeul homme, n'y d'vne ſucceſſion perſonnelle? Car l'Egliſe eſt vn corps, & vn corps ne meurt point que ſucceſſiuement en ſes parties, & à qui ne meurt point, il ne faut point de ſucceſſeur. Si ceſt le Pape, il ne faut donq plus que l'Egliſe de Rome ſe die chef de l'Egliſe, ny qu'elle die plus, comme la Sorbonne. [La chaire de Pierre eſt pour l'Egliſe, & non l'Egliſe pour la chaire de Pierre,] car elle n'eſt qu'vne partie de la ſucceſſion. Et ſi cela auient, je demande que ſera deuenuë l'Egliſe, & le miniſtere d'icelle, quand le chef en aura eſté Heretique & Atheiſte, quand il y aura vn ſchiſme de trente ou quarante ans ſans Pape, cõme ſouuent il s'eſt veu, quand Ieanne ſera en la place de Pierre &c. Mais auant qu'ils nous reſpondent, il faut qu'ils vuydent ce differend entr'eux, & s'il plaiſt à Dieu, auãt qu'ils en

Canon. Non dicet. diſt. 12.

Magiſter Ioan. Pariſienſis. lib. de Potest. Regia & Papali.

Literæ Academie Pariſienſis. apud Theod. à Nicen. tract. 6. c. 15.

Concilium Gallicanum anno domi. 1407. & 1408.

en ſoyent d'accord, la ſucceſſion pretenduë ſe ruinera.

Or, encor que nous les puiſſiõs rejetter tout en vn mot, n'eſtans fondez en vn ſeul mot de droict diuin, ſi eſt-il bon de voir de temps en temps, comme ils ſont fondez de droict humain & poſitif.

Ils tiennẽt que S. Pierre a eſté crucifié ſoubs Neron, l'an de noſtre Seigneur ſoixãte & neuf, & que Clement luy ſucceda. Les autres dient Linus. S. Iean donques, voire S. Iaques meſmes: Si nous croyons les liures ſuppoſés à Clement, auroyent obey, à Clement, comme chef de l'Egliſe. Car, il ſuccedoit, comme ils dient, à l'authorité de Pierre, & ne deuoit pas moins auoir d'authorité que les Papes d'aujourd'huy, qui diſpenſent des Epiſtres de S. Paul. Grand cas que l'Egliſe Primitiue, quand elle dreſſa le Canon des liures qui deuoyent auoir authorité en l'Egliſe, y inſera bien ceux de Iaques & de Iean, & ne ſe ſouuint point des liures de Clement heritier principal du S. Eſprit, en vertu de la chaire de S. Pierre. Grand cas encor que ce Clement ait tenu ſi peu de conte d'vne ſucceſſiõ ſi neceſſaire à l'Egliſe, veu qu'en l'Epiſtre qu'il eſcrit à Iaques Eueſque de Hieruſalem, il l'appelle frere du Seigneur, Eueſque des Eueſques, & gouuerneur de l'Egliſe de Hieruſalem, & de toutes les autres qui ſont par tout le mõde. Mais, grand cas encor, qu'il s'en Clemens epiſt. 3.

trouue de ſi impudens, en la lumiere des bonnes lettres qui luit auiourd'huy, que de fonder la Papauté ſur ces beaux liures de Clement, eſquels, tant ils ont eſté mal-habiles fauſſaires, Clement eſcrit à S. Iaques, aprés la mort de S. Pierre, & luy enſeigne l'inſtitution de noſtre Seigneur, cõme ainſi ſoit que l'Eſcriture teſmoigne, que long temps auparauãt S. Iaques auoit eſté martyrizé en Hieruſalem, & qu'orés qu'il euſt veſcu, c'eſtoit à luy à enſeigner telles choſes à Clement, & non à les apprendre de luy. Et ceſt toutesfois vn des plus notables autheurs qu'ils nous puiſſent alleguer. Paſſons plus outre.

Nous tenons le Symbole des Apoſtres dés l'origine de l'Egliſe Chreſtienne. Nous y trouuons bien l'Egliſe Catholique. Mais ceſt article de Foy du Pape Boniface 8. n'y eſt point, Que pour eſtre ſauué il faut reconnoiſtre le Pape pour ſouuerain Seigneur.

Cypr. de ſimplicit. prælator. Idem in Sẽtentijs Epiſcoporum. Idem lib. 1. epiſ. 5.

S. Cyprian dit, [Il n'y a qu'vn Eueſché en tout, duquel vn chacun Eueſque tient ſa part en indiuis.] Item, [Que nul de ſon temps ne s'eſt dict ne faict Eueſque des Eueſques, ny à aſſubjetty ſes compagnons par tyrannie à ſon obeiſſance.] Item, ſe plaignant que les prophanes, & ſchiſmatiques ſe retiroyent par deuers l'Eueſque de Rome, il dit, [qu'il n'y auoit que quelques gens perdus & deſeſperez qui le fiſſent, ſe faiſans accroire que les Eueſques d'Afri-

7. q. 1. Nouatianus. verſ. item Epiſcop. in Decreto.

d'Afrique euſſent moins de puiſſance, que l'Eueſque de Rome.] Et de faict, il n'appelle Stephanus & Cornelius Eueſques de Rome, que freres & compagnons, & traicte bien rudemẽt Stephanus en pluſieurs endroicts. Bref, peu aprés ſa mort l'Egliſe Aphricaine decreta au Concile de Carthage, que nul ne fuſt nommé Prince des Preſtres, ou premier Eueſque, mais ſeulement (ſelon la dignité des villes) Eueſque du premier ſiege. Concilium Aphr. can. primæ ſedis.

Irenée reprend bien viuement Victor Eueſque de Rome, qui par vne impudente ambition auoit excommunié les Egliſes d'Aſie pour le different de la Paſque. Iren. ex Euſeb. lib. 5. c. 26. & ep. 24.

[Les Preſtres, dit-il, qui ont tenu la Preſtriſe de l'Egliſe, à laquelle tu preſides maintenant, Anicetus, Pius, Hyginus &c. n'en ont pas faict comme toy, ny ceux auſſi qui eſtoyent auec eux.] Tertullian qui d'ailleurs defere beaucoup à S. Pierre, ſe moque de l'Eueſque de Rome, & de ſon ambition, qui ſe monſtroit deſlors, & encor qu'il face vn long narré des louanges de l'Egliſe de Rome en quelque lieu, ſi ne touche il prés ne loing, a celle qui ſeroit la principale, à ſçauoir, ſi elle eſtoit, le ſiege infallible du S. Eſprit, par la ſucceſſion de S. Pierre. Or, ce ſont-là toutesfois les premiers de toute l'antiquité, & au temps deſquels l'Egliſe de Chriſt à flory plus que jamais. Tertull. de præſcrip. hæret.

Au temps de Conſtantin, comme l'Egliſe eut plus de liberté, auſſi y eut-il plus d'ambi-

tion, & commencement les Eueſques à penſer aux Mitres, qui ne penſoyẽt auparauãt qu'aux Martyres. Le Concile de Nice tant celebre, fut lors cõuoqué par l'Empereur Conſtãtin, pour decider le faict d'Arrius. Les deputez de l'Eueſque de Rome y eſtoyent, mais aſſis ſeulement au quatrieſme lieu. Meſmes vn Decret y fut faict, par lequel ſont attribuez à chaque Patriarche certains limites, eſquels le Canon leur donne pareille authorité, que l'Eueſque de Rome ſouloit auoir ſur les Egliſes prochaines de ſa ville. Ils ont taſché en infinies façons de corrompre les Canons de ce Concile, comme les hiſtoires nous teſmoignẽt. Mais le Cardinal Cuſan alleguant ce Synode, reconnoiſt la verité en ces mots. [Par là voyons nous, dit-il, combien le Pape à acquis de noſtre temps d'authorité, outre les ſacrees conſtitutions anciennes, & tout par la continuation & couſtume d'vne obeiſſance ſubjectionnelle.] Cependant Iules ne s'y oppoſa point, & ſes Legats n'allegueront point aux Peres du Concile leur [*Tibi dabo,*] ny [*Paſce oues meas,*] car ils n'y auoyent pas encor tant eſtudié, mais acquieſcerent à l'ordonnance du Concile, qui depuis fut confermee par les Conciles d'Antioche & de Conſtantinople. C'eſt enuiron ce temps qu'ils veulent ſuppoſer la Donation de Conſtantin au Pape Sylueſtre, refutee partant de gens doctes, il y a long temps, & qu'il n'y a plus

Can. 6. Nicen. Synodi.

Euſeb. liu. 10. ch. 6.

Cardin. Cuſan. lib. 2. de Concord. Cathol. c. 13

Cõci. d'Antioch. c. 23.

Concile de Conſtã. c. 2.

plus que les ignorans qui croyent. Mais s'ils croyent l'Original qui eſt gardé au Vatican, en la Bibliotheque du Pape, en lettres d'or, Qu'ils croyent auſſi ces mots, que l'Eſcriuain à adjouſté à la fin: [*Quam fabulam longi temporis nimedacia finxit,*] en ces propres mots de mauuais Latin, ceſt à dire, C'eſt vne Fable, que la menterie ancienne à forgee. Ou s'ils en veulent croyre la Legende du Pape Sylueſtre, qu'ils croyent auſſi, ce qu'elle dit, que lors fut ouye vne voix du Ciel, diſant, [*Hodie effuſum eſt venenum in Eccleſiam.*] ceſt à dire, auiourd'huy eſt reſpandu le poiſon au milieu de l'Egliſe.

Extraict du Vaticain.

Legenda B. Syluestri.

Au premier & au ſecond Concile d'Epheſe, Cyrillus, & Dioſcorus Patriarches d'Alexandrie preſiderent, encor que l'Eueſque de Rome y euſt ſes deputez. Et ne faict rien de dire, que le Secõd n'eſtoit pas legitime. Car cela ne ſe connut que par l'yſſuë, mais ſuffit qu'au commencemẽt, & lors qu'on penſoit qu'il fuſt bien legitime, & que comme en tel, les ceremonies s'y obſeruoyẽt, Leon Eueſque de Rome, ny ſes deputez ne debatirent point le premier lieu, parce qu'ils ne s'y ſentoyent pas bien fondez. Au Concile de Chalcedoine conuoqué par l'Empereur Martian, Leon Eueſque de Rome preſida, là ou il eſt nommé Archeueſque comme les autres. Mais l'Hiſtoire dit, qu'il requit l'Empereur & l'Imperatrice d'y preſider, à cauſe qu'au ſecõd Concile d'Ephe-

Leo Pap. epiſt. 45.

Leo Papa in Epiſtolis.

Soera.hiſto. Eccleſ.lib.5. cap.10.

ſe, Dioſcorus Patriarche d'Alexandrie abuſant de ſon authorité, auoit approuué l'hereſie d'Eutychés, dont il eſtoit queſtion. Or, ce qu'il le demande de grace, monſtre aſſés qu'il ne luy eſt pas deu, & ſi ceſte fois ſe deuoit tirer en conſequence, auſſi deuroit, ce que Cyrille preſida au premier d'Epheſe, pour tous les Eueſques d'Alexandrie. Et de faict, au cinquieſme Concile de Conſtantinople ſon ſucceſſeur ne conteſta point, quand Menas Patriarche du lieu y preſida. Au Concile d'Aquilee, Oecumenique, S. Ambroiſe Eueſque de Milan preſida, & ne s'y fait aucune mentiõ de l'Eueſque de Rome, encor que ce fuſt en Italie. Mais voicy la queſtion definie, parties ouyes, par arreſt d'vn Concile. L'Eueſque de Rome entreprenoit beaucoup en tiltre de Patriarche ſur les Egliſes d'Afrique, & les ſchiſmatiques d'Afrique paſſoyent volõtiers vers luy, pour y trouuer ſupport, dont le Concile Mileuitain, ou S. Auguſtin eſtoit, auec vn bõ nombre de Peres, prononça pour excommuniez tous ceux qui appelleroyẽt outre-Mer. L'Eueſque de Rome s'en ſentant greué, enuoya au Cõcile de Carthage 6. ou eſtoit auſſi S. Auguſtin, pour auoir droit ſur ce faict, lequel fut ſi lõg temps debatu, que Zoſinius, Boniface & Celeſtin Eueſques de Rome, pẽdant ce Cõcile ſuccederent l'vn à l'autre. Aurelius Archeueſque de Carthage, nõobſtant que leurs Legats y fuſſent, y preſida, & fut

Leo in epiſt. Popoſcerã. & Multa mihi in omnib. ad Martianum Auguſt.

1. Volum. Concilio. in Cõcilio Mileuitano. & Cõcil. Carthagin. 6.

fut finalement l'arreſt prononcé en ceſte ſorte. [Que l'Eueſque de Rome n'euſt à receuoir ceux qui ſeroyent excommuniés par les Eueſques d'Afrique, ny receuoir les appellations de ceux qui par eux auroyent eſté condemnés, & que tous ceux qui appelleroyent à luy feuſſent tenus pour excommuniés.] Les raiſons de ce Concile contenuës au chap. 105. és lettres du Synode à Celeſtin Eueſque de Rome, ſont celles-cy, Qu'il n'y a nul Cõcile qui l'ait ainſi decerné. Au contraire que le Concile de Nice commet le Clergé, & les Eueſques de chaque Prouince au Metropolitain. Qu'a vne chacune Prouince, la grace du ſainct Eſprit ne defaudra point pour diſcerner l'equité des cauſes. Que chacun pouuoit appeller au Concile Prouincial, s'il ſe ſentoit greué, & qu'il eſtoit plus croiable que Dieu inſpiraſt vne grande aſſemblee de prebſtres en vn Cõcile, que nõ pas vn homme ſeul. Et par ce que l'Eueſque de Rome requeroit d'enuoyer ſes Legats ſur les lieux, pour connoiſtre des faicts, reſpondirent, qu'il ne ſe trouuoit aucun Synode qui l'euſt ordonné, & qu'auſſi il ne ſe feroit point. En ce Concile ou ils eurent temps de ſonger toutes leurs defenſes, vous ne trouuerés point que la Primauté ſoit fondee en droict diuin : moins encor, ce qu'ils appellent Plenitude de puiſſance. Et de faict, pour en decider on n'enuoye point fueilleter les Eſcritures, eſquelles

Cap. 105. Concilij Cartha. 6.

ſainct Auguſtin qui eſtoit là preſent, l'euſt bien ſeu trouuer, ſi elle y euſt eſté, mais bien les quatre originaux du Concile de Nice, qui eſtoyēt gardés, au quatre ſieges Patriarchaux. Cependant Gratian Compilateur de leur decret a eſté ſi ſottement malicieux, que recitant ce Canō du Cōcile de Carthage. [Qu'on n'appellaſt point outre mer,] il adiouſte. [Fors qu'a l'Eueſque de Rome,] comme ainſi ſoit que le Canon a eſté faict exprés contre luy, toutes ſes raiſons ouyes & debatuës au contraire. Et de ce paſſage on peut eſtimer combiē on doit attribuer d'authorité à leurs Canons, cités auec telle fidelité. Au Concile de Carthage tenu ſouz l'Empereur Maurice enuiron l'an 600. La matiere de la Primauté fut auſſi amplemēt debatuë, par ce que Iean Eueſque de Cōſtantinople, fauoriſé de l'Empereur Maurice, en vertu de la ville de Conſtantinople, s'appelloit Eueſque des Eueſques, & Eueſque vniuerſel. Et Maurice le ſouſtenoit, pour r'abaiſſer l'ancienne Rome, par ce que l'Empire eſtoit transferé en Orient, & l'Italie comme laiſſee en proye aux peuples Septentrionaux. Qu'on liſe tous les Canons de ce Concile là, ils prononcent Anatheme, non ſur l'Eueſque de Cōſtantinople, mais ſur tous ceux vniuerſellemēt, qui prendront le tiltre d'Eueſque vniuerſel.

Can. Placuit 2. q. c. 4.

Cōcil. Carthagin. 7.

Tous les docteurs anciens qui ont veſcu au temps des ces Conciles, meſmes les Latins qui

qui deferoyent beaucoup à l'Eueſché de Rome, comme leur plus proche Patriarchat, nous teſmoignent le meſmes. Athanaſe, encor qu'il fuſt biẽ tenu au ſiege Romain, qui l'auoit receu en ſon exil. [Tous les Apoſtres ont eſté eſgaux en honneur & en puiſſance.] dit-il. S. Hieroſme prebſtre Romain. [S'il eſt queſtion de l'authorité de tout le mõde, le mõde eſt plus grãd qu'vne ville. Pourquoy aſſubiettis-tu l'ordre de l'Egliſe à peu de gens? D'ou vient ceſte preſomption? Par tout ou il y a Eueſque, ſoit à Rome, ſoit à Agobio, ſoit à Conſtantinople, ou à Rhege, il eſt d'vne meſme dignité & d'vne meſme prebſtriſe. Les richeſſes, ou la pauureté ne le font, ny ſuperieur, ny inferieur.] Item. Il y a, dit-il, en chacune Egliſe vn Eueſque, vn Archidiacre, vn Archiprebſtre, & tout l'ordre de l'Egliſe conſiſte en ces gouuerneurs. Il s'enſuiuoit puis qu'il eſtoit queſtion de l'vnité, qu'il adiouſtaſt vn Eueſque par deſſus les autres Eueſques. [Il n'en parle point.] ſainct Auguſtin a eſcrit vne Hiſtoire, qui vuide ceſte matiere tout net. Donat des Caſes-noires duquel les Donatiſtes ont le nom, auoit griefuement accuſé Cecilien Archeueſque de Carthage. Conſtantin l'Empereur, commet ceſte cauſe qui eſtoit ſimplement Eccleſiaſtique à Miltiadés Eueſque de Rome, & à quelques autres Eueſques d'Italie, Gaule & Heſpagne. Si c'eſtoit ſa juriſdiction ordinaire, il n'y falloit

Athanaſe en l'epiſt. ad liberũ epiſc. Roman.

Hierony. in epiſt. ad Auguſtiũ. repetitur in decreto Gratiani.

Hierony. ad Nepotianũ.

Augu. epiſt. 162. in Breuiculo collationis cõtra Donatiſtas & paſſim.

point de commiſſion d'Empereur, & c'eſtoit à luy a choiſir ſes aſſeſſeurs, & nō à les receuoir. Mais voicy plus. Donat eſtant condemné en appella pardeuant l'Empereur, lequel renuoye l'appellation à l'Archeueſque d'Arles, pour approuuer ou improuuer la ſentēce de l'Eueſque de Rome. Ie demande en ce faict icy qui en vaut vn million, ou eſt la Primauté, ou eſt la juriſdiction ſans appel, ou eſt la connoiſſance de toutes appellations, & ceſte plenitude de puiſſance d'ont ils parlent tant? Et toutesfois ceſt ce Conſtantin, duquel ils ſe vantent tant, & qui a leur conte, s'eſt deſpouillé de ſon Empire pour les en veſtir. Chryſoſtome dit. [Quiconque d'entre les Eueſques deſirera la Primauté en terre, trouuera confuſion au Ciel, & celuy qui affectera d'eſtre le premier, ne ſera point mis au nombre des ſeruiteurs de Chriſt.]

Homil. 43. ſur S. Matt. cap 23.

Gregoire le Grand, Eueſque de Rome, lors que l'Eueſque de Conſtantinople s'attribuoit Primauté, ne dit point qu'il faict tort à ſainct Pierre, ou qu'il retient & vſurpe le droict des Eueſques de Rome, Mais bien il proteſte, que c'eſt vn tiltre prophane, plein de ſacrilege, & preambule de l'Antechriſt, Que ceſt dire auec Lucifer, je ſeray au deſſus des nuës, & m'eſgaleray au Dieu ſouuerain. Que nul de ſes predeceſſeurs ne la entrepris par deſſus ſes freres & compagnons. Que s'il y en auoit vn, ceſtuy la tombant, toute l'Egliſe trebucheroit auec luy

Grego. Magnus lib. 4. epiſt. 76. 78. 80. 85. Lib 6. epiſt. 188. & 194.

Can. Nullus ex epiſt. Pelagij Papæ. diſt. 99.

luy. Que ce ſeroit deſtruire toute la Chreſtiẽté: & aprés pluſieurs tels propos prononce ceſte parole vniuerſelle. [Quicõque s'appelle Eueſque vniuerſel, ou appete d'eſtre ainſi nommé, eſt precurſeur de l'Antechriſt, d'autant qu'il ſe prefere par orgueil à tous.] Quant eſt de luy, il le refuſe tout à plat, & prie Eulogius Eueſque d'Alexandrie de ne luy attribuer point ce nom orgueilleux. Reconnoiſt que les Eueſques d'Alexãdrie & Antioche, ſont aſſis en la chaire de Pierre, comme ceux de Rome. Bref, Que Pierre, Paul, André, Iean &c. Sont tous chefs particuliers du peuple qu'ils gouuernent, mais tous membres ſouz vn chef, qui eſt Chriſt, encor qu'ils tiennẽt Pierre pour le premier d'entre-eux. Ie prie les lecteurs de s'esbatre à lire ſur ceſte matiere les epiſtres de S. Gregoire, & ils y trouueront la condemnation de ceſte primauté plus expreſſe encor q̃ je ne dis. En ſomme les Empereurs ont conuoqué les Conciles generaux, & les Patriarches & Metropolitains les Nationaux & Prouinciaux. Les Patriarches ont preſidé chacun au ſiege de ſon patriarchat, & non l'Eueſque de Rome ny ſes deputez és Conciles vniuerſels. Les patriarches ou Archeueſques n'ont point eſté querir leurs manteaux à Rome, mais ont eſté canoniquement eſleuz ſur les lieux. L'eueſque de Rome (comme il appert par les epiſtres meſmes de Gregoire le Grand) quand il a eſté eſleu

Epiſt. ad Eulogium. lib. 7. 30. in regiſtro.

Greg. Anaſtaſio lib. 1. epiſt. 25. & lib. 6. epiſt. 169.

leur a exhibé ſa confeſſion de foy par vne epiſtre ſynodale comm'eux a luy. Chacun d'eux à eu la cenſure Eccleſiaſtique ſur les ſiens, & & nul n'a appellé d'eux, ny meſmes des Eueſques d'outre-mer, qui n'auoyent point de patriarche, au ſiege de Rome. Ie demãde donq, par quelle marque ils nous peuuent monſtrer la primauté en l'Egliſe ancienne, meſmes de droict humain & poſitif? Et toutesfois nous voicy paruenuz de temps en temps & de Concile en Concile, juſques en l'an 600. & plus, de noſtre Seigneur, auquel tẽps Phocas tua l'Empereur Maurice ſon maiſtre, & enuahit l'Empire, & pour acquerir la bonne grace des Romains, aprés vn ſi malheureux parricide, gaigna Boniface 3. leur Eueſque, en le declarant chef de l'Egliſe, & Eueſque des Eueſques, cõtre ce que Ggregoire ſon predeceſſeur auoit ſi ardemment combattu. Si l'Egliſe a eſté ſi long-temps ſans chef, que faiſoyent donq les membres? Si Ieſus Chriſt l'eſtoit lors, pourquoy moins maintenant? Item d'ou vient que lors que l'Eueſque de Rome n'eſtoit point reconnu pour tel, elle eſtoit en telle vigueur, & que depuis elle ſoit touſiours allee en declinant? Item eſt-il notable que toute l'Egliſe Anciẽne ait ignoré ceſte doctrine ſi ſalutaire, cachee en l'Eſcriture Saincte, & que Boniface troiſiéme aït eſté le premier qui l'ait trouuee? Que ces priuileges ſi neceſſaires ayent eſté cachés

chés ſix cens ans durant, aux plus heureux ſiecles, & aux plus cler-voyans perſonnages qui ayēt jmais eſté? Que tant d'Empereurs Chreſtiens n'en ayent tenu conte, & qu'vn Phocas meurtrier execrable, ait eſté le premier pour les authoriſer? Mais cōme la Papauté deuoit naiſtre des ruines de Rome, & la ſeconde beſte de la charongne de la premiere, auſſi eſtoit-il Fatal que la Primauté de l'Eueſque de Rome, comme celle du premier Roy, fuſt fondee & baſtie ſur vn Parricide.

Contre ces decrets de Conciles vniuerſels, ils n'ont point de honte de nous alleguer ces beaux liures de Clemens dont nous auons cy deuant parlé. Ceſte ridicule epiſtre d'Anacle-te, Que Cephas eſt autant à dire que Chef de l'Egliſe, ceſte Authentique reuelatiō du Pape Marcel, du ſiege de Pierre transferé d'Antioche à Rome, & tels autres fatraz du decret, dont les leurs meſmes ſe moquent. Auſſi quelques epiſtres du Pape Leon, qui s'en faiſoit croire tant qu'il pouuoit en l'Egliſe Latine. Mais nous ſçauons que nul n'eſt juge en ſa cauſe propre, & ſi comme dit Gerſon & Panorme, vn lay ſe peut oppoſer auec l'Eſcriture Saincte, à tout vn Concile qui s'en deuoye, à plus forte raiſon ſe peut oppoſer toute l'Egliſe primitiue, auec tous les Conciles ſix cens ans durant, à la tyrannie d'vn homme ſeul, qui n'allegue que ſa propre ambition, & toute l'Eſcriture Saincte,

Diſtin. 22. c. Sacroſā. 12. q. 1. c. rogamus. Cardin. Cuſ. lib. 2. c. vlt.

auſſi aux epiſtres decretales de quelques Papes, ſuppoſees encor pour la pluſpart ſouz le nom des Anciens.

Ambition des Eueſq. de Rom.

Ie ne veux pas nier toutesfois, que de bonne heure les Eueſques de Rome n'ayent taſché d'eſtablir à Rome vne Monarchie du ſpirituel, à l'exmple de la temporelle, qui leur en faiſoit enuie. Car l'Egliſe de Dieu commençea par Abel, dit S. Auguſtin, & Babylone par Cain, & auſſi ne faut-il point douter que biẽ-toſt aprés les fondemens de l'Egliſe Chreſtienne, Satan n'ait jetté les fondemens de l'Antechriſt. Des le temps de ſainct Paul le myſtere d'iniquité cõmençoit, quãd l'vn ſe diſoit d'Apollos, & l'autre de Paul, & l'autre de Cephas. Victor Eueſque de Rome entreprit bien d'excommunier toute l'Aſie pour vne feſte de Paſques, mais il en fut viuement repris par Irenee. Stephanus auſſi de receuoir les Schiſmatiques d'Afrique, cõtre la ſentence des Egliſe d'outre-mer, mais Cyprian l'appelle orgueilleux & ignorant, & le Concile d'Afrique tenu enuiron le meſme temps s'y oppoſe. Iules au temps de Conſtantin commençoit à eſtablir ſon Empire, mais le Concile de Nice luy limita ſa puiſſance, le reduiſant au modelle des autres. Meſmes au Concile de Carthage ſixiẽme, auquel aſſiſta ſainct Auguſtin, trois Eueſques de Rome l'vn aprés l'autre furent bien ſi impudens, que de falſifier le decret du Concile de Nice, produiſans

1. Cor. 1. 2. Theſſ. 2.

Euſeb. lib. 5. cap. 20. Irenæus. ep. 24. Cypria. lib. 4. epiſt. 6.

Cõcil. Carthagin. 6. c. 5. 4. 101. 105.

ſans au lieu, les articles du Concile de Sardes, cortompuz encor & falſifiés, pretendans que de toutes parts on peuſt appeller à l'Eueſque de Rome. Mais les Peres du Concile ſceurent bien dire qu'il ne falloit pas adiouſter foy à ſes productions, & r'enuoyerent aux originaux, & iceux veuz prononcerẽt tout le contraire. Leon premier receut Eutychés condamné par Flauian Eueſque de Conſtantinople, & le maintint vn temps cõtre luy, dont ſon hereſie print pied, qui pouuoit eſtre eſteinte du premier coup. Mais nul n'approuua ceſte vſurpation. Bref, des le temps de Chryſoſtome l'ambition eſtoit deſià ſi grande entr'eux, qu'il ſe plaint, que pour obtenir la primauté, les Eueſques de Rome ont réply les Temples de ſang, & pollu la Cene du Seigneur de meurtres, juſques à en ruiner les villes toutes entieres. Et qui voudra voir les guerres Ciuiles, car ils les nomment ainſi, qui furent à Rome entre Damaſus & Vrſicius, au temps de ſainct Hieroſme, à qui d'eux ſeroit Eueſque, & depuis entre Laurentius & Symmaeus, les pourra lire dedans Ruffin, Amian Marcellin, & leur liure Pontifical meſmes. Mais quoy qu'il en ſoit, toutes les cõtentiõs faictes par les Eueſques de Rome, en l'ancienne Egliſe, voire juſques au temps du parricide Phocas pour la Primauté, ſont autant d'argumens, voire d'arreſts prononcés de ſiecle en ſiecle contr'eux, d'autant qu'ils ont touſ-

Ruffinus li. 11. cap 10. hiſto. eccle. Amianus Marcel. lib. 27. Liber Pontificalis.

iours perdu leur cauſe, quelque inſtance qu'ils ayent faicte, & quelques diligens qu'ils ayent eſté à la plaider.

Rome à eu le premier lieu & comment.

Ils m'obiecteront que pour le moins l'Eueſque de Rome à tenu le premier lieu entre les Patriarches. Ie l'accorde, mais je nie que ce fuſt pour commander aux autres. Et de faict, il eſt dit par exprés, qu'il ne ſe dira point Eueſque vniuerſel, mais ſeulemẽt Eueſque du premier ſiege. Ie dis dauantage, que ce n'a point eſté en qualité de ſucceſſeur de ſainct Pierre, & moins en vertu des paſſages allegués de l'Eſcriture Saincte. Mais par ce qu'il falloit és ſeances vn premier & vn ſecond lieu ſelon l'ordre humain, je dis que cela eſtoit ordonné, en conſideration du rang que tenoit la ville de Rome par deſſus les autres. Si par l'Eſcriture, ce ſeroit vn grand cas, que ſix cens ans durant, ces myſteres là euſſent eſté cachés à l'Egliſe. Si pour le reſpect du fondateur, pourquoy pluſtoſt qu'Antioche & Alexandrie ſelon ſainct Gregoire, ou que toutes autres Eueſchés, ſelon Cuſan, qui dit que tous Eueſques ſont ſucceſſeurs de ſainct Pierre, pareils en dignité eſſentielle, quoy que differens en adminiſtration, comme les Eueſques d'Eſpagne meſme, ont diſputé au dernier Concile de Trente? Dauantage que Hieruſalem n'eſt elle la premiere, & non la quatriéme, veu que le Salut du monde y a preſidé? Ou pourquoy Antioche, dont

C. Primæ ſedis & ca. nullus. d. 99.

Gregor. in regiſtro. 91. epiſtola ad Alexand. epiſcopum.

Cuſanus li. 1. c. 6. & 13.

dont ſainct Pierre a eſté Eueſque, eſt elle poſtpoſee à Alexandrie, qui n'allegue que la ſucceſſion de ſainct Marc ſon diſciple? Bref, que leur à faict ſainct Iean le diſciple bien-aymé du Seigneur, qui a ſi long-temps preſché en Epheſe, laquelle toutesfois n'eſt point entre les Patriarchales? Ou quel nouueau Apoſtre a fondé Conſtantinople, trois cens ans aprés la mort du Seigneur, pour luy attribuer le ſecond ſiege? Mais il n'y a celuy qui ait vn peu de jugement, qui ne remarque aſſés que toute la preeminence des ſieges eſt procedee du reng que tenoyent les villes, lors de l'eſtabliſſement de la religion Chreſtienne.

Rome eſtoit lors le ſiege de l'Empire, & la ſplendeur du monde: les lettres y fleuriſoyent: C'eſtoit l'abord de tous les peuples de la terre: & pourtant, quand les Eueſques eſtoyent enſemble, on deferoit par honneſteté le premier lieu à l'Eueſque de Rome. Semblablement, nous liſons és Hiſtoires, qu'Alexandrie & Antioche eſtoyent aprés Rome les plus celebres, & ſelon le degré que tenoyẽt les gouuerneurs, auſſi l'ont tenu les Eueſques. Quant à Hieruſalem ce a eſté tant pour l'origine de la vraye religiõ, qu'auſſi qu'elle ne tenoit pas petit lieu: car Pline la nõme Chef de tout l'Orient: mais encores ſa place luy a elle eſté mal gardee, depuis qu'elle eut perdu ſa premiere ſplendeur. Depuis Conſtantinople vint a eſtre baſtie qui

Socrat. hiſt. Tripart. lib. 9 ca. 17. 22. Diſtin. 8. c. Conſtãtinopolis. Authen iq. 131.

fut appellee la ſeconde Rome. Et lors auſſi nous voyons que le Concile de Conſtantinople ou eſtoyẽt 600. Eueſques luy donne le ſecond lieu, ce qu'il n'euſt pas faict, s'il euſt eu eſgard au degré du fondateur, & nõ au dregré de la ville, en vertu de la quelle auſſi, ceſte dignité luy eſt confermee par l Empereur Iuſtinian. Aquilee en Italie eſtoit appellee ſeconde Rome. Auſſi y a il-eu vn Patriarchat eſtably. Rauenne meſmes vn long-temps s'eſt tenuë non ſubiette à Rome, & à eu ſes Cardinaux à part, & comme Veniſe a commẽcé a s'agrandir, elle a eu le patriarchat de Grado pour elle. Bref, qui regardera de païs en païs l'erectiõ des Patriachats & Archeueſchés, ny trouuera autre conſideration que celle là. Ceſt ce que dit le Pape Lucinus, allegué par Gratian. [Qu'on a premierement conſtitué les Primautés de l'Egliſe, ſelon l'ordre de la police temporelle.] Item le Pape Clement meſmes. [Que là ou eſtoyent les principaux prebſtres des Payens, là ont eſté eſtablis les Primautés des Chreſtiens] ce qui eſt repeté en meſmes mots par Pierre Lombard au quatriéme liure des ſentences. Le Concile de Chalcedoine, auquel nonobſtant les inſtances du Pape Leon premier, le ſecond ſiege fut ratifié à la ville de Conſtantinople, vſe de ces mots. [Les Peres ont à bon droict accordé le priuilege du premier ſiege à l'ancienne Rome, à cauſe de l'Empire

Diſtin. 80. In decreto. Diſt. 21. ca. Decretis.

Lombard. lib. 4 diſt. 24. Concilium Chalcedon. ca. 1. & 12.

pire de ceſte Cité là, & nous auſſi meuz de meſme conſideration, accordons le ſecond à la nouuelle Rome.] Et en la douziéme action du meſme Concile, la diſpute entre l'Eueſque de Nice, & l'Eueſque de Baſianopolis eſt fondee ſur la dignité des villes: Et pour coupper tous tels differends ce Canon y eſt paſſé. [Que celles villes ſeulement ſeront tenuës pour Metropolitaines, auſquelles les Rois & Princes auront faict ceſt honneur par leurs ſtatuts.] Et le Concile de Thurin y a adiouſté. [Que ſi la ſuperiorité terrienne eſtoit tranſportee d'vne ville à l'autre, le droict d'Archeueſché ſeroit tranſporté tout enſemble.] Bref, quand le ſiege de l'Empire eſt transferé à la nouuelle Rome, c'eſt à dire à Conſtantinople, nous voyons que l'Eueſque du lieu s'attribuë incontinent la Primauté, dont il la retiẽt encores tant qu'il peut: & quand meſmes le Parricide Phocas declara l'Eueſque de Rome chef de toutes les Egliſes, Platine dit exprés, que ce fut en conſideration de ce que Rome eſtoit l'Ancien ſiege de l'Empire, dont Conſtantinople n'eſtoit que Colonie, ce que les autres diſent, *propter principalitatem vrbis*, pour la principauté de la ville. Voilà donq, que la Primauté pretenduë de Rome ne procede point, ou d'ordonnance de Chriſt, ou de Priuilege de Pierre, mais de Romulus & de ſes ſucceſſeurs, qui y ont baſty l'Empire, non, *inquam*, *à Petro*, *neq*, *à Petro*,

Cõcil. Taurinenſe. c. 1.

Platina in vita Boniſ. 3.

93. & 95. distin. ostiē-sis in summa de Maiorit. & obediēt. & gloss. in ca. nouo. & 2. q. 7. puto. Cardinal. Cusanus. lib. 2. c. 13.

sed à saxo Tarpeio, nō di-je, de la Pierre, ny de Pierre, mais de la roche de Tarpeius sur laquelle estoit bastie Rome, ce que leurs Canonistes mesmes confessent, quand la verité leur donne la gehenne, [*Quod omnis Maioritas & minoritas, etiam Papatus est de iure positiuo.* C'est à dire, que tous les degrez de petis, & de grands, mesmes la Papauté sont de droict positif, & d'ordonnance humaine.] Ie sçay bien qu'ils ont vn decret d'Innocentius *Papa*, qui dit, qu'il n'est pas necessaire de chāger la preeminence Ecclesiastique selon la Ciuile, mais c'est en vn temps que le bon hōme craignoit, que l'Empire n'attiraſt tout l'hōneur en Oriēt, & ne s'auisoit pas de l'expedient qu'ont bien sceu trouuer ses successeurs, de bastir leur grādeur des ruines de l'Empire d'Occident. Et puis le decret d'vn homme n'est pas à preferer à tant de Cōciles, veu mesmes comme aucuns d'eux disent que les decretales n'ont pas authorité, par la volonté du Pape purement potestatiue, c'est à dire absoluë, mais entant seulement qu'elles sont conformes aux Canons des Conciles. Que s'ils m'alleguent que les constitutions & polices de l'Egliſe Romaine, ont esté receuës par plusieurs autres Egliſes, je ne leur respondray que ce qui a esté respondu par la Faculté de Theologie de Paris il y a trois cens ans, lors des differens de noz Rois auec le Pape, & par Marsilius de Padouē enuiron

Card. Cusa. lib. 2. c. 14.

enuiron le meſme temps, le Pape faiſant la guerre aux Empereurs d'Allemaigne, qui dõnoit hardieſſe à la verité de parler librement, à ſçauoir. Qu'au commencement on s'eſt peu regler ſelon elle, par ce que les lettres y floriſſoyent, ne plus ne moins que l'vniuerſité d'Orleans ou d'Angers, ſe conforme ſouuent à celle de Paris, comme auſſi les Romains emprunterent bien leurs loix des douze Tables des Grecs, mais qu'en vertu de celà, les Grecs euſſent eſté mal fondés, de ſe pretendre ſuperieurs des Romains, & que pareillement les Romaniſtes le ſeroyent, ſi par là ils ſe pretendoyent ſuperieurs des autres Eueſques.

Articu. Sorbonæ. Pariſien. cõtra Papam Bonifac. 8.

Marſil. Paraduinus in lib. deffenſor Pacis 2. par. cap. 18.

Quant au nom de Pape, qui luy eſt attribué, ceux qui ont leu ſçauent qu'il a eſté commun, non ſeulement à tous Eueſques, mais meſmes juſques aux prebſtres, en toute l'Egliſe ancienne. Qui s'en voudra eſclarcir liſe les Epiſtres de ſainct Cyprian, de S. Denis d'Alexandrie, de ſainct Auguſtin, de ſainct Hieroſme, de Sidonius Apollinaris, de ſainct Gregoire meſmes, & les Actes des Cõciles, qu'on en trouuera tout pleins. Et de faict les Grecs appellent auiourd'huy leurs prebſtres [Papous,] & les Allemans [Pfaff,] que ceux qui entendent la langue deriuent de ce nom [Papa,] qui ſelon Suidas, ſignifie pere en la langue des Siciliens. Quãt au nom de Pontife. Irenee appelle ſainct Iean Souuerain Põtife, & Athanaſe tous Eueſ-

Epiſt. Cypr. Dioniſi. Alexan. Hier. Aug. Greg. Lidonij Apoll. Acta Cõciliorum.

Suidas in dict. Papas. Athanaſ. in prima orat. cõtra Arianos.

Ruffin. lib. 2. cap. 26.

ques Pontifes, & Ruffin Athanaſe, grand Pontife, & qui lira les Anciens, ne trouuera rien plus frequent que celà. Que s'ils alleguent leurs Cardinaux, ils n'en trouueront vn ſeul mot en l'Egliſe Ancienne, ſinon en ceſte ſignification, que prebſtre Cardinal eſt à dire vn Eueſque, ou bien le Curé d'une des paroiſſes de l'Eueſché, comme à la verité tous ſont auiourd'huy curés ou diacres, de quelque paroiſſe de Rome. Et de faict aux Conciles ils eſtoyent aſſis tous les derniers, comme nommément au Concile de Carthage 6. & au Cõcile de Gregoire. Quoy qu'il en ſoit, Innocent 4. enuiron l'an 1244. leur donna le priuilege du chapeau rouge, de la robbe d'eſcarlate, & d'aller à cheual, & l'an 1470. Paul 2. le conferma, & Clemens 5. eſt paſſé ſi auant en ſes Clementines, que de les faire marcher deuant tous les Princes de la terre. Ces inuẽtiõs donq ne ſe trouuent point en la vigueur de l'Egliſe, mais depuis qu'elle a eſté aſſubiettie à l'ambition d'vn ſeul.

Greg. epiſt. 15. & 77. & 79. lib. 1. & lib. 2. epiſt. 6. 25. & c. Gregor. in Regiſt. li. 4.

Accroiſſemẽt du Pape. Chro. Martini. Platin. in vita Bonif. 3.

Nous auõs donq trouué le Pape de Rome declaré chef de l'Egliſe peu aprés l'an 600. non par la tradition de Chriſt, ou de ſes Apoſtres, mais par la trahyſon de Phocas, non par vn Concile de l'Egliſe, mais par la coniuratiõ d'vn ſeruiteur contre ſon maiſtre, lequel pour ſe recõcilier auec le peuple Romain, orna ſon Eueſque du Tiltre, que Gregoire ſon predeceſſeur

ceſſeur auoit laiſſé pour l'Antechriſt, & iceluy reciproquement le proclama pour Empereur, au lieu de Maurice qu'il auoit tué. Ceſte belle ordonnance de Phocas fut confermée par vn petit Cõciliabule que Boniface fit tenir à Rome, ou n'aſſiſtoyent que des Latins, qui ne demandoyent pas mieux. Et depuis par vn autre tenu en Afrique l'an 642. lors que les Arabes la tourmentoyent d'incurſions. Dont ils commencerent à inſcrire les lettres du Pape Theodore, [Au Sainct Pere des Peres, & ſouuerain Prince des Prelats &c.] & de degré en degré nous voyons par les Hiſtoires, ce mẽſtre croiſtre iuſques au haut ſommet, d'ou il faut qu'il tombe. Les Empereurs de Grece, qui eſtoyent lors comme bannis de l'Italie, pour maintenir les Italiens en obeiſſance, leur laiſſoyẽt le maniement de leurs affaires, en telle ſorte toutesfois, qu'ils eſtoyent tenus de faire confermer leur election par l'Empereur, & datter leur reſcrits, ſelon l'Indiction & l'an de leur Empire. Mais à meſure que les Empereurs s'affoibliſſoyent en Orient par les entrepriſes des Perſes, le Pape s'eſtabliſſoit en Occident, tellement qu'enuiron l'an 680. le Pape Benoiſt ſecond, ſe fit exempter de toute iuriſdictiõ Imperiale, par l'Empereur Conſtantin quatrieſme, dit le Barbu. Enuiron ce meſme temps commencerent de grands debats en l'Egliſe Grecque & Latine touchant les Images, dont la ſuperſti-

Sigebertus in Chronic.

Sigon. lib. 2. de regno Ital. Guicciardinus in Conciones.

tion croiſſoit auec l'ignorance. Les Grecs furent d'auis de les abbatre. Le Pape, en deſpit d'eux les maintint. Ce different auança de beaucoup ſa grandeur, car ſoubs ceſte ombre il excõmunia Leon Iſaurique, appellé Chaſſe-Image, & fit defenſe aux peuples d'Italie ſur peine d'excommunication, de luy payer aucun impoſt, c'eſt à dire, chaſſa l'Empereur de Cõſtantinople, & ſe mit en toute liberté de ce coſté là. Et de faict lors ceſſerent les Exarches, qui auoyent duré cent ſoixante ans, leſquels eſtoyent comme Lieutenans de l'Empereur en vne partie d'Italie. Les Empereurs de Conſtantinople chaſſés, les Lombards vouloyent empieter le regne d'Italie. Le Pape les redoutoit plus que ceux qu'il auoit chaſſés, d'autant qu'ils luy eſtoyent plus proches voyſins. Lors gouuernoit en France la race de Martel deſireuſe de paruenir. Le Pape donq, ſe mit en la protection des François contre les Lombards, & Pepin fils de Martel, paſſa en Italie auec les forces de France, qui les veinquit. L'Iſſuë fut, que le Pape Zacharie en recompenſe, diſpenſa les François du ſermẽt faict à leur prince naturel Chilperic, qui ſe laiſſoit gouuerner aux Martels, plus ruſez que luy, & couronna Pepin Maire du Palais Roy de France, defendant ſur peine d'excommunication aux Princes & peuples de France, d'en eſlire autre que de la race de Pepin. Reciproquement Pepin luy

donna

donna l'Exarchat de Rauenne & Pẽtapole qui contiennent 29. villes, s'en reſeruant ſeulement la ſouueraineté, & le pouuoir d'eſlire les Papes, leſquels droicts luy furent depuis relaſchez par Loïs fils de Charle-Magne, encor que quelques Empereurs les ont pratiqués depuis, comme les Hiſtoires en ſont pleines. Et parainſi le voilà chef du ſpirituel, pour auoir maintenu le meurtrier de ſon maiſtre, & ſeigneur temporel, pour auoir couronné vn ſubject en la place de ſon Roy naturel: & ce commencement de temporalité par les differends des maiſons d'Anjou & d'Arragon en Italie, & puis des Empereurs d'Allemagne & des Rois de France, eſt paruenu juſques ou nous le voyons, en ces derniers temps.

C. Adrian⁹. d. 63. & c. Ego Ludouicus ead.

C'eſt depuis ce temps que la clef de ſciẽce, que Chriſt auoit promiſe à S. Pierre a eſté conuertie en clef de puiſſance, & la cenſure Eccleſiaſtique employee à excommunier tous les Princes, peuples & Royaumes, qui ne leur ont voulu obeïr, iuſques à les expoſer en proïe, & à les retrancher du ſalut, ſans exception de quelcóques perſonnes. C'eſt de ce temps, que ſont venuës ces belles interpretations. [Toute puiſſance eſt donnee à Chriſt de par le Pere, tant au ciel qu'en la terre.] Ergo le Pape commande abſoluëment à l'vn & à l'autre. Item, [Dieu transfere les Royaumes de nation en nation.] Ergò le Pape à puiſſance d'eſtablir,

Extrauag. de Maiorit. & obedient. a.c.

& depoſer qui bon luy ſemble, dont auſſi les Rois & Empereurs à l'enuy ont commencé à luy baiſer les pieds, preſens & par lettres, & à luy tenir l'eſtrief. C'eſt de ce temps auſſi, que le Pape Boniface 8. à faict paſſer en article de Foy, Que le Pape eſt ſouuerain du Temporel & du Spirituel, ſe preſentant au Iubilé vne clef en vne main, & vne eſpee en l'autre. Que le Pape Clement cinquieſme ſon ſucceſſeur non content de commander aux Rois & Empereurs, à entrepris par vne Bulle expreſſe de cõmander aux Anges, qu'ils euſſent à executer ſes volontez. Bref on à conclu & decidé à la Rote, ceſt à dire, au Parlement de Papes à Rome. Que Dieu tenoit pour bien faict tout ce que faiſoit le Pape. Que ſa volonté eſtoit la regle de toute droicture & de toute Iuſtice. Qu'il pouuoit faire en ce monde abſoluëment tout ce que Dieu faiſoit, veu qu'il eſt tout & ſur toutes choſes. Que s'il change d'aduis il faict preſumer que Dieu en change. Que quand il enuoyeroit ſes freres à milliers en enfer, nul ne l'en peut reprendre. Que ſa puiſſance s'eſtend au ciel, en terre, & iuſques en enfer. Qu'on ne peut appeller de luy à Dieu. Qu'il peut ordonner contre les Epiſtres de S. Paul, comme plus grand que S. Paul, & contre le vieux Teſtament, comme plus grãd que tous les autheurs d'iceluy. On eſt encores paſſé plus outre, car on à diſputé s'il pouuoit diſpoſer au contraire de

Lib. 7. Decretal. de ſenten. & re iudicata.

Extrau. Vnã Catho. Eccleſ.

Clemens 5. in Clem. Paſtoralis.

Idẽ in Reſcripto. Ce reſcrit eſt gardé à Vienne en Dauphiné. & in Extrau. ead.

Deciſiones Rotæ. Baldus. Franciſcus de Ripa. Philippus Decius Hoſtienſis. Carolus de Ruiuo. Ioannes de Anania &c. Diſt. 10. ca. Si Papa.

de l'Euangile. S'il n'auoit point plus de puiſſance encor, que S. Pierre. S'il eſtoit homme ſimplement, ou quaſi Dieu. Bref, le Diable à paſſé ſi auant en ce myſtere d'iniquité, qu'on diſputoit és eſcholes, peu auãt que Luther vint & depuis encor: Si le Pape ne participoit pas les deux Natures, à ſçauoir, Diuine & Humaine auec Ieſus Chriſt. Et que pourroit dire le Diable dauãtage, s'il venoit en chair pour deſtruire l'Egliſe? Et toutesfois les peuples adorent encor ce monſtre, & les Princes y applaudiſſent, & ruinent leurs Royaumes à ſon appetit, & ſacrifient encor tous les iours leurs pauures ſubjects en ſacrifice de bon odeur à ſes pieds. Qui l'euſt creu, ſi l'Eſprit de Dieu ne l'euſt predit, & qui le croira aprés nous, quãd ce meſme Eſprit l'aura deſconfit? Mais ce qui eſt plus eſmerueillable, lors que la puiſſance de l'Eueſque Romain eſtoit tolerable, jamais il n'a oſé alleguer aux Conciles, & en la face de l'Egliſe ancienne, vn ſeul texte d'Eſcriture pour la fonder. Et maintenant qu'elle eſt tant outre-bord, qu'elle foulle la terre aux pieds, qu'elle menace le Ciel, qu'elle s'eſleue entant qu'elle peut au deſſus de Dieu meſmes, ils ſont ſi impudens, & ſi effrontez, (mais telle faut-il que ſoit la paillarde) que d'alleguer le ſiege de S. Pierre, & la parole de Dieu, & les clefs qui luy ſont promiſes, comme s'il n'y auoit plus d'yeux au monde pour lire, ny de ſens aux hõ-

Eraſmus ſur le premier chap. de la premiere à Timothee.

mes pour iuger. Qu'ils ne fondent donq point leur tyrannie ſur ce [*Tibi dabo,*] de Ieſus Chriſt à S. Pierre, car entre le Royaume de Chriſt & la tyrannie du Pape, il n'y a aucune conuenance. Mais bien, s'ils veulent eſtre fondez en texte d'Eſcriture, qu'ils alleguent le *Tibi dabo*, de Satan à Ieſus Chriſt. [Ie te donneray, dit-il, tous ces Royaumes que tu vois, ſi tu me veux adorer.] C'eſt pour auoir adoré le Diable, qu'ils les ont, & non pour autre tiltre qu'ils puiſſent alleguer.

Or je penſe, que maintenant auec la licence de tous les Lecteurs, je puis conclurre par les preuues contenuës en ces deux chapitres, ce qui s'enſuit: Que le Chef Eſſentiel de l'Egliſe vniuerſelle eſt Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Que ſoubs iceluy tous les Apoſtres ont eſté eſgaux en dignité & puiſſance. Que depuis iceux les Eueſques ſont eſgaux entr'eux, & chacun d'iceux en ſon Miniſtere tient la place de Ieſus Chriſt. Que nul ne peut eſtre chef miniſteriel de l'Egliſe. Que le Pape de Rome ne peut pretendre ce tiltre, ny par droict Diuin, ny par droict humain. Que la preſeance qu'il à euë a eſté à cauſe de la dignité de la ville, mais que tout le ſurplus, eſt de par Satan, & par vſurpation. Dont s'enſuit, Qu'en qualité de chef miniſteriel de l'Egliſe, il ne peut pretendre d'eſtre moins ſubject à erreur que les autres Eueſques & Patriarches, ny l'Egliſe Latine, moins,

moins, que les Grecques & autres Orientales. Et parainſi nous reuenons, nonobſtant leur exception, à noſtre precedente concluſiõ. Que les articles fondez ſur l'authorité du Pape & de l'Egliſe Romaine ſont ruinez, & toutes leurs traditions & inuentions ſubjettes à l'examen de l'Eſcriture ſaincte, comme les doctrines de toutes les autres Egliſes.

QVE LE PAPE, SOY DISANT CHEF, ET NE L'ESTANT point, eſt l'Antechriſt en l'Egliſe: & que l'Antechriſt ne pouuoit y eſtre receu auec autre doctrine.

CHAP. IX.

LE Pape n'eſtant point chef de l'Egliſe, comme il ſe dit, & n'ayant nuls tiltres pour prouuer ceſte Lieutenãce generale, qu'il exerce ſi inſolemment, nous diſons que ceſt la peſte au corps, le tyran en la Republique, & l'Antechriſt en l'Egliſe. Pour le prouuer ie n'entreray point en l'explicatiõ particuliere des predictiõs qui en ſont en Daniel, en l'Epiſtre aux Theſſaloniciens, & en l'Apocalypſe, leſquelles jadis ont eſté obſcures, & maintenant ſont claires. Car auſſi pluſieurs

Daniel. 2. Theſſ. 2. Apocalyp.

doctes perſonnages, non de noſtre temps ſeulement, mais trois cens ans y a, en ont faict liures exprés, au milieu de l'ignorance du monde, & de la cruauté du Pape. Mais ie dis, quād il ne nous ſeroit point depeinct, comme il eſt és paſſages ſuſdicts, que la doctrine ſeule du Pape, nous doit faire connoiſtre que ceſt l'Antechriſt, dont l'Egliſe eſtoit menacee, n'y en pouuant auoir en la Chreſtienté, vne plus pernicieuſe aux Chreſtiens, que celle qu'il y a introduicte.

Premierement, pour oſter toute ambiguité, l'Eſcriture nous parle de pluſieurs Antechriſts, car vn chacun heretique qui oppugne la Verité de Chriſt eſt Antechriſt endroict ſoy. Mais elle nous parle d'vn entre les autres, qui aura ſon ſiege en l'Egliſe de Dieu, & qui tiendra la place de Dieu, qu'Origene dit, deuoir eſtre le plus grand Antechriſt entre les Antechriſts. C'eſt celuy duquel nous auons à parler maintenant.

Origen. Homil. 30. ſur S. Matthieu.

Secondement, quand l'Eſcriture parle de l'Antechriſt, elle dit que ce ſera vne Apoſtaſie ou Reuolte. Item, que ce myſtere d'iniquité ſe commençoit des le temps de S. Paul, & ne ſeroit ruiné, que par l'auenement de Ieſus Chriſt. Item, qu'il doit baſtir ſa grandeur de la ruine de l'Empire Romain, & rēdre l'ame à la Beſte perie, ceſt à dire, à ceſt Empire, comme tous les anciens l'ont interpreté, & nommément

2. Theſſ. 2.

Apocal. 13. 15. & 16. 17.

S. Au-

S. Auguſtin au vingtieſme liure de la Cité de Dieu: & Chryſoſtome ſur le paſſage ou S. Paul traicte ceſte matiere. Et nous ſçauons que l'Empire Romain s'eſt ruiné petit à petit, & piece à piece. S'enſuit donq que l'Antechriſt n'eſt point vn homme ſeul, qui deuſt venir tout à coup, mais vn Eſtat, vn Siege, vne Succeſſion d'hommes, vn Empire eſleué contre Ieſus Chriſt: comme nous voyons, que ſoubs le nom de certaines beſtes, l'Eſcriture deſigne les Empires. Et c'eſt auſſi l'interpretation de S. Auguſtin ſur ce paſſage là.

Aug. lib. 20. de ciui. Dei. c. 19. Chryſoſto. in Epiſt. ad Theſſalon. Hom. 2.

Tiercement ceſt Antechriſt eſt appellé faux prophete, proferant blaſphemes cõtre le Souuerain. Son Empire conſiſte donq en fauſſe doctrine, & non en armes. Il eſt appellé Femme & paillarde. Il y entrera & paruiẽdra donq, par douces voyes, par ruſes, & par flateries, deceuant les hommes par ſon fard, & les attirant à ſa pailliardiſe ſpirituelle, qui eſt l'Idolatrie. Il eſt appellé auſſi fils de perdition, comme Iudas. Auſſi n'aſſaillira-il point l'Egliſe par force ouuerte, mais la trahyra auec le baiſer, & n'y entrera point par bréche, ou par eſchelle forcee, mais en contre-faiſant les clefs, & par emblee. Et de faict les Empires qui conſiſtent en forces & en armes, ſont figurez en l'Eſcriture ſoubs le nom de Loups, Lyons, Ours, & autres beſtes rauiſſantes, au lieu qu'en ceſtui-cy, vous n'aués que femmes, paillardiſes, couppes,

breuuages, enchantemens, ceſt à dire, ruſes, impoſtures, & fineſſes: dont les Scholaſtiques meſmes ont conclu, que ceſt Antechriſt principal qui eſt icy deſigné, ne peut eſtre Mahumeth, ny l'Empire des Turcs.

Quartement, il eſt appellé proprement Antechriſt, & non Anti-Thee, ceſt à dire, cõtraire à Chriſt Mediateur, & non ſimplemẽt à Dieu. Il ſera donq particulierement contraire à Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. Et toute la doctrine de Chriſt, giſt en l'office de Mediateur, & au benefice de ſa mort & paſſiõ. Ce ſera donq ceſte doctrine là, que principalement il taſchera d'abolir. Il eſt dit toutesfois, Qu'il ſera aſſis en l'Egliſe de Dieu, y eſtãt reconnu comme Dieu. Or eſt il certain, que s'il diſoit qu'il fuſt le Chriſt, ou s'il preſchoit directement contre Chriſt, l'Egliſe ne l'endureroit pas au milieu d'elle, & ne l'y laiſſeroit pas regner. Il eſt dit pareillement, Qu'il aura deux cornes ſemblables à l'Agneau, parlãt toutesfois comme le Dragon, ceſt à dire, qu'il contre-fera la doctrine & la Saincteté de Chriſt, encor qu'il ne parle qu'impietez, comme Satan. S'enſuit donq pour accorder ces marques enſemble, qu'il faut que l'Antechriſt dont il eſt queſtion, parle en apparence de Chriſt, mais en effect contre Chriſt, & l'honore en paroles, rauiſſant, entant qu'il pourra, ſon hõneur pardeuers luy, & que celuy eſt vrayement l'Antechriſt dont eſt

Apoc. 13. 11. Matth. 7. 15 2. Corinth. 11. 14.

eſt queſtion, qui ſoubs ombre de Chriſt renuerſe ſa doctrine, & ſe met en la place de Chriſt. S. Auguſtin traittant ceſte matiere, ne l'a point autrement entendu. [Ne regardons point, dit-il, à la langue, mais au faict: l'Antechriſt eſt menteur, qui faict profeſſion de Chriſt, & le nie en effect.] Et peu aprés. [Comment, dis-tu, que je le nie en effect? Parce, dit-il, que le Chriſt eſt venu en chair, afin qu'il mouruſt pour nous.] Chryſoſtome dit, Qu'il le faut connoiſtre à la doctrine, & non aux tiltres, ny aux miracles, ny aux mots de Saincteté. S. Hilaire, Que l'Antechriſt ſera contraire à Chriſt ſoubs l'opinion d'vne fainćte pieté. Et en vn autre lieu. [Fols, qui eſtes eſmeus & eſpris d'amour enuers les parois, & enuers les toicts des Temples. Doutés vous que ce ne ſoit vn iour le ſiege de l'Antechriſt?] Il nous faut donq maintenant conſiderer qui eſt celuy ſeãt en l'Egliſe, qui plus parle de Chriſt, & moins en tient de conte, qui plus l'honore de traiſtres baiſers, & plus blaſpheme contre ſa venuë, qui en la chaire de Chriſt, eſt plus contraire à Chriſt. Car ceſtuy-là eſt vrayement l'Antechriſt.

Auguſt. in Epiſt. Ioan. tract. 3. & 6.

Chryſoſto. In Matth. Hom. 49.

Hilar. ad Auxentium.

Commençons par la perſonne du Pape. Chriſt à declaré que ſon Royaume n'eſtoit point de ce monde, à fuy quand on l'a voulu faire Roy, à rendu obeiſſance iuſques aux moindres magiſtrats, à commandé à tous les

La doctrine du Pape, doctrine de l'Antechriſt.

ſiens de faire le meſmes à ſon exemple. Au contraire le Pape ſe dit Roy de toute la terre, diſpoſe de tous les Empires, foulle aux pieds les Empereurs, bruſle au feu & condemne à l'enfer, tous ceux qui ne le veulent reconnoiſtre pour tel. Et tout celà parce que Chriſt à dit, [Toute puiſſance m'eſt donnee de par le Pere, tant au Ciel qu'en la terre.] Ie demande à vn chacun, qu'elle ſimilitude il y à entre les deux, & ſi c'eſt pas, en alleguant Ieſus Chriſt, ſe moquer de Ieſus Chriſt meſmes? En aprés, Chriſt Dieu, & Fils Eternel de Dieu, s'eſt daigné abaiſſer au deſſoubs des Anges, & au deſſoubs des hommes meſmes, pour operer le ſalut du monde, & vn homme au contraire s'eſleue par deſſus les Rois, & par deſſus les Anges, & par deſſus les Cieux des Cieux: faict diſputer qu'il n'eſt pas ſimplement homme, ains participant de la nature Diuine auec Chriſt, & qu'il a la ſource de l'Eſprit de Chriſt en luy. Bref, au lieu que Chriſt s'eſt ſubmis au Ciel, à la terre, & aux Enfers, ceſtui-cy commande aux Rois, aux Anges, & aux Diables. Et tout celà, ſoubs ombre de la clef de la Parole, que Chriſt à baillee a ſes Miniſtres. Ie demande Dieu s'eſtant faict hõme pour le ſalut du monde, qui peut eſtre ceſt hõme qui ſe faict Dieu, ſinon le fils de perdition, venu pour la perdition du monde?

Mais il nous faut voir, comme il à aneanty

entant

entant qu'il a peu la venuë du Meſſie, la croix de Chriſt, & le ſalut que nous auons par icelle. Nous ſentons en nous-meſmes, que l'homme ne faict perpetuellement qu'offencer Dieu, & nous eſt autant poſſible de noſtre nature de nous en garder, cõme d'arreſter noſtre pouls, ou le ſouffle de noſtre poulmon. Ces offences auſſi ſont infinies, eſtans commiſes contre celuy qui eſt infiny, & meritent vne peine infinie, à laquelle tous les hommes du monde enſemble ne peuuent ſatisfaire. Il falloit donq que le fils de Dieu deſcendiſt du Ciel en perſonne, pour ſatisfaire par ſon merite infiny, à nos infinis demerites, & ne pouuoit vn ſeul homme eſperer la miſericorde du Pere, ſi ſa iuſtice n'euſt eſté executee ſur ſon propre Fils. C'eſt ce que toute l'Eſcriture ſaincte nous enſeigne. Que Chriſt a eſté enuoyé pour le ſalut du monde. Qu'il en eſt le ſeul & vnique Sauueur. Qu'il eſt occis des le commencement du monde pour le ſalut de ceux qui croyent en luy &c. Et ceſt en quoy giſt tout le benefice de la venuë de Chriſt, & tout le threſor de l'Egliſe. Or voicy toutesfois comme ce bon gouuerneur de l'Egliſe là diſpenſé. Premierement il à enſeuely l'Eſcriture ſaincte en oubly, en defendant la lecture au peuple, ne luy laiſſant que des Roſaires, des Legendes des Saincts &c. ceſt à dire, à eſtaint entant qu'il a peu la Lumiere, afin que ſes illuſions euſſent plus

d'efficace parmy les tenebres. Et nous en auons veu bruſler puremẽt & ſimplement pour l'auoir leuë. En aprés, au lieu que la Loy eſtoit donnee pour conuaincre le peché en l'homme, & l'Euangile pour en enſeigner le remede en Chriſt, les docteurs du Pape ont enſeigné, Que l'homme pris en ſa nature propre, pouuoit aymer Dieu ſur toutes choſes. Qu'il luy eſtoit poſſible d'accomplir la Loy. Et que premierement l'homme auoit eſté ſauué par l'obſeruatiõ de la loy naturelle, puis par l'accompliſſement de la Moſaïque, & que maintenant les Chreſtiens l'eſtoyent par l'obſeruation de l'Euangile. Si ainſi eſt, que deuindra ce que dit S. Paul, Que la Loy engẽdre peché: Qu'elle eſt ſuruenuë pour multiplier les tranſgreſſions &c? Item, qu'aura l'Euangile par deſſus la Loy, Chriſt par deſſus les ombres, & pourquoy ſa venuë aura elle chãgé la Loy en Grace? Or pour deſtourner les gens du Medecin, il n'y a pas plus court moyen, que de leur perſuader qu'ils ſont ſains, ou s'ils ſentent aucunement leur mal, que ſans Medecin ils ſe peuuent guarir d'eux-meſmes. C'eſt d'ou ſont venuës ces belles propoſitiõs Phariſaïques, Que tout acte de Charité abſoluëment meritoit la vie eternelle. Que l'homme peut faire ſon ſalut de ſoy-meſmes en ce monde: & ces belles diſtinctions, *de congruo*, & *de condigno*, qui deſtruiſent totalement la venuë du Meſſie. Et eſtoit.

Galat. 3. 19. Rom. 3. 20. & 5. 20. & 7. 7.

Fr. Aſotus in Catholicæ fidei aſſertione.

eſtoit-on paſſé ſi auant, Que les plus deuots acheptoyẽt les Merites des Moines & des Cõuents, qu'ils appellent œuures de Supererogation, ceſt à dire, ce que les Moines auoyent de trop pour meriter Paradis: tellement, Que l'homme n'eſtoit pas ſeulement ſalut à ſoy-meſme, mais, pouuoit achepter ſon ſalut és œuures d'autruy.

Or nonobſtant tout cela, le peché eſt tellement engraué en l'homme, qu'aux plus ſtupides il ſe faict ſentir, & pourtant la pluſpart cerchoyent encor le Medecin, & ne ſe pouuoyent encor contenter de celà. Mais voicy vn autre ruſe de l'Antechriſt, pour abolir la venuë du Meſſie. Au lieu de les adreſſer à Chriſt l'vnique Medecin des pecheurs, il les à adreſſez aux hommes, & petit à petit à ſi bien faict, qu'ils ſe ſont tous adreſſez a luy-meſmes. Ieſus Chriſt dit à tous, inuoquez moy. Il tend les bras à vn chacun. Il vient au deuant de nous par ſa miſericorde. Il nous attire à ſoy comme par force. Au lieu de le nous monſtrer, le Pape, nous à addreſſez à la Vierge Marie, & aux Saincts, & à leurs Merites, comme ainſi ſoit, qu'eux tous enſemble en leur vie ne pouuoyẽt meriter que la mort, ny aprés la mort eſperer que l'Enfer, ſans la mort de Ieſus Chriſt noſtre Seigneur. A ceſte fin ils ont eſté ſi eshontez en ce regne de tenebres, que de corrompre la premiere promeſſe que Dieu fit à nos Peres

Genes. 3. du Christ à venir, qui briseroit la teste du Serpent, la transferant à la Vierge Marie. Item, ont attribué & transferé à elle mesmes, tout ce qui est dit du Pere & du Fils, au Psaultier de Dauid. *In te Domina speraui. Miserere mei Domina. Dixit Dominus Domine meæ, Sede mater mea, à dextris meis &c.* tellement que ces blasphemes, qu'ils appelloyent Heures Nostre-Dame, estoyent la principale deuotiõ des plus deuots. Or quand la Vierge Marie est mise en la place de Christ, ie demande ce qui luy reste plus? Et si pour l'auoir enfanté elle à accomply le Salut de ceux qui l'inuoquent, quel besoin il estoit, qu'il s'exposast à la mort pour nous? De ceste mesme source sont procedez les quatorze Saincts, qu'il falloit inuoquer en sa necessité, les Patrons de chaque profession, les medecins de chaque maladie, qu'il falloit honorer par vœux, par pelerinages, par offrãdes, & leurs images d'encensemens, de tableaux, de toutes especes d'adorations, tellement que l'Eglise Romaine a-

Ierem. 2. 28. uoit des dieux, non cõme l'Eglise Iudaïque, selon le nombre de ses Cités, mais presques selõ le nombre de ses citoyens, dont le Salut du monde estoit partagé entre tant de personnes, que le monde n'en sçauoit plus de gré au Salut Vnique, à celuy, di-je, qui par sa mort nous à acquis la vie, Iesus Christ nostre Seigneur. Pour remede des pechés, qui sont les maladies de

de l'ame, nous auions les merites des Saincts, tãt morts que viuans, dont vne partie, comme dit ſainct Auguſtin, eſt en enfer, ou eſtoit en danger d'y eſtre, Pour remede des dangers du corps, maladies, pertes, feux, naufrages, coups, playes, priſons, nous auions des Saincts preſidens de chaque eſpece comme les Payens. Vn ſeul poinct reſtoit à noſtre Seigneur, Qu'au bout des oraiſons, il eſtoit nommépar couſtume & ſans y penſer, comme par ſtile de notaire. Que dirons nous plus de l'abominable impieté que le Papat auoit introduit entre les Chreſtiens? Il nous a trouué vn ſainct François comme vn Chriſt nouueau, duquel on a dogmatiſé, & par preſches, & par liures imprimés auec leur priuilege, Qu'il pouuoit ſauuer de la mort eternelle par ſes merites, tous les hommes qui viuroyent depuis luy, juſques a la fin du mõde. Que prẽdre l'habit de ſainct Frãçois auoit meſme vertu, qu'eſtre veſtu de Chriſt par le Bapteſme. Que mourir ou eſtre enſepuely en ſon habit, deliuroit des peines de Purgatoire. Bref, comparant Ieſus Chriſt auec luy, ils le faiſoyent en toutes choſes beaucoup inferieur. Et afin que les femmes n'euſſent moins de priuilege que les Hommes, Ils ont dogmatiſé, que la vierge Marie par le merite de ſa virginité, pouuoit ſauuer toutes les femmes qui eſperoyent en elle, & que ſaincte Claire, eſtoit venuë au meſme temps que ſainct Fran-

Floſculi beati Franciſci.
Les conformités ſain. & Francois.
La vigne S. Francois.
Thom. lib. 4 diſtin. 4. artic. 3.
Bernardinnus in roſario.
Floſculi beati Franciſci.

çois, pour ſauuer toutes celles qui l'inuoqueroyent juſques à la fin du monde. Et quelle euſt eſté la fin de ces blaſphemes, ſi on ne s'y fuſt oppoſé ? Penſons nous qu'il fuſt encor mention de Chriſt en noſtre temps ? Or je ne conte point de fables. Les liures qu'on a cõpoſés depuis quatre ou cinq cens ans ſont pleins de telle doctrine, qu'ils n'oſeroyent encores deſauoüer. Ceſtoyent les leçons des eſcholes, & des plus notables chaires, lors que Luther commençea à reueler l'Antechriſt. Et voicy encor la forme de l'abſolution des Penitẽtiers, [La Paſſion de Chriſt, & les merites de la benoiſte virge Marie, de ſainct Pierre, de ſainct Paul, & des autres Saincts & Saincte de Paradis, te ſoyent en remiſſion de tes pechés,] en laquelle les Cordeliers coupplẽt inſeparablement Sainct François auec Ieſus Chriſt. Voilà comme les Papes contre la parole de Dieu, & la doctrine vniforme de tous les Anciens, ont enſeigné au peuple, la remiſſion de ſes pechés en vn ſeul Ieſus Chriſt, & iceluy crucifié, laquelle toutesfois eſt ſi ſuffiſante pour noſtre ſalut, que ſainct Paul dit, qu'il ne ſçait, ny veut ſçauoir autre choſe.

Mais comme le Pape & ſes ſuppoſts eurent deſtourné le peuple de Chriſt à la vierge Marie, & de la vierge aux Apoſtres ; & des Apoſtres aux vieux Saincts, & des vieux aux nouueaux qu'il canoniſoit à ſa fantaſie, & puis à leurs

leurs Temples, oratoires, ſepulchres, chaſſes, reliques, & images, finalement, il l'a tant faict forvoier, q̃ petit à petit il l'a amené à ſoy-meſmes, & par ſucceſſion de temps s'eſt mis totalement en la place de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Le ſang de Ieſus Chriſt eſpãdu en l'Arbre de la croix, eſt la ſatisfaction pour les pechés de tous ceux qui croyent en luy. C'eſt le but vnique de tout le vieux & nouueau Teſtament. Or le Pape, contempteur de toute religion, à faict accroire au monde qu'il eſtoit threſorier de ceſte rançon payee pour nos pechés. Que pour en eſtre participant il s'en falloit adreſſer à luy. Qu'il diſtribuoit ce benefice à qui bon luy ſembloit. Et de là chacun a commencé à achepter le ſalut de luy, que le ſeul ſang de Chriſt nous auoit aquis, & qu'autre choſe ne pouuoit acquerir. Si vous auiés faict tous les crimes du monde, vous auiés recours aux indulgences & pardons du Pape. Tous forfaicts, juſques aux parricides, inceſtes, Sodomies, eſtoyent taxés à vne ſomme d'argent, moyennãt laquelle le Pape vous en donnoit pleniere remiſſion. Ceſte Doüane eſtoit baillee à ferme au plus offrant, & le liure des taxes en faict foy, qui eſt imprimé par leur cõſentement, auant que la lumiere de l'Euangile fuſt r'allumee en ces derniers ſiecles. Ces jndulgences ſe vendoyent premieremẽt aux perſonnes, & puis aux familles, & puis aux villes.

Et puis on les a venduës aux republiques, & aux royaumes entiers, ſans acception de perſonnes, juſques a 40000. ans de vray pardon. La doctrine de Chriſt eſtoit. Qui croira en moy, aura remiſſiõ des pechés. Celle du Pape, Qui me baillera de l'argent, il n'y a point d'enfer pour luy. S'il auoit vn ennemy, il l'enuoyoit en enfer pieds & poings liés, voire les Royaumes & nations toutes entieres. Si on deſiroit paradis, il commandoit aux Anges de vous y porter, & tous voz parens & amis, comme il appert par la Bulle de Clemẽt 5. pour les Cheualiers de S. Ieã de Hieruſalem. Si on craignoit le purgatoire, euſt on faict toutes les meſchancetés du monde, euſt on violé la vierge Marie, comme diſoyent les preſcheurs d'indulgences d'Allemagne, des qu'on auoit jetté l'argent au baſſin, les ames en eſtoyent affranchies. On en eſtoit venu juſques là, & les liures des docteurs du Pape en font foy, Qu'on diſputoit aux eſcholes que le Pape auoit la puiſſance d'abolir & eſteindre le purgatoire. Voire plus, Que le Pape eſtoit bien plus clement que Ieſus Chriſt, veu qu'on ne liſoit point en l'eſcriture, qu'il euſt deliuré perſonne des peines de purgatoire, au lieu que le Pape par ſa miſericorde, en deliuroit tous les jours vne infinité. Ceux qui luy adherent encores, s'ils liſent cecy s'en eſmerueilleront, & à peine le croiront-ils, par ce que depuis qu'on a reuelé l'Antechriſt au

Bulla Clement 3. quę extat Viennæ.

Tekelius indugentiarius in libello.

Eraſmus, in epiſt. ad Timoth. ca. 1.

au mõde, il a taſché de cacher ſes cornes. Mais les doctes l'ont leu & le peuuent lire, & les plus vieux l'ont veu, & les liures encor en ſont en vſage, ou chacun le peut voir. Voire mais dira on, au milieu de la Papauté on a touſiours creu au vray Dieu, on a auſſi enſeigné que Ieſus Chriſt eſt Dieu, Fils eternel de Dieu, & la doctrine de la Trinité y a touſiours eſté en ſon entier, &c. Hé que ſert, je vous prie, au pecheur de connoiſtre qu'il y a vn Dieu juſte juge, ſinon pour apprehender touſiours vn enfer? Et que luy ſert que Chriſt Fils de Dieu, ſoit venu au monde pour conuaincre le monde, s'il ne ſçait tout enſemble que par ſa mort il a rachepté de mort eternelle ceux qui croyent en luy, & qu'il à vaincu le Diable, & aboly l'enfer pour luy? L'vnique but de la venuë de Chriſt, c'eſt l'office de mediateur entre la juſtice de Dieu, & les pechés des hommes. Qui rauit à ſoy, ou transfere ailleurs l'effect de ceſte mediation, abolit la venuë de Chriſt. Or je demande qui eſt celuy là, ſinon celuy qui couronné de triple couronne, adoré des Princes & des Rois, ouure le Ciel, ferme l'enfer, chauffe & eſteint le purgatoire ſelõ que bon luy ſemble? Paſſons outre. Ieſus Chriſt nous auoit laiſſé deux ſacremens, pour marques des ſiens. Le Pape à voulu auoir ſes ſacremens & marques à part, & en plus grand nombre. Et afin que les ſiens fuſſent en plus grãde eſtime que ceux

de Chriſt, il les a prophanés en toutes ſortes. Nous tenons le Bapteſme comme vne entree en l'Alliance de Dieu. Il l'a transferé aux cloches par moquerie, & enueloppé d'infinies ſuperſtitions. Mais qui plus eſt, pour s'eſleuer au deſſus de Chriſt, il a enſeigné par ſes docteurs, Que la meſme grace qui deſcend ſur celuy qui eſt baptizé, deſcend auſſi ſur celuy qui prend l'habit de moine. Que ceſt habit luy donne pleine remiſſion de peine & de coulpe, de tous ſes pechés precedens, qui eſt bien plus que du peché originel, & que toutes & quantesfois qu'il luy vient vn inſtinct de continuer touſiours en ceſt habit, ce luy eſt cõme vn nouueau Bapteſme. Quant à la Cene, qui eſt la communion du corps & du ſang de Chriſt, il en a oſté la moytié au peuple, contre l'expreſſe inſtitution de Chriſt, & l'vſage continué mille ans en l'Egliſe: a dogmatizé qu'il pouuoit chãger & abolir les ſacremẽs de Chriſt, & en inſtituer de nouueaux, & nous a conuerty la ſaincte Cene de noſtre Seigneur en vne idolatrie ſi abominable, qu'entre les Payens jamais n'en fut veuë de ſemblable. Aprés nouueaux mediateurs, nouueau Chriſt, nouueaux ſacremẽts, que reſtoit-il plus, qu'vn nouuel Euangile? Or enuiron l'an 1192. ils cõpoſerent vn nouueau Euangile, ſouz le nom d'vn Carme nommé Cyrille, par lequel ils enſeignoyent, Que Dieu le Pere auoit regné ſouz la Loy, & le Fils ſouz la

Thom. lib. 4. diſtin 4. articul. 3. Bernard. in Roſario.

Euangelium Cyrilly anno. 1192.

la Grace, mais que par la venuë des quatre ordres Mendians, le ſainct Eſprit commençoit à regner, & regneroit juſques à la fin du monde, & que ceux ſeulemẽt qui croiroyent à ce nouuel Euangile ſeroyent ſauuez. Et ſans la reſiſtence des Vaudois, & de quelques gens de bien, que Dieu ſuſcita alors, par ſon infinie miſericorde, il ne fuſt plus mention de Chriſt au monde. Ie laiſſe mille autres fauſſes doctrines, qu'on peut lire ailleurs, me contentant d'auoir monſtré, que le Pape a deſtourné les Chreſtiens de Chriſt en tout ce qu'il a peu, & aboly le fruict de ſa venuë, qui eſt le propre & peculier office de l'Antechriſt. Or ſi l'Egliſe Chreſtienne n'eſt conioncte à Chriſt, que par ſon office de mediateur, comme le corps au Chef, par la gorge, que pouuoit plus faire l'Antechriſt que de prendre l'Egliſe à la gorge pour l'eſtrangler? Quãt aux Iuifs, & aux Turcs, dont les vns pour auoir eſté ſi long-temps ſans Prophetes, & les autres pour la ridicule doctrine de leur Alcoran, euſſent peu ſe conuertir au vray Chriſt, ils ont veu vne telle impieté aux Papes & en leurs Courts: vn tel meſpris de religion à leur ſuitte, & vne ſi enragee idolatrie entre les Chreſtiens, que les vns & les autres, auſquels rien n'eſt plus expreſſément defendu que l'idolatrie, en ont eu la religion Chreſtiẽne en abomination, & s'en ſont les vns opiniaſtrés au Iudaiſme, les autres perſuadés que

toute religion n'eſtoit qu'vn inſtrument de police. Ie demande pour concluſion, que nous attendons de pis de l'Antechriſt, que de rendre Chriſt inutile aux Chreſtiens, & abominable aux Iuifs, & aux Payens? Attendrons-nous qu'il preſche l'Atheiſme aux Temples? Voire-mais ceux qui ne voyent que le Soleil & la Lune, & l'ordre de toutes choſes, luy cracheroyent au viſage? Quoy donq? Qu'il preſche les Dieux des Romains? Et quelle differéce faiſons nous entre l'doration de Caſtor & Pollux, & celle de ſaincte Katherine, & de ſainct Nicolas, puiſque l'vne & l'autre nous faict oublier noſtre ſalut? Et puis, qui l'euſt laiſſé preſcher au Temple, duquel il falloit qu'il priſt poſſeſſion? S'enſuit donq que le Pape, & non autre eſt l'Antechriſt, lequel ſouz le nom de Chriſt, a deſrobé la place de Chriſt.

Auguſt. de Ciuit. Dei lib. 18. c. 2. Hierony ad Marcellam in præfati lib. de ſanct. ſpiritu. Card Cuſanus. lib. 2. c. vltim.

Adiouſtés maintenant à ſa doctrine, qui en eſt la marque eſſentielle, les circonſtances des perſonnes, ſimoniaques, Magiciés, Atheiſtes, paillards & Sodomites: du lieu ou deuoit ſeoir l'Antechriſt, à ſçauoir la ville aux ſept montagnes deſignee en l'Apocalypſe: du temps de 666. qui retombe proprement au temps que le Pape s'eſt faict recõnoiſtre Eueſque vniuerſel, exempt de toute ſuiection d'autruy, & il ne peut plus reſter aucune doubte, que ce ne ſoit celuy là.

Que ſi on demãde encor des teſmoignages

des

des Anciens de temps en temps, nous auons premierement celuy-là, que toute la doctrine de l'Ancienne Egliſe eſt formellement contraire à la doctrine des Papes, que nous auons mentionnee cy-deſſus, ſans qu'ils ſen puiſſent appuyer en aucune façon. Et quant aux marques, encores qu'ils parlent de loing, ſi en approchent-ils ſi prés, que celles qu'ils nous baillent pour le connoiſtre ne ſe peuuent entendre que de ceſtui-cy. Le Pape l'Antechriſt ſelon les anciens.

Sainct Irenee qui eſt le plus ancien docteur de l'Egliſe, diſciple de Polycarpe, & Polycarpe de ſainct Iean, qui a eſcrit l'Apocalypſe, diſputant de l'Antechriſt, n'a viſé qu'a la ville de Rome & a l'Egliſe Romaine. Car nommément il dit, que l'Egliſe Latine ſera ſon ſiege, & le prouue ſelon l'opinion de ſes deuanciers, par le nombre de 666. mentioné en l'Apocalypſe, qui ſe retrouue en ces mots, [λατεινος & ἰταλικα ἐκκλησια,] c'eſt à dire Latin, & Egliſe Latine. Ce que je n'allegue point pour cabaliſer ſur les lettres, mais pour monſtrer que deslors ils voyoyent naiſtre à Rome le monſtre, que par la grace de Dieu nous voyons auiourd'huy decliner. Sainct Chryſoſtome ſur l'epiſtre aux Theſſaloniciens. [Vers la declinaiſon, dit-il, de l'Empire Romain, l'Antechriſt viendra, & non ſans cauſe. Car tant que ceſt Empire ſera redouté, nul ne luy ſera ayſément aſſubietty. Mais iceluy eſtant deſtruict il enua- Ireneeus lib. 5. Apocaly. 13. Chryſoſt. in epiſto. ad Theſſ hom 2.

hira la principauté vacante de l'Empire, & tirera à ſoy, entant qu'en luy ſera l'Empire de Dieu & des hommes. Car comme les Royaumes qui ont eſté auant l'Empire Romain, ont eſté deſtruicts, ainſi ſera le Royaume des Romains par l'Antechriſt, & luy par Chriſt, & puis il n'aura plus de puiſſance.] Le meſme enſeigne, qu'il viendra ſouz ombre de ſaincteté, & de miracles, de ſuperſtitions & faincte pieté. Or je me rapporte à tous ceux qui ont leu les Hiſtoires, ſi le Pape n'eſt pas né, accreu & paruenu par la ruine de l'Empire Romain, & ſi ç'a aſté par autre voye que de ſimulee religion. Sainct Hilaire. [Donnés vous garde, dit-il, de l'Antechriſt. C'eſt vne vilenie que vous ſoyés ainſi forcenés enuers les parois. Vous vous abuſés, en reuerant pour Egliſe de Dieu les beaux edifices. Car ceſt là que l'Antechriſt aura ſon ſiege.] Il ne le faut donq point, comme aucuns, cercher entre les Barbares, mais au plus eminent lieu de l'Egliſe viſible. Sainct Hieroſme prebſtre eſcriuant à Marcella. [Ceſte Babylone, dit-il, & ceſte paillarde veſtuë de pourpre, qui nous eſt depeinte en l'Apocalypſe, ne nous peut ſignifier autre choſe que Rome,] & il repete le meſmes en la vie de ſainct Marc: & le Cardinal Cuſan adiouſte, Que Beda, & tous les Anciẽs interpretes l'ont expoſé ainſi. Sainct Auguſtin. [Babylone eſt vne premiere Rome, & Rome vne ſecunde Baby-

Hom. 49 ſur le 24. de S. Matth.

Hilarius ad Auxentium.

Hieronym. in præfatione lib de ſanct. ſpiritu.

Cuſan. li. 2. de Cõcord. cathol. ca. vltim.

Auguſt. lib. 18 de Ciuit. Dei. cap. 2. & lib. 20. cap. 19.

Babylone.] Item. Explicãt le paſſage de ſainct Paul en la ſeconde aux Theſſaloniciẽs. [l'Antechriſt viendra vers le definement de l'Empire Romain, & ne ſera point vn Prince, ou vn homme ſeul, mais vne multitude d'hommes appartenans à luy, qui ſera appellee auec luy, Antechriſt, & ſerra au Temple de Dieu, comme ſi luy & les ſiens eſtoyent la meſme Egliſe de Dieu.] Et en vn autre lieu. [Il renouuellera l'idolatrie, il diſſipera la doctrine de l'Euangile, il ſe ſeruira à ceſte fin de Magiciens, & de Deuins & enchanteurs &c.] Or chacun ſçait les faux miracles, dont il a abuſé le peuple, pour le deſtourner de Chriſt. Et qui voudra voir combien de Papes ſont paruenuz au Papat par Magie, c'eſt à dire creez de par le Diable, & non plus ſucceſſeurs de Simon Pierre, mais de Simon Magicien, liſe ce qu'en ont eſcrit leurs Hiſtoriographes meſmes, le Cardinal Bennon, Pierre Moine de Prémonſtré, Volaterran, Sabellicus & Platine, que je laiſſe volontiers pour ne faire horreur aux lecteurs. Sainct Gregoire Eueſque de Rome, comme il en eſtoit plus proche, auſſi en parle-il plus clairement que les precedens. [Ne ſemble-il pas bien, dit-il, que ce ſoit vne choſe friuole que l'Antechriſt ſe die eſtre Dieu? Or je vous dis conſidemmẽt que quiconque ſe dit Eueſque, ou prebſtre vniuerſel, & veut eſtre ainſi appellé, eſt le vray auant-coureur de l'Ante-

Idem lib. de Antichriſt.

Es vies de Gregoir. 7. Ioan. 19. & Syluest. 2. &c.

Greg. li. 16. epiſt. 30 ad Mauriti. Imperat.

Item. epiſt. 78. lib. 4. & epiſt. 83. &c.

chriſt.] En autres lieux il dit, que c'eſt Lucifer qui s'eſleue au deſſus des Anges, & ſe veut aſſeoir à la dexrre de Dieu. Que ceſt ruiner toute l'Egliſe &c. Or diſoit-il celà plus franchement, par ce que c'eſtoit lors l'Eueſque de Conſtantinople, qui s'attribuoit ce tiltre. Mais voilà que peu aprés ſa mort, ſa prediction vniuerſelle eſt accomplie, en la perſonne de Boniface troiſiéme ſon ſucceſſeur, lequel pour accomplir ce que nous en auoit predit l'Eſprit de Dieu par les Apoſtres, faict tant par ſes menees, qu'il obtient ce tiltre de Phocas I Empereur, meurtrier de Maurice & de ſes enfans, & les Papes ſuiuans y ont baſty touſiours depuis. A ceſte ouuerte apoſtaſie s'oppoſerẽt lors toutes les Egliſes de Grece, de Dace, & de l'Illyric, juſques à accuſer le Pape Symmachus deuant Theodoric Roy des Goths, de ce qu'il ſe vãtoit de ne'ſtre ſubiect à la reprehẽſion d'aucun. L'Heſpagne & l'Angleterre furent auſſi long-temps ſans vouloir receuoir les Legats de Rome, vn Claude Eueſque de Thurin, du temps de Charles-Magne eſcriuit doctement, cõtre la Primauté du Pape, & cõtre ſa doctrine, meſmes enuirõ le regne de Huë Capet fut tenu vn Concile à Rheims, qui luy denie toute obeiſſance, & le declare Antechriſt. Mais finalement comme il eſtoit né des luxures & mauuaiſes humeurs de l'Egliſe, il s'eſt ſi bien ſceu nourrir des factions, inimitiés & diuiſions de la

Concilium Rhemenſe ſub Capeto.

de la Chreſtienté, que l'vn en deſpit de l'autre, l'ont laiſſé venir au deſſus de tout.

Que ſi nous liſons ce qu'enuiron l'an 1140. eſcrit ſainct Bernard de l'eſtat de l'Egliſe de ſon temps, tant en ſes epiſtres, qu'en ſes liures des conſiderations au Pape Eugene, ce ne ſont que lamentations de la ruine de l'Egliſe, ſemblables à celles de Ieremie, de l'Egliſe ſouz la captiuité de Babylone, ou fouldres contre la tyrannie de l'Antechriſt qui ſe manifeſtoit en ſon temps. Il dit, que la Court du Pape, eſt vn parc de Diables. Qu'ils vſurpent vne puiſſance illicite & inſupportable. Qu'il n'y a plus apparence de ſucceſſion de ſainct Pierre. Que les Eueſques de ſon temps ſont les marchans enrichiz des richeſſes de la paillarde. Qu'au lieu de garder l'eſpouſe de Chriſt, ils la vendẽt, ils la monopolent, ils la proſtituent. Et puis, aprés auoir dit ſur le Pſeaume 91. que l'Antechriſt aura ſon ſiege du coſté de Midy, il adiouſte. [Que differe donq plus l'Eſtat de noſtre Egliſe, de ceſt eſtat peſtilentieux qui chemine en tenebres? Que differe il plus de ce ſiege de l'Antechriſt? Ceſt donq, dit-il, veritablement l'eſtat de l'Antechriſt.] Il faict trois Satyres exprés contre le Pape & la Court de Rome: & qui voudroit alleguer tout ce qu'il a eſcrit a ce propos, il y faudroit inſerer ſes liures tout entiers. Or depuis l'apoſtaſie ouuerte de la papauté, l'Egliſe Romaine n'a point pro-

Bernard. ſur le Cantiq. des Cantiq. ſerm. 33. & 77. En toutes les epiſtres à Henry Eueſq. de Sés.

Item ſur le Pſeaum 91.

duict vn ſi excellent perſonnage que celuy-la.

Frãcois Petrarque en ſes epiſtres epiſt. 5. 14. 17. 18. 19. &c.

François Petrarque Archidiacre de Parme, & Chanoine de Padouë, viuoit enuiron l'an 1350. que nous pouuons appeller en toute eſpece de doctrine, la lumiere de ſon aage. Or je ne veux point dire, comme il deſchiffre la Court de Rome en ſes ſonnets, ſouz le nom de Babylone, l'appellant la paillarde, l'eſchole d'erreur & le temple d'Hereſie. Car quelques vns pourroyent dire, qu'il eſt beaucoup permis à la poëſie: Mais je prie les lecteurs de lire ſes epiſtres Latines qui ſont pleines de grauité, de zele & de doctrine. Il dit là en termes exprés, qu'au Pape & aux ſiens il n'y a ny Foy, ny pieté, ny verité. Que la chaire du Pape, eſt la chaire de menſonge. Que ceſt vne reuolte de gens, qui ſouz la banniere de Chriſt, rebellent à Chriſt, & combattent pour Satan. Qu'ils tiennent l'Euangile pour fables, & les promeſſes de la vie à venir pour ſonges. Il compare le Pape à Iudas, qui trahit Ieſus Chriſt par vn baiſer, ſon Clergé aux Iuifs, qui luy diſent. *Aue Rex Iudæorum.* Ses Prelats aux Phariſiens, qui le veſtent de pourpre par moquerie, & puis le crucifient au mont de Caluaire. Et puis, dit-il, [Nie maintenant que tu ne ſoyes celle, que ce ſainct Euãgeliſte vid en Eſprit aſſiſe ſur grandes eauës. Tu és & non autre ceſte Babylon, mere des paillardiſes de la terre. Tu és enyuree du ſang des Martyrs de Ieſus. Tu és celle, qui

as

as enyuré tous les Rois de la terre de ton poiſon. Si tu le nies, monſtre nous en vne autre, à qui cela conuienne. Sinon, atten donq ſur ta teſte, ce que l'Euangeliſte adiouſte aprés. Elle eſt cheute Babylon la grande, & eſt faicte habitation des Diables &c. Mais que dis-je. Atten le. Ains tu lés des-jà. Car de combien le Fils de perdition eſt il meilleur que le Diable? Tu és vrayement vng Royaume de Diables, qui ſouz face humaine regnent au milieu de toy.] Et en vn autre lieu, [Qu'il ne te prenne jamais enuie, mõ amy, de retourner à ces Princes de tenebres. Et de faict, Que veux tu voir en la Court de Rome? Chriſt en exil? l'Antechriſt regnant en ſa place? Beelzebub juge? Les Loups desbridés? les agneaux aux Ceps. Ah Dieu, qui deliurera le monde de ceſte oppreſſion? Qui recueillira les brebis? Qui conuaincra les meſchans paſteurs? Iamais ny aura-il borne, ne fin à ceſte desbordee meſchanceté?] Or quand il y en auoit qui oſoyent crier ſi haut, il ne faut point douter, qu'il n'y en euſt beaucoup qui gemiſſoyent en leurs cœurs. Bref les plus grands Eſprits que le monde ait produict, és plus ignorans ſiecles, & au plus eſpés des tenebres, ont apperceu celà, les vns clairement, les autres comme au trauers de la Nuee, ſi ce n'eſt aucuns, que la ſplendeur & l'ambition a emportés. Tant, que l'abomination eſtant venuë à ſon comble, Dieu a ſuſcité

Iean Hus, Hieroſme de Prague, Wiclef, Luther, & autres qui l'ont publié ſi haut, que tout le monde la entendu. Que voulons nous plus? Auec licence des bons Peres du Concile naguieres tenu à Trente, nous pouuons faire ce Syllogiſme.

Quiconque veut eſtre appellé Eueſque vniuerſel, eſt le precurſeur de l'Antechriſt, le pere des Fils d'orgueil, & vn vray Lucifer, dit ſainct Gregoire Pape, & docteur principal de l'Egliſe Romaine.

Or Boniface troiſiéme ſon ſucceſſeur prit ce tiltre, ceux qui l'ont ſuiuy l'ont continué & accreu de plus en plus, Et le Concile de Trente excommunie tous ceux qui ne veulent reconnoiſtre le Pape pour Eueſque vniuerſel &c.

Ergo le Pape eſt l'Antechriſt, & tous ceux par le Concile de Trente excommuniés, qui ne le reconnoiſſent pour Antechriſt.

Voire mais, dira le clergé Romain, Si le Pape eſtoit l'Antechriſt dõt l'Egliſe eſtoit menacee, nous qui ſommes l'Egliſe l'euſſions connu. Au contraire, je vous dis, Que ſi vous l'euſſiez connu pour Antechriſt, ce n'euſt pas eſté l'Antechriſt. C'eſt ce que diſoyẽt les Phariſiens, quand le Chriſt vint. Si ceſtui-cy eſtoit le Chriſt, Qui le deuroit mieux connoiſtre que nous? Nous auons l'Egliſe. Nous auons les Eſcritures. Nous en ſommes les interpretes. Nous ſommes les yeux du peuple. Il ne nous peut

peut eſchapper de le connoiſtre. Ce pendant le Concile de Hieruſalem condamna & crucifia le Meſſie pour impoſteur, & les grãds Rabbi, auec vn nombre infiny de peuple, ſuyuirent peu aprés ce miſerable Barcozba en ruine & perditiõ, & le reconnurẽt pour le vray Meſſie. [Afin, dit noſtre Seigneur, que la Parole d'Iſaie le Prophete fuſt accomplie, Seigneur, qui à creu à noſtre Parole, & à qui a eſté reueléton bras? Ils ont des yeux, mais pour ne voir point. Ils ont des oreilles mais pour n'entẽdre point. Le Seigneur à aueuglé leurs yeux & endurcy leur cœur &c.] Or je vous dis, Que le meſme vous eſt auenu, à vous qui vous vantez du nom de l'Egliſe, en la connoiſſance de l'Antechriſt. Il eſt venu auec tous les Signes & Prodiges, que l'Eſprit de Dieu nous a remarquez, au meſme lieu, en meſme tẽps, par meſme voye, en meſme habit. Il n'y a rien qui ne luy conuienne, ny qui puiſſe cõuenir à autre qu'a luy. Ce pendant l'Egliſe, ceſt à dire, le clergé Romain là receu pour ſon eſpoux. Le Concile de Trente là declaré Dieu en terre, excommuniant tous ceux qui ne luy voudroyent adherer: & les Princes de la terre, luy ont preſté leurs bras, pour perſecuter & meurtrir, ceux qui l'ont voulu reueler au mõde. Et pourquoy? Parce qu'il falloit que ceſte Parole de Dieu, par la bouche de ſes Apoſtres fuſt accomplie. [Il ſera aſſis au temple de Dieu, ſe monſtrant

Iſaie 53.10. Iſaie 6.9. Iean 12.40.

2. Theſſ. 2.

Apocal. 14. & 18.

ſoy-meſmes qu'il eſt Dieu. Il enyurera tous les Rois de la terre. Il abuſera tout le monde, parce que n'ayans point aymé la verité, Dieu leur enuoye efficace d'abuſion, à fin qu'ils croyent à menſonge.] Ainſi le Concile de Hieruſalem condamna le Chriſt, & le Concile de Trente à approuué l'Antechriſt. Le Clergé crucifia le Salût, & le Clergé à adoré la perdition. Les grands docteurs de la Loy y furent aueugles, parce que Chriſt leur annonça vn Royaume ſpirituel, au lieu du temporel qu'ils attẽdoyẽt. Et les Prelats de l'Egliſe Romaine ont pris plaiſir à ſe creuer les yeux, parce que l'Antechriſt leur a apporté le Royaume temporel, auquel ils pretendoyent. Mais nonobſtant la mort, & la croix, & les coniurations de tout le monde, le Royaume ſpirituel de Chriſt fut victorieux de tous les Royaumes de la terre. Et nonobſtant le Royaume temporel de l'Antechriſt, & ſes adorations, & les complots de tous les Rois & Princes de ce monde, qui le veulent appuyer, ſi faut-il qu'il ſoit deſtruict, par l'Eſprit de la bouche de Chriſt, & qu'il trebuſche & periſſe.

Que ſont deuenus nos Peres.

On demande la deſſus, Que ſont donq deuenus nos Peres, depuis ſi lõg temps que ceſte tyrannie de l'Antechriſt eſt en l'Egliſe? Aux Rabbi qui ſont ceſte queſtion, ie leur demande ce qu'ils en ont faict, eux, di-je, qui auoyent leurs ames en garde, & qui en auoyent pris la charge,

charge, & qui en ont bien ſceu amaſſer de grands biens, & baſtir de belles maiſons? Ie leur demande auſſi reciproquement. Que ſont deuenus ces pauures gens de toutes les Egliſes Orientales, qui ſont beaucoup plus grandes que les Latines, que le Pape par ſes excommunicatiõs enuoye en Enfer par millions, depuis ſix ou ſept cens ans en ça? Bref, je les puis renuoyer à ce que dit noſtre Seigneur, que, quand le Fils de l'homme viendra pour deſtruire l'Antechriſt par l'Eſprit de ſa bouche, ce ſera le temps de Noé, ou de Loth à Sodome, qu'il n'y auoit plus ny Foy, ny Charité au mõde. Mais à ce pauure peuple qui a eſté abuſé par l'Antechriſt & ſes ſuppoſts, je reſpons d'vne autre ſorte.

Premierement, Que ceſte fauſſe doctrine de l'Antechriſt, n'eſt pas venuë tout à coup, mais s'eſt accreuë petit à petit, tant qu'elle ſoit venuë à ſon comble, tellement qu'elle n'a pas eſté ſi mortelle en ſon commencement, que vers ſa force. Mais qu'au plus fort & au plus eſpaiz, Dieu en à touſiours reſerué beaucoup en tout païs, qui ont gemy ſoubs ſa tyrannie. Et meſmes, quelques vns qui ont crié auſſi haut qu'ils ont peu par leurs eſcrits, comme nous l'auons monſtré cy deſſus. Et de faict, il y a vingt & cinq ans, qu'on euſt dit qu'il n'y en euſt comme point eu en France, qui connuſſent l'Antechriſt & ſa doctrine. Et toutesfois à

la premiere liberté qui fut donnee les villes s'en trouuerent toutes pleines.

Secondement, comme nos aduerſaires font difference entre l'Egliſe & le peuple, rauiſſans aux ſeuls Prelats le nom d'Egliſe, qui doit eſtre commun à tous Chreſtiens. Auſſi faiſons nous bien difference entre le peuple adherant à l'Egliſe Romaine, & la faction de l'Antechriſt: entre ceux qui viuent ſoubs la Papauté, & les ſuppoſts du Pape: entre les Enchanteurs, & les enſorcelez: entre les Phariſiẽs que Chriſt appelle engeance de viperes, & ceſte pauure femme malade qu'il appelle meſmes fille d'Abraham. Nous diſons qu'en ce pauure peuple, qui a eſté abuſé vn ſi long temps ſoubs les tenebres de l'Antechriſt, eſtoit vne partie du corps de l'Egliſe viſible. Mais que le Pape & ſes ſuppoſts en ſont la peſte, qui les ſuffoque tant qu'elle peut. Nous diſons que c'eſtoit l'Egliſe de Chriſt, mais que l'Antechriſt la tenoit à la gorge, afin que le Salut & la Vie qui decoule de Chriſt, ne s'eſpandiſt ſur elle. Que c'eſtoit vn trouppeau de Chriſt, mais gouuerné partie par des Mercenaires, & partie par des Loups. Au peuple donq, nous conſiderons les membres de l'Egliſe vniuerſelle, mais aux rongnes & infections qui le couurent nous remarquõs le venin de la Papauté, & en ſes boutons, les adulteres que l'Egliſe Romaine à cõmis auec l'Antechriſt. Bref, nous diſons, que le

le peuple eſtoit de la republique Chreſtienne, mais le Pape auec ſa faction vn *Catilina dominant* pour l'embraſer, lequel Ciceron appelle tresbien peſte, & non partie de la Republique. Et de faict comme du mauuais regime, & de la ſuperfluité n'aiſt au corps humain vne Apoſtume, qui n'eſt pas toutesfois le corps, ny partie du corps, mais la maladie, & bien ſouuent la mort du corps. Ainſi dit Saluſte, que, *ex luxu Reipub.* eſtoit né *Catilina*, & ainſi, diſons nous, Que des delices, ſuperfluitez, & oyſifuetez de l'Egliſe Romaine, eſt né l'Antechriſt en icelle, lequel n'eſt pas toutesfois n'y l'Egliſe, ny partie de l'Egliſe, mais la maladie, & la peſte de l'Egliſe, laquelle auroit tellement infecté tout le corps, qu'il n'y paroiſſoit plus rien de ſain ny d'entier, & en euſt eſté la mort totale, ſi Dieu par ſa miſericorde, ne le nous euſt deſcouuert.

Tiercement, nous diſons que ceſt empoiſonneur auec ſes complices, à jetté dedans la ſource de vie, ceſt à dire, en la doctrine du ſalut en Ieſus Chriſt, tout le poiſon dont il s'eſt peu aduiſer, & qu'il à infecté de ſon venin, toutes les plus exquiſes viandes que Dieu auoit dõnees, pour la nourriture de ſon peuple. Mais que Dieu à faict la grace à aucuns de s'en abſtenir, à aucuns de le vomir à temps, à autres de le deſmeſler d'auec la viande, à quelques vns de le ſurmonter par vne bonté de comple-

xion, tellemẽt que pluſieurs en ſont touſiours eſchappez, nonobſtant ſa mal-heureuſe intention. Pour exemple nous ſçauons que la pluſpart du peuple, à ignoré ces meſchantes doctrines que les Scholaſtiques ont laiſſé par eſcrit, ceſt à dire, les principaux blaſphemes de la Papauté. Item, que la pluſpart n'a jamais creu pouuoir meriter la vie eternelle par ſes œuures, quoy qu'on leur preſchaſt. Item, encor, que par couſtume & ignorãce, ils s'adreſſaſſent aux Saincts & aux Images, & frequentaſſent les Meſſes, & les Pelerinages: Toutesfois, aux combats de la mort, ils s'attachoyẽt touſiours principallement, à la croix de Ieſus Chriſt, & tous les Cordeliers preſchans à leurs aureilles, l'habit & les fleſtriſſeures de S. François, ne la leur pouuoyent arracher. Nous en auons vn exemple en S. Bernard meſmes, & en auons veu de noſtre temps pluſieurs. S. Bernard ſe ſent en quelques lieux de la contagion du temps, comme il eſtoit mal-aiſé autremẽt. Mais voicy ſon refuge quand il eſt tenté du Diable, ſur ſes derniers jours. [Ie le confeſſe, dit-il, que ie n'en ſuis pas digne. Ie le ſçay, que ie ne puis pas par mes propres merites obtenir le Royaume des cieux. Mais mon Seigneur, l'obtiẽt de double droict, par l'heritage du Pere, & par le merite de ſa paſſion. Or il ſe contente de l'vn, & me donne l'autre. Et quand ie me l'attribuë par la donation qu'il m'en faict, ie

In Vita Bernardi. lib. 1. c. 12. & lib. 5. c. 2. en l'epiſt. qu'il eſcriuit auãt ſa mort à Arnould Abbé de Bonneual. Idem Serm. 61. in Cantica.

ie ne puis eſtre confus:] Et en vn autre lieu. [Mon merite, ceſt la miſericorde du Seigneur. Ie ne ſuis point pauure de merites, parce qu'il eſt riche en ſes miſericordes. I'ay grandement peché, mais ie me reſouuiendray des playes du Seigneur.] Parainſi, nous nous aſſeurons par la miſericorde de Dieu, qu'vne bonne partie à retenu le fondement, dont parle l'Apoſtre, en Ieſus Chriſt, encor que l'Antechriſt l'euſt eſbranlé, & comme r'enuerſé en eux, en tout ce qu'il auoit peu. 1. Cor. 3.

Finalement, nous diſons auec S. Cyprian, Que ſi nos predeceſſeurs ou par ignorance, ou par ſimplicité, (retenans toutesfois le fondement,) n'ont point gardé & tenu, ce que noſtre Seigneur leur auoit enſeigné par ſon exemple & authorité, comme il n'eſt que trop certain. Que la clemence du Seigneur leur peut auoir faict pardon. Mais comme ce bon Docteur adjouſte. Que nous ne pouuons eſperer le meſmes eſtans admonneſtez auiourd'huy, & inſtruits par luy. Mais ceſte matiere ſera pour le chapitre ſuyuant. Cypr. lib. 2. Epiſt. 3.

QV'VN CHACVN EST TENV DE SE SEPARER DE LA communion de l'Antechriſt, & que les Romaniſtes ſont Schiſmatiques, & non ceux qui s'en ſeparent.

CHAP. X.

LES choſes eſtant telles que nous les auons prouuees, il ne ſeroit ja grand beſoin de rendre raiſon de ce que nous nous ſommes retirez de la communion du Pape, & des faux ſeruices qu'il a introduicts en l'Egliſe. Car puis qu'il eſt l'Antechriſt dont l'Egliſe eſtoit menacee, & ſa Synagogue ceſte Babylone d'Idolatrie, dont nous auons commandemẽt exprés de ſortir, ſi nous ne voulons eſtre participans de ſes pechez & de ſes plaies, & boire le calice de l'ire de Dieu qui luy eſt preparé, nous ſerions accuſables d'vn crime trop deteſtable, ſi nous en vſions autrement. Et de faict, s'il fut licite aux vrais citoyens de Rome, la ville eſtant en la puiſſance des Gaulois, de ſe retirer en la petite ville de Vejes, par deuers Camille, & ſi tous les anciens ont iugé, Que lors la Republique eſtoit à Vejes, encor que les murailles fuſſent debout à Rome, à plus forte raiſon nous deuons nous retirer du temple,

Fugite Idola. 1. Iean. chap. dern.

Apocal. 14. 9. & 18. 3.

temple, que l'Antechriſt à enuahy & prophané en tant de ſortes, ne l'en pouuans chaſſer du premier coup, tant qu'ayans recueilly les vrais ſeruiteurs & champiõs de Chriſt de deſſoubs ſa patte, nous ſoyons par ſa grace aſſés forts pour l'en dechaſſer, & pour y remettre le vray ſeruice de Dieu. Que ſi celuy eſt tenu pour traiſtre & criminel de leze Maieſté, qui ſuit l'armee & l'enſeigne d'vn Vice-Roy, ou Lieutenant general reuolté contre ſon Prince, à plus forte raiſon ſommes nous traiſtres à l'hõneur de noſtre Dieu, & à celuy qui nous a daigné ſauuer par ſon propre ſang, ſi nous combattons contre luy ſouz l'Antechriſt, qui à enuahy ſa place, & adherons aucunement à ſon party, veu meſmes que c'eſt à faux tiltre & à fauſſes enſeignes qu'il vſurpe ce tiltre de lieutenant general, n'eſtant rien en la Chreſtienté plus que les moindres Eueſques. Or toutesfois pour ſatisfaire à tous les doutes, qui pourroyẽt naiſtre en ceſte matiere, je ſuis content de la deduire plus au long.

Quand Dieu nous a eu faict la grace de connoiſtre la fauſſe commiſſion du Pape, en vertu de laquelle, il s'eſt faict chef de l'Egliſe, & que par l'examen tant de ſa doctrine, que des marques qu'il deuoit auoir, nous auons connu euidemment que ceſtoit l'Antechriſt, & non autre, ceux qui eſtoyent appellez à preſcher la Verité l'ont preſchee en l'Egliſe, ceux qui a-

uoyent charge d'enſeigner l'ont declaré & publié par liures, & pluſieurs, à qui Dieu en donna le zele & le courage, l'ont proteſté haut & clair iuſques au milieu des feux. On l'a remonſtré aux peuples, & aux Republiques, on l'a crié aux aureilles des Princes, on s'eſt ſubmis à le verifier par l'impieté de ſa doctrine en vn Concile libre. Au Concile, au lieu de diſputer par les Eſcritures, on a refuſé les Eſcritures, au lieu d'eſcouter leurs viues raiſons ſelon la Foy, on les a bruſlez tout vifs contre la Foy. Et afin que iamais n'euſſent occaſion d'eſperer vn Concile libre, & que ſoubs aucuns ſauf-cõduicts, ils ny oſaſſent venir, on y à paſſé vn article, [Qu'il ne faut point tenir la Foy aux heretiques.] Depuis comme nonobſtant celà nous ayons touſiours requis vn Concile libre, on nous à condamnez ſans nous appeller. On nous à reſpondu pour tout, Que c'eſtoient matieres vuidees de long temps, dont il ne falloit plus parler. On nous à retranchez de l'Egliſe Romaine, & là deſſus à t'on procedé contre nous par feux, par glaiues, par guerres, & par maſſacres. Finalement, voyans qu'on ne vouloit point donner lieu à noſtre parole, qu'on ne nous vouloit point dõner audience en vn Concile, qu'on nous excommunioit & chaſſoit de l'Egliſe Romaine, enſuyuans l'exemple des Apoſtres, quand ils furent excommuniez de la Synagogue Iudaïque, pour auoir preſché le Chriſt,

Au Concile de Conſtance.

Chriſt, nous auons commencé à nous aſſembler pour ſeruir Dieu enſemble, premieremẽt en cachettes, & puis plus librement: & ne pouuans, ny communiquer aux Idolatries introduictes par l'Antechriſt, ny le chaſſer du premier coup de ſon ſiege, pour la force des Rois de la terre qui le ſouſtient, nous nous ſommes efforcez de deliurer de ſa ſeruitude, tous ceux qui nous ont voulu preſter l'aureille. Ie demãde, ou en la choſe meſmes, ou en la maniere d'y proceder, ce que nos aduerſaires peuuent reprendre en ce faict? S'ils regardent la choſe, nous ne nous ſeparons point pour choſes legeres, mais pour Idolatrie manifeſte, pour l'aneantiſſement de la croix de Chriſt, pour la perditiõ qui regne au lieu du Salut. Bref, nous nous ſommes ſoubſtraicts de ce Prince de cõfuſion, qui s'eſt reuolté cõtre noſtre Seigneur. Et nous nous r'apportõs à leur iugement meſmes, s'ils n'eſtiment pas eſtre licite de ſe ſeparer de la communion de l'Antechriſt, occupãt la chaire de Ieſus Chriſt. Car ſi chacun y conniue, qui le deſcouurira? & ſi chacun luy adhere, qui le chaſſera? & ſi tout le monde ſe taiſt, ou eſt ceſt Eſprit de la bouche du Seigneur qui le doit deſtruire? Que s'ils nient qu'il ſoit l'Antechriſt, nous nous ſoubs-mettons à le prouuer, & n'eſt donq plus queſtion de noſtre ſeparation, mais de noſtre doctrine. S'ils nous veulent reprendre en la maniere de pro-

ceder, en nous condamnant ils condamnent les Apoſtres, leſquels ayans couru tout Iſrael, & encouru mille dangers pour faire receuoir le Chriſt en ſa maiſon propre, & au milieu du Temple, finalement s'en voyans forclos par force ouuerte, & par excommunications, le recueillirent és maiſons priuees, & le preſcherẽt és petites aſſemblees, tant que finalement ils luy ſubjuguerent tout le monde. Or nonobſtant celà ils crient que nous auons rompu la communion de l'Egliſe. Que nous auõs dreſſé autel contre autel. Que nous ſommes Schiſmatiques &c. qui ſont les cris des Phariſiens contre les Apoſtres. Vous violez le Temple, & l'autel & la Loy &c. Et la deſſus les Rois & les peuples s'arment de toutes parts contre nous. C'eſt donq à quoy il nous faut preſentement reſpondre.

La communion de l'Egliſe.

Premierement la communion de l'Egliſe ne giſt point en vne vnion locale, ny la ſeparatiõ en remuément de place: car il y en a beaucoup dehors ſelon le lieu, qui ſelon la charité ſont dedans, & beaucoup dedans le lieu, qui ſelon la Foy ſont dehors: mais la vraye communion Chreſtienne, giſt en l'vnion de Foy, & en l'vnion de Charité, que S. Auguſtin appelle contiguité, ou pluſtoſt continuité de cœurs & de doctrines: & la vraye ſeparation, en la diuerſité ou cõtrarieté de ces choſes meſmes. Quant à l'vnion de Foy, elle conſiſte en la doctrine celeſte

celeſte qui nous eſt comprise aux vieux & nouueau Teſtament, tendante vniquement à ce point de nous faire ſentir noſtre peché, & nous en monſtrer le remede en vn ſeul Ieſus Chriſt crucifié. Or ceſt celle-là pour laquelle, à l'exemple de tous les anciens ſeruiteurs de Dieu, nous patiſſons & mourons, & pour l'auoir retiree de deſſoubs l'Antechriſt qui la foulloit aux pieds, nous en ſommes perſecutez, excommuniez & maſſacrez. Nous ſommes dõq vnis en Foy auec les Patriarches, Prophetes, Apoſtres, Martyrs, Docteurs anciens, & generalemẽt auec toute l'Egliſe qui a eſté deuant la Loy, ſoubs la Loy, & ſoubs la Grace, meſmes ſoubs la tyrannie de l'Antechriſt. S'ils le nient, nous nous ſoubs-mettons à le prouuer: Il n'eſt donq plus queſtion de cauiller la ſeparation, qui n'eſt qu'vn eſchappatoire, mais de viſiter la doctrine: s'ils le confeſſent, en niant que nous ſoyons vnis auec eux, ils confeſſent dõq, qu'ils ne ſont pas vnis auec les anciẽs, & pourtant ne doyuent-ils trouuer eſtrange, ſi nous renonçons à la communion de la Papauté.

Quant à la communion de Charité, qui giſt à compatir aux maux les vns des autres, & a ne condamner pas legerement autruy. Nous tenons pour vrais membres de Chriſt, tous ceux qui adorent vn ſeul Dieu en Eſprit & Verité, & eſperent leur ſalut en vn ſeul Ieſus Chriſt fils de Dieu, venu en chair & crucifié pour les pe-

chez du monde, qui eſt le fondement de ſalut à tous hõmes. Nous deſirons toute vnion auec eux, en quelques païs & regions qu'ils ſoyent, & quelques corruptions qui puiſſent eſtre au reſte au milieu d'eux, non ſeulemẽt és mœurs, mais auſſi en quelques poincts de la doctrine, deplorans la ſeruitude corporelle qu'ils endurent, & prians le Pere de Lumiere, qu'il luy plaiſe les illuminer de plus en plus par ſon S. Eſprit. Au contraire chacun ſçait que le Conſiſtoire du Pape excommunie depuis ſix cens ans toutes les Egliſes d'Orient, pour ce ſeulement, qu'ils ne veulent pas s'aſſubjettir à l'Eueſque de Rome, qui eſt vn article qui ne concerne que ſon ambition, & que le Pape les à laiſſé enuahir au Turq, en deſpit de ce qu'ils ont pluſtoſt enduré toute extremité, que de le reconnoiſtre chef de l'Egliſe. Et quant à l'vnion de Charité enuers ceux qui adherent encores au Pape, nul n'a rien plus cher que ſa propre vie, & nous l'auons expoſee aux feux, & aux eaux, & aux glaiues pour leur reueler la verité, & prions Dieu tous les jours, qu'il les vueille illuminer par ſon Eſprit. Au contraire le Conſiſtoire Romain nous pourſuit par tous moyens à mort, & depuis ſoixante ans & plus, que tant de peuples ſouſpirent continuellemẽt aprés vn Concile libre, il n'a pas eu tant de Charité ſeulemẽt, que de le nous accorder ou General ou National, pour nous deliurer de l'er-

l'erreur ou il pretend que nous ſommes, reſpõdant pour tout à tant de Princes qui l'ont iugé neceſſaire, Que ce ſont matieres decidees, qui ne doyuent plus reuenir en diſpute. C'eſt vne reſponce friuole en toutes ſortes, comme nous auons monſtré parcy-deuant. Mais je demande, qui eſt le Parlement, meſmes entre les Payens, ſi barbare & ſi eſlongné d'humanité, qui pour accorder deux perſonnes ſeulement, refuſaſt de remanier vn procez, dont y auroit eu arreſt donné par le paſſé? C'eſt donq au Conſiſtoire Romain, ou vne doute de ſa doctrine trop manifeſte, ou vn defaut de Charité par trop enorme, en vn cas qui importe le ſalut de la moitié de la Chreſtienté. Bref, nous ſommes vnis en la doctrine de la Bible auec tous Chreſtiens, mais nous rejettons les peſtilentes gloſes & traditions du Pape. Nous auons voulu fraternellement communiquer la Verité à nos freres, au dãger de noſtre vie au milieu de leurs temples, & le Pape au cõtraire au lieu de nous eſcouter, craignant d'eſtre deſcouuert nous a excommuniez, chaſſez, & exterminez. C'eſt donq le Pape & les ſiens, qui rompẽt la communiõ de l'Egliſe vniuerſelle, & non nous, qui pour la retenir nous ſommes ſubmis à toute raiſon & à tous dangers.

Secondement, ce qu'ils alleguent d'autel contre autel, ſi nous conſiderons la nature de l'Egliſe Chreſtienne, n'eſt aucunement à pro- Autel contre autel.

Exod 29.

pos. Anciennement ſoubs la Loy, il n'y auoit qu'vn Temple, & vn Autel, hors leſquels il eſtoit defendu de ſacrifier, dont nous voyons encor, que les Iuifs qui ſont eſpars par le monde ne ſacrifient point. Et pourtant ceux qui dreſſoyent autels en Dan, & en Bethel, ores meſmes qu'ils n'y euſſent ſacrifié qu'au vray Dieu, & ſelon les ſacrifices ordonez en la Loy, eſtoyent coulpables de mort, parce qu'ils violoyent l'ordonnãce de Dieu expreſſe, qui veut obeiſſance, & non ſacrifice : & qu'ils ſe retiroyent de l'vnion de tous les peuples en Ieſus Chriſt à venir, figuree en vne ville de Hieruſalem, en vn Temple, & en vn Autel. C'eſt pourquoy nous ne liſons point que les Prophetes ayent eſtably l'ordre du ſeruice de Dieu ailleurs, encor que le Temple de Hieruſalem fuſt pollu d'Idolatrie, mais bien qu'ils preſchoyent ouuertement cõtre ceux qui la maintenoyent, ſans toutesfois ſacrifier ailleurs. Mais par la venuë de Ieſus Chriſt, comme nous auõs ſouuẽt dit, c'eſt toute autre choſe. Tout le mõde eſt Hieruſalem, & le Temple, & l'Autel du Seigneur. Nous n'adreſſons plus nos prieres vers Orient, mais de quelque coſté que nous nous tournions à Dieu, nous rencontrõs touſiours Ieſus Chriſt. Quãd donq les Apoſtres ne peuuent eſtre receuz en Hieruſalem preſchans le Chriſt au temple, ils le preſchẽt par les maiſons, & quand encor ils en ſont chaſſez, ils ſecouẽt

couënt la poudre de leurs pieds & võt ailleurs. Quãd auſſi ils ſont auertiz par l'eſprit de Dieu, de la vengeance diuine ſur la ville qui a crucifié le Chriſt, ils ne font point difficulté, dit Euſebe, d'en retirer l'aſſemblee, c'eſt à dire la vraye Hieruſalem, & les vrais enfans d'Abraham, & de les recueillir en la petite ville de Pella delà le Iordain. Si donq les Temples de Conſtantinople ſont conuertiz en moſquees de Mahumeth, les Chreſtiens peuuent ſeruir Dieu & luy ſacrifier ſacrifices de louanges à Pera. Et ſi l'Antechriſt eſt aſſis en l'Egliſe Romaine au milieu de ſes Temples, nous pouuõs ſeruir Chriſt aux paruis, & ſi nous ne pouuons preſcher cõtre luy, ſouz la vouſte du Temple, nous le ferons ſouz la vouſte du Ciel qui eſt egalement le Temple du Seigneur. C'eſt pourquoy nous eſtant par les Rois & Princes defendu, ſur peine de rebellió, de preſcher aux Temples contre l'Idolatrie qui s'y commet, & d'autre part nous eſtant par exprés commandé de par Dieu, de fuir les idoles, & de publier la verité, nous auons recueilly les vrais fideles la ou nous auõs peu, pour ſeruir Dieu enſemble, ſelon ſa parole, & auons retiré Hieruſalem en la ville de Pella à l'exemple des Apoſtres, & ſelon la liberté que Ieſus Chriſt a dõneé à l'Egliſe vniuerſelle. Mais en nous ſeparant de Rome, nous ſommes demeurés en la Hieruſalem celeſte fondee ſur la doctrine des Apoſtres de

Euſebe en l'Hiſtoire Eccle. liu. 3. chap. 5.

laquelle elle s'eſtoit ſeparee, & n'auons point baſty vn autel contre l'autel du Seigneur, (Car Rome n'eſt point le Siege peculier de l'autel du Seigneur) mais biẽ vn autel de Chriſt, cõtre l'autel de l'Antechriſt, vn Temple de Pierres viues, fondé ſur la maiſtreſſe pierre du coing, contre les Temples des ſtatuës baſties ſur la pierre de ſcandale qui eſt l'Antechriſt. Il y a donq vne notable difference entre Hieruſalem & Rome: Et par conſequent autre choſe eſt ſe ſeparer de la faction de Rome, & autre ſe ſeparer de l'Egliſe Catholique & vniuerſelle, dont à peine merite elle le nom de membre. Hieruſalem eſtoit le Temple du Seigneur, auiourd'huy ceſt tout le monde, au regard duquel Rome n'eſt rien. A Hieruſalem eſtoit promis le Fils de Dieu, à Rome le Fils de perdition. Et de ce Temple peculier de Dieu ſe retirerent les Apoſtres, par ce qu'il reiettoit le ſalut, voire, pour ne perir en ſa ruine, tranſporterent les Chreſtiens ailleurs. De la cõmunication donq des ſeruices de l'Egliſe Romaine, qui adore & maintient la perdition, nous eſtions tenuz de nous retirer, ſi nous ne vouliõs attirer ſur nous la vengenance horrible de Dieu qui eſt preparee à tous ceux qui y demeurent.

Apoc. 13. & 18.

Tiercement, autre choſe eſt ſe diſtraire de la Papauté, & autre s'eſlongner de la pauure Egliſe qui eſt detenuë en tyrannie ſouz elle. Ne plus ne moins qu'autre cas eſt fuir la ville

Autre choſe ſe diſtraire de la Papauté, & autre de l'Egliſe.

&

& autre, fuir la peſte qui eſt en la ville. Et autre cas ſe diſtraire de la republique, autre ſe ſouſtraire de la puiſſance du tyran qui l'a vſurpee. Ceux qui fuient la peſte, ſont preſts à rentrer en la ville quand elle en eſt hors, & ceux qui fuyent la tyrannie preſts à ſe reioindre aux citoyẽs tyranniſés, ſoudain qu'elle en ſera bannie. Qui plus eſt, ils ſont dedans la ville & dedans la republique en cœur & en eſprit, compatiſſans auec leurs Combourgeois & Concitoyens, deplorans leur ſeruitude, & pourchaſſans leur deliurance par tous les moyens dont ils ſe peuuent auiſer, au lieu que les tyrans qui tiennent la ville, & qui y ſemblent eſtre bien auant ſont forclos de toute communauté, non de la republique ſeulement, mais comme dit Ciceron, du genre humain. Ainſi en eſtoit Thraſybule eſtant retiré à Phyle, pendant que les trente tyrans deſchiroyent la republique d'Athenes. Ainſi Camille à Vejes, pendant que les Gaulois deguaſtoyent la ville de Rome. Ainſi Athanaſe & quelque peu de gens de bien auec luy à Rome, pendant que les Ariens fauoriſés de l'Empereur Conſtantius, rauageoyent & jnfectoyent ſon Egliſe d'Alexandrie. Et ainſi en ſommes nous auiourd'huy à l'endroict de la pauure Egliſe de Frãce, d'Italie & autres, que l'Antechriſt tient à la gorge, pour leur faire abandõner leur ſalut. Que l'Antechriſt & ſes ſuppoſt s'en aillent auec tout ce

qu'ils ont apporté d'infection en l'Egliſe, & nous ſommes tout preſts de nous r'approcher d'eux, de nous reioindre d'auſſi pres que jamais, & de courir auec eux aux Temples, nous conioüir en Dieu de leur deliurance. Que le loup ſorte de leur bergerie, & nous voilà tous preſts d'y rentrer. En attendant nous prions Dieu qu'il le chaſſe, qu'il les retire de deſſouz ſa patte, qu'il leur face miſericorde, & faiſons tous noz efforts nous-meſmes pour les en deliurer. Bref, nous ſommes vnis auec eux en la doctrine, s'ils veulent auoir eſgard à l'ancienne doctrine de l'Egliſe de Rome: mais nous condamnons celle du Pape, dont il oppreſſe leurs conſciences. Auſſi ſommes nous en vraye charité. Car quelle charité y a il au mõde plus grande que de quitter le monde pour quelqu'vn? Mais nous renonçons au tyran qui eſtrangle leurs ames, & puis que Dieu par ſa grace en a deliuré les noſtres, nous luy denonçons la guerre pour l'amour d'eux, de tout noſtre cœur.

Tertullian. au liure de preſcript. Hæretico.

Ces choſes bien conſiderees il nous eſt bien ayſé de diſtinguer, qui ſont les Schiſmatiques, c'eſt à dire les Autheurs de la ſeparation qui s'eſt faicte de noſtre temps és Egliſes Occidentales, ou noz ennemis ou nous.

Le Pape Schiſmatique par le droict Canon.

Le Canon dit, que le Schiſme ne ſe doit point conſiderer au nombre, ny au lieu, mais en la cauſe, & que celuy eſt Schiſmatique, qui eſt

24.q.1.non afferamus. & q.3. & ibi gloſſa & doctores.

eſt cauſe du Schiſme, & non celuy qui cõmence la ſeparation, tout ainſi que celuy qui denie le droict eſt cauſe du procés, & non celuy qui premier l'intẽte. Or nous auons requis le Pape & les Prelats, de reformer l'Egliſe ſelõ les eſcritures & la forme ancienne, deſirãs de demeurer vniz auec noz freres, & au lieu de nous l'accorder, ils nous ont excommuniés ſans nous auoir ouïs. Les Prelats donq de l'Egliſe Romaine ſont les Schiſmatiques, & non nous qui ne demandons encor que la reformation pour nous reünir.

Item. Le Canon dit que la cauſe eſſentielle de tout Schiſme eſt faute de charité. Or de noſtre part nous auons expoſé noz vies à la mort pour retirer noz freres d'abuz: & les Prelats de Rome au contraire pour nous retirer de celuy, ou ils nous diſent eſtre, quelque inſtance que nous ayons peu faire, ne nous ont jamais accordé vn Concile libre. Ains quand ils nous ont appellés à leurs aſſemblees, c'a eſté pour nous bruſler, & nõ pour nous eſclairer, & tous leurs Conciles ont eſté des coniurations pour nous tuer, & non des conſultations pour nous guarir. En eux donq eſt le defaut de charité, & par conſequent la cauſe du Schiſme.

Aug. aduerſus Creſcõ. Grammat. & donatiſt. paſſim.

Item le droict Canon nous enſeigne, c'eſt à dire le Pape meſmes. Que le Pape qui laiſſe vieillir en l'Egliſe vn different concernant le ſalut, eſt zelateur de diuiſion & Hereſie. Que

Doctores Bononiẽſes in Concilio de Schiſmate Bened. 13. & Greg. 12.

Item apud Theodor. à Niē lib. 3. Cusanus de Concord. Catho. lib. 14. ca. 2. 24. q. 1. non afferamus. & q 3. inter Schisma. 7 q 1. Nouatianus cum glos. & ca. seq. 24. q. 1. in summa. & ca. dicimus in glos. 2. Anno 1407. 15. q. 6. nos Sanctorum. & can iura tos iuncta declaratione Innocētij de doctrina veritatis. 19. Distinct Anastasius & ca. nulli. 79 dist. c. si quis pecuniam. 2. q. 7. Sacerdos & ibi glos. Literæ Academ. Parisiensis apud Theodo à Niē. tracta. 6 c. 14. 15. & li 3. c. 34. Item in lib. Nem⁹ vnionis c. 7.

s'il est requis d'y apporter remede par vn Cōcile & qu'il ne le face, d'Apostolique qu'il estoit, il se rend Apostatique & Schismatique. Que comme de tel les Cardinaux, Prelats, prebstres, peuples & prouinces, se doiuent soustraire, par ce qu'en tant qu'en luy est, il laisse croistre le peuple & les enfans qui naissent en deux Chefs & en deux Eglises. Que tous ceux qui y conniuent, principalement ayans charge & vocation d'y resister, participent en son crime, & sont Schismatiques comme luy, nonobstant tous sermens, hommages & obligations qu'ils auroyent enuers luy. Et de faict par le conseil de la Faculté de Theologie de Paris, suiuāt les susdictes regles, le Roy Charles sixiéme se declara, luy, son Royaume & tous ses suiects, distraicts de la Cōmunion du Pape Iean vingt & deuxiéme, & depuis encor par le conseil d'icelle mesme, se retrāchà de l'obeissance de Benoist 13. & de Gregoire 12. admonnestant & requerant tous Princes de faire le semblable, [par ce, dit-il en sa protestation, qu'ils entretenoyēt les diuisions en l'Eglise par leurs chiquaneries, ne se voulans pas soumettre à la voye ordinaire d'vn Concile libre, & à la decision de l'Eglise.] Or il y a huict vingt ans que ce different commençà en l'Eglise, & depuis soixante ans ou enuiron s'est espādu par toute l'Europe. Les Princes & peuples ont requis vn Concile libre, & touſiours ores par vn moyen-

& ores par vn autre les Papes ſen ſont eſchappés. Cependant, ils employẽt toutes voyes de faict, ordinaires & extraordinaires pour auoir le bout de nous. Eux donq & leurs ſuppoſts, quand il n'y ſeroit point queſtion du ſalut de la Chreſtienté, comme il eſt, par leurs Canons propres ſont Schiſmatiques, & ceux qui y cõniuẽt ſauteurs de Schiſmes, & ceux qui ſe ſont ſouſtraicts de leur obeiſſance, (ores que les Papes fuſſent Chefs de l'Egliſe & non Antechriſts,) biẽ fondés en droict, exempts de tout ſouſpeçon de Schiſme, & incoulpables de tous les maux & deſordres qui par le Schiſme ſont auenuz à la Chreſtienté. Que ſi au contraire, cõme nous le tenons, le Pape eſt l'Antechriſt, & la doctrine Papale contraire au ſalut en Ieſus Chriſt, & tout le ſeruice qui ſe faict en toutes les Egliſes qui le reconnoiſſent, qu'ils appellẽt Egliſe Romaine, pollu d'idolatrie. Il ne faut plus diſputer, ſi on faict bien de s'en retirer ou non, mais bien eõclurre tout de plein pied, Que nous ſommes traiſtres à Dieu qui nous a creés, à Chriſt qui nous a ſauuez & recreés, à l'Egliſe qui nous a eſleués, bref à noz freres & à nous-meſmes, ſi nous ne proteſtons contre ſes blaſphemes, ſi nous ne nous d'iſtraions de ſon obeiſſance, ſi nous ne renonçons à ſa communion, bref, ſi nous ne faiſons tous noz efforts pour le faire cõnoiſtre à vn chacun, & pour deliurer le monde de ſa tyrannie.

Chronica Gaguini & Girard. in Carolo 6.

Là deſſus ils nous obiectent. Que Moyſe pour l'idolatrie du veau d'or, commiſe au milieu du peuple d Iſraël, ne s'en ſepara pas. Ie l'accorde. Mais ils deuoyent adiouſter, que Exod. 33. Moyſe tãça Aaron, & chaſtia le peuple, & briſa le veau d'or en poudre, & le jetta en l'eau. Il n'eut dõq que faire de fuir l'idolatrie, par ce qu'il la pouuoit chaſſer. Or nous ne voulõs pas eſtre plus ſcrupuleux que Moyſe. Qu'ils nous laiſſent briſer leurs idoles, & jetter l'idolatrie hors de leur Egliſe, & nous ne demãdons pas mieux que d'y demeurer. Ils nous reprochent de rechef que Ieſus Chriſt hantoit au Temple, nonobſtant la marchãdiſe qui s'y faiſoit. Il y a bien grande difference entre ceſte marchãdiſe là, & l'idolatrie qui a lieu auiourd'huy en l'Egliſe Romaine. Mais encor, qu'ils nous ſouffrent comme les Iuifs à noſtre Seigneur, de chaſſer les marchãs de la paillarde, qui trafiquẽt les ames par leurs ſimonies, hors de l'Egliſe: & nous ſommes tout preſts d'y fre- Ierem. 19. quenter. En fin, ils nous reprochent que Ieremie a preſché en Topheth, ou ſe commettoit vne abominable idolatrie. Ils deuoyẽt adiouſter ce que le texte dit expres, Qu'il y preſchoit Amos. 5. contre l'idolatrie. Item, Qu'Amos a prophetizé en Bethel, au ſanctuaire d'Amaſias. Qu'ils adiouſtent donq que c'eſtoit en luy ſignifiant l'horrible vengeance que Dieu luy preparoit 1. Rois. 13. ſur la teſte. Item, Que l'homme de Dieu prophetiza

phetiza bien en Bethel du temps de Hieroboam. Ils deuoyẽt auſſi adiouſter, que c'eſtoit en luy ſignifiant, que ſes ſacrificateurs ſeroyẽt vn jour ſacrifiés ſur ſon autel meſmes, & que quand le Roy le pria d'entrer chés luy, il l'en refuſa tout à plat, par ce qu'il ne tenoit conte de ſon admonition. Mais nous leur dirons bien plus. Qu'ils nous laiſſent ſeulement preſcher en leur Temples au milieu de leurs idoles, & ſans les toucher, au ſeul ſon de la parole de Dieu nous les ferons trebuſcher. Qu'ils nous laiſſent aſſeoir l'Arche de Dieu, & ſa ſaincte alliãce au milieu de leurs Temples, & ils trouueront à peu de temps de la, tous leurs Dagons en pieces. Nous ne refuſons donq pas d'y entrer pour y preſcher, car c'eſt ce que nous deſirons de tout noſtre cœur, pour faire connoiſtre la verité à vn chacun. Mais nous ne pouuons y entrer pour nous taire. Car malheur à celuy qui oit blaſphemer ſon Dieu ſans proteſter, & à qui voit tromper ſon frere ſans le r'adreſſer. A l'exemple de Ieremie, & d'Amos, & de l'homme de Dieu, nous proteſterons contre l'idolatrie deuant les Rois, deuant les peuples, en la face meſmes de toutes leurs abominations, & nous l'auons faict, & auons ſeellé noz proteſtations de noſtre propre ſang. Mais à l'exemple d'iceux-meſmes, nous ne ſacrifierons point ſur l'autel que le Roy Achas à faict baſtir ſur le patron de l'Autel de Damas, encor 1. Samuel. 5.

que le ſouuerain ſacrificateur Vrie y conniue. Auſſi peu adorerõs nous en Dan & en Bethel, car ils ne l'ont jamais faict. Nous ne communiquerons, di-je, aucunement aux ſacrileges & impietés introduictes par l'Antechriſt: Car c'eſt impieté que de le faire, & trahiſon enuers Dieu que de s'en taire, & ſtupidité à tous de ne s'en enquerir, & aueuglement inexcuſable, en la lumiere qui luyt auiourd'huy par tout, de communiquer à ces œuures de tenebres.

Pourquoy nous receuons le bapteſme de l'Egliſe Romaine.

Ils nous obiectent dauantage. Si vous tenés le Pape pour l'Antechriſt, & nos ſeruices pour idolatrie, comment donq receués vous noſtre Bapteſme, ou ſi vous le tenés pour bon, commẽt ne cõmuniqués vous à noſtre Egliſe? Premieremẽt Dieu à eu tant de pitié de ſon Egliſe, qu'il n'a point permis que l'Antechriſt chãgeaſt rien au Bapteſme de Chriſt, en ce qui eſt de l'eſſence, encor qu'il l'ait enueloppé de pluſieurs ſuperſtitions, tout ainſi qu'il ne permit point, que la Circonciſion qui eſtoit la marque de l'Alliance, fuſt abolie entre les Samaritains, ny en Iuda, quelque idolatrie qui s'y cõmiſt. Nous diſons donq que l'Egliſe Romaine enfante encor des enfans à Dieu par le Bapteſme, mais que par ſes idolatries elle les nourrit aprés & eſleue au Diable, tout ainſi qu'Ezechiel dit. Que Hieruſalem & Samarie engendroyẽt des enfans à Dieu, comme vne femme adultere à ſon mary, tant que le diuorce ſoit faict,

Ezech 16.

faict, mais que par aprés elles les ſacrifioyent à Moloch, c'eſt à dire aux faux Dieux.

Secondement nous diſons auec ſainct Auguſtin, que ce n'eſt pas l'heretique qui baptiſe, quand le Bapteſme eſt demeuré en ſon entier, mais Chriſt par la main de l'Heretique, en quoy nous enſuiuons la pratique de l'Egliſe primitiue, & l'arreſt du Concile de Nicee premier. Que ceux qui auroyent eſté baptizés par les Heretiques renonçans à leur hereſie ne ſeroyent point rebaptizés, ſinon ceux qui auroyent eſté baptizés par les Samoſateniens, qui ne retenoyent point les paroles eſſentielles du bapteſme, leſquels on ne rebaptiſoit pas à proprement parler, par ce que ſans icelles ils ne pouuoyent auoir eſté baptizés. Or par la grace de Dieu nous auons eſté baptiſés au nom de Chriſt, & non au nom de l'Antechriſt, ou de ſes Idoles.

Auguſt. daſſim. de baptiſm. contra Donatiſtas.

Concil. Nicenum.

Tiercement le Bapteſme nous introduict des noſtre enfance en la maiſon de Dieu, mais il ne ſuffit pas d'eſtre receuz en ſa famille, ſi nous ne le ſeruons ſelon ſes commandemens. Car alors nous nous priuons du benefice receu par le Bapteſme, lequel comme dit ſainct Auguſtin, nous tourne en plus grãde cõdemnation. Ce nous eſt donq comme vn droict de naturalité en vne republique, qui nous oblige à faire debuoir de bons Citoyens, & d'ennemis ſimples que nous ſerions, nous rend traiſtres

& parricides, ſi nous ſeruons au tyran qui l'a enuahie, & ſi nous portons les armes contre les loix d'icelle. Car encor que nous ſoyons nés ſouz la tyrannie, ſi ſommes nous nés pour la republique, & enroollez au regiſtre des Citoyens, & non en la liſte des eſclaues du tyran, encor meſmes que le tyran, ou ſes officiers en tinſſent le regiſtre. Or au Citoyen qui eſt né ſouz la tyrannie, qui a ſerui au tyran, & qui puis aprés connoiſſant ſa faute, ſe retire vers les deffenſeurs de la liberté publique, il ne faut point de nouuelles lettres de naturalité, encor que par ſes faicts precedens il s'en ſoit rendu indigne. Auſſi diſons nous qu'a celuy qui eſt lié ſouz la Papauté, qui à ſouſtenu l'Antechriſt, qui a adheré à ſa faction, & à tout autre heretique qui a combattu contre Chriſt, il ne faut point de ſecond Bapteſme quand il reuient à ſon deuoir. Car encor qu'il euſt renoncé à Chriſt, Chriſt n'a pas renoncé au droict qu'il a ſur luy, & ſon Bapteſme eſt ſi peu effacé, que d'ennemy ſimple qu'il euſt eſté ſans le Bapteſme, il a eſté traiſtre, & crimineux de leſe Maieſté. Et pourtant, il ne luy faut qu'vne abolition de ſon crime & non vn renouuellement de ſon Bapteſme.

Quartement. Voire-mais, il n'y a Bapteſme qu'en l'Egliſe, & quand vous vous ſeparés de nous, vous vous ſeparés donq de l'Egliſe. Reſpõce. Il n'y a Bapteſme qu'en l'Egliſe, & nous

ne nions

ne nions pas auſſi que l'Egliſe Romaine ne ſoit Egliſe, car meſmes en ce que nous tenons que l'Antechriſt y domine, nous tenons conſequemment que ceſt Egliſe, d'autant qu'il ne peut eſtre aſſis qu'en l'Egliſe. Mais autre choſe eſt ſe ſeparer de l'Egliſe Romaine polluë par l'Antechriſt, & autre choſe de ſe retirer de la communion de l'Egliſe vniuerſelle, comme nous auons declaré cy deſſus. En aprés nous ne nous retirons pas du Temple, mais de l'idolatrie qui ſe commet au Temple, ny de la republique, mais de la tyrannie qui l'opprime, ny de la ville, mais de la peſte qui l'infecte, ny de la communion du peuple, auquel nous deſirons tout heur & tout ſalut, mais de la cõſpiration de l'Antechriſt & de ſes ſuppoſts. Nous ne renonçons donq pas à leur Bapteſme, mais nous le ratifiõs. Par iceluy nous ſommes obligés à ſeruir à Dieu, & à renoncer au Diable, & ſuiuant iceluy nous cerchons de le ſeruir ſelon ſa parole, & renonçons aux idoles. Par ces lettres de naturalité, nous ſommes obligés à maintenir les loix anciennes de la republique Chreſtienne, qui eſt l'Egliſe, & ſuiuant icelles nous remettons en auant la loy de Dieu ſon vnique legiſlateur, & voulons deliurer l'Egliſe de toutes les nouuelles impoſitions que l'Antechriſt à miſes ſur les conſciences. Par le Bapteſme nous auons faict ſerment à Chriſt, & de Chriſt le Pape veut deſtourner noſtre

ſeruice à ſes idoles & à ſoy-meſmes. Nous ſeruions donq Chriſt contre l'Antechriſt, & l'Egliſe contre ſa coniuration, car c'eſt pour cela que par la grace de Dieu nous auons eſté baptiſés en l'Egliſe, quelque tyranniſee & renuerſee quelle fuſt.

Mais les miniſtres de celuy que pretendez eſtre l'Antechriſt, vous ont baptiſés. Ils m'ont jetté l'eau ſur la teſte, mais Chriſt ſeul m'a baptiſé. Le tyran ou les officiers qu'il aura eſtabliz à ſa poſte, m'auront faict leuer la main, & preſter le ſerment. Mais ils me l'ont faict faire à la republique, & non au tyran, au nom de Chriſt, & non au nom de l'Antechriſt. La forme du ſermẽt eſt demeuree entiere, encor que l'eſtat ſoit changé. Pour donq ſuiure la teneur de mon ſerment, je me retireray en l'armee des vrays Citoyens, je cercheray la pure Egliſe la ou elle ſera retiree, & renonceray à la communion de l'Antechriſt, qui ſouz ombre de mon ſerment, me faict violer mon ſerment.

Pour conclurre ce poinct. Il nous eſt dit, [Preſchés la verité.] Nous l'auons faict, mais on nous a excommuniés. Il nous eſt dit conſequemment, [Fuyés les idoles,] [& ſortés de Babylone.] Nous l'auons faict. Mais lors encor, que l'opiniaſtreté des hommes contre la verité nous en a forcés. Finalement à l'exemple des Apoſtres, eſtans forclos des Temples par le magiſtrat nous auons recueilly les fideles

1. Iean. cha. derniet.
Apocal. 14.

les par les maiſons, & redreſſé la vraye Hieruſalem à Pella. Si on regarde le faict en ſoy, il ne ſe peut calomnier, car nous ſommes fondés en textes exprez. Que ſi on dit, cas qu'il ſe deuſt faire, que ce n'eſtoit pas à noz miniſtres à le faire. Il n'eſt donq plus queſtion que de leur vocation, qui ſera pour le chapitre ſuiuant.

QVE LES MINISTRES DES EGLISES REFORMEES, ont legitime vocation pour redreſſer l'Egliſe.

CHAP. XI.

PAR ce que noz aduerſaires ne peuuent nier la corruption qui eſt entree en l'Egliſe, n'y la tyrannie de l'Antechriſt & autres dependances d'icelle, dont nous pretendons l'affranchir par la parole de Dieu, pour n'entrer au fonds du procés que le pluſtard qu'ils peuuent, ils nous vſent d'vn traict de chiquanerie, & nous demandent qu'elle eſt la vocation de noz miniſtres pour reformer l'Egliſe, & pour preſcher en icelle. C'eſt ce que diſoit Sedecias le faux Prophete à Michée. 1. Rois. 22. 24.
[Par ou s'en ſeroit allé de moy l'Eſprit du Sei-

gneur pour parler à toy?] Et les Phariſiens à Ieſus Chriſt. [Tu es Fils d'vn Charpentier, & qui t'a enuoyé?] auſquels nous pourrions reſpondre en vn mot auec Ieſus Chriſt. [Les paroles que nous annonçons rendẽt teſmoignage de nous.] Ils nous reprochent auſſi leur longue ſucceſſion, qu'ils ſont enfans d'Abraham, heritiers de ſainct Pierre &c. A quoy Ieſus Chriſt reſpond pour nous, [Vous eſtes ſemence d'Abraham, mais le Pere dont vous eſtes yſſuz ceſt le Diable,] & ſainct Paul, Ne vous abuſez point freres, car l'Antechriſt ſera aſſis & adoré au Temple de Dieu. Mais par ce que depuis nagueres ils ont faict des volumes entiers ſur-ce ſeul poinct, il eſt beſoing de le traicter plus amplement.

Iean. 8.
2. Theſſ. 2.

Quand le feu ſe prend en vne ville, ou que l'ennemy l'eſchelle de nuict, ſi le moindre bourgeois en donne l'alarme, voire vn eſtranger, pendant que les ſentinelles ſont endormies, on ne demande point en quel tiltre il le faict, & moins encor l'en met-on en iuſtice. Mais bien on court à l'eau, & aux murailles, on veut voir que c'eſt, & chacun ſçait gré à celuy qui en a aduerty. Quand, au contraire nous deſcouurons l'Antechriſt aſſis en l'Egliſe, que nous nous ſub-mettons à le conuaincre deuãt la face d'vn Concile, & en ſa preſence propre, au lieu de nous ouïr, d'examiner nos raiſons, d'aller voir les Eſcritures ou il eſt ſi viuement depein ct

depeinct, on nous demande nos qualitez, & quel tiltre nous auons pour en auertir, voire, on nous met à mort, pis que ſi nous auions trahy la Republique. Si les Gouuerneurs des places en vſoyent ainſi, quand on leur donne des auertiſſemens, qui eſt la place qui ne fuſt bien-toſt és mains de l'ennemy? & qui eſt le Prince, qui ne les tint pour traiſtres, & qui ne jugeaſt qu'ils s'entendroyent auec ſes ennemis? Il n'eſt point icy queſtion de nos qualitez, mais des qualitez de l'Antechriſt, & de ſa doctrine. Il y và du deuoir de ceux que nous auertiſſons. Il y và du ſalut de tous & de nouſmeſmes. Si l'aduertiſſement eſt vray, c'eſt le ſalut de l'Egliſe. S'il eſt faux, ceſt le noſtre, il eſt donq queſtion d'examiner les circõſtances de l'aduertiſſement, & non les qualitez des aduertiſſeurs. En la coniuration de Catilina, le Senat preſtà l'aureille àvne femme vile, contre les plus grands. Quand les Gaulois voulurent ſurprendre de nuict le Capitole de Rome, les ſentinelles ne diſoyent mot, les Chiens eſtoyent muets. Il n'y eut que les oyſons qui crierent, & toutesfois chacun y accourut, & en tint conte, & ſans leur cry, ceſte ville qui depuis à conquis tout le monde eſtoit perduë. Quand donq nous ſerions les plus vils & contemptibles de l'Egliſe, nous meritons d'eſtre ouys, meſmes puiſ-que nous ne demandons point de parler à l'aureille, comme les calom-

niateurs, mais en la face de l'Egliſe, & aux aureilles de celuy meſmes que nous accuſons, nõ de par nous, mais de par Dieu meſmes. Quant à redreſſer l'Egliſe apres la diſſipation qu'en a faict le Pape & les ſiens, nous ſçauons qu'il faut qu'il y ait vne legitime vocation, mais auſſi maintenons nous, y eſtre mieux fondez, que ceux qui n'ont autre vanterie que la leur, encor que les grands tiltres & les honneurs du monde ſoyent par deuers eux.

La vocatiõ des premiers reformateurs de l'Egliſe en noſtre tẽps.

Si donq nos aduerſaires nous demandent qu'elle eſtoit la vocation de nos premiers miniſtres, qui ont reformé l'Egliſe en ces derniers temps, nous reſpondons que c'eſtoit la meſme vocation & ſucceſſiõ que celle dont ils ſe vantent, mais que de la vocation dont ils abuſent, les noſtres ont voulu biẽ vſer, & à la vaine ſucceſſion dont ils ſe parent, ont adiouſté la ſucceſſion de vraye doctrine qu'ils auoyent corrompuë, ſans laquelle toute ſucceſſiõ n'eſt que continuation d'abus. Wiclef, Iean Huz, Luther, Zuingle, Oecolampade, Bucer, & autres de l'eſchole deſquels les Miniſtres qui ont recueilly les Egliſes de deſſoubs l'Antechriſt ſont ſortis, eſtoyent Preſtres & docteurs en Theologie. Comme Preſtres & Paſteurs ils auoyent charge d'annoncer la Verité au peuple, & de luy communiquer les Sacremens ſelon l'inſtitution du Seigneur. Cõme docteurs, ils eſtoyẽt appellez à expoſer la Theologie en leurs leçõs

&

& en leurs liures, & obligez par le ſerment ordinaire de toutes Vniuerſitez, de declarer à l'Egliſe la verité, de conuaincre toutes doctrines repugnãtes à la parole de Dieu, & de les chaſſer ſelon leur pouuoir. Or de leur temps ils ont trouué la parole de Dieu cachee au peuple. L'honneur deu à vn ſeul Dieu deſtourné aux hõmes & aux ſtatues. Le ſang de Chriſt foullé aux pieds. Le Sacrement de la Cene partie cõuerty en Idolatrie, & partie deſnié au pauure peuple. Bref, toute l'Eſcriture ſaincte prophanee & empoiſonnee de gloſes Papales. Et quand ils l'ont remõſtré aux Eueſques & Metropolitains ſelon l'ordre de l'Egliſe, ils n'en ont tenu conte, ils ont eſté les premiers à les perſecuter, parce qu'ils eſtoyent eux-meſmes partie de la maladie de l'Egliſe. Ie demande donq, ſi leur vocation ne leur commandoit pas de paſſer outre, à ſçauoir, d'annoncer la verité au peuple, & de luy adminiſtrer les Sacremens purement. Et s'ils en euſſent autrement faict, s'ils n'euſſent pas eſté deſerteurs de leur vocation. Contempteurs du ſerment faict à Dieu, & abuſeurs de peuple. Tous deux donq, ie dis, & nos aduerſaires, & nos premiers Miniſtres auoyent vne meſme vocatiõ ordinaire. Mais en cecy eſt la difference, que les noſtres l'ont ſuyuie, les autres l'ont abandonnee, les noſtres ont faict le deu de leur charge, les autres l'ont ſecoüee. Les noſtres ont mené leurs

Ezech.34. ouailles ſur les mõtagnes d'Iſraël aux bonnes paſtures. Les autres les ont deuorees, ou laiſſees en proye aux beſtes des champs, ou menees aux maraiz, ou elles ſe ſont pourries. Vn Magiſtrat ſera appellé à l'adminiſtratiõ d'vne Republique, ou il trouuera les bonnes loix corrompuës, par la negligence ou malice de ceux qui l'ont precedé, le parquet plein d'iniuſtice, les offices ſubjects à menees, à brigues, à corruptions. Il voudra reformer tout celà, & le ramener à la cenſure des loix. Qui luy demandera là deſſus, en quelle qualité il le pretendra faire, ſe monſtrera-il pas ridicule? Car auſſi il ſuit pied à pied ſa vocation. Il n'a pas faict ſerment de maintenir les abus, mais bien de maintenir les loix, & de cercher en tout & par tout le bien & ſalut de la Republique. Que ſi au contraire il conniuoit au mal, il feroit directement contre ſa vocation. Or ainſi en ont faict nos premiers Miniſtres, requerans premierement la reformation, & puis y mettant eux-meſmes la main, ſelon leur deuoir. Et ſi nous pouuions demãder aux Apoſtres qui ſont leurs vrais ſucceſſeurs: Ils ne nous diroyent pas, ceux qui ont triple couronne, ou tel manteau, ou telle mitre. Mais ceux qui annoncent la parole de Dieu à noſtre exemple. Car auſſi

Matth.12. auoyent-ils appris du vray Maiſtre, que Celuy qui faict la volonté de Dieu ſon Pere eſt ſa mere, & ſa ſœur, & ſon frere. A la predication de

de ces premiers là, les Paſteurs des Egliſes ſe ſont eſueillez en Boheme, en Allemagne, en Angleterre, en Eſcoſſe, en Dannemarck, en Suëde, & depuis pluſieurs en France, en Heſpagne, & en Italie meſmes, & ſe ſont mis à pẽſer à leur deuoir. Quelques Royaumes tout entiers conſequemment ſe ſont reformez. Les Eueſques meſmes qui y preſchoyent le menſonge, y ont preſché la verité au meſme Temple, & en la meſme chaire. A ceux-la pour la pluſpart, ſi nos aduerſaires demandent la ſucceſſion elle eſt de leur coſté, car d'Eueſque en Eueſque ils ſuccedent aux premiers qui y ont annoncé l'Euangile. Si la vocation, c'eſt auſſi la leur meſmes, car ils eſtoyẽt appellez a eſtre Eueſques & Paſteurs, & ils en font l'office qu'ils auoyent delaiſſé. La difference donq, comme nous auons dit, eſt en ce ſeul poinct. Qu'ils paiſſoyent le peuple de Siliques, & ils le paiſſent de la Paſture de vie. Ils ſouilloyent leurs trouppeaux aux fanges de l'Antechriſt, & ils les lauent au ſang de Ieſus Chriſt. Voilà donq, quant à la vocation de nos premiers Miniſtres, laquelle à tout ce qui peut eſtre de bon en la vocation pretenduë par nos aduerſaires, & ce poinct par deſſus, Que les noſtres l'exercent legitiment, & les autres la detiennent en iniuſtice. Et quand bien aucuns en vn eſtat ſi cotrompu de l'Egliſe, comme nous l'auons veu de noſtre temps, ſans attendre leur

vocation ou approbatiõ de ceux qui ſoubs tiltre de Paſteurs opprimoyent le trouppeau du Seigneur, auroyẽt eſté appellez par les Egliſes, auſquelles ils ont voüé leur Miniſtere. Cela ne doit non plus eſtre trouué eſtrange, qu'en vne Republique libre, où le peuple ſans attendre le conſentement, ny les voix de ceux qui le tyranniſent, auroit eſleu ſelon les loix de bons & legitimes Magiſtrats.

La vocatiõ de ceux qui ſont venus aprés.

Quant à la vocation des Miniſtres qui ont eſté enuoyez par ces premiers là, & depuis iuſques à nous, nous y auons obſerué l'exemple des Apoſtres, & les Canons de la Primitiue Egliſe. S'il eſt queſtion de leurs perſonnes, on y à examiné ſoingneuſement la doctrine & les

1. Timo 3.2. mœurs. C'eſt la regle de S. Paul, [Que l'Eueſque ſoit propre à enſeigner & irreprehẽſible.]

Tite 1.9. Si des perſonnes qui ont faict ceſt examen, ce n'a point eſté vn tout ſeul, mais pluſieurs Miniſtres, Eueſques & Anciens appellez deuëment à ceſte charge, ceſt à dire, le Presbytere,

1. Timo. 5. & Tite 1. comme l'appelle S. Paul, ou comme S. Cyprĩ, le Senat Eccleſiaſtique. Pendant ceſt examen, dont depend l'Election, l'Egliſe a eſté en prie-

Actes 14.23 res & en ieuſnes, cõme nous liſons en la creation des Preſtres és Actes. Eſtans trouuez capables on les à annoncez au peuple, afin que ſi quelqu'vn auoit à parler cõtre leur Electiõ,

Lampridius in Alexandro. il ſe retiraſt par deuers l'aſſemblee, comme nous liſons auoir eſté pratiqué en l'Egliſe ancienne

cienne par le teſmoignage meſmes des Payẽs. Finalement par le conſentement de tout le peuple, on leur a dõné l impoſition des mains, les authoriſant de preſcher, qui eſt la ſeule ceremonie dont les Apoſtres vſoyẽt, à l'imitatiõ de l'Egliſe Iudaïque, aprés laquelle ils ont commencé à adminiſtrer la Parole & les Sacremens en l'Egliſe. C'eſt ce que dient les Canons anciens, Que le Miniſtre de l'Egliſe ſoit ordonné par l'Election du clergé, & par le cõſentement du peuple : Que l'Eueſque ne ſoit point eſleu ſans vn nombre d'Eueſques &c. à la requeſté du clergé, ceſt à dire, des Anciens, & auec l'atteſtation du peuple. Item, Que ceux qui ſont venus à l'Epiſcopat par argent ou par faueur, ne ſoyent point tenus pour Eueſques, & n'ayent aucun droict d'ordonner les autres. Or nous nous rapportons à l'Egliſe Romaine meſmes, leſquels ſont plus canoniquement eſleus, & ſi ces Canons ne ſont pas du tout cõtemnez au milieu d'elle, il y a plus de huict cẽs ans ? S'il eſt queſtion des Eueſques, ou ordonnans, ou ordonnez, ils y viennent par la faueur de la court du Prince, ou par les chiquaneries de la court de Rome, ou par argent contant. Et y en à qui ſont Eueſques pour les ſeruices de leurs predeceſſeurs, auant qu'ils fuſſent nez, lors qu'il eſtoit incertain, ſi ce ſeroit maſle ou femelle. La choſe parle, & chacun la voit, & en ſçait autant que i'en puis dire. Si de l'exa-

Actes 19. 6.

In Concil. Laodic. c. 12 In Concil. Pariſ. c. 8.

Rabanus in gloſſ. text. cap. Actuũ. Can. nullus & c. in ordin. diſt. 61. c. Sacrorum diſt. 63.

Leo Papa epiſt. 87. & 90.

men qui s'y faict, en cela peut on iuger, quel il peut eſtre, quand on voit vne bonne partie des Eueſques de l'Egliſe Romaine qui ne ſçauent ſi leur Meſſe eſt en Grec ou en Latin : & leur vie eſt ſi connuë, (ie ne taxe point quelque petit nombre qui ſe gouuerne mieux,) que les Cardinaux eſleuz du temps du Pape Paul 3. pour la reformation, cõfeſſent en leur articles, Que pour leurs vies & desbordemens, le nom de Chriſt eſt blaſphemé en toutes gens. Si du conſentement du peuple que ſainct Cyprian requiert tant, & que nous voyons ſi bien pratiqué en la perſonne d'Eradius ſucceſſeur de ſainct Auguſtin, ils preſentent les Eueſques au peuple, non pour les approuuer, mais pour les adorer, pour vne façon de faire, & non tout à bon eſcient. Que ſi nous venons aux ſimples prebſtres, les Eueſques ignorans en ont encores crée de plus ignorans, & les vicieux de pires qu'eux, tellement que le temps dont ſe plaint le Prophete a duré long-temps en l'Egliſe, qu'il conſacroit ſa main qui vouloit. Nos miniſtres d'auiourd'huy donq ont la meſme ſucceſſiõ que leurs Eueſques. Car juſques aux premiers qui ont reformé les Egliſes on ne la leur peut oſter, & à icelle ont adiouſté de plus, la ſucceſſiõ interrompuë de la vraye doctrine. Mais leur vocation eſt bien meilleure & plus canonique: Car outre ce qu'ils ſont ordonnez, par ceux que l'Egliſe Romaine auoit ordonnez,

Articles preſentez par les Cardin. Reformateurs. à Paul. 3.

Cypr. lib. 1. epiſt. 3.

Augu. epiſt. 110.

Euſeb. lib 6. c. 29 de electione Fabriam

Theodoret. lib. 1. c. 9.

nez, ils le ſont, ſelon l'exemple des Apoſtres, & les Canons anciens, que l'Antechriſt & ſes ſuppoſts ont totalement renuerſez, au lieu, qu'examinant l'election des Eueſques de l'Egliſe Romaine, a peine s'en trouuera-il quelqu'vn qui puiſſe eſtre appellé Eueſque.

Contre ce que deſſus ils ne peuuent rien alleguer, ſinon, que ces premiers reformateurs de l'Egliſe, Iean Huz, Luther, Zuingle, Oecolampade, & autres, deſquels les noſtres ſont deſcendus, n'eſtoyent pas Eueſques, mais ſeulement Preſtres & Docteurs. A celà nous reſpondons, Que Preſtre & Eueſque en la Primitiue Egliſe n'eſtoit qu'vn, & que s'ils different aujourd'huy en tiltres, & en mitres, qu'en la dignité eſſentielle, ils ne different aucunemẽt. Eueſque & Preſtre n'eſt qu'vn.

S. Paul dit à Tite. [Ie t'ay laiſſé en Candie afin que tu y ordonnes des Preſtres ou Anciens par les villes.] Et puis luy voulant monſtrer, comment il s'y doit gouuerner il adiouſte: [Car il faut que l'Eueſque ſoit irreprehenſible &c.] Tite 1.

Item, Il eſt dit és Actes qu'il enuoya querir les Preſtres ou Anciens d'Epheſe. Or voicy la remonſtrance, qu'il leur faict. [Prenez garde à vous, & à tout le trouppeau auquel le S. Eſprit vous a mis Eueſques.] Actes 20. 17. & 28.

En l'epiſtre aux Philippiens, il ſaluë les Diacres & les Eueſques de la ville, ceſt à dire, les Anciens. Aux Philip.

S. Pierre auſſi exhortant les Preſtres, [Paiſſez, dit-il, le trouppeau qui vous eſt commis, ayant l'œil deſſus 1. Perre 5. Græcè ἐπισκοποῦντες.

comme Eueſques &c. [Et de faict, là ou Sainct Paul nomme tous les degrez de l'Egliſe, il ne faict aucune mention des Eueſques, mais ſeulement de Paſteurs & de Docteurs, & aux Preſtres il eſt dit, Paiſſez, enſeignez, & faictes deuoir d'Eueſques. Il eſt donq tout apparent, que Preſtres & Eueſques n'eſtoyent qu'vn. Et auſſi Irenee n'appelle les Eueſques de Rome, Anicetus, Pius & Hyginus, que Preſtres. C'eſt ce que dit S. Hieroſme en vne Epiſtre traictant ceſte matiere. [Entre nos anciens Preſtre & Eueſque eſtoit tout vn, mais l'vn eſt nom d'aage, l'autre d'office ou dignité, comme l'Apoſtre nous monſtre clairement.] Et en vn autre lieu. [Auant qu'on diſt, Ie ſuis de Cephas, & moy d'Apollo, toutes choſes eſtoyẽt gouuernees en l'Egliſe par le commun aduis des Preſtres ou Anciens. Depuis pour euiter les Schiſmes on a aduiſé qu'il y en euſt vn eſleu par deſſus les autres. Mais comme d'vne part les Preſtres luy ſont ſubiects, qu'il ſe ſouuienne auſſi de l'autre, que ce qu'il eſt plus grand que les Preſtres, n'eſt que par couſtume, & non par l'ordonnance du Seigneur.] S. Ambroiſe expliquant le quatrieſme des Epheſiens, ou il eſt amplement traicté des degrez de l'Egliſe. [Les Eueſques, dit-il, s'appelloyent premierement Preſtres, dont l'vn ſuccedoit à l'autre &c.] & ſur Timothee, [Eueſque n'eſt autre choſe que premier Preſtre.] Sainct Gregoire en

Epheſ. 4.

Irenæus ex Euſeb. lib. 5. c. 26. & epiſ. 24.

Hierony. in epiſt. ad Euandrum.

In 1. cap. ad Tit. Fuſiſimè.

Ambroſius. In 4. ad Epheſ.

Idem. In 1. ad Timo. 3.

en ſes Epiſtres appelle les Eueſques Preſtres Cardinaux, ceſt à dire, premiers, & l'Empereur Iuſtinian en ſes loix Oeconomes, Reuerends, parce qu'en la dignité eſſentielle ils ne different rien des Preſtres, mais ſeulement en ce qu'ils tiennẽt le premier lieu en l'adminiſtration du ſeruice diuin, ceſt à dire, en l'ordre & en la ceremonie. Gratian en ſon Decret dit nommémẽt, Que la Superiorité de l'Eueſque, & la diſtribution des Diœceſes eſt de droict humain, & non de l'inſtitution des Apoſtres. Pierre Lombard le repete en meſmes mots. Maiſtre Iean de Paris docteur de Sorbonne, de l'ordre des Iacopins, en ſon liure de la puiſſance Royale & Papale, que toute la Faculté de Theologie approuua de ce temps là, paſſe plus outre. Car quant à la dignite eſſentielle du Miniſtere, qu il appelle puiſſance d Hierarchiſer le peuple, il maintient que les Preſtres ſont egaux aux Papes meſmes, & le prouue parce, qu'en leurs ordres on vſe de meſmes mots, qu'és ordres des Eueſques & Apoſtres. Receuez le S. Eſprit &c. Ce que vous lierez en terre ſera lié au Ciel &c. Bref le Cardinal Cuſan meſmes maintient, que le Papat, l'Epiſcopat, & toutes autres maioritez & minoritez de l'Egliſe, ceſt à dire, degrez de plus grand & de plus petit, ne ſont point inſtituez de Dieu, mais des hommes. Que tous Preſtres ſelon l'ordonnance du Seigneur ſont egaux,

Gregor. lib. 1. epiſt. 15. 77. 79. Et lib. 2. epi. 6. 25. &c.

Diſtinct. 93. & 95. olim.

Petrus Lõb. lib 4. ſenté. diſt. 24.

Magiſter Ioan. Pariſ. c. 3. lib. de Poteſt. Regia & Papali.

Cardin. Cuſan. lib. 2. c. 13. de Concord. Catholi.

Oſtienſis in ſumma de maior. & obed. & gloſ. in c. 9. & 2. q. 7. puto.

Que par les hommes il en a eſté ainſi ordonné pour le mieux, à ſçauoir, pour euiter diuiſion. Mais que quand ce mieux ſe conuertit en pis, & que ce qu'on a ordonné pour amener les hommes à Dieu, tẽd à les deſtourner de Dieu, que lors la cauſe ceſſante, ceſſent auſſi tous droicts poſitifs, & peut-on reuenir à la premiere inſtitution. Et voilà pourquoy, dit-il, en temps de neceſſité, quand le Pape excommunie mal a propos, le moindre Preſtre peut abſouldre qui que ce ſoit, de ſon excommunication.] Voilà donq que, ce que l'Eueſque eſt par deſſus le Preſtre, n'eſt que de droict humain & pour l'ordre, lequel n'eſt plus ordre quand il eſt cauſe de deſordre.

Que les Preſtres ont puiſſance de de donner l'impoſitiõ des mains. 1. Timo. 4.

Conſequemment, nous diſons que ces Preſtres, ont puiſſance de donner l'impoſition des mains, & d'ordõner des Paſteurs. Qu'ils l'euſſent au temps des Apoſtres, il eſt trop clair. [Ne neglige point, dit Sainct Paul à Timothee, le don qui eſt en toy, lequel t'eſt donné pour prophetiſer auec l'impoſition des mains du presbytere,] ceſt à dire, de l'aſſemblee des Preſtres ou Anciens. En aprés, Timothee en ordonne luy-meſmes, & puis qu'Eueſque & Preſtre eſtoit lors tout vn, ſi par l'Eſcriture les Eueſques s'attribuẽt ceſte puiſſance, auſſi peuuent les Preſtres, ou s'ils le denient aux Preſtres, ils s'en priuent eux-meſmes. De faict, anciennement ceſt argument eſtoit commun

Magiſt. ſenten. lib. 4. diſt. 25.

en

en l'Egliſe. Il peut baptiſer, il peut adminiſtrer le corps du Seigneur. Ergo, il peut impoſer les mains. Item, Quand on ordonnoit vn Preſtre, l'Eueſque tenant la main ſur ſa teſte, tous les autres Preſtres y approchoyent leurs mains enſemblément, & les tenoyent ſur la teſte de celuy qu'on ordonnoit, comme il appert en pluſieurs lieux du Decret de Gratiã, qui eſtoit pour garder leur droict de conferer les ordres, & pour monſtrer, encor que l'Eueſque euſt la charge de ceſte action, que toutesfois c'eſtoit de par eux & non de par luy-meſmes. Quelques vns des leurs auſſi, ont diſputé ceſte meſme propoſition, trois cens ans paſſez. Que ſi l'ambition des Eueſques, & la negligence des Preſtres a cõfondu toutes choſes, & aboly l'ordre de l'Egliſe, c'eſt à nous de la ramener en ce que nous pouuons. Et ſi l'Eueſque, de compagnon qu'il eſtoit, eſt deuenu tyran des Preſtres, ceſt aux vrais Preſtres, a exercer le deuoir qu'il à laiſſé. Et ſi la Primauté de l'Eueſque introduicte par les hommes, à mené les hommes à perdition, (nous n'improuuons point ceſt ordre, quand il eſt bien obſerué,) par l'egalité des Preſtres inſtituez de Dieu, il les faut ramener à Salut. En ſomme les premiers Eueſques de l'Egliſe Chreſtienne n'eſtoyent que Preſtres, & nos premiers Miniſtres eſtoyent Preſtres: & les Preſtres par l'inſtitutiõ des Apoſtres auoyent puiſſance d'im-

Can Preſbyter. di. 23. apud Gratianum.

Marſil. Patauinus. li. 2. c. 17.

ſer les mains, ſuyuant laquelle, auſſi ont faict les noſtres. Nos miniſtres donq, ordonnez par eux, ſont bien ordonnez, & leur vocation ne peut eſtre calumniee en aucune ſorte. Que ſi on les penſe contemptibles, au prix des Prelats de l'Egliſe Romaine: Cayphe eſtoit reueré du monde, au lieu que Cephas n'auoit or ny argent. Paul perſecuteur eſtoit en grand credit, & Paul Apoſtre gaignoit ſa vie de ſes mains. Ainſi à accouſtumé Dieu de confondre les grandes choſes du monde, par celles qui ſemblent petites. Et pluſieurs des noſtres ſuyuent la pauureté de Chriſt, qui pouuoyent eſtre honorez, & l'eſtoyent meſmes entre les ſuppoſts de l'Antechriſt. Il n'eſt donq point à propos de nous demander des miracles pour approuuer noſtre vocation. S'il nous en faut, auſſi leur en faut-il, car c'eſt l'ordinaire. Que ſi en vertu de leur vocation ils ont entrepris de preſcher nouuelle doctrine, qu'ils nous ſouffrẽt en vertu d'icelle meſmes, remettre ſus l'ancienne. Et s'ils dient, que c'eſt la noſtre qui eſt nouuelle, & non la leur, il n'eſt donq plus queſtion de la vocation, mais de la doctrine, & pourtant faut-il paſſer tous ces fauxbourgs, & venir tout droict à la conference des deux.

Ce pendant, ce furent ces belles chiquaneries là, qui empeſcherent le fruict du Colloque de Poiſſi, dont toute la France attendoit vn bien

bien ſingulier, & ceſt ſur-quoy encor les Ieſuïtes d'aujourd'huy fondent leur principale defenſe. Quand on leur dit, monſtrez moy le Purgatoire, & la Tranſſubſtantiation, & l'Inuocation des Saincts, ou choſe qui en approche és Eſcritures. Ils nous diſent, faictes Miracles. Ainſi diſoit Satan à Ieſus Chriſt. [Si tu és fils de Dieu, jette toy du Pinacle en bas &c.] auſſi preſt à ſe conuertir à luy, s'il l'euſt faict, comme quand il n'en fit rien. Mais noſtre Seigneur, qui pouuoit faire plus grandes choſes, ne le rembarra que par les Eſcritures. Ainſi luy demãdoyent les Phariſiens des ſignes, encor qu'il en fiſt aſſez & de merueilleux. Mais, s'il chaſſoit les Diables, c'eſtoit, diſoyent-ils, de par les Diables. S'il les faiſoit en terre, il les demandoyent au Ciel, & ſi le Ciel meſmes parloit pour authoriſer ſa Vocation, ils diſoyent que c'eſtoit tonnerre. Ainſi luy diſoyẽt-ils en la Croix, [Si tu es fils de Dieu, qu'il t'ayde &c.] & quand il fut ſorty du Sepulchre, au trauers des groſſes gardes, ils dirent, qu'on l'auoit deſrobé. Bref, ainſi nous en demandent-ils maintenant, tout preſts à dire ſi nous en faiſions, que nous ſeriõs ces Antechriſts, qui doiuent ſeduire le monde par ſignes & miracles, & que pourtant ne nous faudroit-il pas croire. Mais comme les Phariſiens lors que Chriſt ſouffroit à la Croix, au lieu de luy demander des Miracles, euſſent beaucoup mieux faict de

Miracles.

Iean. 12.

Iſaie 53. mediter ſur ce paſſage d'Iſaie, [Il eſt naüré pour nos forfaicts, il eſt bleſſé pour nos iniquitez, & par ſa playe nous auons guariſon.] Auſſi ſeroyent beaucoup mieux nos Maiſtres, deſplucher és Eſcritures les vraies marques de l'Antéchriſt, & de mediter ce grand Miracle, que Dieu faict en noſtre temps ſans Miracles, aboliſſant par le ſeul Eſprit de ſa bouche, & par la balieure du monde, ce Monſtre horrible, qui depuis ſi long temps ſe faict adorer au monde.

Quand la loy fut publiee par Moyſe, nous liſons qu'il s'y fiſt des miracles. Quand il eſt queſtiõ auſſi de juger entre Dieu & Baal, Dieu faict miracles par Élie. Mais quand Ioſias Roy, & Helcias ſacrificateur remettent ſus le liure de la loy, qui auoit eſté enſeuely par la negligẽce ou malice des docteurs, & qu'ils chaſſent les idoles, qu'on auoit introduictes au Temple de Dieu. Quand Eſdras ſcribe & ſacrificateur releue le ſeruice de Dieu, aprés la captiuité de Babylone, nous ne liſons point qu'ils fiſſent miracles. La raiſon eſt toute euidente, Moyſe publioit vne loy nouuelle au peuple, & Élie auoit affaire à gens qui auoyent ouuertement renoncé à la loy. Au contraire Ioſias, Helcias, & Eſdras detenoyent ſeulement la loy, & ſelon icelle reformoyent l'Egliſe, & auoyent affaire a gens qui la croyoyent, & ſe pouuoyent conuaincre par icelle. Voire à gens qui eſtoyẽt en-

enſeignés par la loy, de croire la loy contre tous miracles. Pareillement, quand Chriſt a apporté l'Euangile, il a faict des miracles. Mais nous ne trouuons point, quand quelque paſteur de l'Egliſe, à requis la reformation de quelques abuz és Conciles, que d'entree on luy ait demandé qu'il fiſt miracles. A ſainct Bernard, qui crie ſi haut contre la corruption de ſon temps, & qui ſouſpire tant aprés la reformation de l'Egliſe, on ne luy en demande point. Or nous ne demandons que la reformation, mais de pluſieurs choſes, ſelon que la deformation eſt entree par vn long-temps en toutes choſes. Bref, ce nous ſeroit vn grand miracle, qu'vn Ange nous apportaſt du Ciel vn nouuel Euangile. Et toutesfois l'Euãgile nous defend ſur peine de damnation de le croire: Ce ne ſommes nous donq point qui deuons faire miracles, car nous ne preſchons que le ſalut en vn Ieſus Chriſt, confirmé par les miracles de Chriſt & de ſes Apoſtres. Mais c'eſt à l'Antechriſt à en faire, qui annonce le ſalut és œuures de l'homme, és merites des Moines, & en ſes indulgences, qui nous apporte vn nouueau Chriſt, & vn nouuel Euangile, que le Diable a confermé au monde par ſignes, & prodiges, & miracles de menſonge, dont tous les oratoires, & toutes les chappelles ſe vantoyent il n'y a pas long-temps, & que Chriſt renaiſſant à faict eſuanouir en moins de rien

Deuter. 13.

Galat. 1.

par tout, comme il fit les oracles des Demons, quand il naſquit au monde. Ie demande en leur cõſcience, ſi nous eſtions venuz auec miracles, ſi noz aduerſaires croiroyent noſtre doctrine que maintenant ils condamnent ſi hardiement au feu? S'ils diſent que non, ils abuſent donq le peuple quand ils nous en demandent, comme ſi ſans cela noſtre doctrine ne deuoit eſtre receuë, & comme s'ils eſtoyent preſts moyennant iceux de l'approuuer. S'ils diſent qu'ouy. Il ne faut donq plus s'eſmerueiller ſi contre Chriſt ils ont receu l'Antechriſt, quand le Diable l'a authoriſé par ſes miracles.

2. Theſſ. 2. Comme ainſi ſoit que tous Chreſtiens eſtoyẽt auertiz par l'Eſprit de Dieu, qu'il en ſeroit de bien eſtranges & prodigieux, auſquels toutesfois ils ne ſe deuoyent arreſter: & au contraire que Chriſt le deuoit deſtruire par l'Eſprit de ſa bouche, c'eſt à dire par la ſeule predication de ſa parole, à laquelle ſon Eſprit donneroit efficace.

Que ſi encor ils s'opiniaſtrent ſur les miracles, vn petit Moine au ſeul ſon de la parole de Dieu, a eſcroullé en vn moment tous les fondemens de ceſt Empire Babylonique, qui ſembloit cimenté contre toutes les iniures du temps. Et en quel temps? Lors que le Pape commandoit comme vn Dieu à toute la terre, qu'il eſtoit adoré des Rois, & ſeruy des Empereurs, qu'il oſtoit & donnoit les Empires à ſon plaiſir,

plaisir, que s'enquerir de ses faicts, estoit, comme ils disoyent, toucher la Saincte montagne, & ouurir la bouche contre le Ciel. Celuy à la voix de qui ont tremblé autresfois en leurs thrones noz plus puissans Rois, à la voix d'vn homme selon les hommes contemptible, à tremblé en son Throne, & encor ne s'en peut rasseurer. Auec l'aide de peu de compagnons, & de mesme qualité, il a souz-straict la plus grande partie de la Chrestienté de dessouz sa puissance. Il a deliuré de ce Diable qui les possedoit, non les hommes, ny les villes, mais les Royaumes tout entiers. Il a ouuert les yeux par la Parole de Dieu à mille millions de personnes aueugles de naissance. Et par ce que la seule Parole de Dieu preschee par ses seruiteurs, à faict ces merueilles là, vous niés que Dieu ait faict miracles. Ains plustost c'est le miracle des miracles, que ce grand miracle se face sans miracles. Nous auons veu de nostre tẽps, plusieurs Bethulies, & des Sennacheribs & des Herodes, & des Diocletians. Nous auõs veu des Geans froissés contre la Pierre. Nous n'en tenõs conte, par ce que nous l'auons veu, & noz successeurs l'admireront. Et qui eust dit, je vous prie, aprés le vingt & quatriéme d'Aoust. 1572. que jamais il eust deu estre mẽtion de nous en France? Nous estions cõme morts & ensepuelliz. On auoit roullé mainte pierre sur nous, pour nous accabler. De toutes

parts on eſtoit en armes autour de noz tombeaux. Dieu au trauers de tous ces empeſchemens, nous à remis en vie pour le louër: & pour rendre toute la terre confuſe en ſes deſſeings, il a voulu que les aduerſaires meſmes de noſtre religion, ayent reculé la pierre, & nous ayent tendu la main pour nous tirer du ſepulchre. Que ſi, comme les Phariſiens, ils demandent encor vn ſigne au Ciel, lors que les maſſacres continuoyent par toute la France, commençà à paroiſtre au Ciel ceſte nouuelle eſtoille, dont depuis la Creation du monde, ſemblable ne s'eſt veuë qu'a la naiſſance de noſtre Seigneur Ieſus Chriſt. Tout le monde l'a remarquee trois ans durãt. Tous les Aſtrologues l'on admiree, & en ſont encor rauiz. Les Sages de ce monde qui croyoyent toutes choſes eternelles, ont commẽcé par là à adorer vn Createur. Et que penſons nous quelle nous ſignifie, ſinon la Renaiſſance de Ieſus Chriſt en terre, par la predication de la Parole? Mais nous n'en voyons, dirés vous, encores rien. Au contraire voz affaires reculent au lieu de s'auãcer. Et l'Eſtoille qui fut ſuiuie des Sages, fut trente ans ſans monſtrer ſon effect, & quand ceſt effect s'accomplit, ce fut en la chair d'vn homme dont les hõmes ne tenoyent conte, & en l'ignominie d'vne Croix, qui ſembloit auoir enfermé toute la diuinité ſouz vn Tombeau. Cependant aprés que le Diable eut jetté ſon

feu

ſeu contre les Apoſtres & Diſciples de Chriſt, qu'il eut ſuſcité cõtr'eux infinies perſecutions, il fallut en fin qu'il ſe rẽdiſt, & que toute la terre reconnuſt ſon Seigneur. Face donq toute la terre ce qu'elle voudra. La Parole de Dieu dure eternellement. Il faut que l'Antechriſt periſſe, qu'il ſoit deſconfit par l'Eſprit de la bouche de Chriſt, & aboly par la clarté de ſon aduenement. Tous les Rois, & toute la terre ne peuuent rien contre ceſt arreſt-là. Mais je ſupplie le tout puiſſant, qu'il luy plaiſe jnſpirer aux cœurs des Rois & des peuples, vn vray deſir de connoiſtre la verité, & de cercher leur ſalut, vn vray zele de reunir la Chreſtienté ſouz l'obeiſſance de Chriſt, vne vraye affection de regner & de viure en luy, comme ils regnent & viuent de par luy, afin que les Rois eſtans bien obeïs de leurs peuples, & les peuples bien commandés de leurs Rois, nous puiſſions voir en noſtre aage, vn ſeul Ieſus Chriſt, reconnu des peuples & des Rois, Roy des Rois & Seigneur des Seigneurs, & en ſon Egliſe, ſeul Mediateur, Sauueur, & legiſlateur.

Amen.

CONCLVSIONS.

L'Egliſe ſe conſidere viſible, ou inuiſible.

L'Egliſe inuiſible eſt la compagnie de ceux que Dieu a eſleuz à vie eternelle, en tous tẽps, & en tous lieux.

L'Egliſe viſible eſt la compagnie de ceux, qui ſont appellés à icelle meſmes, & ſe conſidere ſelon certains temps, & certains lieux.

Il n'y a toutesfois qu'vne Egliſe, mais conſideree diuerſement. En la viſible comme le grain auec la paille, en l'inuiſible comme le grain battu & repurgé.

Ceſte Egliſe viſible a eſté premierement ſans la loy, puis ſouz la loy attachee a certain lieu, & famille. Maintenant par la grace, elle eſt par tout eſpanduë, ſans qu'vn ſeul lieu ait priuilege plus que l'autre, dont elle s'appelle Catholique, c'eſt à dire vniuerſelle.

L'Egliſe Catholique comprend ſouz ſoy toutes aſſemblées de Chreſtiens, en toutes regions, que nous appellons Egliſes, comme les parties de la mer, mer: diſtinguees toutesfois par leurs noms, cõme de Grece, d'Afrique &c.

Des parties de l'Egliſe comme de membres d'vn meſme corps, meſmes maintenant qu'elle eſt vniuerſelle, les vnes ſont pures, les autres impures,

impures, & des impures, les vnes plus, les autres moins.

Les pures ſont celles eſquelles la Parole de Dieu eſt purement preſchée & les ſacremens deuëment adminiſtrés, encor qu'au regard de Dieu il n'y a rien de pur. Les vns les appellent Orthodoxes, les autres, mais improprement, Catholiques.

Les impures ſont celles eſquelles la Parole de Dieu & ſes ſacremens ſont mal adminiſtrés, quelques autres exterieures marques qu'ils puiſſent pretendre.

Et par ce que toute la doctrine de Chriſt eſt Foy & Charité, celles qui ſont impures en la doctrine de la Foy, nous les appellons heretiques, celles qui ſe departent de l'vnion, ce qui auient par defaut de charité, Shiſmatiques.

Il y en a qui ſont l'vn & l'autre, comme la Romaine & celles qui luy adherent auiourd'huy, car elles maintiennent pluſieurs hereſies damnables, & perſecutent & excommunient, ceux qui les deſirent redreſſer. Toutesfois tant que la profeſſion de Chriſt y reſte aucunemẽt, encor qu'elle n'y tienne plus qu'a vn filet, nous ne luy denions point le nom d'Egliſe, comme non appellons l'homme homme quelque malade, & inſenſé qu'il ſoit.

Pour diſcerner les Egliſes pures d'auec les impures, Dieu nous a baillé ſa parole contenuë en ſes eſcritures, laquelle eſt parfaicte, &

claire à ſalut, car elle a pour autheur le tres-parfaict & le pere de lumiere.

C'eſt dõq par icelle, qu'on doit terminer les differẽs de ce temps, & reformer l'Egliſe, cõme vne Repub. ſelon les loix, aboliſſant ce que Dieu nous y defend, tenant pour defendu, en ce qui concerne ſon ſeruice, ce qu'il n'ordonne point, redreſſant ce qu'il à commandé, & interpretant és choſes controuerſes, ſa volonté par ſoy-meſmes.

Les Egliſes qui la ſuyuent ne peuuent errer, car ceſt le chemin de ſalut, & la ſuiuant, Dieu les guide auſſi par ſon Eſprit qui les eſclaire, lequel y eſt inſeparablement conioinct.

Au contraire, les Egliſes qui s'en deſtournent, peuuent errer, meſmes au ſalut, parce qu'elles ſe deſtournent du chemin de Salut. Elles ne ſe peuuent auſſi vanter de l'Eſprit, car Dieu ne le depart qu'a ſes brebis, & ne tient pour ſes brebis, que ceux qui oyent ſa voix.

Pourtant l'Egliſe, ſuyuãt la fantaſie humaine, & non la Loy diuine à grandement erré en toutes ſes periodes, juſques à crucifier le Fils de Dieu, c'eſt à dire ſon ſalut propre, comme en noſtre temps nous diſons que l'Egliſe Romaine adore le Fils de perdition, c'eſt à dire l'Antechriſt.

L'Egliſe eſt vn Corps, & Chriſt Fils de Dieu en eſt le Chef, donnant efficace au miniſtere de ſon Euangile par ſon Eſprit, & par iceluy meſmes

meſmes aſſiſtant à ceux qui l'inuoquẽt vrayement. Ceſt en quoy giſt l'adminiſtration du Chef de l'Egliſe.

Quant à Chef minſterel, nul homme ne le peut eſtre. Car l'Egliſe par la venuë de Chriſt eſt eſpanduë par tout le monde, & nul ne peut exercer ce miniſtere par tout. Mais biẽ vn chacun paſteur repreſente Chriſt en ſa charge.

De faict noſtre Seigneur auant que monter au Ciel n'en a point ordõné, & nul de ſes Apoſtres ne l'a exercé, & toute l'Egliſe primitiue n'en a point reconnu.

Pourtant, ſuiuant la Parole de Dieu & l'opinion d'icelle Egliſe, nous tenons que le ſiege Papal, qui ſouz ce faux tiltre tyranniſe tout le monde eſt l'Antechriſt, ce que ſans autres preuues & circonſtances ſe peut verifier par ſa ſeule doctrine.

Toutesfois que ce ſiege Papal aſſis en vne partie de l'Egliſe, neſt point l'Egliſe, ny partie de l'Egliſe, mais la peſte au Corps de l'Egliſe, qui a corrompu & infecté tout ce qu'il a peu, & l'euſt ſuffoquee ſans la miſericorde de Dieu.

Nous nous retirons donq de la Papauté, & non de l'Egliſe, des Idoles & non du Temple, de la tyrannie & non de la republique, de la peſte & non de la ville, preſts à nous reunir entierement, quand l'Antechriſt & le mal qu'il y a apporté ſera dechaſſé.

En attendant nous redreſſons le miniſtere de la Parole de Dieu, & ſon ſeruice au plus prés que nous pouuons de ſon inſtitution, à l'exemple des Apoſtres excõmuniés de Hieruſalem. Ce qui n'eſt point toutesfois baſtir autel cõtre autel, car par la venuë de Chriſt toute la terre eſt l'autel du Seigneur.

Noz miniſtres qui ont commencé ceſt œuure, ont eu vocation telle que noz aduerſaires pretendent, car ils eſtoyẽt preſtres & docteurs, ordonnés comme eux & de par eux, & n'ont faict que ſuiure leur vocation, au lieu que les autres l'auoyent abandonnee.

Ceux qui les ont ſuiuiz depuis, l'ont trop meilleure que noz aduerſaires, car outre ce qu'ils ſont ordonnés par ces premiers là qui auoyent puiſſance de ce faire, ils ſont ordonnés ſelon la pratique des Apoſtres & les Canons anciens, qui ſont negligez en l'Egliſe Romaine.

Dauantage, outre ceſte vocation ordinaire, les merueilles extraordinaires que Dieu a faict en ces derniers temps par leur miniſtere, & en faueur diceluy, peuuẽt aſſés teſmoigner qu'ils ſont l'œuure de Dieu, & non des hommes.

QVATRAIN

FIN.

QVATRAIN SVR LE TRAICTE' DE MONSIEVR DV PLESSIS.

HIdeux monſtre Antechriſt nauré de mille dards,
Tu reguaris ta playe en l'ombre de l'Egliſe,
Du Pleſsis te rauit tes vnguens & tes fards,
Meurs donc, mort de l'Egliſe, & plus ne te deguiſe.

Par R. L. M.

SONNET SVR LE TRAICTE' DE L'EGLISE, COMPOSE' PAR MONSIEVR DV PLESSIS.

SAtan ayant braqué ſes canons foudroyans,
Pour cuider demolir le rempar de l'Egliſe,
Sur le point qu'il penſoit de ſa belle entrepriſe
Brauement r'emporter les palmiers verdoyans,
Voicy Chriſt qui auance vn ſeul de ſes croyans,
Qui d'vne ardeur cæleſte ayant ſon ame eſpriſe,
Force en ſon fort Satan, & luy faict laſcher priſe,
Le renuoyant au fonds des enfers aboyans.
Triomphe du Pleſsis de ta belle victoire,
Le labeur eſt a toy, mais à Chriſt eſt la gloire,
Qui te rend admirable a la poſterité.
Doux de Mornay courage, & ne tourne en arriere,
Pouſſe touſiours auant en la meſme carriere,
L'Antechriſt ne peut rien contre la verité.

Par M. L. S.

Fautes ſuruenues en l'impreſſion de ce traicté de l'Egliſe.

SOus la marque de l'imprimeur, au texte allegué du 18. Apoc. liſez ſes pour les. Aux ſommaires, ſommaire. 6. liſez concernét pour cõcluét. pag. 7. lig. 14 liſez mais qui adopte. pag. 24. lig. 2. liſez auoit auſſi choiſy pag. 28. lig. 8. en mõtãt, liſez emporté pour empeſché pag. 40. en la marge, liſez Barthole pour Zach. pag 44 lig. 16. liſez le vouloit au lieu de fouloit. pag. 73 li. 2. en mõtant, liſez liures pour lettres. pa. 87. li. 7. en mõtãt, liſez vos pour noz. pa. 98 li 6 de la ſectiõ en deſcẽdãt, liſez vous pour nous. pig. 127. lig. 13 liſez pour toy au lieu de luy. pag. 135. lig 8. liſez pourroit pour pouuoit. pag. 143 lig. 8. en montant, liſez qu'ils le prouuent pour le prennent. pig. 150. lig. 9. liſez qui remet le peché. pag. 158 lig. 7 liſez temporel pour temple. pag. 174 lign. 1 liſez commencerent pour commencement. pag. 181. lig 15. liſez encor qu'il tienne pour qu'ils tiennent pag. 185. lig. 5. liſez leurs pour ſes. pag. 196. lig 11. liſez faut pour faict. pag. 252. lig. 15. liſez ne pour les. pag. 292. lig. [illegible] detenoyent pour detenoient. pag. 280. lig. 23. [illegible] Fils pour les Fils.